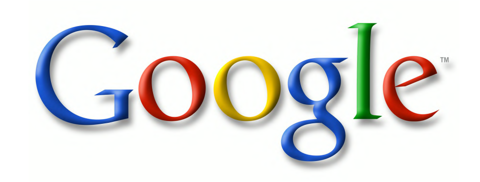
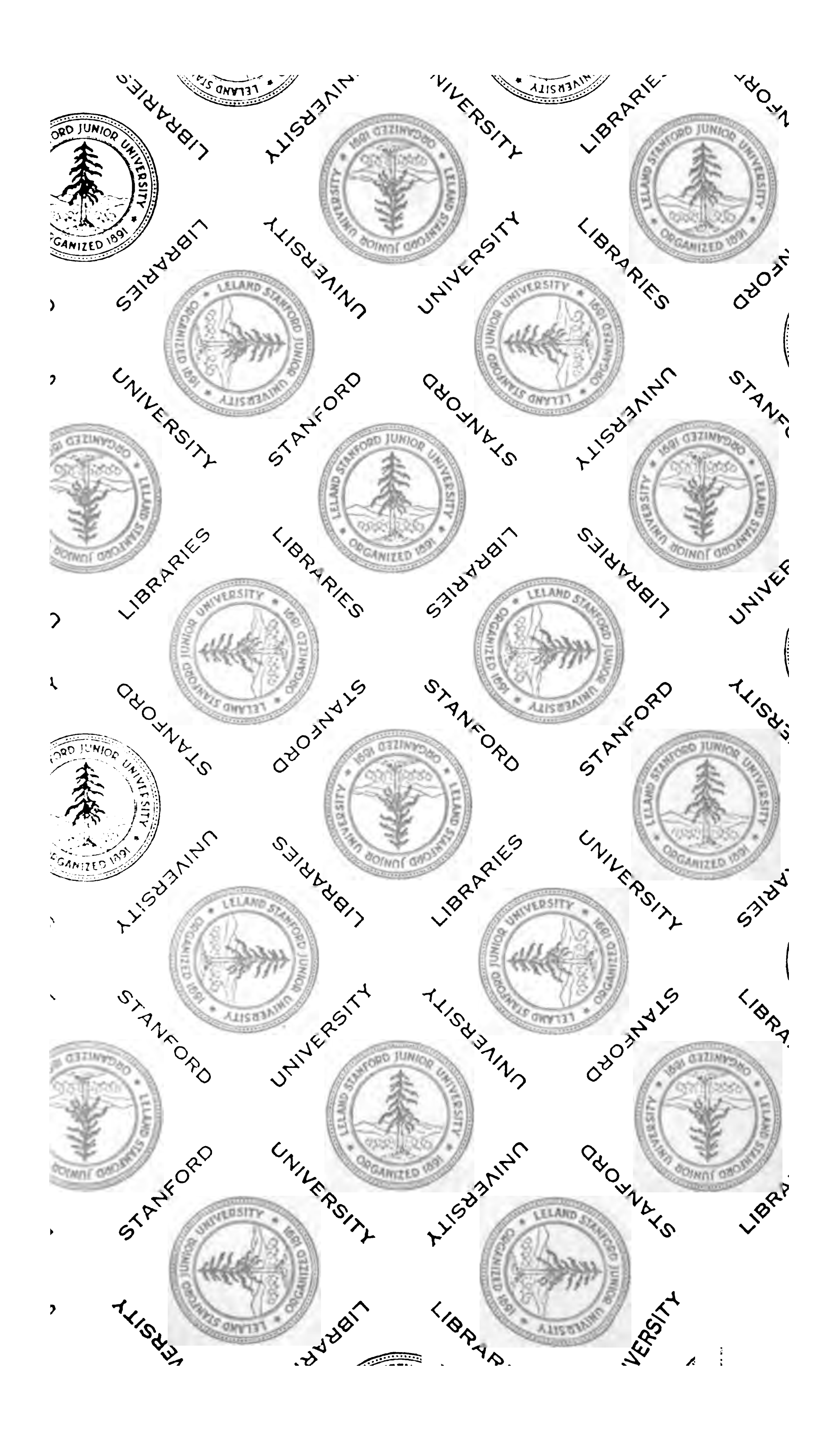

Google




STANFORD
UNIVERSITY
LIBRARIES
LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY
ORGANIZED 1891


STANFORD
UNIVERSITY
LIBRARIES
LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY
ORGANIZED 1891

JULES WOGUE

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE DE [illegible]

J.-B.-L. GRESSET

SA VIE — SES ŒUVRES



PARIS
LECÈNE, OUDIN ET Cie, ÉDITEURS
15, RUE DE CLUNY, 15

1894

J.-B.-L. GRESSET

SA VIE — SES ŒUVRES

JULES WOGUE

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE DE REIMS

J.-B.-L. GRESSET

SA VIE — SES ŒUVRES



PARIS
LECÈNE, OUDIN ET Cie, ÉDITEURS
15, RUE DE CLUNY, 15

1894

13

ERRATA.

A partir de la page 107, au lieu de : chapitres IV, V, VI, VII et VIII, lire respectivement : V, VI, VII, VIII et IX.

P. 4, l. 14 : au lieu de : *ragments*. lire *fragments*.

P. 13, l. 6 : au lieu de : gouverneur *de* Normandie, lire : gouverneur *de la* Normandie.

P. 26, l. 21 : au lieu de : *Rutebœuf*, lire : *Rutebeuf*.

P. 67, n. 3, l. 9 : au lieu de : *originale*, lire : *original*.

P. 107, l. 10 : au lieu de : l'Epître à ma muse, lire : *dans* l'Epître à ma muse.

P. 124, n. 2 : lire : Ce serait déployer...

P. 216, l. 7 : lire : n'a fait qu'une gazette rimée.

P. 229, l. 3 : lire : la France aura sa « *colonne Lodoïque* ».

P. 237, l. 9 : lire : il en a vu *des* vers...

P. 262, l. 19 : au lieu de : dans *son* affliction, lire : dans *ton* affliction.

P. 271 : dans l'en-tête du chapitre, au lieu de : décadence *successive*, lire : décadence *progressive*.

P. 337, l. 33 : au lieu de : termes peu *adéquates*, lire : termes peu *adéquats*.

INTRODUCTION

L'étude biographique et littéraire de Gresset a été abordée si souvent qu'il peut sembler inutile de reprendre un sujet tant rebattu ; de plus, si honorable que soit la notoriété dont l'auteur de *Ver-Vert* et du *Méchant* jouit encore, l'homme et l'œuvre sont un peu minces : comment espérer d'être neuf dans une matière aussi ingrate ? Ces objections seraient plausibles, si, d'une part, dans la vie de Gresset tous les points obscurs étaient élucidés ; si, d'autre part, dans l'appréciation de ses écrits, l'impartialité et la précision avaient toujours été de règle. Or, bien au contraire, les travaux dont il a été l'occasion ont péché, en général, par l'indigence des renseignements, la confusion des recherches ou la légèreté de la critique.

Laissons de côté, pour le moment, un certain nombre de monographies systématiquement dithyrambiques, telles que les éloges de Gresset composés en vue, soit de l'Académie française, soit de l'Académie d'Amiens, par d'Alembert, Bailly et Robespierre, et sur lesquelles je reviendrai ; on peut en négliger encore

d'autres, écrites en grande partie de seconde main, et qui reproduisent avec soin jusqu'aux erreurs des ouvrages où elles ont puisé : par exemple les avant-propos de M. d'Heylli en tête de diverses éditions de notre poète (1), contenant d'utiles indications bibliographiques, mais d'une sécheresse excessive pour le reste ; par exemple aussi la notice de M. Derome (2), longue et assez complète, mais gâtée par de grosses erreurs : ainsi il attribue à Gresset un titre bizarre (3) dont celui-ci n'a jamais été pourvu et qui même, sans doute, n'a jamais existé ; il prétend qu'une de ses poésies fut écrite « sous l'influence du monde philosophique (4) », hypothèse inadmissible. Trois travaux antérieurs sont également sujets à caution : l'un du P. Daire, bibliothécaire des Célestins (5), qui, bien que contemporain de Gresset, se trompe sur quelques-unes des principales circonstances de sa vie et emprunte trop souvent leurs appréciations littéraires aux publicistes du XVIIIe siècle (6) ; l'autre, de Renouard, libraire et bibliophile de mérite, qui édita en 1811 les œuvres de Gresset avec une introduction étendue, recommandable par certains détails curieux et inédits (7) ; mais Renouard est un guide peu sûr ; pas plus que le P. Daire, il n'a su

(1) *Ver-Vert*, Rouquette, 1877 ; *Ver-Vert, le Carême impromptu, le Lutrin vivant*, librairie des bibliophiles, 1872, etc.
(2) *Poésies de Gresset*, Quantin, 1883.
(3) Voy. p. XXXIII.
(4) Voy. p. XXVII et suiv.
(5) *Vie de Gresset*, Paris, Berton, 1779.
(6) Voy. de Cayrol, *Essai historique sur la vie et les ouvrages de Gresset*. Amiens, Caron-Vitet, 1844, 2 vol., I, 32, 136, etc.
(7) *Principaux traits de la vie privée et littéraire de Gresset.*

choisir entre les documents qu'il avait à sa disposition. Le troisième est un article de la *Biographie universelle* (Michaud), que l'on doit à M. de Pongerville, et où l'on trouve une foule d'inexactitudes. M. de Pongerville fut un académicien correct et estimable, mais dont la plupart des qualités paraissent avoir été négatives ; en tout cas, le jugement qu'il a porté sur Gresset n'atteste pas une grande largeur d'idées ; il consiste essentiellement à soutenir que ses opinions et ses ouvrages n'ont toujours été que le reflet, la fidèle image des mondes où il a vécu. Cette théorie, nous le verrons, a eu des partisans plus brillants, et du reste ne va pas sans quelque vérité ; mais il ne faut pas la prendre au pied de la lettre ; car autant dire que Gresset n'a eu aucune originalité, et je m'efforcerai de démontrer le contraire.

Heureusement il a inspiré, au XIXe siècle, des études plus sérieuses, et dont les auteurs peuvent se classer en deux groupes : dans le premier je rangerai ses admirateurs aveugles ; dans le second, ceux qui ne seraient pas éloignés de le reléguer parmi les *poetæ minores*.

Au premier groupe se rattachent deux érudits picards. Amiens, parmi les villes de province, est une de celles qui ont le plus pieusement gardé le culte de leurs grands hommes ; mais elle le pousse jusqu'à la superstition ; sans voir ce qu'il y a de compromettant pour Gresset lui-même dans un enthousiasme si peu mesuré, elle semble ou tout au moins, naguère encore, semblait croire qu'il fut un écrivain de génie. Telle est l'opinion

de M. de Cayrol, « ancien membre de la Chambre des députés », qui consacre en 1844 deux gros volumes à la mémoire de son cher poète. Cette tâche lui coûte un labeur extraordinaire ; il se met au courant de tout ce que l'on savait jusqu'alors sur Gresset, consulte les personnes survivantes de sa famille à propos des détails même insignifiants de sa vie, s'enquiert du moindre chiffon de papier qui ait trait à ses œuvres, exhume de ses manuscrits qu'on lui permet de fouiller — la famille de Gresset a toujours été avare de cette autorisation — une foule de pièces inédites, et recueille avec joie les ragments de vers les plus incohérents échappés à sa capricieuse improvisation. Bref, ce livre est un véritable monument de patience, — et en même temps un fouillis inextricable. Le manque presque absolu de goût, voilà ce qui en atténue singulièrement la valeur. Il insiste avec une abondance fastidieuse et choquante sur les deux périodes qui, dans la carrière de Gresset, intéressent le moins, celle qui précède l'apparition de *Ver-Vert* et celle qui suit la venue du *Méchant*. Ses jugements littéraires ne font ressortir aucune nuance, aucun départ entre les qualités et les défauts : c'est, d'un bout à l'autre, l'extase perpétuelle. Il pousse la partialité en faveur de son héros jusqu'à devenir injuste à l'égard de ses ennemis ; il leur prête des perfidies toutes gratuites, à Voltaire par exemple ; on dirait qu'il pense rehausser la gloire de Gresset en exagérant l'importance des attaques dont il a été vic-

time. Enfin ses passions religieuses, ses rancunes d'école interviennent à tout propos et hors de propos ; chrétien convaincu, il n'admet point que l'*Abbaye*, pièce antimonastique, puisse avoir quelque valeur, et (pour une fois) tance vertement le poète ; classique irréconciliable, il crible de ses épigrammes, qui font sourire aujourd'hui, les promoteurs du romantisme, et se flatte de l'espoir que les œuvres posthumes de Gresset ramèneront « dans la route du vrai » ces âmes égarées ; il tonne contre les « Ronsards et les Dubartas du XIXe siècle, qui ont pris *le grotesque* pour enseigne de leur singulière école, sous le prétexte d'imiter la nature, et de saisir la vérité partout où elle se trouve : s'établissant donc en permanence à la Morgue et sur l'échafaud des condamnés, c'est dans la fange de la société qu'ils ont été chercher les personnages de leurs monstrueuses compositions. » « Espérons, ajoute-t-il, que ces erreurs littéraires céderont enfin à l'empire du temps, et qu'une lueur de raison, en perçant les épaisses ténèbres qui obscurcissent maintenant toutes les avenues du temple des Muses, finira par y laisser pénétrer la vérité (1)... » Cette citation suffit à donner une idée de ce que furent, chez M. de Cayrol, le penseur et l'écrivain.

En dépit de ses imperfections considérables, cet ouvrage était de beaucoup supérieur à ceux du P. Daire et de Renouard ; il les rectifiait sur

(1) I, XXXII.

bon nombre de points et les complétait sur quelques-uns. Dix-neuf ans plus tard (1863), M. de Beauvillé le complétait lui-même dans ses *Poésies inédites de Gresset*, précédées de recherches sur ses manuscrits (1) ; ceux-ci provenaient de trois sources : les uns appartenaient à la famille du poète, les autres aux jésuites, d'autres enfin à Renouard. Il raconte, au début, comment ils sont tombés en sa possession (2), et chemin faisant montre qu'il n'existe aucune bonne édition de Gresset, puisque la meilleure connue, celle de Renouard, est étrangement défectueuse. Il insère ensuite vingt pièces (3), dont plusieurs sont intéressantes. En somme, ce travail ne manque pas de valeur ; il est composé avec plus de netteté, de méthode, de science critique que celui de M. de Cayrol ; mais pourquoi faut-il que dans les rares passages où M. de Beauvillé risque un jugement sur Gresset, il entonne pompeusement le mode lyrique et accable le poète de ses laudatives hyperboles (4) ?

A ces fanatiques, excusables d'ailleurs, s'opposent les critiques dégagés de toute prévention et qui ont voulu remettre Gresset au rang convenable. Je ne citerai ici que pour mémoire, — parce qu'il traite seulement un coin du sujet, — un opuscule récent et très judicieux de M. Lenel

(1) Paris, imprimerie Claye.
(2) 1-102.
(3) 105-188.
(4) Les œuvres de Gresset, dit-il, « seront l'éternel honneur des lettres françaises » (p. 1). — «..... que reste-t-il à dire sur le poète illustre qu'ont vu naître les rives de la Somme ? La biographie a épuisé à son égard les formules de la louange... » (p. 2).

professeur de rhétorique au lycée d'Amiens, sur les rapports de Voltaire et de Gresset (1). Deux autres littérateurs, de notoriété inégale, ont consacré à Gresset une étude d'ensemble. Sainte-Beuve, à propos du livre de M. de Cayrol qui venait de paraître, écrivit en 1845 dans la *Revue des Deux-Mondes* un article (2) qui, malgré les éloges en quelque sorte de politesse décernés à l'auteur de *Ver-Vert* et du *Méchant*, est au fond bien sévère et bien rigoureux ; les attaques de M. de Cayrol contre le romantisme, attaques qu'il ridiculise à bon droit, ne laissent pas de le toucher personnellement plus qu'il ne veut bien l'avouer, et le contre-coup de cette irritation secrète atteint Gresset; celui-ci, pour Sainte-Beuve, a été un gentil écrivain, rien de plus, sans beaucoup de souffle ni d'inspiration. M. Berville, magistrat distingué, auteur d'une notice sur Gresset, peut-être la meilleure de toutes (3), s'est montré plus indulgent ; il essaie avec beaucoup de tact et de mesure de tenir la balance égale entre les panégyristes et les détracteurs ; quoique Picard, il se garde de l'engouement ; mais, outre que cette biographie est très courte et néglige, par suite, des détails importants, M. Berville a eu tort, selon moi, d'adopter l'opinion de M. de Pongerville sur la docilité de Gresset à reproduire les milieux successifs qu'il a traversés.

(1) *Voltaire et Gresset*, Amiens, imprimerie Yvert, 1889.
(2) Reproduit dans les *Portraits contemporains*, 1876, t. V.
(3) *Œuvres diverses, littérature*, Paris, Maillet, 1869.

Nous sommes donc en présence de deux théories bien différentes sur Gresset : l'une, soutenue par la plupart de ses compatriotes qui en font un grand homme, l'autre soutenue par la plupart des critiques de profession, qui le regardent simplement comme un aimable écrivain de second ordre. La première est visiblement excessive, mais la seconde, si plausible qu'elle paraisse d'abord, comporte sans doute quelques tempéraments : c'est ce que le présent travail a pour but d'examiner. Quelle que soit, du reste, la solidité de nos conclusions, le chemin qui nous y mènera n'est point dépourvu d'intérêt ; le psychologue rencontre, dans l'histoire morale de Gresset, de curieux états d'esprit, des contradictions si étranges qu'elles en sont peu vraisemblables, bien qu'elles soient le résultat naturel de son caractère ; l'historien des mœurs, au milieu de ses poésies souvent faibles, trouve deux vrais chefs-d'œuvre qui, en dehors de leur valeur littéraire, forment d'admirables peintures de la société contemporaine. Par cette étude j'essaierai, en dégageant la personnalité de Gresset, de mettre dans une clarté plus vive un poète très connu et un peu méconnu.

ÉTUDE

SUR

LA VIE ET LES ŒUVRES

DE J.-B.-L. GRESSET

I

GRESSET AVANT VER-VERT

(1709-1734).

Jean-Baptiste-Louis Gresset vient au monde le 29 août 1709. Son père, Jean-Baptiste, était conseiller du roi, commissaire enquêteur-examinateur au bailliage et présidial d'Amiens : à ce titre, il avait fait un inventaire complet des archives municipales. Quant à sa mère, Catherine Rohault, c'était une bourgeoise dévote. Dans cet intérieur paisible, où nul bruit du monde n'arrivait, l'enfant croit sentir s'éveiller en lui une double vocation, religieuse et littéraire.

Il est l'aîné de neuf fils et filles ; deux de ses sœurs prennent le voile tour à tour, Geneviève et Marguerite ; celle-ci entre au couvent des Augustines d'Amiens, à seize ans ; l'autre, à quinze, et elle meurt presque aussitôt. Cette fin soudaine inspire au jeune homme une de ses premières poésies, une ode « à une

dame, sur la mort de sa fille, religieuse à A*** (1). » L'ouvrage est médiocre, banal ; ces condoléances lyriques manquent de chaleur. On ne se douterait pas, en lisant cette pièce, que le poète vient de perdre une sœur et qu'il veut consoler une mère ; c'est à une mère qu'il reproche de gémir plus que de raison !

Mais c'est être trop constante
Dans de mortels déplaisirs ;
La nature se contente
D'un mois entier de soupirs (2).

Il invoque l'antiquité et rappelle l'exemple de Clytemnestre qui ne tarda pas à oublier sa fille :

D'Iphigénie immolée
Je vois le bûcher fumant :
Clytemnestre désolée
Veut la suivre au monument ;
Mais cette noire manie
Par d'autres soins fut bannie,
Le temps essuya ses pleurs :
Tels de notre Iphigénie
Nous oublierons les malheurs (3).

Est-ce donc chez lui absence de sensibilité ? Nullement : c'est qu'il est déjà, au fond de l'âme, très pieux :

Portez donc au sanctuaire,
Soumise aux divins arrêts,
Portez le cœur d'une mère
Chrétienne dans ses regrets ;
Adorez-y dans vos peines
Les volontés souveraines
Du dispensateur des jours :
Il rompt nos plus tendres chaines
Pour fixer seul nos amours (4).

(1) *Œuvres de Gresset*, édit. de Bure, 1826, 3 vol. (plus le *Parrain magnifique*), I, 290.
(2) Id., I, 291.
(3) Id., I, 293-4.
(4) Id., I, 295

Pourquoi pleurer ? La mort n'est-elle pas le commencement d'une vie nouvelle? Une âme vouée à Dieu est remontée vers son Créateur : pourquoi pleurer ? — Impitoyable logique de la jeunesse ! Le cœur a ses raisons (Gresset l'apprendra plus tard) que la foi elle-même ne connaît pas toujours.

Elevé dans un tel milieu, il incline naturellement vers la carrière ecclésiastique ; et en même temps, de propos délibéré, il sera poète ; sans doute, à ce qu'il croit du moins, il ne fera pas de la poésie un métier, mais un délassement et une distraction. Son père l'archiviste « taquine la Muse » à ses moments perdus ; fervent disciple de Boileau, il écrit un *Discours au roi*, des *Satires*, par exemple sur le culte de l'or, des *Epîtres*, une entre autres sur le mot « mais » qu'il avait en horreur :

C'est toi, dangereux Mais, que je veux critiquer (1).

Ses courtes pièces, que cite avec soin M. de Cayrol (2), ont peu de valeur ; mais tout poète, aux yeux de son fils, est un grand poète. Eh bien, Jean-Baptiste-Louis suivra cet exemple ; il alignera de petits vers comme tant d'autres, même parmi les prêtres, qui n'ont pas cru déroger ainsi à la gravité de leurs fonctions. Sa vie est donc toute tracée ; il la divisera en deux parts, l'une consacrée aux devoirs de son ministère, l'autre aux plaisirs innocents du badinage poétique : il se laissera vivre entre l'autel et les Muses.

C'est avec ces dispositions souriantes, cette heureuse sécurité pour l'avenir, qu'il s'affilia aux Jésuites, à dix-sept ans, en septembre 1726. Les circonstances le jetèrent dans leurs bras : ils dirigeaient le collège

(1) De Cayrol, I, 13.
(2) Id., I, 6-19.

d'Amiens ; l'un de ses maîtres, le P. Lagneau, intime ami de sa famille, encouragea sa vocation religieuse. Gresset fut d'abord novice à Paris pendant deux ans (1726-1728) ; puis, suivant l'usage de la société, on l'envoya en province enseigner aux autres ce qu'il avait appris : il devint professeur de quatrième à Moulins (1728-1729), occupa ensuite la même chaire à Tours, puis celles de troisième, seconde et rhétorique (1729-1733) ; en 1733, il fut nommé à Rouen, et y resta un an à titre de professeur de rhétorique (1733-1734) (1).

Ses supérieurs lui reconnaissaient « un esprit distingué, un goût sûr, beaucoup de talent pour enseigner la rhétorique, un tempérament sanguin et pourtant ami de la modération » (2). En tout cas, il semble qu'il n'eut guère le feu sacré ; le professorat lui laissait de nombreux loisirs, car les œuvres de sa première jeunesse, celles qu'il appelait lui-même plus tard ses *delicta juventutis*, se succédèrent à intervalles rapprochés. Il rimait à tout propos ; ce qu'il essayait d'écrire prenait naturellement la forme poétique.

(1) Jusqu'ici on connaissait fort mal et très confusément cette partie de la vie de Gresset ; si j'ai pu la reconstituer avec exactitude, c'est grâce aux renseignements que m'a fournis le P. de Rochemonteix, d'après une notice sur Gresset conservée à Rome dans les archives de la Compagnie de Jésus. — Une tradition accréditée veut que Gresset ait composé son *Ver-Vert* à Rouen ; le P. de Rochemonteix, à cause du peu de temps qu'il est resté dans cette dernière ville, incline à croire qu'il l'a plutôt écrit à Tours. Cette hypothèse est parfaitement fondée ; en effet, M. de Beauvillé (62-3) a eu entre les mains un cahier qui est « le premier jet de *Ver Vert* » et qui a sans doute été copié par un ami du poète sur le manuscrit original : or, on trouve en tête de la première page : *Fait à Tours*. Il n'en est pas moins vrai que *Ver-Vert* n'a été imprimé que du temps où Gresset était professeur à Rouen (1734).

(2) « *Ingenium optimum... judicium solidum... magnum talentum ad docendam rhetoricam... sanguineæ complexionis et tamen temperatæ.* » Extrait de la notice précitée sur Gresset. — Renouard (voy. de Cayrol, I, 24-5) prétend qu'il prononça vers cette époque des sermons excellents et « dont quelques-uns existent encore » ; mais il n'en cite aucun passage, et n'indique même pas de qui il tient ce détail.

Tantôt c'était un compliment pour des pensionnaires qui voulaient souhaiter sa fête à leur supérieure, tantôt un dialogue bouffon entre *la calotte et le bonnet de nuit ;* une autre fois, c'était une pastorale allégorique, *Timandre,* qui célébrait sans doute la venue à Rouen du gouverneur de Normandie, Charles de Montmorency-Luxembourg. Ces petites pièces, entremêlées de compositions latines, ne sont pas très supérieures à celles que la Saint-Charlemagne dans nos lycées inspire tous les ans. La plupart demeurèrent inédites ; mais quelques-unes, écrites avec plus de soin, formèrent insensiblement un bagage assez respectable, si bien qu'en 1730, — l'auteur avait vingt et un ans, c'est son excuse, — il publiait une édition de ses œuvres, bientôt complétée par une nouvelle, en 1734 (1).

Il est difficile, dans ce premier jet de sa verve, d'entrevoir des promesses de talent. Les défauts y apparaissent mieux que les qualités ; la langue est facile, aisée, coulante ; mais on chercherait vaine-

(1) La première édition, celle de 1730, parut à Tours ; elle contenait la traduction des six premières églogues de Virgile, plus deux odes, l'une sur l'*amour de la patrie*, l'autre à M. de Rastignac, archevêque de Tours enfin une pièce sur la *Vie pastorale.* — La seconde, celle de 1734, parut à Blois ; elle renfermait, outre la traduction des six premières églogues, celle des quatre dernières ; l'ode sur l'*amour de la patrie* était augmentée de quatre strophes (dix-sept au lieu de treize) ; l'ode à M. de Rastignac recevait plusieurs modifications, dont la plus importante était la suppression d'une strophe (neuf au lieu de dix) ; la pièce sur la *Vie pastorale* était considérablement remaniée et devenait le *Siècle pastoral*, puis un certain nombre d'odes nouvelles y étaient jointes : l'ode au roi *sur la guerre* ; *Euterpe ou la poésie champêtre*, ode à Virgile ; l'ode à M. de Saint-Aignan ; l'ode *sur la canonisation des deux saints Gonzague et Kotska* ; l'ode *sur l'ingratitude* ; l'ode au roi Stanislas; l'ode *sur la médiocrité*. — Quelques-unes de ces pièces parurent d'abord détachées. La chronologie exacte en est inconnue pour plusieurs et insignifiante pour toutes ; elles furent composées rapidement. Voy. à ce sujet Berville, p. 179 et suiv., plutôt que les confuses explications de M. de Cayrol, I, 29 et suiv. Notons pourtant que M. Berville oublie de mentionner dans l'édition de 1734, l'ode à M. de Rastignac.

ment un passage qui arrête l'attention ; partout y éclate une espèce de tendance à voir dans n'importe quel sujet une matière de classe et à la mettre en vers français comme il l'eût fait en vers latins ; l'écolier d'hier subit encore un joug dont il ne pourra se dégager qu'à de rares intervalles, l'influence du collège. Ces pièces forment deux catégories : les unes sont lyriques, les autres champêtres. Parmi les pièces lyriques, on remarque l'ode qu'il avait composée à l'occasion de la mort de sa sœur ; une autre s'adresse à « monseigneur l'archevêque de Tours » (1) :

Tout vit heureux sous son empire ;
L'équité prononce ses lois,
Sur son front la douceur respire,
La bonté parle par sa voix ;
Du pauvre il prévient la misère,
Dans lui l'orphelin trouve un père,
L'innocence y trouve un appui ;
Il protège l'humble mérite ;
Et la vertu, souvent proscrite,
Triomphe toujours devant lui (2).

Il n'y a là aucun trait qui s'applique précisément à son héros ; rien de personnel, rien de senti : c'est le développement de cette idée générale : éloge d'*un* bon prélat. De même, l'ode qui célèbre la canonisation de deux saints, Gonzague et Kotska : on peut la lire jusqu'au bout sans rencontrer un seul mot sur leurs actions, sur leur vie (3). Et ainsi des autres (4) : toutes offrent ce caractère ou plutôt cette absence de caractère. Les pièces champêtres ne valent guère mieux : la traduction des Bucoliques de Virgile brille surtout par l'inexactitude ; du reste, Gresset, qui avait pris

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 278-282.
(2) Id., I, 281.
(3) Id., I, 283-9.
(4) Id., I, 253 et suiv

pour épigraphe ce précepte d'Horace : *Nec verbum verbo curabis reddere*, prévenait le lecteur dans son avertissement qu'il n'avait voulu faire qu' « une imitation hardie » : « l'exactitude classique et littéraire, ajoutait-il, ne sert qu'à rabaisser l'essor du génie (1) ». Comme il est ecclésiastique, il remplace pudiquement dans la deuxième églogue Alexis par Iris. Chose plus grave, il dénature l'original sous prétexte que la noblesse de notre langue ne s'accommode point de certains détails vulgaires : « Par exemple, la circonstance des mœurs d'Eglé, dans la sixième églogue, et la joue enluminée du dieu Pan dans la dixième, n'ont rien de bas dans le latin ;... mais elles ne présenteraient en français qu'une idée basse et burlesque (2). » Avec ce système, toute imitation n'est-elle pas une traîtrise ? *Le Siècle pastoral* (3), morceau assez agréable, mais trop long, est le tableau de l'âge d'or, qui a été, conclut le poète, un brillant mensonge :

J'ouvre les fastes sur cet âge,
Partout je trouve des regrets ;
Tous ceux qui m'en offrent l'image
Se plaignent d'être nés après.

J'y lis que la terre fut teinte
Du sang de son premier berger ;
Depuis ce jour, de maux atteinte,
Elle s'arma pour le venger.

Ce n'est donc qu'une belle fable :
N'envions rien à nos aïeux ;
En tout temps l'homme fut coupable,
En tout temps il fut malheureux (4).

Bien des années plus tard, Jean-Jacques Rousseau

(1) *Œuvres de Gresset*, II, 3.
(2) Id., II, 4-5.
(3) Id., II, 91-97.
(4) Id., II, 96-7.

lut cette pièce de Gresset et y joignit quelques strophes : qu'importe si l'histoire dément la légende ? s'écrie l'admirable utopiste. L'âge d'or existe où existe la vertu :

Ah ! qu'avec moi le ciel rassemble,
Apaisant enfin son courroux,
Un autre cœur qui me ressemble !
L'âge d'or renaitra pour nous (1).

Vers la même époque (1733), le jeune professeur écrivit à sa mère une relation de son voyage à Rouen, après son départ de Tours (2) ; on voit par le début qu'il ne se pressa pas trop pour gagner sa nouvelle résidence, et qu'au lieu de se rendre tout d'une traite de Tours à Rouen, il séjourna quelque temps auprès de sa famille :

En quittant ces bois pleins de charmes,
Un jour auparavant égayés par nos ris,
Mais fraîchement arrosés de nos larmes,
Je suivais lentement des sentiers moins fleuris... (3).

La lettre, en prose et en vers, est vive, amusante. Le chemin lui semble d'abord un peu long, ensuite « beaucoup plus court avec une jeune compagne » (4); il fait sa « première halte dans une façon d'auberge » (5) et cause avec « les considérables du village » (6), « les fortes têtes, les beaux esprits et les capables du lieu » (7) ; la politique (déjà !) alimente la conversation :

Les uns disaient que le roi *Tanisras*
Jamais des *Poronais* ne deviendrait le maitre,

(1) *Œuvres de Gresset*, II, 98.
(2) Publiée par M. de Beauvillé, 105-114.
(3) De Beauvillé, 105.
(4) Id., 107.
(5) Id., 107.
(6) Id., 107.
(7) Id., 109.

Quoique la *Czarienne* aveo le *Chat Thamas*
Au trône voulût le remettre..... (1).

De tous ces écrits, qui avaient une valeur inégale, aucun n'était un livre : ils passèrent inaperçus, et ne méritaient pas un meilleur sort. Au moins, à défaut d'autre qualité, ils fournissaient une diversion à la mélancolie naissante de Gresset. Car une à une ses illusions s'étaient envolées ; l'existence nomade qu'on lui imposait ne convenait guère à ses goûts ; Amiénois de naissance, de cœur et d'esprit, il se trouvait mal à l'aise parmi les populations du centre et de l'ouest, bien qu'il y eût contracté de précieuses amitiés dont quelques-unes durables ; paysan de la Somme, c'était près de ses eaux qu'il voulait vivre et mourir. Quand reverrait-il pour toujours son cher Amiens? Il laissait échapper comme un cri du cœur, à la fin d'une de ses odes :

Bords de la Somme, aimables plaines,
Dont m'éloigne un destin jaloux,
Que ne puis-je briser les chaînes
Qui me retiennent loin de vous !... (2).

Ces chaînes, il avait été au-devant d'elles, il les avait forgées de sa propre main, et, il le croyait, elles ne pouvaient être rompues. Ce fut sa première souffrance et son premier désenchantement.

Bien d'autres surviennent ; il se sent opprimer par une tyrannie d'autant moins supportable qu'elle revêt des formes plus douces. Ses chefs ont certains procédés de police intérieure qui révoltent cette âme franche et loyale. Le secret de sa correspondance est violé ; on l'épie à son insu jusque dans ses moindres actions ; il vit entre des surveillants invisibles, qu'il

(1) De Beauvillé, 109.
(2) *Œuvres de Gresset*, I, 270.

désigne d'un nom plus dur. L'impression qu'il ressentit d'un pareil régime dut être bien forte, puisque, même après sa sortie de l'ordre, dans les premières lignes d'une lettre particulière qu'il adressait en 1740 au P. Bougeant, perce encore l'amertume de ce passé douloureux (1) : « J'imagine, dit-il, que quelque vénérable espion, reste de la lignée des Aubins, gens de décachetante et interceptante mémoire, aura supprimé ma petite épître ; mais vous êtes heureusement arrivé, et c'est bien tout ce qu'on peut faire que de rapporter sa pauvre vie de cette métropole des caveaux et des catacombes de la Société (2). Vous voilà ressuscité, et nos amis peuvent aller à la côte sans craindre les partis ennemis. » Gresset veut ainsi parler, explique Renouard, des « *espions qui interceptaient ses lettres au P. Bougeant* ». On lui impute à mal ses divertissements les plus simples ; il avait écrit un discours latin *sur l'Harmonie*, où il démontrait la noblesse, puis l'utilité de cette science, et qu'il eut le tort plus tard de traduire en français (3) ; c'était un méchant ouvrage, mais il fallait bien du parti pris pour y découvrir de méchantes intentions. Dans son inoffensive médiocrité, il ne laissa pas de faire scandale : l'auteur avait eu l'audace de mentionner l'opéra, le ballet, la cantate, la chanson. Pourtant cette audace était singulièrement atténuée par l'emploi des tournures les plus chastes et des périphrases les plus académiques ; l'opéra, sous la plume de Gresset, devenait « le temple de l'harmonie » (4) ; le ballet, « Terpsi-

(1) Voy. Renouard, p. XVI. La date de 1735 qu'il assigne à cette pièce est inexacte, puisqu'il y est question de la mort du jésuite Rouillé qui eut lieu en 1740. Le P. Daire, à qui Renouard emprunte cette citation, commet une erreur analogue (de Cayrol. I, 175).
(2) Le P. Bougeant revenait d'un exil à la Flèche, que lui avait valu son *Amusement philosophique sur le langage des bêtes.*
(3) *Œuvres de Gresset*, III, 172-235.
(4) Id., III, 224.

chore » (1); il ne considérait dans la chanson qu' « un art utile à la république littéraire » (2) ; mais c'était encore trop. Il dut se justifier ; et on garde encore en manuscrits les notes qu'il rédigea pour sa défense (3).

Ces tracasseries injustifiables lui ouvrirent les yeux : sept ans après son entrée dans la Compagnie de Jésus, le néophyte candide avait perdu beaucoup de son enthousiasme ; sa foi chrétienne demeurait intacte, il conservait tout son respect pour ses maîtres ; seulement le monde ecclésiastique du XVIII[e] siècle lui apparaissait sous son vrai jour. Très intelligent, très perspicace, il savait observer ; il voyait clairement que les beaux rêves de son imagination juvénile ne ressemblaient guère à la vie. Il éprouvait surtout de l'antipathie pour le clergé régulier ; cette haine datait de loin et persista jusqu'à son dernier jour : le seul ouvrage un peu violent qu'il ait écrit, nous le verrons plus tard, est dirigé contre des religieux. Les monastères d'hommes le scandalisaient ; lui que la moindre contrainte mettait au supplice, il ne pouvait admettre qu'on abdiquât ainsi complètement sa liberté. Dans son voyage de Tours à Rouen, on le prend pour un moine : il en est furieux, lui qui veut, dit-il, « jusques à *son* trépas »

> Bénir Dieu de ne l'être pas,
> Consentant un peu plus à passer pour chanoine (4).

S'il déteste les moines, il n'a point d'horreur pour les nonnes ; elles l'attirent, l'intéressent, et il les plaint ; prisonnier lui-même, il a de la compassion pour ces

(1) *Œuvres de Gresset*, III, 228.
(2) Id., III, 233.
(3) Berville, 111.
(4) De Beauvillé, 108.

prisonnières d'une inexorable règle ; il est indulgent à leurs travers et pitoyable à leurs peines. Le mystère des grilles closes excite sa curiosité ; bien placé pour savoir beaucoup, il devine plus encore ; il orne, il agrémente, il embellit les malicieux détails recueillis dans les conversations entre clercs. On possède de lui une gracieuse chanson qui remonte à 1734 environ, et qui est bien significative :

Dans ma jeunesse,
Renfermée au dortoir,
Attentive au devoir,
Une nonne au parloir
N'osait se faire voir
Et vivait sans tendresse.
Aujourd'hui ce n'est plus cela.
Nonnette gentille
Court, vole à la grille,
Sa langue babille,
Son esprit frétille,
Et son cœur va cahin, caha (1).

Cette pièce porte sa date : à la faveur des idées qui s'agitaient confusément dans son esprit, le petit rimeur allait devenir un poète ; tout ce qu'il avait vu, tout ce qu'on lui avait raconté sur l'existence des religieuses lui fournissaient peu à peu le dessin d'un conte, bluette charmante, « moins écrite que rêvée », merveille de grâce ingénieuse et de sentiment discret : *Ver-Vert* (2).

(1) De Cayrol, I, 57.

(2) Gresset, comme le fait remarquer M. de Cayrol (I, 48, n. 2), a toujours écrit de la sorte le nom de son héros ; les deux autres orthographes (*Vair-Vert*, assez peu usitée ; *Vert-Vert*, généralement répandue) sont donc erronées. Cependant M. Derome a raison de soutenir en principe la légitimité de la première : « Le titre écrit *Ver-Vert* est consacré ; mais il n'a pas de sens. Le véritable ne saurait être que *Vair-Vert*. *Vair* signifie petit gris. Le nom de *Vair-Vert* convient donc parfaitement à un perroquet, dont les deux nuances, *Vair* et *Vert*, forment la couleur ordinaire ». (Ouvr. cité, XVIII, note.)

II

VER-VERT

(1734).

Gresset craignit tout d'abord qu'on ne fît mauvais accueil à son ouvrage, et la publication en fut entourée d'un certain mystère. On put lire dans un journal de 1734 que l'auteur de l'ode *sur la canonisation des saints Stanislas Kotska et Louis de Gonzague* venait de traiter un sujet plus profane et de raconter les *Voyages du perroquet de Nevers*. Peu de temps après parurent coup sur coup trois éditions successives, sous les rubriques de Rouen, de la Haye et de Londres. L'année suivante, c'était le tour de trois autres, deux d'Amsterdam, une de Soissons. Gresset jura ses grands dieux qu'il était complètement étranger à la publication du poème, qu'elle avait eu lieu contre son assentiment, etc.; mais il est permis de n'en rien croire : l'édition de Soissons, au moins, qui fut donnée par Louis Racine, n'eut sans doute pas un caractère clandestin (1). Deux légères différences, toutefois, séparaient ces premières éditions des suivantes : d'abord le poème n'y était pas divisé par chants ; de plus, l'épilogue présentait une variante : Ver-Vert mourait bien d'une indigestion, mais à la fin d'une vie laborieuse, et réhabilité par le repentir.

Le succès fut considérable, étourdissant ; l'auteur, inconnu la veille, goûtait tout d'un coup les jouissances de la célébrité : ce furent ses *Lettres Persanes*. Le per-

(1) De Cayrol, I, 49.

roquet de Nevers excita un enthousiasme malaisé à décrire ; la cour et la ville se trouvèrent d'accord pour le couvrir de fleurs. Le roi lui-même, Louis XV, dans un voyage de la Muette, lisait de sa bouche auguste *Ver-Vert* aux grands seigneurs et aux belles dames qui l'entouraient. Il y eut bien çà et là quelques protestations ; Bernis trouva cet engouement démesuré (1) ; Voltaire écrivit à M. de Cideville : « J'ai voulu lire *Ver-Vert*, poème digne d'un élève du P. Ducerceau, et je n'ai pu en venir à bout... » (2) ; mais ces voix aigres se perdaient dans le concert universel des louanges. Les critiques les plus écoutés, sinon les plus judicieux, plaçaient le poème au rang des chefs-d'œuvre incomparables ; du fond de sa retraite à Bruxelles, Jean-Baptiste Rousseau l'appréciait ainsi : « Je n'ai jamais vu de production qui m'ait autant surpris que celle-là... L'auteur... étale tout ce que la poésie a de plus éclatant et tout ce qu'une connaissance consommée du monde pourrait fournir à un homme qui y aurait passé toute sa vie... Je ne sais si mes confrères et moi nous ne ferions pas mieux de renoncer au métier, que de le continuer après l'apparition d'un *phénomène* aussi *surprenant* que celui que vous venez de me faire observer, qui nous efface tous dès sa naissance (3). » Fréron, Desfontaines exprimaient un avis identique. Et cette vogue ne devait pas être éphémère ; bien après 1734, on traduit *Ver-Vert* dans toutes les langues, en allemand, en anglais, en italien, en portugais, en espagnol, et jusqu'en latin. Pour que rien ne manque à sa gloire, les beaux-arts, eux aussi, lui rendent un suprême hommage : un émailleur célèbre, Raux, en reproduit les scènes les plus marquan-

(1) Voy. *Mémoires et lettres de Franç.-Joachim de Pierre, cardinal de Bernis* (1715-1758), Plon, 2 vol. I, 36-7
(2) 20 septembre 1735. (Voy. de Cayrol, I, 50.)
(3) Lettre à M. de Lasseré.

tes (1) ; la manufacture de Sèvres, plus tard, fit de même. Pendant tout le xviiie siècle, les lettrés se rappellent avec plaisir l'aimable oiseau ; maintenant encore, parmi les productions du temps passé dont un si grand nombre ont vieilli, *Ver-Vert* est une de celles qu'on éprouve le plus de charme à lire et, ce qui prouve davantage, à relire.

Un tel succès était-il justifié, ou, si durable qu'il ait été, faut-il n'y voir qu'un caprice de la mode qui se serait perpétué sans motif ? Si on s'en tient à une lecture superficielle du poème, on inclinera peut-être vers cette dernière opinion. Le sujet est si menu : l'histoire de la grandeur et de la décadence d'un perroquet ! Ver-Vert coule des jours heureux et tranquilles dans le couvent des Visitandines, à Nevers ; pour contenter le désir d'autres Visitandines qui ont entendu vanter les talents de leur favori, elles l'envoient à Nantes ; au cours du voyage, Ver-Vert, gâté par la compagnie de deux dragons, — Gresset ajoute : et d'un moine, — oublie le langage des monastères pour adopter celui des camps. Grand émoi à Nantes ; on le renvoie à Nevers, où le scandale n'est pas moins effroyable. Mis en pénitence, il revient à des sentiments plus moraux ; mais aussitôt gorgé de bonbons et de confitures, il ne peut, après une trop longue abstinence, résister à des largesses trop abondantes : « ses roses » se changent « en noirs cyprès » (2). Voilà tout : c'est bien peu. — Mais qu'importe, si l'habileté de la mise en œuvre dissimule et rachète l'indigence du fond ? Sur cette base fragile, Gresset a su élever une construction délicieuse. Tous les détails n'en sont point absolument personnels ; mais nulle œuvre humaine ne peut prétendre à ce genre de mérite, et une œuvre de jeunesse moins qu'une

(1) De Cayrol, I, 50, n. 3.
(2) *Œuvres de Gresset*, I, 30.

autre : il suffit que chez le poète l'imitation n'ait pas été un esclavage. *Ver-Vert* est l'amalgame de trois éléments distincts : un emprunt à l'antiquité, un souvenir du moyen âge et la description d'un coin de la société religieuse au XVIII[e] siècle ; avec un bonheur dont il y a peu d'exemples, Gresset les a unis sans qu'on puisse apercevoir la couture qui les a joints.

L'idée première de son poème, il l'a certainement puisée dans la littérature latine ; à cela rien d'étonnant : il est professeur, il enseigne les humanités, il vit dans un contact incessant avec les œuvres des anciens. Or, les poètes romains, ceux du moins que tentait la gentillesse alexandrine, ont souvent chanté l'oiseau. Si Gresset ouvre son Catulle, il lit dès le début deux pièces consacrées à la gloire du moineau de Lesbie (1) ; dans l'une, le poète vante sa grâce, sa beauté : « Moineau, délices de ma maîtresse, compagnon de ses jeux, toi qu'elle agace du doigt et dont elle provoque les ardentes morsures.... » ; dans l'autre, il gémit sur sa mort : « Pleurez, Grâces, pleurez, Amours... Voltigeant sans cesse autour de Lesbie, il semblait l'appeler sans cesse par son gazouillement » ; et il se désole surtout de ce que son amie usera ses beaux yeux à le pleurer : « O forfait ! ô oiseau malheureux ! c'est pour toi que les beaux yeux de mon amie sont rouges, sont gonflés de larmes. » — Un peu plus tard, c'est Ovide qui traite le même sujet (2), et son héros cette fois est un perroquet, aimé de Corinne comme le moineau l'était de Lesbie ; mais à l'attendrissement sincère de Catulle, qui pleure de vraies larmes parce que Lesbie en pleure, il substitue une désinvolture spirituelle et railleuse : « Oiseaux, venez en foule à ses funérailles...

(1) *Carm.*, II et III, trad. Panckoucke.
(2) *Amores*, II, 6, trad. Nisard.

Sillonnez de vos ongles aigus vos têtes délicates... A défaut de pleureuses aux cheveux en désordre, arrachez vos plumes en désordre »; puis il démontre à Philomèle qu'elle doit cesser de se lamenter sur la fin d'Itys pour déplorer la mort du beau perroquet : « Un destin jaloux t'a frappé... Longue est la vie du vautour avide, du milan... longue est la vie de la corneille... Et il est mort, cet oiseau qui savait si bien imiter la voix de l'homme... Presque toujours les mains avides de la mort nous enlèvent d'abord les plus belles choses. » La dernière parole de cet animal bien appris est pour celle qui le chérissait : « Déjà pour toi la Parque avait dévidé tout son fuseau, ta langue cependant ne resta pas inactive et glacée à ton palais; tu t'écrias en mourant : Corinne, adieu ! » — Avec Stace, improvisateur élégant et vide, la mort du perroquet d'Atedius Melior n'est plus qu'un prétexte à développements banals (1); la mythologie procure au poète un commode appoint; il convoque à l'enterrement de l'oiseau ses confrères en imitation du langage humain : « Appelons ici tous ces oiseaux savants, à qui la nature accorde le noble don de la parole, et l'oiseau cher à Phébus, et le sansonnet, dont la mémoire fidèle retient si bien les noms qui ont frappé son oreille ; et vous, pies, dont les monts d'Aonie virent la défaite et la métamorphose ; et la perdrix, qui redit en les assemblant les mots qu'on lui répète ; et la sœur désolée qui gémit dans les bois de la Thrace : apportez tous ici le tribut de votre douleur. Conduisez au bûcher ces restes d'un ami, et gravez tous dans votre mémoire ces lamentables chants : Il n'est plus celui dont la gloire honorait tout le peuple des airs ; ce perroquet, vert et brillant souverain des contrées

(1) *Silves*, II, 4, trad. Panckoucke.

de l'aurore, dont la beauté défiait le favori de Junon, avec sa queue de saphirs... » Le perroquet de Stace, que ne recommande point l'affection d'une jolie maîtresse, excite moins d'intérêt que celui d'Ovide, et surtout que le moineau de Catulle ; mais il est sans doute, lui aussi, un des ancêtres de Ver-Vert, et à ce titre il méritait un souvenir.

Si l'antiquité fournit à Gresset le héros de son poème, c'est le moyen âge qui lui en suggère le cadre : la peinture satirique d'un couvent. D'habitude, au moyen âge, les auteurs de ces sortes de libelles sont fort pieux et n'éprouvent aucun sentiment d'hostilité contre la religion ; mais précisément parce qu'ils se font d'elle une idée très haute, ils ne passent rien à ses serviteurs ; ils distinguent entre le ministère lui-même et celui qui l'exerce, entre l'homme et la fonction, pleins de respect pour celle-ci et souvent d'irrévérence pour celui-là (1). Les railleries contre les moines et les nonnes deviennent un véritable lieu commun ; tout le monde les crible d'épigrammes, de traits malins, bouffons, parfois grossiers. Rutebœuf, dans la *Chanson des Ordres*, se moque de ces frères quêteurs qui dès le matin courent en foule dans Paris et vont mendier à chaque porte ; un fabliau du même, *Frère Denise*, représente un cordelier qui enlève une jeune fille et la déguise en homme ; Renart apprend aux frères mineurs et aux jacobins le grand art de renardie. Jean de Meung, dans la seconde partie du *Roman de la Rose*, décrit sous des traits hideux Faux-Semblant, ce Tartufe du XIIIe siècle qui revêt tour à tour le costume de chaque profession, et finalement la robe du cordelier et du jacobin. Au XIVe siècle, le *Roman de*

(1) Voy. Lenient, la *Satire en France au moyen âge*, préf. de la 1re édit., I, VIII, note. C'est à cet ouvrage que sont empruntés les détails qui suivent

Fauvel reproche aux moines leurs richesses mal acquises. Au xve, c'est Villon qui rit du gras chanoine « sur mol duvet assis », ce sont les *Cent Nouvelles Nouvelles* qui mettent sur le compte des religieux les infortunes conjugales des maris. Le théâtre fait chorus; dans les farces, par exemple celle de *Frère Guillebert*, on les accuse de libertinage, de hâblerie, d'ignorance. Les artistes les sculptent parfois, sur la façade des églises gothiques, avec une tête et des pieds de porcs. Mais ce ne sont pas seulement les laïques qui s'en prennent au clergé régulier, il y a aussi ses propres membres. Un moine, Guyot de Provins, déclame avec une violence inouïe contre la stérilité des biens monastiques et la mélancolie de l'existence claustrale; un moine, Nicolas de Clémangis, flétrit l'hébétement de ces clercs qui savent à peine, dit-il, plus de latin que d'arabe ; du haut de la chaire, les prédicateurs tonnent contre les moines qu'on voit sans cesse plaider au Palais de justice pour obtenir une abbaye ou un prieuré. Ainsi se prolongent, jusqu'au xvie siècle, les invectives anodines ou sanglantes contre les religieux, qui du reste ne s'en portent pas plus mal. Plus tard, au xviie siècle, la victoire du catholicisme français permet aux rieurs de continuer impunément, bien qu'avec plus de discrétion qu'autrefois ; la satire contre les couvents, en pleine dictature de l'esprit classique, représente l'une des dernières veines persistantes de l'esprit gaulois ; elle s'insinue dans les *Contes* et quelques *fables* de La Fontaine, effleure le *Lutrin* de Boileau et vient, au début du xviiie siècle, s'épanouir triomphalement dans l'immortelle espièglerie de Gresset.

Ainsi l'Eglise s'était montrée fort tolérante pour ses peintres satiriques, — même quand ils lui appartenaient, — pourvu que leurs plaisanteries n'attei-

gnissent point les dogmes fondamentaux; pendant l'ancien régime, elle se savait ou se croyait inébranlable, et pardonnait en bonne mère à ceux de ses fidèles, enfants terribles, qui lui disaient sans amertume ses vérités. Gresset, dès l'apparition de *Ver-Vert*, bénéficia de cette longanimité. Non seulement sa qualité de jésuite ne lui causa tout d'abord aucun ennui, mais cette position même assurait à son livre un succès de curiosité. N'y avait-il point, pour les roués vieillis de la Régence, un plaisir singulier à se laisser conduire par un jeune ecclésiastique dans un de ces gynécées chrétiens, inaccessibles aux hommes, et qui par là même enflammaient l'imagination masculine? Quels mystères recèlent les murs épais des couvents de femmes? Voilà une question que s'est souvent posée le XVIII[e] siècle; et de deux côtés on y a répondu en plaignant le sort des pauvres religieuses, les philosophes, par esprit de secte, les grands seigneurs, un peu par sentimentalisme, un peu aussi par libertinage. Les gentilshommes qui savouraient voluptueusement les plaisirs de l'amour, éprouvaient pour les nonnes cette compassion attendrie de l'ivrogne pour celui qui n'a point à boire; puis elles leur offraient l'attrait du fruit défendu; s'ils courtisaient de simples laïques, ils les habillaient quelquefois en nonnes, afin de raffiner leur jouissance par l'illusion d'un péché de haut goût. Ainsi fit le duc de Richelieu pour ses maîtresses, en particulier pour les maréchales de Villars et d'Estrées, qu'il déguisa en capucines, et pour mademoiselle de Charolais, qu'il déguisa en récollette; ce qui inspirait à Voltaire le quatrain suivant :

Frère Ange de Charolois,
Dis-moi par quelle aventure

Le cordon de Saint-François
Sert à Vénus de ceinture (1).

Sous l'empire d'un sentiment analogue et poussé par une curiosité irrésistible, le prince de Ligne prenait le costume d'une chanoinesse pour assister dans un couvent à la prise de voile d'une pensionnaire merveilleusement jolie : « A l'heure fixée, une sainte personne, vêtue de noir, emmitouflée de coiffes, dont on ne voyait que le bout du nez, les yeux dévotement baissés, se présenta munie du laissez-passer de la prieure. Elle portait une croix large comme une assiette à un ruban bleu qui servait de collier. Elle salua tout le monde en silence, mais eut soin de choisir une des meilleures places pour bien voir. Elle vit bien, en effet, à ce qu'il paraît, car elle emporta dans son imagination une image que rien n'en fit jamais sortir, celle de cette admirable personne pâle, résignée, mais triste et non fervente. » Et là-dessus le prince s'échauffe; il compare la belle et mélancolique religieuse « à une fleur des tropiques, loin des rayons du soleil »; elle lui apparaît souvent dans ses rêves; plus souvent il rêve d'elle tout éveillé : « Je ne puis dire que je l'aime, mais je me plais à bâtir sur ce souvenir caressé mille châteaux en Espagne, sur lesquels je souffle immédiatement. Il est sûr qu'elle ne sait pas même mon nom ; je ne l'ai jamais revue depuis, je ne lui ai jamais parlé, je ne la reverrai jamais; ce n'est qu'un fantôme dans ma vie. Je vivrais mille ans, que ce fantôme y tiendrait toujours sa place : rien ne l'effacera » (2).

Si les grands seigneurs témoignent aux nonnes une tendre pitié, les disciples de Voltaire attaquent

(1) Lescure, *Correspondance complète de la marquise du Deffand* Plon, 1865, 2 vol., introd., I, x.
(2) *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, 1854, I, 271-4.

avec une violence extrême la base même de l'institution monacale : à les en croire, le couvent est une véritable école d'immoralité. La *Religieuse* de Diderot, victime innocente d'une faute maternelle, souffre le martyre entre les murs de sa cellule abhorrée ; je passe sous silence les vices infâmes que le romancier attribue aux abbesses. Dans son *Tableau de Paris*, Mercier les peint comme des tyrans femelles, et lance en termes déclamatoires l'anathème contre leurs maisons : « La curiosité excessive, la bigoterie et le cagotisme, l'ineptie monastique, la bégueulerie claustrale y règnent. Ces déplorables monuments d'une ancienne superstition sont au milieu d'une ville où la philosophie a répandu ses lumières ; mais les murailles de ces prisons sacrées séparent les victimes de toutes les idées régnantes » (1). La Harpe, encore libre penseur, transportait hardiment cette thèse sur le théâtre dans son drame de *Mélanie*, attendu, dit Voltaire, par toute l'Europe, mais, dit l'histoire, avec beaucoup de patience : l'héroïne de ce pamphlet dramatique, fille d'« un homme de robe », M. de Faublas, reçoit de son père l'ordre de prononcer ses vœux ; elle résiste, soutenue par sa mère, qui trace un sombre portrait de la vie des religieuses :

Sous ces lambris sacrés quand nous portons nos pas,
Tout semble calme et doux, jusqu'à l'air qu'on respire,
Des paisibles vertus nous ressentons l'empire,
L'oubli des passions, des maux et des erreurs,
Et l'attendrissement pénètre au fond des cœurs.
Mais percez plus avant, pénétrez ces cellules,
Ces réduits ignorés où des esprits crédules,
Désabusés trop tard et voués au malheur,
Maudissent de leurs jours la pénible lenteur :
C'est là que l'on gémit, que des larmes amères
Baignent pendant la nuit les couches solitaires,

(1) *Tableau de Paris*, 1783, VII, 93-4.

Que l'on demande au ciel, trop lent à s'attendrir,
Ou la force de vivre ou celle de mourir.
Peut-être que ces maux par le temps s'adoucissent,
Que dans des yeux éteints les pleurs enfin tarissent.
Un morne accablement, qui ressemble au trépas,
Succède au désespoir, à ses bruyants éclats.
Mais ce calme perfide est voisin de l'orage.....

Il est à craindre, ajoute-t-elle, que la pression exercée sur les jeunes filles pour leur inspirer la vocation religieuse n'ait d'ordinaire pour but

L'intérêt du couvent plus que celui des cieux (1).

Un prêtre, chargé par M. de Faublas de décider la jeune fille à obéir, échoue dans sa mission ; elle lui explique les motifs de son invincible répugnance pour le monastère ; jadis cette perspective lui souriait ; elle eût pris le voile avec bonheur, car on ne lui avait montré de cette existence que les côtés passionnants ; mais elle a assisté à l'horrible agonie d'une nonne qui, sur le point de rendre l'âme, détruit toutes ses illusions et la conjure de renoncer à son projet.

Je sais que vous croyez que dans nos saints asiles
Tous les jours sont sereins, tous les cœurs sont tranquilles ;
Mais, pour vous abuser, sachez qu'on est d'accord.
On ne vit en ces lieux qu'en désirant la mort,
Et l'on n'y meurt jamais qu'en détestant la vie (2).

D'ailleurs elle aime. Son père reste impitoyable : elle s'empoisonne plutôt que de céder (3).

Il y a donc eu, au XVIIIe siècle, contre les monastères de femmes, une sorte de campagne mondaine et

(1) Petitot, *Répertoire du théâtre franç.* Paris, Foucault, 1817, VII. — Act. I, sc. 1.
(2) Act. I, sc. 4.
(3) Bien que la *Religieuse*, le *Tableau de Paris* et *Mélanie* appartiennent à la seconde moitié du XVIIIe siècle, ces ouvrages ne sont pas inutiles pour expliquer *Ver-Vert*. L'état d'esprit qu'ils révèlent germait déjà lorsque parut le poème de Gresset.

philosophique dont Gresset a dû voir les préliminaires. Si on cherche à séparer les accusations évidemment calomnieuses de celles qui présentent quelque vraisemblance, on n'en trouve guère qu'une : le cloître tolère trop de prises de voile obtenues par violence et emprisonne éternellement une foule de victimes qui pleurent sans espoir leur liberté perdue. Un écrivain moderne, M. de Lescure, lui a adressé un autre reproche, moins brutal, mais peu honorable, lui aussi. Au début d'une longue et intéressante étude sur Mme du Deffand, placée en tête de sa Correspondance (1), il énumère un certain nombre de scandales monastiques et conclut que ces pieuses maisons « étaient trop dégénérées des anciennes pudeurs » (2). Ainsi, voilà deux griefs contre le couvent du dix-huitième siècle : trop de vœux forcés, trop de corruption.

L'un et l'autre sont discutables : et d'abord y a-t-il eu à cette époque tant de vœux forcés ? MM. de Goncourt, dans leur beau livre *la Femme au XVIIIe siècle*, soutiennent le contraire, et tout leur donne raison ; l'existence monastique, nous allons le voir, n'avait pas alors le même caractère qu'aujourd'hui. Quoi que pût en penser le prince de Ligne, elle était facile, gaie, nullement rebutante et maussade ; dans de telles conditions, sauf le cas accidentel d'un amour contrarié, les jeunes filles devaient être beaucoup plus sensibles à ses avantages qu'à ses inconvénients ; et c'est bien l'occasion de répondre à la Harpe par la bouche d'un de ses personnages :

Jamais l'exception n'a tenu lieu de loi (3).

D'autre part elle ne saurait pas davantage en tenir lieu

(1) Ouvr. cité, I, VIII-XIII.
(2) Id., I, X.
(3) *Mélanie*, act. I, sc. 1.

pour les mésaventures ou même les esclandres dont quelques couvents ont été alors le théâtre ; que l'abbesse de la Joie, Mlle de Beauvilliers, ait été rendue mère par un beau joueur de luth (1), que la prieure de Notre-Dame-du-Traisnel ait vu défiler à ses pieds toute une suite d'adorateurs (2), c'était affaire à elles : en résulte-t-il que toutes les supérieures de couvent eussent ordinairement la même conduite ? Au contraire, le retentissement que ces scandales ont provoqué ne prouve-t-il pas qu'ils sont demeurés exceptionnels ? En réalité, on peut le dire, le couvent du XVIIIe siècle a été à peu près épargné par le mauvais air de la corruption ambiante : il a été relativement pur. Jean-Jacques Rousseau, peu suspect d'indulgence excessive pour son temps, remarque que les enlèvements de jeunes filles (presque toutes élevées au cloître) sont très rares ; en tout cas, ils étaient punis avec une extrême sévérité ; d'après le récit de Barbier (3), M. de la Roche-Courbon, pour un tel crime, eut la tête tranchée ; le curé qui avait donné la bénédiction nuptiale, et qui faillit être envoyé aux galères, fut condamné à l'amende honorable et au bannissement. Or cette affaire était jugée en 1737, c'est-à-dire peu de temps après *Ver-Vert ;* ne suffirait-elle pas à démontrer que la bonne tenue des maisons religieuses était alors plus rigoureusement surveillée qu'on ne l'a prétendu ?

En revanche, il ne faut point tomber dans l'excès contraire. Certes, les couvents, au XVIIIe siècle, n'ont point pratiqué l'abnégation, l'esprit de sacrifice, le détachement des choses terrestres, qui forment le prestige et la raison d'être de cette institution. Gresset

(1) De Lescure, IX.
(2) Id., XII.
(3) Cité par MM. de Goncourt dans la *Femme au XVIIIe siècle.*

eut sous les yeux un spectacle qui dut choquer sa sincère piété. On constatait presque partout un laisser-aller regrettable et un sensible relâchement de la discipline ; les mémoires contemporains, avares de détails sur les scandales monastiques, en fournissent beaucoup sur les manies plus ou moins étranges des religieuses et leurs distractions plus ou moins orthodoxes. Ce n'était point uniquement de leur faute : le monde, depuis un siècle, envahissait le couvent et y répandait son influence peu canonique. D'abord, un grand nombre de supérieures appartenaient aux plus hautes familles ; tant qu'elles se sentaient jeunes, elles ne voulaient point renoncer aux plaisirs de leur âge, spectacles, danses, parties fines. Puis le couvent servait de refuge à bien des infortunes de grandes dames; c'était une sorte d'hôpital mystique pour les charmes flétris, la fortune compromise ou l'honneur endommagé (1). A Saint-Joseph se trouvaient certains logements qui donnaient à la fois sur la rue et sur le cloître, fort commodes, suivant les heures, pour l'ascétisme ou les plaisirs ; l'un d'eux fut habité, en 1747, par Mme du Deffand, singulière pénitente : ses soupers du lundi étaient fort recherchés (2). La mère de Mme de Staal se retire à l'abbaye de Saint-Sauveur d'Evreux (3) ; de même la mère de Bachaumont, le futur auteur des *Mémoires secrets*, chez les dames de l'Union chrétienne, rue Saint-Denis (4) ; plus tard, Mme du Barry sera reléguée au couvent de Pont-aux-Dames (5). Qu'en résulte-t-il ? C'est que les occupations religieuses sont souvent délaissées. Une abbesse excentrique (6) installe dans son couvent

(1) Voy. de Goncourt, ouvr. cité, 7-22.
(2) De Lescure, xciv-xcv.
(3) Voy. le début de ses *Mémoires*, Londres, 1755, t. I.
(4) De Goncourt, *Portr. int. du XVIIIe siècle*, 51-3.
(5) De Lescure, x.
(6) Maurepas, *Mémoires*, 1792, I, 129-145.

un atelier de tourneur; puis, elle brode avec des ouvrières venues de Paris; elle se fait initier à la science des apothicaires, aux secrets de la chirurgie; entre temps, le métier de coiffeuse l'attire et elle fabrique des perruques. Après un souper fin, à dix heures du soir, prise d'une soudaine mélancolie, elle emmène tous ses invités voir le tombeau qu'elle s'est construit près de celui de sainte Bathilde; à la lueur des torches, on lève la pierre qui ferme l'ouverture de la cavité, elle y descend par une échelle, et se déclare fort satisfaite du lieu où elle dormira l'éternel sommeil. Ses fantaisies sont d'ordinaire moins lugubres; les jours de fête, on tire des feux d'artifice au milieu des roses (1), ce qui ne l'empêche pas de se mêler aux querelles du jansénisme et de s'intituler « épouse de Jésus-Christ » (2). Une autre, proche parente des Visitandines éprises de Ver-Vert, se fait la providence des chiens malheureux (3); les estropiés, les incurables remplissent son appartement; les uns tombent du haut mal, les autres sont couverts de gale; on n'aurait pu trouver chez elle d'animaux bien portants: elle ne s'en chargeait pas, sûre qu'« ils trouveraient assez de ressources ailleurs »; une jeune fille marche inconsidérément sur la patte d'un de ses pensionnaires; il lui faut quitter la table, se mettre à genoux en face du chien blessé et lui offrir d'humbles excuses. Une troisième, honnête femme du reste, de mœurs très régulières, d'une humeur douce et enjouée, bienfaisante, et « sage sans superstition (4) », ne laisse pas de recevoir à souper son neveu avec quelques-uns de ses amis. — Telles abbesses, telles religieuses: leur renoncement au monde n'est pas une abdication des

(1) De Lescure, XI.
(2) Maurepas, ouvr. cité.
(3) Mme de Staal, *Mémoires*, I, 6-7.
(4) Voltaire, *Œuvres complètes*, Garnier, XXV, 505.

travers féminins ; en ce temps, la coquetterie persiste sous la guimpe (1) : « Mais voyez donc, ma sœur, comme elle est belle ! comme ce voile relève la blancheur de son teint ! comme ce bandeau lui sied ! comme il lui arrondit le visage ! comme il étend ses joues ! comme cet habit fait valoir sa taille et son bras !.. » La supérieure elle-même complimente la novice et lui donne une leçon de maintien : « En vérité,... je ne sais pourquoi vous avez tant de répugnance à cet habit ; il vous fait à merveille, et vous êtes charmante : sœur Suzanne est une très belle religieuse ; on vous en aimera davantage. Çà, voyons un peu, marchez. Vous ne vous tenez pas assez droite ; il ne faut pas être courbée comme cela... » C'est un pamphlétaire, il est vrai, qui note ce détail caractéristique ; mais celui-là au moins était pris sur le vif. Sans parler des chanoinesses — on pouvait l'être à six ans, comme la future M[me] de Genlis (2) — qui, selon le mot de la baronne d'Oberkirch, n'étaient que mondaines (3), les nonnes gardaient de leur vie séculière le goût de la parure ; ce goût était surtout développé au couvent de Montfleury (4), situé près de Grenoble, et où on élevait la jeunesse aristocratique du Dauphiné ; les raffinements de la toilette y atténuaient les rigueurs de la captivité ; tout y était joli, frais, sémillant, jusqu'à la chapelle ; les religieuses, en habit blanc et décolleté, un bouquet de grenades sur l'oreille, étaient à souhait, sinon pour l'édification de l'âme, au moins pour le plaisir des yeux.

Cette frivolité générale avait son contre-coup dans la pédagogie féminine. Une sorte de hiérarchie sépa-

(1) Diderot, *la Religieuse.*
(2) *Mémoires*, I, 17 et suiv.
(3) Ouvr. cité, I, 160.
(4) De Lescure, XI.

rait les différentes maisons d'éducation (1); Fontevrault et Panthémont étaient réservés à la plus haute aristocratie; la Présentation recevait les enfants de la noblesse moyenne ; les dames de Sainte-Marie, de la rue Saint-Jacques, recrutaient plutôt leurs pensionnaires dans la magistrature et la finance. Mais quelle que fût, du reste, la position de fortune des élèves, on leur appliquait une même méthode, très superficielle, trop tolérante, qui ne meublait guère l'intelligence et surveillait mollement les caprices du cœur. Mme de Staal, à l'âge de la maturité, regrettait d'avoir gaspillé sa jeunesse dans des études d'un intérêt accessoire : « J'ai... souvent déploré la perte de cinq ou six années, les plus propres à cultiver l'esprit, que je passai sans rien apprendre que ce qu'on montre ordinairement aux jeunes filles, comme la musique, la danse, à jouer du clavecin (2). » Mme du Deffand proférait les mêmes plaintes : « Je suis bien fâchée d'être aussi ignorante, d'avoir été si mal élevée (3)... » Et cependant toutes deux étaient des femmes remarquables ; mais elles le devaient à la pratique du monde, et non à l'éducation du couvent. Tout y était mièvre, même la charité : Mlle de Raffeteau, une fois par semaine, était chargée de laver et de peigner une vieille paralytique, ainsi que de lui couper les ongles (4) : action louable et qui enchantait la jeune fille, mais où entrait peut-être autant d'enfantillage que de vraie sensibilité. Ajoutons que les élèves ont une liberté d'allures inouïe; elles reçoivent les jeunes gens, causent avec eux sur un ton de charmante familiarité, et acceptent leurs madrigaux; de là une foule de petites intrigues, pour

(1) De Goncourt, la *Femme au XVIIIe siècle*.
(2) Ouvr. cité, I, 21.
(3) De Lescure, I, 461.
(4) De Goncourt, la *Femme au XVIIIe siècle*. Il faut dire que sa mère lui avait, en mourant, laissé le soin de la malade.

la plupart assez innocentes et qui ne vont guère loin, mais qui détonnent avec le caractère du lieu ; de là toutes les nuances, déjà, de ce qu'on nommera plus tard « le flirtage ». Une de ces jeunes délurées nous raconte elle-même dans ses Mémoires (1) qu'elle s'éprend d'abord du chevalier de R..., puis d'un M. Brunel, qui venait passer toutes les après-dînées au parloir et lui adresse à deux reprises des vers où il l'appelle Doris; elle tourne ensuite la tête à un M. Rey, puis à l'abbé Vertot, sans compter les amours qu'elle inspire ou ressent après sa sortie du cloître. Une autre pensionnaire, nièce de la supérieure (2), a l'habitude de se promener dans le jardin Saint-Chaumont, où donnent les fenêtres d'une chambre habitée par un acteur, fort à la mode, de la Comédie Italienne, Octave ; on se voit, on se plaît ; les sérénades amoureuses troublent le silence des nuits. Octave finit par se présenter au couvent comme maître d'italien ; aussitôt toutes les élèves veulent l'apprendre, et, avec elles, une veuve retirée au couvent. Mais cette dame prend trop de plaisir aux leçons du séduisant professeur ; la nièce de la supérieure s'émeut de ce qu'elle juge une infidélité ; elle surprend une correspondance fort explicite, la porte à sa tante, et Octave est chassé. Après de tels exemples, est-il étonnant qu'à ces âmes primesautières l'expérience vienne avant les années et que Mlle de Nesle, encore au couvent, complote d'enlever le roi à Mme de Mailly (3) ?

Le couvent du XVIIIe siècle n'a donc été ni austère, comme il devait l'être, ni scandaleux, comme on l'a prétendu, mais surtout frivole ; sans être impie ou corrompu, il fait passer la religion au second plan et

(1) Mme de Staal, I, 29 et suiv.
(2) De Goncourt, *Portr. int. du XVIIIe siècle*, 51-53.
(3) Id., la *Femme au XVIIIe siècle*.

le monde au premier. Voilà ce dont il faut se souvenir, quand on lit *Ver-Vert*, pour ne pas taxer l'auteur d'injustice. Le monastère de nos jours diffère tellement de ce qu'il était jadis, que le poème de Gresset semble une description de fantaisie. Mais cette esquisse fut vraie, délicatement vraie, d'une époque ; cette esquisse, il la fit d'ailleurs sans méchanceté, sans amertume ; sous la satire perce une discrète sympathie du peintre pour son sujet.

L'esprit a revêtu, au XVIIIe siècle, une infinie variété d'aspects ; celui de Gresset est entièrement personnel et forme le premier élément de son originalité. Il n'a guère de rapport avec la raillerie mordante et à l'emporte-pièce de Voltaire, avec la grave ironie de Montesquieu, avec le papillotage érotique de Marivaux ; il est tout entier dans cet aimable ton de pince-sans-rire, dans cette jolie apparence de sérieux avec laquelle il décrit les enfantillages de la vie cloîtrée et transforme, d'autre part, son héros en Chérubin de couvent. Il fait bon vivre chez les Visitandines de Nevers ; l'existence n'y est assombrie par aucune de ces macérations qui étaient bonnes pour l'ancien temps ; « la fraîche nonnette » (1), à son réveil, s'occupe de sa parure, se regarde au miroir, et donne à ses cheveux, comme à son voile, une simplicité savante qui est le triomphe du raffinement :

Ainsi qu'il est pour le monde et les cours
Un art, un goût de modes et d'atours,
Il est aussi des modes pour le voile ;
Il est un art de donner d'heureux tours
A l'étamine, à la plus simple toile ;
Souvent l'essaim des folâtres amours,
Essaim qui sait franchir grilles et tours,

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 7.

Donne aux bandeaux une grâce piquante,
Un air galant à la guimpe flottante..... (1).

Les goûts ne sont du reste pas les mêmes pour toutes : il y a deux camps, bien tranchés et presque ennemis : les jeunes et les vieilles ; celles-ci constituent un aréopage auguste, mais plus vénérable que vénéré : ce sont elles qui, pour ne pas se brouiller avec leurs sœurs de Nantes, exposent aux périls d'une traversée le résumé de toutes les grâces et le modèle de toutes les vertus ; ce sont elles encore qui, après le crime, sans se laisser attendrir par la jeunesse ni par la beauté du coupable, le condamnent

à deux mois d'abstinence,
Trois de retraite, et quatre de silence (2) ;

ce sont elles enfin qui lui désignent pour geôlière, châtiment suprême, la plus laide et la plus décharnée des converses. Aussi Ver-Vert ne peut-il les souffrir ; il réserve son affection à l'autre camp qui le bourre de friandises, de bonbons et de confitures (3), et lui enseigne la dévotion ; il sait dire les *oremus*, les *benedicite* ; les « colloques mystiques » n'ont pas de secret pour lui ; il récite « des traits fins de Marie Alacoque » ; il sait « les noëls anciens et nouveaux » :

De leur ton même adroit imitateur,
Il exprimait la pieuse lenteur,
Les saints soupirs, les notes languissantes
Du chant des sœurs, colombes gémissantes (4).

Il apprend aussi, mais à l'insu de ses institutrices,

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 7.
(2) Id., I, 29.
(3) Id., I, 15-6.
(4) Id., I, 9-10.

à médire. On peut aimer ses semblables, et cependant ne point s'aveugler sur leurs défauts, n'est-il pas vrai ? On est femme avant d'être religieuse. Pour tuer le temps, en dehors des messes et des offices, on bavarde, caquète, babille ; Ver-Vert, en bon élève, retient tout :

Il n'avait dit que des phrases gentilles,
Que des douceurs, excepté quelques mots
De médisance, et tels propos de filles
Que par hasard il apprenait aux grilles,
Ou que nos sœurs traitaient dans leur enclos (1).

La maison de Nantes, elle aussi, n'a qu'un lointain rapport avec l'Académie silencieuse ; dès que Ver-Vert a débarqué, toutes les sœurs veulent le voir ensemble, l'admirent ensemble et détaillent ensemble ses charmes à haute voix :

En entendant cet essaim bourdonner,
On eût à peine entendu Dieu tonner (2).

Pour réduire *presque* au mutisme celles de Nevers, il ne faudra rien moins que le départ de l'oiseau chéri, et le « deuil solitaire (3) » où tout le couvent est plongé. Après sa mort, en vertu de la métempsycose,

De sœurs en sœurs l'immortel perroquet
Transportera son âme et son caquet (4).

Toutes ces épigrammes, pour la plupart assez innocentes, appartiennent à la bonne, à l'excellente plaisanterie, celle qui égratigne et ne blesse point. Mais l'esprit (en prenant le mot dans son acception restreinte) n'est guère capable à lui seul de faire vivre

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 12.
(2) Id., I, 24.
(3) Id., I, 21.
(4) Id., I, 32.

un ouvrage; il ne peut, sans doute, suffire à justifier la jeunesse immortelle de *Ver-Vert* et le plaisir délicieux qu'y trouve encore un lecteur du XIXe siècle. Attachant par ce qu'il dépeint, le poème de Gresset l'est davantage par ce qu'il sous-entend. Un de ses apologistes, Bailly, celui-là même qui se distingua pendant l'époque révolutionnaire, a mis en relief avec beaucoup de bonheur ces délicates réticences : « L'amour, dit-il, est l'âme du poème, mais il y est caché ; le dieu est invisible, mais on sent sa présence et le charme est répandu autour de lui » (1). Presque nulle part, en effet, le mot n'est expressément prononcé, et presque nulle part l'idée n'est tout à fait absente. On s'est souvent demandé si dans le cœur de la religieuse la plus pure, la plus chaste, la plus attachée à ses devoirs, ne survivait pas quelque chose de l'éternel féminin. Deux réponses sont plausibles : on peut admettre une lutte entre l'amour de Dieu et ce reste de sentiment humain, terminée par le triomphe de la chair, ou, ce qui est plus noble, par sa défaite : telle la *Sœur Philomène* de MM. de Goncourt ; mais on peut aussi admettre, et c'est bien plus vraisemblable, que ce « coin de roman », comme dit le prince de Ligne (2), a pour l'ordinaire une conclusion moins douloureuse. Les deux sentiments coexistent alors sans se combattre ; un dérivatif s'offre le plus souvent ; il y a, en quelque sorte, un leurre de la sensibilité, une duperie de l'âme, heureuse de se tromper elle-même et de reporter sur un être quelconque, fût-ce le plus dédaigné, ses vagues aspirations jusque-là sans objet; aimer un oiseau, c'est encore aimer. Gresset l'a bien compris, et c'est à son gracieux perroquet qu'il a donné ce rôle de consolateur inconscient. La tendresse des

(1) De Cayrol, II, 210.
(2) Baronne d'Oberkirch, ouvr. cité, I, 273.

nonnes pour leur favori dérive de la même source que celle d'une vieille fille pour son chat ou pour son chien; et dans ces sortes d'affections qu'on traite de maniaques, il entre parfois plus de poésie qu'on ne croirait (1). Ver-Vert règne sans conteste dans tout le couvent

Et chaque mère, après son directeur,
N'aimait rien tant : même dans plus d'un cœur,
Ainsi l'écrit un chroniqueur sincère,
Souvent l'oiseau l'emporta sur le père (2).

Je me trompe : il a pour ennemies quelques nonnes antiques qui, désormais inaccessibles à l'amour, veulent en réprimer les élans chez leurs compagnes encore sensibles. Mais qu'importe à Ver-Vert leur hostilité ? Sa grâce est la plus forte : « Je le vois à la fin du jour errant dans les dortoirs, choisissant une cellule et faisant une heureuse. Je l'aperçois le matin reposant sur la boîte aux *Agnus*. L'objet chéri frappe la nonne à son réveil ; il est témoin de la toilette, il en est peut-être l'objet (3) ». Aussi, quand on le réclame de Nantes,

— (Désir de fille est un feu qui dévore,
Désir de nonne est cent fois pire encore) — (4),

il faut entendre les cris, les gémissements, les lamentations ! « Plutôt la mort! » comment vivre sans lui, dans ce tombeau, « sous ces tours isolées » ? s'écrient

(1) Voyez en effet, dans le conte de Flaubert, *Un cœur simple*, l'amour d'une humble servante pour un perroquet, elle aussi : « Ils avaient des dialogues, lui débitant à satiété les trois phrases de son répertoire, et elle, y répondant par des mots sans plus de suite, mais où son cœur s'épanchait. Loulou, dans son isolement, était presque un fils, un amoureux Il escaladait ses doigts, mordillait ses lèvres, se cramponnait à son fichu ; et, comme elle penchait son front en branlant la tête à la manière des nourrices, les grandes ailes du bonnet et les ailes de l'oiseau frémissaient ensemble. » (*Œuvres complètes de Flaubert*, Quantin, VI, 41.) Loulou est le frère cadet de Ver-Vert.
(2) *Œuvres de Gresset*, I, 4-5.
(3) Bailly, ap. de Cayrol, *loc. cit.*
(4) *Œuvres de Gresset*, I, 13.

les novices, au « cœur *vif* et *las de son loisir* » (1). Le tendre poète compatit à cette grande douleur ; il la trouve légitime, prend fait et cause pour la jeunesse et l'amour :

Et, dans le vrai, c'était la moindre chose
Que cette troupe, étroitement enclose,
A qui d'ailleurs tout autre *oiseau* manquait,
Eût pour le moins un pauvre perroquet (2).

Mais la révolte ne sert de rien ; Ver-Vert partira ;

Jà chaque sœur gémit en tourterelle,
Et plaint d'avance un *veuvage* ennuyeux.
. . . .
Du monastère avec lui fuit l'Amour (3).

Une jeune religieuse, qui bien souvent, en cachette, avait « fait l'oraison dans Racine » (4), songe à ses triomphes futurs, tout en déplorant son absence :

Pars, va, mon fils, vole où l'honneur t'appelle ;
Reviens charmant, reviens toujours fidèle;
Que les zéphyrs te portent sur les flots,
Tandis qu'ici dans un triste repos
Je languirai, forcément exilée,
Sombre, inconnue, et jamais consolée :
Pars, cher Ver-Vert, et dans ton heureux cours
Sois pris partout pour l'aîné des Amours (5).

Aussi, plus tard, malgré l'énormité du forfait, trouve-t-il dans son noir cachot de douces compensations à ses peines : d'aimables nonnes viennent « le plaindre avec un air sensible » (6) ; sœur Rosalie, en revenant de la messe, lui apporte des pralines. Lors-

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 14.
(2) Id., I, 14.
(3) Id., I, 15.
(4) Id., I, 16.
(5) Id., I, 15-6.
(6) Id., I, 29.

que la pénitence a pris fin, quelle explosion, quels transports de joie ! « Bourré de sucre », « brûlé de liqueurs », « sur un tas de dragées », Ver-Vert donne « tous ses instants... à la tendresse » (1) ; mais, « dans le sein du plaisir » (2), il lui manque, nous le savons, la modération du vrai sage, et il meurt, enseveli dans son triomphe,

Du tendre amour victime infortunée (3).

Mais l'amour, s'il est profond, survit à son objet. Les amies de Ver-Vert, en larmes, s'occupent de transmettre aux siècles futurs l'histoire lamentable de celui qu'elles ne sauraient oublier et dont le souvenir forme à la fois leur bonheur et leur tourment :

Plus d'une main, conduite par l'amour,
Sut lui donner une nouvelle vie
Par les couleurs et par la broderie ;
Et la Douleur, travaillant à son tour,
Peignit, broda des larmes à l'entour (4).

Le charme singulier de ce petit poème consiste donc dans un mélange d'esprit et de sentiment. Une critique un peu sévère y trouverait des imperfections. Tout d'abord, bien que la forme en soit d'ordinaire merveilleusement élégante et précise, l'extrême facilité du poète l'entraîne çà et là à des termes impropres ou obscurs ; ils passent d'ordinaire inaperçus, mais n'en sont pas meilleurs. Qu'entend au juste Gresset par « *l'art des parloirs, la science des grilles* » (5), ou encore par ce vers :

Son air heureux ne manquait point les cœurs (6).

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 30.
(2) Id., I, 31.
(3) Id., I, 30.
(4) Id., I, 31.
(5) Id., I, 3.
(6) Id., I, 11.

Ce défaut, à peine visible dans *Ver-Vert*, gâtera plus tard un grand nombre de poésies de Gresset : voilà pourquoi il importe de le constater dès maintenant. Un autre reproche qu'il semble mériter, concerne le cadre où il a placé son héros : la vie de couvent n'y est pas dépeinte sous tous ses aspects ; il n'y raille que la frivolité des pratiques ; mais l'éducation qui s'y donnait, les habitudes et le caractère des élèves, lui eussent fourni une agréable peinture. Rendons cette justice à Gresset qu'il reconnut lui-même cette lacune ; il composa plus tard deux nouveaux chants qui, au moment de sa ferveur mystique, furent livrés aux flammes ; l'un d'eux, l'*Ouvroir*, ne pouvait guère que répéter, en partie, les traits de satire contenus dans les premiers, mais la perte du second, les *Pensionnaires*, est fort regrettable ; non que l'unité du poème souffre le moins du monde de cette lacune ; seulement ce chant, si nous le possédions, compléterait admirablement le tableau de la vie cloîtrée au XVIII[e] siècle.

Faut-il aller plus loin et prétendre, avec Garat, auteur d'une *Vie de Suard* (1), que Gresset n'a pas tiré de son œuvre tout le parti qu'elle comportait, et que d'autres, Sterne par exemple, lui ont été supérieurs dans un sujet identique ? « Avec quelle légèreté, dit-il en parlant du Rabelais d'outre-Manche, et quelle grâce pleine de gaieté et de décence, dans le voyage de l'abbesse des *Andouillers* [pour : *andouillettes*], il livre au rire universel, mieux encore que le poème de *Ver-Vert*, ces petitesses des cloîtres qui défigurent et rabaissent toutes les notions et toutes les impressions de la vertu ! Comme il surpasse Gresset... ! » Pour apprécier la valeur de ce jugement, il suffit de jeter un

(1) 1820, II, 140 (ap. de Cayrol, II, 209).

coup d'œil sur le passage de *Tristram Shandy* auquel il est fait allusion (1).

L'abbesse des Andouillettes, — couvent étrange et fantastique, — après avoir essayé inutilement des neuvaines et s'être fait ensuite appliquer toutes les reliques du monastère pour guérir un mal de genou, s'est décidée à prendre les eaux de Bourbon en compagnie d'une jeune novice ; deux mules traînent leur calèche de voyage. Le conducteur, qui est « fils d'Adam », se laisse séduire par l'enseigne tentante d'un cabaret qui semble dire : « Venez, venez, beau muletier ; muletier altéré, entrez ici ». Il entre, mais alors les deux mules, qui n'avaient pas été « assez bien traitées par leurs parents pour se croire tenues à la reconnaissance envers le public », s'arrêtent d'un commun accord : comment les faire marcher ? La novice (elle a dix-sept ans) se rappelle tout à coup deux mots — qui a été chargé de son éducation ? — dont l'énergie est toute-puissante : « Par leur vertu, il n'est point d'âne, de cheval, ni de mulet, qui bon gré mal gré n'escalade la plus haute montagne. » Ces deux mots sont justement ceux qui voltigent avec tant d'impudeur sur le bec de Ver-Vert corrompu. Comment les prononcer sans commettre un péché mortel ? L'abbesse, « devenue casuiste par la détresse où elle se trouvait », imagine un moyen ; ce qui constitue le péché, c'est l'émission du vilain mot *tout entier;* eh bien, elle prononcera la première syllabe, et la novice la seconde, jusqu'à ce que les maudites bêtes se déterminent à marcher : bien entendu, leurs efforts sont vains.

Entre la lourde bouffonnerie de Sterne et la gaieté légère de Gresset, l'hésitation est impossible ; le plus

(1) Sterne, *Œuvres complètes*, Salmon, 1825, II, 272 et suiv.

attique et même le plus humoriste des deux n'est pas l'écrivain anglais ; et peut-être, en dernière analyse, est-ce l'épithète qui convient le mieux pour désigner le mérite propre de *Ver-Vert*. Gresset est, en date, dans la mesure où l'humour est compatible avec notre caractère national, le premier des humoristes français, et par là même il a transformé la satire de la vie monastique telle qu'elle existait jusque-là. Ces sortes de satires, écrites avec une verve plus ou moins rude, plus ou moins délicate, restent purement et simplement des satires ; rien n'y atténue l'âpreté de la plaisanterie. En revanche, dans *Ver-Vert*, à côté des traits comiques, perce une pitié véritable pour ces cœurs à tout jamais fermés à l'amour humain, et qui cherchent sans le savoir, dans cette affection si vive pour un oiseau, un dérivatif à leurs sentiments comprimés. Livre d'un jeune ecclésiastique, l'ecclésiastique s'y montre moins que le jeune homme ; c'est à cette nuance d'émotion, qui tempère la raillerie et attendrit le sourire, que ce poème a surtout dû de vivre ; c'est par là qu'il tient un des premiers rangs parmi les bijoux finement ciselés de la poésie du XVIIIe siècle.

III

LE CARÊME IMPROMPTU. — LE LUTRIN VIVANT. — LA CHARTREUSE. — LES OMBRES. — LE CHARTREUX. — ADIEUX AUX JÉSUITES.

(1734-1736)

Le succès encourage : la même année où avait triomphé *Ver-Vert*, Gresset publia deux ouvrages, très courts et d'un mérite très inférieur : *le Carême impromptu* et *le Lutrin vivant*.

Le premier est une plaisanterie ecclésiastique, amusante peut-être pour des séminaristes, sans intérêt pour le commun des lecteurs. Le curé d'une île presque déserte, « vieux papa, bon Israélite » (1), n'a pas de calendrier; ses fidèles, non plus; d'autre part, le mauvais temps l'empêche d'aller s'en procurer sur le continent : comment donc « placer les jours de fête », « les différencier » (2) ? Il se décide, sur l'avis

de son vicaire,
De Javotte sa ménagère,
Et de son magister Mathieu (3),

à ne célébrer les fêtes mobiles qu'au printemps : d'ici là, les tempêtes auront cessé, et il pourra partir pour se renseigner. Il part, en effet, et apprend, à sa grande surprise, que le carême touche à sa fin : il ne reste

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 35.
(2) Id., I, 36.
(3) Id., I, 37.

qu'une semaine. Notre curé ne s'embarrasse pas pour si peu ; au lieu d'un carême complet, on en fera un abrégé, voilà tout :

Le mardi gras sera mardi;
Le jour des Cendres, mercredi;
Suivront trois jours de pénitence,
Dans toute l'ile on jeûnera;
Et dimanche, unis à l'église,
Sans plus craindre aucune méprise,
Nous chanterons l'*Alleluia* (1).

L'autre poème commence, ainsi que *Ver-Vert*, par une dédicace. *Ver-Vert* était adressé « à madame l'abbesse D*** » (2), qui, espère le poète, compatira aux malheurs de son héros, puisqu'elle-même a chanté Sultane, morte « au printemps de ses jours » (3). Que cette abbesse fût un personnage fictif ou réel, il y avait de la malice à mettre sous son patronage la satire d'un couvent. Tout différent est le préambule du *Lutrin vivant ;* il respire un accent plus personnel. Gresset s'adresse à un de ses amis, l'abbé de Segonzac, « de ses écrits aimable confident » (4); il exprime ses regrets de ne plus voir les « champs heureux dont Tours est l'ornement » (5) ; il proteste ensuite que cette histoire « un peu folle » (6) n'a été écrite que pour lui et non pour le public. La précaution n'est pas absolument inutile, vu l'insignifiance du sujet. Un enfant, Lucas, a été recueilli par un chapitre, « le plus gueux des chapitres » (7) ; or, il est victime d'un accident : « par cas fortuit »

sa culotte trop mûre
Le trahissait par mainte découpure (8);

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 40.
(2) Id., I, 1.
(3) Id., I, 2.
(4) Id., I, 41.
(5) Id., I, 42.
(6) Id., I, 41.
(7) Id., I, 42.
(8) Id., I, 43.

c'est ce que Gresset appelle encore, avec élégance, user « l'étui des pays bas » (1). La gouvernante de la communauté, dame Barbe, arrache d'un vieil antiphonaire quelques pages, et les coud bout à bout pour masquer la plaie béante. Arrive la Saint-Brice, « fête du lieu, fête du grand office » (2); le maître chantre, après avoir cherché en vain dans l'antiphonaire les pages correspondantes à cet office, les retrouve sur le corps de l'enfant. On décide alors que celui-ci, assis sur le pupitre, servira de « lutrin vivant ». Mais pendant que « le chapier en lunettes » (3) le déchiffre, une guêpe le pique; après d'héroïques efforts,

Le lutrin fuit en criant comme un diable;
Et loin de là va, partant comme un trait,
Pour se guérir, retourner le feuillet (4).

Les derniers vers répondent par avance aux « bigots » et aux « froids précieux » (5) qui ne manqueront pas de se déchaîner contre « ce badinage » (6); mais Gresset et son ami se contenteront d'en rire, à l'exemple de « l'amusant du Cerceau » (7), qui ne se targuait point d'une ennuyeuse gravité, et dont la gloire n'y a rien perdu (ici une forte exagération) :

Ainsi les traits de son heureux pinceau
Plairont toujours, et de races en races
Vivront gravés dans les fastes des Grâces (8).

Vers la fin de 1734, Gresset quitta Rouen, et le professeur redevint élève ; il se rendit à Paris pour étudier à fond la théologie, dont il n'avait encore

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 43.
(2) Id., I, 45.
(3) Id., I, 46.
(4) Id., I, 46.
(5) Id., I, 47.
(6) Id., I, 47.
(7) Id., I, 48.
(8) Id., I, 49.

qu'une teinture et, jusqu'en octobre 1735 (1), habita le collège Louis-le-Grand, avec un joyeux compagnon, « le gros Marquet ». — « Nous sommes logés l'un près de l'autre, écrit-il, nous mangeons ensemble, nous rions ensemble, nous courons ensemble, et nous nous moquons de tout ensemble ; il me mena dernièrement dîner à Saint-Cloud (2). » C'est à sa mère qu'il donne tous ces détails ; il lui souhaite aussi, pour sa fête, des « amitiés engageantes »,

Des flots de ce café sur qui nagent les ris,

et enfin « un pèlerinage à Paris » (3) avec sa sœur Thérèse (plus tard Mme de Toulle), qu'il chérissait, et qu'il aime à taquiner, en bon frère. Là encore se trouve un joli mot, noté par Sainte-Beuve dans son étude sur Gresset. Sa mère lui avait écrit en datant « d'une heure après minuit » ; il lui reproche de veiller si tard, « surtout après la grande et pompeuse retraite » à laquelle elle s'est livrée ; « de telles nuits marquent des âmes beaucoup trop éveillées » ; les remontrances du prédicateur n'ont servi de rien ; « on continue ; autrefois on se couchait à minuit ; et depuis la retraite *on est devenu plus méchant d'une heure.* » (Novembre 1734) (4). Une autre fois, il annonce à madame Gresset (août 1735) l'arrivée de son « fourrier » (5) Mar-

(1) Rectifions ici une erreur où sont tombés les biographes de Gresset en général, et M. de Cayrol en particulier. D'après ce dernier, Gresset, à la suite des plaintes des Visitandines et sur l'ordre de ses supérieurs, aurait dû, dans le cours de l'année 1734, interrompre ses études de théologie et partir pour la Flèche où il serait resté fort peu de temps ; puis, *la même année*, il serait revenu au collège reprendre ses études, qui n'auraient été de nouveau interrompues que par son expulsion de la Société. La notice sur Gresset conservée à Rome dément ces assertions : elle nous apprend qu'il resta à Paris pendant l'année scolaire 1734-1735, qu'il partit pour la Flèche *seulement en octobre* 1735 et qu'il y demeura jusqu'au 30 novembre 1735.

(2) De Cayrol, I, 60.

(3) Id., I, 61.

(4) Id., I, 59.

(5) De Beauvillé, 116.

quet : « Ce jeune seigneur-là, parmi vingt mille talents, a surtout celui de friser merveilleusement bien la vérité. Quand Dieu distribua les charges différentes, il ne chargea point Marquet de dire vrai ; ainsi ne le croyez pas : 1° quand il vous dira que...; 2° quand il vous dira que... ; 3° quand il vous dira que...; 4° quand il vous dira que, etc., ou, par une précaution plus courte et plus aisée, ne le croyez point du tout (1)... C'est le plus intrépide menteur du jour... Thérèse elle-même, la menteuse Thérèse, ne fait que des mensonges pygmées auprès de ceux du susdit » (2). Puis il décrit son « héros Frémin » (3), — sans doute un vieux domestique, — dont le grand défaut est de rendre un culte trop fidèle à Bacchus ; ce portrait a de la verve ; en voici le commencement :

Vingt-cinq cheveux collés sur un crâne pointu ;
Un front étroit et gris, deux yeux en sépulture
Du monde retirés dans leur caverne obscure ;
Un nez passablement tortu,
D'où, de fondation, fut toujours suspendue
Une roupie assidue
Qu'il vous souffle au minois sitôt qu'il éternue,
Une bouche de deux arpents
Où, loin du siècle et du danger des vents,
Vit en beauté cachée, en sainte solitaire,
Une dent sexagénaire,
Jadis ferme et gentille, et blanche dans son temps.....(4).

Dans la première de ces deux lettres, il fait allusion à « un petit cahier qui est encore à courir le monde » (5) et qui doit lui revenir bientôt; très probablement ce cahier contenait, en manuscrit, les ouvrages qu'il était sur le point de publier, la *Chartreuse* et les

(1) De Beauvillé, 116.
(2) Id., 117.
(3) Id., 118.
(4) Id., 118.
(5) De Cayrol, I, 60.

Ombres (1). Ils nous intéressent à plus d'un titre : ce sont les dernières œuvres de sa jeunesse ; puis, ils forment comme une confession poétique (2) qui nous révèle son état d'esprit et son humeur, ses goûts et ses dégoûts de l'heure présente.

La *Chartreuse* a fait l'enchantement de plusieurs générations ; le succès en dépassa, dit un contemporain (3), celui de *Ver-Vert*, ce qui est beaucoup dire. Voltaire lui-même, toujours indisposé contre Gresset, s'humanisa pour elle : « J'ai vu la *Chartreuse*, écrivait-il à M. Berger ; c'est, je crois, l'œuvre de ce jeune homme où il y a le plus d'expression, de génie et de beautés rares (4). » Se trouvant en veine

(1) Tel est l'avis de M. de Cayrol. Il a vu le manuscrit en question et remarqué (I, 68-9) une phrase qui s'y trouve jointe : « Je ne vous envoie que deux des quatre lettres à la même personne, attendu que les deux autres sont mélangées de prose et traitent d'autres sujets.... » Suivant lui, l'une de ces deux lettres que Gresset ne juge pas à propos d'envoyer à sa mère serait peut-être le *Voyage à la Flèche*, publié par le P. Daire. Mais puisque ce *Voyage* est adressé à une dame, et que les quatre lettres sont adressées à *la même personne*, il faut admettre que la *Chartreuse* et les *Ombres* sont également adressées à cette dame ; or, quel que soit le personnage que Gresset, en tête de ces deux ouvrages, désigne sous les initiales D. D. N. et ensuite, dans le courant de ces pièces, sous le nom d'Aminte, il semble bien que c'est un homme et non une femme. — Quant à l'autre lettre, il suppose sans preuve que c'est « la pièce adressée le 20 décembre 1735 à M. l'évêque de Luçon, et dont il ne reste plus que vingt-trois vers » (I, 69). La chronologie ne concorde pas avec une telle supposition ; car le manuscrit qui contient cette lettre est envoyé à sa mère en novembre 1734, c'est-à-dire qu'il précède de plus d'un an — ainsi que cette lettre même — l'épître composée pour l'évêque ; donc l'une est évidemment distincte de l'autre. — Peut-être, cependant, y a-t-il une part de vérité dans l'hypothèse aventureuse de M. de Cayrol ; si on admet que cette deuxième lettre soit adressée en effet à M. de Luçon (tout en demeurant distincte de la pièce composée pour lui en 1735), il en résulterait — les quatre lettres étant adressées, je le répète, à *la même personne*, — que la *Chartreuse* et les *Ombres* auraient été écrites à son intention et que l'évêque ne serait autre que le mystérieux Aminte ; l'intimité de ses rapports avec Gresset, l'affection tendre que celui-ci lui témoigne, l'épicurisme d'existence qu'il aimait et qui semble aussi ne point déplaire à Aminte, sont autant d'indices qui fortifient cette hypothèse. Reste toujours, il est vrai, et cette tâche est malaisée, à montrer comment les initiales D. D. N peuvent s'appliquer à ce personnage.

(2) Sa « biographie morale », dit M. Derome, ouvr. cité.

(3) « *Vert-Vert*, mais surtout la *Chartreuse*, eurent le plus grand succès. » Bernis, ouvr. cité, I, 36.

(4) Voltaire, *Œuvres complètes*, XXXIV, 4.

d'indulgence, il proposait à Racine le fils l'exemple d'un si aimable poète :

J'ai lu les quatre points des sermons poétiques
Qu'a débités ta muse en ses vers didactiques ;
Peut-être il serait mieux de prêcher un peu moins,
Et d'imiter Gresset, qui, sans art et sans soins,
Dans un style rapide et vif avec mollesse,
Peint les plaisirs du sage et chante la paresse (1).

Il convient d'observer que Voltaire s'infligeait plus tard à lui-même un démenti ; dans le *Dictionnaire philosophique* (2), il prétend que l'excès d'imagination a fait tomber beaucoup de petits poèmes, « comme *Vert-Vert*, la *Chartreuse*, les *Ombres*, qui eurent la vogue pendant quelque temps ». La Harpe réfuta vivement cette boutade de son maître (3): « Si quelque chose peut étonner, c'est ce que Voltaire a imprimé de nos jours, que *Ver-Vert* et la *Chartreuse* étaient des ouvrages tombés ! Est-il possible que l'on consente à déshonorer ainsi son jugement pour satisfaire son animosité ? » Ainsi, la Harpe semble mettre sur le même rang *Ver-Vert* et la *Chartreuse*. Il n'est point le seul de son avis : bien des personnes, de nos jours encore, tiennent en égale estime ces deux ouvrages.

Un tel enthousiasme dépasse les justes limites : la *Chartreuse* ne vaut pas *Ver-Vert*, surtout parce qu'un grave défaut y éclate : l'abondance indiscrète (4). Sur la formule initiale : *loin de* (à partir de : loin de tout importun jaseur) (5), il greffe une énorme période de 86 vers ; sur : *irais-je* (adulateur sordide) (6), nouvelle période de 85 vers ; sur : *je regrette* (ce bois

(1) Voltaire, *Œuvres complètes*, IX, 425. — Cité par Lenel, 14.
(2) Art. *Imagination*.
(3) *Cours de littérature*, t. VIII, 1825. — Cité par M. d'Heylli.
(4) Voy. à ce sujet Berville, 203, auquel j'ai emprunté cette observation.
(5) *Œuvres de Gresset*, I, 59.
(6) Id., I, 65.

rustique) (1), troisième période de 53 vers (2) ; sans doute le poète s'en tire honorablement, mais il impose une véritable fatigue à ses lecteurs, qui s'essoufflent à le suivre dans cet engrenage compliqué de propositions incidentes. Et dans ces longues phrases, que de mots inutiles ! Il n'y exprime pas une idée, il la noie ; la richesse de son vocabulaire le conduit à la prodigalité; il jette à pleines mains les figures de rhétorique, les apostrophes, les métaphores, les épithètes. Sa plume semble marcher toute seule, et à la grâce de Dieu. Nous sommes loin de ce tact exquis, de cette parfaite mesure qui donnent tant d'agrément à *Ver-Vert ;* Gresset, qui a su écrire, n'a pas toujours su se borner.

Il peut, ici au moins, invoquer une excuse : c'est qu'il épanche son âme et la met à nu. Il adresse ses confidences à un de ses amis, dont on ignore le nom ; ce personnage ne figure, en tête, que sous les initiales D. D. N., et dans la pièce même que sous le pseudonyme peu transparent d'Aminte (3). Gresset se plaint, au début, d'être tiré malgré lui de sa douce indolence; il s'était bien promis de renoncer à l'art enchanteur, mais dangereux, de la poésie, et voilà qu'on lui redemande des vers, avec tant de bonne grâce qu'il ne peut refuser :

Je reviens m'amuser encore
Au Pinde que j'avais quitté :
Tel, par sa pente naturelle,
Par une erreur toujours nouvelle,
Quoiqu'il semble changer son cours,
Autour de la flamme infidèle
Le papillon revient toujours (4).

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 72.
(2) Et non 55, comme l'écrit M. Berville ; de même, le chiffre de 83 vers qu'il donne pour la période précédente est erroné : c'est 85 qu'il faut lire.
(3) Voy. plus haut, p. 54, n. 1.
(4) *Œuvres de Gresset*, I, 51-2.

Il va décrire sa cellule, sa prison, sa « chartreuse ». Tout d'abord, quand il y est entré, la tristesse l'a saisi; mais, virilement, il s'est mis à a hauteur des circonstances; une âme stoïque ne gouverne-t-elle pas le corps qu'elle anime ? Il habite sur une « montagne empestée » (1), au « cinquième étage » d'« un édifice immense » (2),

Où dans un loisir studieux
Les doctes arts forment l'enfance
Des fils des héros et des dieux (3) ;

c'est-à-dire, en simple prose, au collège Louis-le-Grand. Pas de fenêtre : une lucarne mal vitrée, non loin de la gouttière où les chats miaulent amoureusement; pas de chaise : six brins de paille sur deux vieux échalas. De toutes parts, le vent fait rage; cette « niche éthérée » (4) ressemble aux tanières des pythonisses qui ont leur refuge « dans le donjon d'un vieux château » (5). Qu'importe? Il s'y trouve heureux ; il a pesé, en effet, « les biens et les maux réels »(6); le bonheur ne dépend pas des lieux où l'on séjourne; dans une « caverne » (7) même il est possible d'être heureux, du moment que l'on échappe au spectacle écœurant du monde. Suit l'énumération des types ridicules ou odieux qu'il présente : froids orateurs, précieux, littérateurs et dévots de coteries, hypocrites, pédants, scolastiques... En passant, le trait de satire inévitable contre les moines :

Loin de tous ces faux cenobites
Qui, voués encor tout entiers

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 54.
(2) Id., I, 55.
(3) Id., I, 55.
(4) Id., I, 57.
(5) Id., I, 57.
(6) Id., I, 58.
(7) Id., I, 58.

Aux vanités qu'ils ont proscrites,
Errant de quartiers en quartiers,
Vont, dans d'équivoques visites,
Porter leurs faces parasites,
Et le dégoût de leurs moutiers (1).

C'est ensuite le tour des poètes vieillots, qui usent encore du style mythologique et ne savent pas que

de la foule obscure
Qui rampe au marais d'Hélicon
Pour sauver ses vers et son nom,
Il faut être sans imposture
L'interprète de la nature,
Et le peintre de la raison (2);

et de ces esprits étroits, dont les préjugés règlent toute la conduite, pleins de haine pour

toute âme sensée
Qui, loin de la route tracée
Cherchant la persuasion,
Ose soustraire sa pensée
A l'aveugle prévention (3).

— Dans la solitude, il échappe à « leurs vain bruits » (4), à leur pernicieuse influence; que dit-il, solitude? Est-on seul, après tout, quand on s'entretient avec les « dieux de la lyre et du goût » (5)? Ils quittent l'Elysée pour complaire à leur disciple. Tantôt vient Anacréon,

Le Nestor du galant rivage,
Le patriarche des Amours (6),

ou Horace, « l'ami du bon sens » (7); tantôt arrive

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 60-1.
(2) Id., I, 61-2.
(3) Id., I, 62.
(4) Id., I, 62.
(5) Id., I, 62.
(6) Id., I, 63.
(7) Id., I, 63.

Chapelle, ou Chaulieu, ou Pavillon, ou « la naïve Deshoulières » (1). Les poètes épiques, le Tasse et Milton, ne manquent pas à l'appel, non plus que les « morts un peu plus sérieux » (2), surtout les moralistes, Saint-Evremond, la Rochefoucauld, la Bruyère ; aucun savant : Gressèt a la science en horreur. Voilà comment, par la société de ces immortels amis, il se console de ne point vivre dans le monde. Et on voudrait qu'il les quittât pour y rentrer? Que de tortures, avant de réussir ! Il faut encenser les riches,

> Chatouiller l'oreille engourdie
> De cent ignares importants (3),

et en vue de quoi? « de ce rien qu'on nomme estime » (4) ; il faut écrire, écrire toujours ; mais la poésie est-elle de mise à tous les âges?

> Quand j'aurai passé mon printemps,
> Pourrai-je encor vivre pour elle?
> . . . .
> Persuadé que l'harmonie
> Ne verse ses heureux présents
> Que sur le matin de la vie,
> Et que, sans un peu de folie,
> On ne rime plus à trente ans,
> Suivrais-je un jour à pas pesants
> Ces vieilles muses douairières,
> Ces mères septuagénaires
> Du madrigal et du sonnet..... (5)?

ou bien il faut plaider : quelles honteuses capitulations de conscience !

> Egaré dans le noir dédale
> Où le fantôme de Thémis,

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 64.
(2) Id., I, 64.
(3) Id., I, 66.
(4) Id., I, 66.
(5) Id., I, 67.

Couché sur la pourpre et les lis,
Penche la balance inégale,
Et tire d'une urne vénale
Des arrêts dictés par Cypris,
Irais-je, orateur mercenaire
Du faux et de la vérité,
Chargé d'une haine étrangère,
Vendre aux querelles du vulgaire
Ma voix et ma tranquillité,
Et dans l'antre de la chicane,
Aux lois d'un tribunal profane
Pliant la loi de l'Immortel,
Par une éloquence anglicane
Saper et le trône et l'autel (1)?

Sera-t-il de ces mondains qui passent leur existence entre la folie et l'oisiveté? Jamais. La fortune est trompeuse, l'homme est pervers : il fuira l'une et l'autre par « indifférence suprême », et non par misanthropie ou religiosité. Tout lui « devient égal » (2); il se laisse vivre au gré du destin, sans résistance, sans murmure, comme un rameau détaché de l'arbre que les vents portent en tout lieu. Pourtant, au milieu de sa solitude, il éprouve un regret : celui des heures trop rares passées auprès de son ami; il voudrait revoir cette forêt où le repos est si doux, « cette onde pure » qui coule librement « dans les antres verts » (3), ces hêtres où sa muse

plus d'une fois
Grava les louanges champêtres
Des divinités de vos bois (4);

il voudrait entendre encore les chansonnettes des « bergères fortunées » et jusqu'au

patois tout ingénu
Du curé de la seigneurie (5).

(1) *Œuvres de Gresset* I 68.
(2) Id., I, 70.
(3) Id., I, 72.
(4) Id., I, 73.
(5) Id., I, 74.

Si l'avenir réalise son rêve, il fondera avec Aminte, « loin de l'humaine comédie », une petite république. L'Amitié en sera la reine; « sur un tribunal de roses » (1) l'Enjouement rendra la justice; « tout ce qui porte l'air d'études » en sera banni ; la Sagesse y sera riante et les Ris auront comme « une nuance de sagesse » (2); on n'y admettra aucun indiscret, aucun ennuyeux ;

Les Etats de la République
Chaque automne s'assembleront;

c'est dommage qu'ils ne puissent siéger toujours, dans cette oisiveté philosophique,

Jusqu'à ce moment où la Parque
Emporte dans la même barque
Nos jeux, nos cœurs, et nos plaisirs (3).

Telle est cette épître, la plus célèbre de Gresset, et en somme la plus digne de l'être, non seulement pour l'incroyable aisance du style, mais encore pour la sincérité de mélancolie qu'elle révèle : on devine, sous l' « indifférence suprême » dont il se targue, le dégoût d'une profession chaque jour plus pesante. Mais enfin, si sa mélancolie est légitime dans son objet, n'est-elle pas outrée dans son expression ? Pour avoir le droit de maudire ses semblables, il faut les connaître : dès lors Gresset a-t-il ce droit, lui jeune homme, et plus jeune encore que son âge, puisqu'il a toujours, jusque-là, vécu dans l'atmosphère du collège et dans une quasi-claustration ? Le chagrin mêlé d'orgueil qui, en haine du monde, lui fait aimer la retraite, excite la compassion, mais un peu aussi le

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 76.
(2) Id., I, 77.
(3) Id., I, 78.

sourire. On se rend bien compte que, sans notions précises sur les choses et sans expérience personnelle, il juge l'existence d'après ses livres de classe et les hommes d'après son cours de théologie. Ce présomptueux ermite croit avoir déjà tout vu ; du haut de sa cellule, il toise l'univers d'un regard méprisant ; il s'imagine, comme le souriceau de la Fontaine, qu'il n'a plus rien à apprendre. Il passe en revue toutes les sources de ce qu'on appelle le bonheur humain : partout le mensonge, la duperie, l'art de tromper les autres et de se tromper soi-même ; pour prix de ces peines, pas même le bonheur, rien que l'ombre ; vanité des vanités, tout est vanité.

Et j'ai dit au fond de mon cœur (1),

s'écrie ce blasé de vingt-six ans, dans une imitation du style biblique : Heureuse la médiocrité, heureux surtout le détachement de toute brigue et de toute coterie ! Voilà son idéal, voilà ses *templa serena*, où il veut s'enfermer, loin de la mêlée humaine, dans une inaction stoïque, une immobilité de fakir, une sorte de nirvana chrétien. Nous verrons bientôt si Gresset laïcisé partagera l'avis du P. Gresset, quand bon gré mal gré ses supérieurs l'auront fait descendre de sa chartreuse et obligé de combattre pour la vie.

Aminte lut avec tant de plaisir son épître qu'il lui demanda de compléter le tableau et de peindre, après la chartreuse, ses alentours, c'est-à-dire « la carte du classique empire » (2), le collège Louis-le-Grand. Cet Aminte avait une bien grande obligeance : il offrait au pauvre reclus une deuxième occasion d'exercer sa facile plume. Sur un ton tragi-

(1) *Œuvres de Gresset,* I, 69.
(2) Id., I, 80.

comique, Gresset retrace l'enfer où règnent les explications latines et grecques, et qui s'étend au bas de sa cellule :

> Un séjour vaste et ténébreux,
> Des cœurs dévoués à la plainte,
> Des jours filés par les ennuis,
> N'est-ce point la fidèle empreinte
> Du triste royaume des nuits (1) ?

De jeunes esclaves errent silencieusement, pareils à des « ombres ». Au cours d'un songe, le poète croit conduire son ami parmi eux : ainsi Dante était guidé par Virgile. Le gouffre où ils pénètrent est effrayant : on y voit Cerbère, sous les traits d'un portier inflexible; les captifs voltigent près des barrières, et ne peuvent s'échapper; au lieu des Tisiphones, des Larves, des Sphinx, apparaissent des monstres plus affreux, l'hyperbole, la catachrèse, le syllogisme. Rhadamante et les autres juges sont là; un sceptre noir à la main, ils prononcent leurs arrêts sans appel qui provoquent d'inutiles gémissements :

> Mais quelles alarmes soudaines !
> D'où partent ces longues clameurs ?
> Pourquoi ces prisons et ces chaînes?
> Sur qui tombent ces fouets vengeurs ?
> Tel était l'appareil barbare
> Des tortures du Phlégéthon..... (2).

— Un fâcheux interrompt tout à coup le songe de Gresset, « bien avant l'aube matinale » (3); sa mine est patibulaire, et son front sinistre; il vient avertir le dormeur que « l'heure fatale » est venue, qui « ramène le démon du bruit » (4). On se lève, mais on regrette bien, à ce moment, d'éprouver

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 81.
(2) Id., I, 84.
(3) Id., I, 85.
(4) Id., I, 86.

tant d'horreur
Pour la monacale indolence.
Plus respecté dans mon sommeil,
Exempt des craintes du réveil,
J'eusse les deux tiers de ma vie
Dormi sans trouble, sans envie,
Dans un dortoir de victorin,
Ou sur la couche rebondie
D'un procureur génovéfain.
Il est vrai qu'un peu d'ignorance
Eût suivi ce destin flatteur..... (1).

Sans transition, Gresset aborde un autre sujet: il ne se pique pas d'une composition régulière. Aminte lui a demandé « quelque nouvelle intéressante » (2); mais il n'en connaît pas, il ne veut pas en connaître: l'une des lois de la république qu'il a l'intention de fonder est qu'on doit vivre

Comme des passagers tranquilles
Qui, dans la chambre d'un vaisseau,
Oubliant la terre, l'orage,
Et le reste de l'équipage,
Tâchent d'égayer le voyage
Dans un plaisir toujours nouveau..... (3).

Seulement, si on oublie l'orage, ce n'est pas une raison pour que l'orage nous oublie. Gresset supplie Aminte de ne montrer cette épître qu'aux personnes de confiance ; il veut la sauver

des jugements
De cette prude à l'humeur noire,
Au froid caquet, aux yeux bigots,
Et de médisante mémoire..... (4).

Si elle allait médire sur les *Ombres* « dans tous les poulaillers dévots » (5), comme récemment sur *Ver-*

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 86.
(2) Id., I, 87.
(3) Id., I, 88.
(4) Id., I, 88.
(5) Id., I, 88.

Vert, simple badinage « ravi... au secret de son maître absent.... par un prestolet famélique » (1), et qui déjà enrichit l'éditeur ? Ce serait ici l'occasion d'ajouter un tome « aux mémoires du saint oiseau » (2) et d'y peindre la colère qu'il provoqua dans le « parlement visitandin » (3):

L'état-major, les vénérables,
Voulaient, dans leur premier accès,
Sans autre forme de procès,
Brûler ces vers abominables,
Comme erronés, comme exécrables,
Jansénistes, impardonnables,
Et notoirement imposteurs (4).

Mais les jeunes sœurs intercédèrent pour le livre criminel, enchantées, au fond, de voir « draper les graves mères » (5). Tout n'est pas fini, du reste ; « une nonne sempiternelle » (6) a voulu prouver que jamais Ver-Vert n'exista ; le procès est en suspens : on le jugera au carnaval ; la mère Bibiane « perdra ses deux dernières dents » (7) au cours de sa plaidoirie contre l'oiseau ; mais celui-ci trouvera un défenseur persuasif et victorieux dans la tendre nonne Pulchérie :

A plaider contre le printemps
L'hiver doit perdre avec dépens (8).

Là-dessus, le poète prend congé de son ami, bien qu'il soit loin d'avoir épuisé sa matière :

L'esprit n'est jamais las d'écrire
Lorsque le cœur est de moitié (9).

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 89.
(2) Id., I, 90.
(3) Id., I, 90.
(4) Id., I, 90.
(5) Id., I, 90.
(6) Id., I, 91.
(7) Id., I, 91.
(8) Id., I, 92.
(9) Id., I, 92.

Les charmants vers des *Ombres* plurent beaucoup; on y rencontrait la même grâce que dans la *Chartreuse*, et moins de redondance. Ainsi le poète justifiait l'enthousiasme de la première heure; chose rare dans les cas de réputation foudroyante, il tenait les promesses de ses débuts. En revanche, les jésuites dont il dépendait froncèrent le sourcil et trouvèrent que, décidément, il allait trop loin. Ils avaient souri de *Ver-Vert*, innocente espièglerie de jeune homme; pourtant, déjà, certains traits leur avaient sans doute paru un peu vifs (1); sur le bateau qui mène le perroquet à Nantes, il y a, outre les dragons, un moine, qui l'initie aux beautés de la langue verte :

Frère Lubin, d'un ton peu monastique,
Interrogea le beau mélancolique (2);

plus tard, dans la maison de Nantes, Ver-Vert, au milieu des religieuses qui l'entouraient curieusement,

Roulait les yeux d'un air de jeune carme (3);

or, on jugeait « cet air trop effronté » (4). Le *Lutrin Vivant* allait encore plus loin. Sans se gêner le moins du monde, Gresset reprochait aux moines, ses bêtes noires, la paresse et la luxure :

Là ne sont point de ces mortels fleuris
Qui, dans les bras d'une heureuse indolence,
Exempts d'étude et libres d'abstinence,
N'ont qu'à nourrir leur brillant coloris (5),

et il peignait dame Barbe se retirant auprès du chapitre

(1) Il fut question, dès ce moment, de l'expulser (Voy. plus bas).
(2) *Œuvres de Gresset*, I, 18.
(3) Id., I, 25.
(4) Id., I, 25.
(5) Id., I, 42.

pour mettre sa vertu
Mieux à couvert des mondains et des moines (1).

Une plaisanterie même anodine, souvent répétée, irrite et blesse. Il dut s'attirer, de ceux qu'il raillait ainsi, une sourde hostilité. Ces rumeurs mal définies s'aggravèrent d'une attaque précise. Une sœur de Chauvelin, alors garde des sceaux, était visitandine; elle lui représenta en termes véhéments le dommage causé à son ordre par la publication de *Ver-Vert* (2). Sur la demande du garde des sceaux, les jésuites envoyèrent Gresset dans leur célèbre, mais ennuyeux collège de la Flèche, méditer sur les inconvénients des satires inopportunes. Pour compenser jusqu'à un certain point la rigueur de cet exil, on lui donna la chaire de rhétorique (3) : c'était moins une punition qu'un avertissement (octobre 1735).

Le poète apaisa son chagrin en le racontant. Dès son arrivée, il se hâta d'instruire une dame de Tours (4) des péripéties de son expédition (*Voyage à la Flèche*) (5). Il a eu, dit-il, pour compagnon un vieux cor-

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 43.
(2) De Cayrol, I, 55.
(3) Il l'avait exigée à titre de dédommagement ; pour le satisfaire, on en déposséda le professeur qui l'occupait (d'après de Wailly, *Lettre à d'Alembert* : M. de Wailly était parent et ami de Gresset ; quand d'Alembert, après la mort du poète, eut à prononcer son éloge devant l'Académie en réponse au discours de l'abbé Millot, il demanda des renseignements biographiques à M. de Wailly, qui s'empressa de le satisfaire ; M. de Cayrol a inséré de nombreux extraits de cette lettre, dont les détails ont beaucoup de valeur, à cause de l'intimité de M. de Wailly et de Gresset ; M. de Belloy, qui détient le manuscrit originale ayant bien voulu me le communiquer, je lui ai fait, à mon tour, quelques emprunts).
(4) Il n'était plus professeur dans cette ville ; mais, en se rendant de Paris à son nouveau poste, il céda au désir de revoir une cité qui lui avait laissé (malgré sa prédilection pour Amiens) et où il avait laissé d'agréables souvenirs. La Flèche n'est pas très loin de Tours, et, dans sa relation, il se félicite de ce voisinage :

La Flèche m'est un Paris,
Puisque par elle je suis
Voisin des lieux où vous êtes....
(De Beauvillé, 69.)

(5) C'est le P. Daire qui a publié ce *Voyage* pour la première fois dans sa *Vie de Gresset*. D'après lui, il est adressé « à une Mme du

delier paralytique ; il a mangé dans une auberge deux œufs pourris, et traversé continuellement des forêts. Ces aventures ne méritaient pas d'être rapportées; du reste, rien même n'assure qu'elles soient authentiques; un grand nombre de vers qu'il intercale dans sa prose, en particulier la pièce qui commence ainsi :

> En quittant ces bois pleins de charmes (1),

et celle qui a pour début :

> Les uns disaient que le roi *Tanifras*
> Jamais des *Poronais* ne deviendrait le maitre (2),

où il retrace une conversation des « capables du lieu » (3), sont presque textuellement empruntées à la relation de son voyage à Rouen, adressée à sa mère en 1733. Il est fort peu vraisemblable que Gresset ait entendu le même entretien, et sur le même sujet, en 1733 et 1735. Aussi serait-il naïf de prendre au sérieux le *Voyage à Rouen* et le *Voyage à la Flèche :* il y règne probablement une égale fantaisie. L'auteur se préoccupe beaucoup moins de retracer la physionomie des contrées qu'il traverse ou les mœurs de leurs habitants

Perche, de Tours, femme de beaucoup d'esprit » (ap. de Beauvillé, 68). M. de Beauvillé le conteste : « Cette dédicace, dit-il (68), ne s'accorde pas avec le texte de ce manuscrit... il commence ainsi : « Respirons, Messieurs et Dames, et parlons ; c'est assez chanté pour un Fléchois. » Ce n'est pas à une dame que convient ce début. » — Pourquoi non ? Il se peut que la relation s'adresse tout ensemble à cette dame et à ses amis. — D'autre part, le début rétabli par M. de Beauvillé n'est pas beaucoup plus intelligible que celui des éditions ordinaires : « C'est assez chanter... » (*Œuvres de Gresset*, II, 99.) Pour le comprendre, il faut se rappeler que deux chansons accompagnent le *Voyage à la Flèche* ; ces chansons, placées à la suite du *Voyage* dans le manuscrit de M. de Beauvillé, le précédaient sans doute dans le texte original, et Gresset veut faire entendre, sous une forme imagée, qu'il passe des vers à la prose. — M. de Beauvillé observe que le nom de Mme du Perche ne figure dans aucun passage du manuscrit (69) ; le nom ne fait rien à l'affaire ; ce qui est essentiel c'est que le *Voyage* s'adresse à une dame de Tours.

(1) *Œuvres de Gresset*, II 100

(2) Id., II, 103.

(3) Id., II 103.

que de faire briller son esprit. Il n'est vraiment lui-même que dans un couplet contre les Visitandines :

si, par malheur, votre muse
A draper les nonnes s'amuse,
L'amour-propre s'en vengera;
Dévotement il rugira,
Et bientôt il vous poursuivra
Jusqu'à la Flèche et par delà..... (1).

Son exil à la Flèche n'avait été motivé que par *Ver-Vert*. Mais pendant qu'il le subissait, la *Chartreuse* vint à la connaissance des jésuites. Or, elle renfermait un passage d'une violence extrême contre le Parlement : il n'y était parlé de rien moins que de « balance inégale », d' « urne vénale », d' « arrêts dictés par Cypris », d' « éloquence anglicane » qui sape « et le trône et l'autel » (2) : Messieurs du Parlement avaient le droit de s'irriter et de se venger sur la Compagnie tout entière. Il fallut recourir aux mesures graves. Les supérieurs de Gresset commencèrent par s'opposer à la vente de la *Chartreuse*, bien convaincus, du reste, que cette interdiction ne serait pas longtemps efficace ; et l'un d'eux, le P. de Linyères, soumit l'affaire au cardinal de Fleury, alors premier ministre (18 novembre 1735) :

« Monseigneur,

« J'ai l'honneur d'écrire à Votre Eminence pour une affaire qui nous intéresse, et dont M. Hérault est instruit. Nous avons un jeune homme, nommé Gresset, fils d'un fort honnête homme d'Amiens, qui a un vrai talent pour la poésie française ; et comme le juge-

(1) *Œuvres de Gresset* II, 102.
(2) Id., I, 68.

M. Hérault s'empressa de communiquer le billet du cardinal aux supérieurs de la Compagnie de Jésus ; la réponse ne se fit pas attendre. Un désir du premier ministre était un ordre : Gresset fut sacrifié.

« A Paris, ce 26 novembre 1735.

« J'ai l'honneur de vous renvoyer, Monsieur, la lettre que vous avez bien voulu me confier. Nous nous déterminâmes hier à suivre le sage conseil que S. E. a daigné nous donner, et sous quatre ou cinq jours ce sera chose tout à fait exécutée (1). *La Chartreuse* et *les Ombres* paraissent dans le public imprimées. Des jésuites m'ont assuré en avoir lu hier un exemplaire. Je ne sais qui les vend, mais on dit qu'il s'en débite au jardin du Palais-Royal. Comme vous en aurez sans doute bientôt quelque exemplaire, j'ai cru pouvoir me dispenser du soin qu'il aurait fallu prendre pour trouver une copie manuscrite des *Ombres* que je vous avais promis de chercher.

« J'ai l'honneur d'être, très respectueusement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« J. Lavaud, *de la Compagnie de Jésus* (2). »

L'ensemble de cette correspondance établit sans contestation possible, quoi qu'en aient dit les biographes de notre poète antérieurs à M. de Cayrol, que Gresset ne quitta pas volontairement la Compagnie de Jésus ; s'il en fut très mortifié, c'est une autre question. Le joug ecclésiastique, on s'en souvient, lui pesait depuis longtemps ; sa prétendue vocation s'était enfuie comme un rêve ; il se vit donc avec joie délié par ses chefs d'un engagement qu'il n'aurait

(1) La date exacte où Gresset quitta la Compagnie est le 30 novembre 1735 (d'après la notice de Rome).
(2) De Cayrol, I, 67.

jamais osé rompre lui-même (1). Un motif redoubla pour l'ex-jésuite le plaisir de la délivrance : il commençait à éprouver personnellement la passion dont il avait dans son premier chef-d'œuvre, par instinct plutôt que par expérience, si bien décrit les effets. Deux poésies, dont on ne connaît pas la date précise, mais qui doivent se rattacher à cette époque, nous renseignent sur ses sentiments : l'une est un madrigal, d'inspiration cornélienne, où il envisage tragiquement sa situation de jésuite amoureux :

Un trop fâcheux devoir veut que je me délivre
Des liens d'un amour que je trouve si doux ;
Devoir, amour, hélas ! accordez-vous,
Ou je cesse de vivre (2) !

La seconde est beaucoup plus longue (3). Nous ne

(1) Il était fort estimé et, avant même que *Ver-Vert* parût, on tâcha de le retenir en lui rendant la vie très douce : « Ses confrères, à qui il avait laissé plusieurs fois entrevoir ses dégoûts, intéressés à conserver un sujet aussi rare, lui allégeaient autant qu'il était possible des chaînes dont on aurait voulu qu'il ne sentît pas le poids... » (De Wailly, *Lettre à d'Alembert*, communiquée par M. de Belloy.)

(2) De Cayrol, I, 186.

(3) Le titre exact que Gresset a donné à sa pièce est le *Ch.* . (*Chartreux*) ou le *Bramine blanc* ; Fontanes, dans son rapport à l'Institut, le modifie ainsi : *Epître d'un Chartreux à une femme qu'il a vue paraître un moment dans sa cellule* ; Renouard, en 1811, le change encore : *Fragment du Chartreux, au sujet d'une femme qu'il avait connue*. Ces vers furent trouvés chez Gresset après sa mort ; ils parurent dans différents recueils périodiques, en tout ou en partie ; la première édition qui en fit son profit est celle de Renouard. (Voy. de Cayrol, I, 176-80.) — Outre les fragments cités dans les éditions ordinaires, et dites complètes, M. de Cayrol (voy. I, 183-6) en a découvert un certain nombre, inédits, dans un manuscrit de Gresset ; ils se rattachent à ceux que l'on connaissait déjà et les complètent ; mais : 1° ces fragments inédits sont absolument incohérents, quelques-uns même inintelligibles ; 2° ils sont sûrement très postérieurs aux autres, et doivent dater de l'époque où l'auteur préparait l'édition complète de ses œuvres (qui ne vit jamais le jour) et en particulier du *Chartreux*, c'est-à-dire de 1747 ou 1748 ; 3° autant qu'on en peut saisir le sens, on voit qu'ils sont d'une froideur et d'une banalité qui contrastent avec le caractère des fragments insérés par Renouard ; et, en effet, est-il possible, après douze ans, de retoucher une œuvre de ce genre, qui vaut surtout par le premier jet ? — M. de Cayrol croit que les premiers fragments, ceux de l'édition Renouard, sont de 1740 ; mais il ne justifie cette date en aucune manière. N'est-il pas bien plus vraisemblable (étant donné, comme on le verra plus loin, que Gresset

la possédons pas en entier, mais il n'y a là que demi-mal. L'état fragmentaire où elle nous est parvenue lui communique un cachet étrange ; la marche désordonnée de ces strophes incomplètes semble reproduire l'incohérence de la passion ; on dirait autant de sanglots convulsifs, de soupirs entrecoupés. Il faut reconnaître avec Fontanes (1) que « des traits de galanterie » apparaissent çà et là ; mais cette galanterie est dans la forme plus que dans le fond : on peut être sincère, et ne pas écrire sincèrement. Le sujet tient en deux lignes : un Chartreux a vu une femme passer un moment dans sa cellule : ce souvenir l'obsède désormais ; entouré d'images sombres et lugubres, il ne saurait pourtant écarter de lui le dieu d'amour :

Par lui mon antre funéraire
Brille des plus vives couleurs;
Et ses mains répandent des fleurs
Sur les cilices et la haire (2).

La cloche l'appelle dans « un long cloître ténébreux » (3) où vivent d'autres hommes, solitaires comme lui, esclaves comme lui ; mais, dans leur solitude et sous leurs chaînes, ils sont contents.....

Contents! Hélas! ils n'ont point vu.....
O Dieu! Si de mon immortelle
Un regard leur était connu,
Verraient-ils un bonheur loin d'elle (4)?

Que les mondains sont heureux ! Ils la voient, ils lui parlent... S'il pouvait acheter de sa vie entière un de

s'est peint lui-même dans la personne du Chartreux combattu entre l'amour et son devoir) que ce petit poème est de l'époque où il était encore ecclésiastique, c'est-à-dire au plus tard de 1735? C'est la date que j'ai adoptée.
(1) De Cayrol, I, 180.
(2) *Œuvres de Gresset*, I, 248.
(3) Id., I, 248.
(4) Id., I, 249.

leurs instants ! Mais non : il lui manque jusqu'à la douceur de confier son secret : dans « ce monde sauvage » (1), ce n'est pas seulement l'amour qui est inconnu, c'est l'amitié même. Un parti lui reste : l'oublier ; mais comment ? Tout ce qu'il fait pour se distraire de cette « image adorée » (2) ne la lui rappelle que plus vivement ; les dessins qu'il trace sont pour elle ; les fleurs qu'il cultive, pour elle ; il les protège avec un soin jaloux contre les ravages des insectes et la violence du vent ; elles porteront ses hommages aux pieds de sa déesse :

> Dieux (3) ! ils seront touchés par elle !
> Avant que de m'en détacher,
> Que des pleurs, des baisers de flamme,
> Fassent passer toute mon âme
> Dans ces fleurs qu'elle doit toucher (4) !

Est-il besoin de se demander le nom de ce Chartreux ? Fontanes a montré une circonspection excessive, quand il disait de cette pièce, dans le rapport dont j'ai parlé, que *peut-être* Gresset s'y est peint : il est permis de l'affirmer hardiment. Le nom que le poète reclus donnait à sa cellule de Louis-le-Grand ne fournit-il pas un commencement de preuve, et Gresset n'a-t-il pas été « le Chartreux » de sa Chartreuse ? D'autre part, n'a-t-il pas en commun avec son personnage l'aversion qu'il lui prête pour la vie claustrale ? A ces indices légers s'en ajoute un autre plus sérieux : c'est le texte, découvert par M. de Beauvillé, de l'envoi qui accompagnait l'épître, et qui suffit à lever tous les doutes :

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 250.
(2) Id., I, 251.
(3) Il est singulier qu'un Chartreux invoque « les dieux ».
(4) *Œuvres de Gresset*, I, 252.

Ce misanthrope, ce sauvage,
S'il faut le dire clairement,
Ce chartreux n'est qu'un pauvre sage
Qui ne l'est plus en vous voyant,
Ou l'est peut-être davantage :
Car on ne l'est bien qu'en aimant (1).

Nous connaissons ainsi le héros : c'est l'auteur de *Ver-Vert;* mais quelle est l'héroïne ? Ce petit problème offre plus de difficulté que le précédent, sans avoir la même importance. Le manuscrit que M. de Beauvillé a eu sous les yeux porte l'indication : à Mme la duchesse de....... (2) ; il s'agit sans doute — comme il le suppose sans donner de preuves — de la duchesse de Picquigny (3). Cette hypothèse a tous les caractères d'une haute vraisemblance : Mme de Picquigny était alors dans tout l'éclat de sa radieuse jeunesse ; son château avoisinait Amiens ; d'ailleurs, comme Gresset devint à Paris, l'année suivante, un familier de sa maison, on peut croire que dès 1735 il n'était déjà plus pour elle un étranger. Ces relations n'étaient probablement pas encore assez intimes pour autoriser l'envoi d'une épître aussi brûlante ; mais rien ne prouve et il n'est pas nécessaire d'admettre qu'elle parvint à son adresse. En tout cas, soit que Mme de Picquigny en ait eu connaissance, soit qu'elle l'ait ignoré, c'est à elle que revient sans doute l'honneur d'avoir enflammé le jeune cœur de Gresset.

Amoureux et libre, Gresset se trouva tout d'un coup fort dépourvu : son amour était, pour le moment, sans espoir ; quant à sa liberté nouvelle, si elle le comblait de joie, elle lui ôtait sa douce quiétude et son insouciance du lendemain. Il chercha une posi-

(1) De Beauvillé, 59.
(2) Id., 59.
(3) Et non de Chaulnes, comme l'écrit M. de Beauvillé ; elle ne s'appellera ainsi que dans la suite.

tion, et d'abord dans l'Eglise même, comme l'atteste une lettre du P. Lavaud au lieutenant de police (17 décembre 1735) (1). Ses efforts furent inutiles, et il se décida à rentrer dans le monde. Il avait par bonheur des amis influents, entre autres les trois frères Chauvelin. Ils étaient apparentés au garde des sceaux qui portait le même nom ; leur intervention aurait dû, semble-t-il, épargner à Gresset son excursion involontaire à la Flèche ; mais ils ne purent ou ne voulurent pas le défendre (2). L'un d'eux était abbé ; nous le retrouverons plus tard mêlé à divers incidents de la vie du poète. Un autre, d'abord chevalier, puis marquis, fut blessé à la bataille de Parme (1734) ; Gresset lui envoya ses condoléances et ses félicitations : « Cette chienne d'Italie vous sera donc toujours et funeste et glorieuse.... » (3). Mais c'est avec le troisième que sa liaison fut le plus affectueuse ; celui-là avait fait sa carrière dans l'administration ; honnête et libéral, il aimait les lettres et les littérateurs ; comme maître des requêtes, il avait donné, à l'insu du garde des sceaux, la permission tacite d'éditer pour la seconde fois la *Henriade* (4) ; il faisait traduire de Thou en français (5) ; il pressait Voltaire de publier son *Charles XII* :

(1) « ... Je voulais aussi vous parler du sieur Gresset ; vous n'ignorez pas, sans doute, qu'il est à Paris depuis quelques jours ; il y est en habit ecclésiastique et déterminé à suivre cet état. Quelques personnes de considération s'intéressent, à ce qu'on dit, à lui ménager un honnête établissement. Il paraît s'en rendre digne par tout ce qui me revient de ses sentiments présents, et de la sage conduite qu'il se propose de tenir.... » Inséré par M. de Monmerqué dans le recueil de la Société des bibliophiles français, en 1829. — Ap. de Cayrol, 1, 68.

(2) D'après de Wailly (*Lettre à d'Alembert*, communiquée par M. de Belloy), le garde des sceaux eut en cette circonstance la main forcée par les réclamations des dévots et de sa sœur ; ce qui ne l'empêcha pas de devenir, dès cette époque, le protecteur et l'ami de Gresset. — Il se peut qu'il y ait là quelque confusion entre le garde des sceaux et l'un de ses parents, les trois frères Chauvelin, car nulle part, dans la vie du poète, on ne voit qu'il soit entré en relations directes avec le ministre de Fleury.

(3) De Beauvillé, 115.

(4) Voltaire. *Œuvres complètes*, XXXIII, 206-7.

(5) Id., XXXIII, 227.

« Si vous ne l'avez pas imprimé, ajoutait-il, je vous déclare que je le ferai imprimer demain » (1). Aussi Voltaire ne tarit-il pas d'éloges sur son compte ; il lui attribue « la rage du bien public » (2), l'appelle « vrai protecteur des beaux-arts » (3), et déclare qu' « il soutient tant qu'il peut l'honneur de notre nation, qui s'en va grand'erre » (4). Nommé intendant à Amiens (1731), il eut l'occasion d'apprécier mieux que personne la valeur de Gresset, et le sauva, quatre ans plus tard, de la crise où il se débattait. Le poète avait envoyé à M. Orry, contrôleur général des finances, un placet en vers, bien humble, vague à dessein, où il ne sollicitait qu'une petite position tranquille et l'air de Paris (5) ; M. de Chauvelin l'appuya d'une recommandation sans laquelle, très probablement, la supplique du poète fût allée dormir l'éternel sommeil dans les cartons poudreux du ministère. Grâce à son ami, Gresset obtint ce qu'il désirait : une aimable sinécure, qui, sans l'empêcher d'écrire des vers, lui donnait de quoi vivre.

On a longtemps cru que cette position lui valut cinq mille francs de traitement et le titre de *poète de Paris ;* certains disaient même *historiographe de la ville de Paris* (6). Pour cette dernière charge, on connaît les

(1) Voltaire, *Œuvres complètes*, XXXIII, 220.
(2) Id., XL, 181.
(3) Id., XXXIII, 229-30.
(4) Id., XXXIII, 230.
(5) De Cayrol, 1, 70-1. La date du 14 octobre 1735, qu'il attribue à ce placet, ne peut être exacte ; cette pièce est sûrement postérieure à l'époque où Gresset fut expulsé de la Compagnie de Jésus et à la correspondance de ses supérieurs (avec le cardinal de Fleury et le lieutenant de police) dont cette expulsion fut le résultat. D'autre part, elle a dû être écrite après les démarches infructueuses qu'il avait faites pour obtenir un poste ecclésiastique, par conséquent après la lettre du P. Lavaud (17 décembre 1735) qui nous révèle ces démarches. Donc elle appartient à la fin du mois de décembre 1735 ou au commencement de l'année 1736. — M. de Wailly (*Lettre à d'Alembert*, communiquée par M. de Belloy) nous apprend que Gresset n'était pas au courant des démarches que fit M. de Chauvelin auprès d'Orry.
(6) « Œuvres diverses de M. de Gresset, historiographe de la ville de Paris », à Soleure, 1740 (de Cayrol, I, 72). Cette édition, dont le titre attribué à Gresset constitue la principale singularité, appartenait à

noms de ceux qui l'ont successivement exercée au XVIII[e] siècle, et Gresset n'y figure point : rien d'ailleurs ne le désignait pour l'occuper. Quant au titre de *poète de Paris*, il était déjà par lui-même assez bizarre pour exciter quelque défiance : les recherches de M. de Cayrol (1) et surtout de M. Berville (2) ont réduit la légende à néant. M. Berville démontre qu'un pareil titre, d'une part, n'a jamais existé, d'autre part, n'a jamais été porté par Gresset, et cela pour trois motifs : 1° s'il avait existé, l'histoire de Paris en fournirait des traces, soit dans des récits officiels de fêtes, soit en tête de quelques poésies de circonstance, ce qui n'est pas ; 2° Gresset, s'il l'eût en effet porté, y aurait fait allusion quelque part : or il n'en parle jamais ; 3° il n'a jamais été fonctionnaire de la ville de Paris, sans quoi les sommes qu'il a, dit-on, reçues, seraient mentionnées aux comptes budgétaires de la ville ; or, à la suite d'une enquête provoquée par M. Berville, on n'a rien découvert (3). La vérité est que Gresset eut en tout et pour tout, dans l'administration des postes, un titre sans emploi avec mille écus de rente (4).

Ce n'était point l'opulence, mais c'était le repos assuré. Aussi Gresset fut-il transporté de joie ; si bien qu'il oublia ses rancunes contre ses anciens maîtres et dans les *Adieux aux Jésuites* entonna en leur honneur un véritable dithyrambe. Cette pièce (5), sous forme

M. de Cayrol ; on la trouve aujourd'hui à l'hôtel Carnavalet, où je l'ai eue sous les yeux.

(1) I, 72.

(2) Ouvr. cité, 126-7.

(3) Il m'a été impossible de reprendre son enquête pour mon propre compte, la plupart des archives de la ville ayant été brûlées pendant la Commune.

(4) De Cayrol, I, 72. — De Wailly (*Lettre à d'Alembert*, communiquée par M. de Belloy) ajoute qu'il l'obtint seulement « en attendant qu'il pût trouver quelque chose qui lui convînt ». Il est vrai que ce provisoire semble avoir duré assez longtemps, — peut-être jusqu'à la fin de sa vie.

(5) M. de Cayrol paraît la mettre au nombre des ouvrages de 1736 ; j'incline plutôt à croire, avec M. Berville, qu'elle a été compo-

d'épître, était dédiée à son cher abbé Marquet, qui, au courant de ses chagrins intimes, lui avait prédit qu'ils ne seraient pas éternels :

La prophétie est accomplie,
Cher abbé, je reviens à toi (1) ;

il n'accuse pas la Compagnie, il n'en veut qu'à la fatalité ; elle seule lui a fait prendre, à « un âge où l'on s'ignore » (2), un engagement incompatible avec son humeur indépendante ; aujourd'hui,

C'en est fait ; à mon sort ma raison me ramène (3).

Mais en abandonnant les jésuites, il leur rend justice :

Si dans leurs foyers désormais je n'habite,
Mon cœur me survit auprès d'eux (4) ;

car ils ne sont pas tels que le prétend « la ténébreuse calomnie » (5) ; on ne peut voir des mortels plus vertueux, des esprits plus sincères, des cœurs plus sensibles ; « parfaits amis » (6), ils ne se vengent de leurs adversaires qu'en les comblant de leurs bienfaits. Aussi leur disciple (chassé, mais content) laissera-t-il à d'autres les récriminations injurieuses.— Voilà un por-

sée dans les derniers jours de 1735, et *immédiatement* après l'expulsion de Gresset ; on voit que l'auteur est encore sous l'impression toute fraîche de la délivrance. D'ailleurs, si elle appartient à 1736, elle est antérieure au 19 janvier de cette année, date de la lettre où Voltaire parle à M. de Cideville de cette pièce.

(1) *Œuvres de Gresset*, II, 109.

(2) Id., II, 110

(3) Id., II, 110. Ceci a l'air de vouloir dire que Gresset a quitté spontanément la Compagnie ; on s'explique sans peine le motif d'amour-propre qui l'a poussé à ce petit mensonge. Mais peut-être est-ce l'origine de la tradition d'après laquelle son départ avait été volontaire, et qui a prévalu jusqu'à nos jours.

(4) *Œuvres de Gresset*, II, 110.

(5) Id., II, 110.

(6) Id., II, 111.

trait bien flatteur ; il ne ressemble guère à celui que, dans une lettre de la même année (1735) (1), Gresset traçait d'eux, où il les appelait « gens de décachetante et interceptante mémoire » et les traitait de vénérables espions. De plus, en 1762, quand on bannit les jésuites, Gresset, alors retiré à Amiens, et qui professait une piété austère, se garda de plaider leur cause : les ressentiments de sa jeunesse n'étaient pas encore éteints. Les *Adieux* seraient donc l'œuvre d'un hypocrite ? Nullement. Dans le bonheur de la délivrance, on oublie les peines de la captivité ; quoi qu'en dise le proverbe, il y a de belles prisons : celles que l'on quitte. Gresset, reconnaissant à la Compagnie de lui rendre la possession de lui-même, ferma les yeux sur ses défauts, et, pour un instant, ne vit plus que ses qualités.

L'épître fit quelque bruit ; Voltaire écrivit à M. de Cideville (19 janvier 1736) : « Je n'ai point lu les adieux aux révérends Pères, mais je suis fort aise qu'il [Gresset] les ait quittés ; un poète de plus et un jésuite de moins, c'est un grand bien dans le monde ». Il parut même deux répliques anonymes, dont M. de Cayrol a inséré la première : « *Réponse de M. l'abbé M... à la lettre de M. l'abbé G...* » (2) ; l'abbé M. se demande si c'est bien pour des peccadilles que les jésuites, qui ont toujours recherché les beaux génies, se sont débarrassés de sa personne. Gresset, qui détestait toute polémique, ne dut pas attacher à ces deux pièces plus d'importance qu'elles n'en méritaient. Peut-être composa-t-il vers le même temps (3) un

(1) Voy. plus haut.
(2) De Cayrol, I, 106. « On trouve la seconde, ajoute-t-il, dans plusieurs des anciennes éditions des œuvres de Gresset » (1740, 1748 1773 et 1780 ; note de la p. 106).
(3) Hypothèse de M. de Cayrol, I, 106.

Voyage de Paris à Amiens, en prose et en vers comme ses *Voyages* antérieurs, et dont il reste quelques fragments ; l'un d'eux, sur la ville de Saint-Denis, a une certaine ampleur de style, inusitée chez l'auteur de tant de vers légers :

Ce lieu, de la grandeur la demeure dernière,
Attriste et saisit à la fois ;
La mort y mit son trône ; on voit là sous ses lois
Des hommes confondus, couchés dans la poussière,
Et ces hommes étaient des rois.

En tout cas, si son voyage à Amiens date réellement de cette époque, il ne fut pas de longue durée ; il revint à Paris dans les premiers jours de l'année 1736 jouir des succès mondains que lui promettait sa réputation déjà universelle (1) et répondre aux espérances que le monde lettré fondait sur son gracieux talent.

(1) « On calculait, écrit M. de Wailly à d'Alembert (lettre communiquée par M. de Belloy), les instants qui devaient le rendre à la société, et j'ai entendu dire par un homme de beaucoup d'esprit, qui était à Paris dans ce moment, que l'engouement était tel, que, si on avait su l'instant où il devait y arriver, la foule des gens du premier ordre se fût trouvée sur sa route. »

III

L'HÔTEL DE CHAULNES

Gresset, en arrivant à Paris, eut une heureuse chance : il trouva un salon aimable qui lui ouvrit ses portes toutes grandes et dont les habitués lui firent le meilleur visage.

La maison où il se vit ainsi choyé dès le premier jour était l'hôtel de Chaulnes, demeure princière qui au XVIIe siècle éblouissait Mme de Sévigné par son riche ameublement, par ses « beaux damas galonnés d'or (1), » par ses bougies si nombreuses « qu'elles auraient obscurci le soleil, s'ils s'étaien ttrouvés ensemble (2) » ; par toute cette existence, comme elle dit, « à la grande (3) ». Au XVIIIe siècle, elle n'avait rien perdu, semble-t-il, de sa majestueuse élégance ; on y admirait les œuvres d'art, la décoration splendide. Mais parmi tant de curiosités, aucune n'était plus piquante et plus originale que le couple qui en faisait les honneurs.

Le duc (4) mène une vie en partie double, à la fois savant et soldat, homme d'étude et homme de guerre. Savant, il l'est avec passion ; la physique et les sciences naturelles l'attirent particulièrement ; il fait

(1) *Mme de Sévigné*, Hachette, édit. des Grands Ecrivains, X, 230.
(2) Id., X, 230.
(3) Id., X, 232.
(4) Il s'appelle d'abord duc de Picquigny, jusqu'à la mort de son père (1744), puis duc de Chaulnes.

construire une machine électrique, la plus grande que l'on eût vue en France et qui permettait d'imiter le bruit du tonnerre. Aussi en 1743 (il avait vingt-neuf ans) est-il élu membre honoraire de l'Académie des sciences. L'archéologie ne le laisse pas indifférent : c'est un collectionneur entendu (1). Mais il se rappelle qu'un gentilhomme doit l'impôt du sang ; tour à tour brigadier (1740) (2), aide de camp de M. de Belle-Isle (1741) (3), il fait merveille au siège de Prague ; en récompense, il obtient du roi (1742) le titulariat du gouvernement d'Amiens que possédait son père le maréchal et dont celui-ci se réserve les appointements (4) ; l'année suivante, il devient maréchal de camp (5). En 1744, on le rencontre parmi les plus valeureux combattants de Dettingen (6); puis il se distingue à Fontenoy (1745) (7) ; cette même année il publiait un mémoire relatif au quatrième livre de l'*Optique* de Newton (8); en 1747, il est à l'armée de Flandre, comme l'atteste l'épître xv de Gresset (9). De retour en France, il s'occupe avec ardeur d'une compagnie de chevau-légers dont il a le commandement (10) et achète la lieutenance générale de Bretagne (11). Le roi, en 1750, le charge de tenir les Etats de cette province (12); on craint des troubles, mais le duc parvient à apprivoiser les rudes Bretons, en gagnant les cœurs... par les estomacs ; pen-

(1) Michaud, *Biogr. univ.*
(2) De Luynes, *Mémoires*, III, 160.
(3) Id., III, 451.
(4) Id., IV, 301.
(5) Id., V, 24.
(6) Voltaire, XV, 217.
(7) Id., VIII, 388, et XV, 244.
(8) Michaud, *Biogr. univ.*
(9) *Œuvres de Gresset*, I, 209
(10) De Luynes, *Mémoires*, VIII, 157-8.
(11) Id., VIII, 247.
(12) Id., X, 274-5.

dant les quarante-sept jours que durent les Etats, il y a chez lui deux tables, l'une de cinquante, l'autre de trente couverts; la dépense quotidienne s'élève, pour la viande, à 400 livres; pour le vin, à 300; pour les fruits, à 5 ou 600; la danse tous les soirs, et deux ou trois bals masqués au cours de la session, achèvent de concilier la sympathie générale à ce seigneur magnifique (1). Deux ans plus tard — dans l'intervalle il avait été nommé gouverneur de Picardie et d'Artois (2) — il est chargé de la même mission en Bretagne, mais cette fois n'obtient pas le même succès; « il y a une fermentation étonnante » (3), à propos de l'impôt du 20e imaginé par Machault, et le duc en est la victime; on affiche à sa porte : *Asne de Bretagne* (4). Aussi est-il trop heureux de vendre, en 1753, sa lieutenance au duc d'Aiguillon (5). Alors commencent ses longues infortunes. Honnête et doux, faible et irrésolu, ce savant belliqueux perd tout aplomb hors de son cabinet de travail et du champ de bataille; désorienté au milieu des intrigues mondaines qui se croisent autour de lui, il essaie de s'y mêler, mais avec maladresse, avec gaucherie, sans y rien comprendre, et toutes ses entreprises échouent; pour rétablir sa fortune que compromettent les folles prodigalités de la duchesse, il songe à marier son fils, le vidame d'Amiens, avec Mlle Alexandrine, fille de Mme de Pompadour (6), « ce qui eût mis 30 millions au moins dans sa maison (7); » la jeune fille meurt de la petite vérole; « ainsi est déçue

(1) De Luynes, *Mémoires*, X, 395-6.
(2) Id., XI, 335. Il garda, en plus de ses fonctions nouvelles, le gouvernement d'Amiens.
(3) Id., XII, 175.
(4) Id., IV, 115.
(5) Id., XII, 420.
(6) D'Argenson, *Mémoires*, IV, 100
(7) Id., IV, 186.

la prudence humaine », ajoute malignement d'Argenson (1). Sans doute ce projet n'était pas d'un héros, et Alceste l'eût rejeté bien loin ; mais parmi les hommes même vertueux du XVIIIe siècle, comptait-on beaucoup d'Alcestes? Ses derniers jours furent sombres et tristes : son fils menait une existence de désordres ; la duchesse n'était pas seulement dépensière, elle avait une conduite scandaleuse qui contrastait avec la tenue digne et un peu lamentable de M. de Chaulnes. Aussi le duc, malgré ses qualités réelles, fut-il médiocrement estimé de ses contemporains et surtout de ses contemporaines ; ce mari trompé qui ne trompait pas sa femme faisait triste figure au milieu de ses vases étrusques, de ses hiéroglyphes égyptiens et de ses machines électriques. Puis, à une époque où on était encore habitué à prendre en riant les mésaventures de Georges Dandin, il paraissait en souffrir ; il y a de certaines infortunes pour lesquelles Newton et Képler sont des consolateurs insuffisants ; c'était alors un ridicule de plus. Aussi, un jour, comme il avait fait peindre sa femme en Hébé, et ne savait comment se faire peindre lui-même en guise de pendant, Mlle Quinault lui dit : « Faites-vous peindre en hébété (2) ». En 1769, quand il mourut, le monde ne le pleura guère ; mais ses collègues de l'Académie des sciences, à laquelle il avait présenté des ouvrages d'un vrai mérite (3), lui firent l'honneur d'une oraison funèbre, où on célébrait ses « mœurs », son « caractère », son « âme ferme et philosophique » ; on ne dissimula même point les « chagrins longs et vifs qu'il avait supportés avec une constance peu com-

(1) *Mémoires*, IV, 186.
(2) Chamfort, ap. de Lescure, *Introd. à la Corresp. de Mme du Deff.*, LXV.
(3) Michaud, *Biogr. univ.*

mune », mais on négligea d'en spécifier la nature (1).

Tel fut l'un des protecteurs les plus bienveillants de Gresset ; il ne cessa de professer pour notre poète beaucoup d'estime et de sympathie (2). La duchesse, de

(1) *Mémoires secrets* de Bachaumont, V, 124.

(2) Cependant Gresset, à notre connaissance, ne lui a adressé qu'un petit nombre de poésies. C'est d'abord la pièce qui, dans les éditions ordinaires, figure sous le nom d'épître XV, et dont il sera question plus loin. Viennent ensuite deux morceaux sans date, reproduits par M. de Beauvillé : l'un est une lettre (ou plutôt quelques fragments de lettres) en prose et en vers, « à M. de Picquigny », et conséquemment antérieure à 1744 (de Beauvillé, 139-40) ; l'autre est une épître en vers, « à M. le duc de Chaulnes », et conséquemment postérieure à 1744 (de Beauvillé, 157-60). La première, à peine intelligible et d'ailleurs fort courte, se termine par le souhait que le duc, comme un de ses aïeux, soit nommé ambassadeur en Italie, et la promesse d'aller l'y retrouver. La seconde, qui présente certaines lacunes, développe ce lieu commun que ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux, et que le bonheur résulte de la vertu ; la partie la plus saillante est un éloge dithyrambique, et qui fait sourire aujourd'hui, de Louis XV, qu'il range au nombre des « sages couronnés » (159) :

Le monarque adoré, sous qui l'heureuse France,
Arbitre de l'Europe, en soutient la balance,
Daigna s'intéresser à mes faibles essais
Et me fit joindre au zele, aux vœux d'un cœur français,
Au bonheur d'admirer sa suprême puissance,
Le plus cher sentiment de la reconnaissance.. ..

(allusion, sans doute, à l'admiration que Louis XV manifesta pour *Ver-Vert*). Enfin on peut citer le titre, retrouvé par M. de Beauvillé (193), d'une poésie perdue : « *Les petits protecteurs, à M. de Chaulnes* ». — D'autre part, si cordiales qu'aient été les relations du poète avec Mme de Chaulnes ou peut-être à cause de leur cordialité même, Gresset n'a écrit *publiquement* pour elle aucun morceau ; il lui dédie l'épître *A ma muse* ; mais il y désigne sa protectrice sous le pseudonyme de Thémire. Il la célèbre avec enthousiasme dans deux pièces au moins (de Cayrol, I, 132-3, et de Beauvillé, 167) ; mais il l'y appelle Eglé, et on peut ajouter qu'il ne les soumit pas au jugement des lecteurs ; le plus court n'a sûrement pas été publié de son vivant : M. de Beauvillé l'a fait connaître le premier ; il en est très probablement de même pour la seconde, bien que le P. Daire affirme que cette épître, composée en 1739, fut publiée en 1771 : d'abord on pourrait s'étonner qu'elle soit restée inédite pendant trente-deux ans ; mais d'autre part, même à cette date de 1771, M. de Cayrol n'en a trouvé nulle trace, ni dans les différentes éditions des œuvres de Gresset, ni dans les feuilles périodiques contemporaines de sa prétendue publication (de Cayrol, I, 146-7); il est donc permis de conclure que Gresset l'a entourée du même mystère que les autres pièces où il a chanté Mme de Chaulnes.

son côté, lui témoigna une faveur égale (sans doute même avec une nuance plus tendre), et ce fut l'un des rares sujets où les deux époux se trouvèrent d'accord. Anne-Josèphe Bonnier, fille de Joseph Bonnier, baron de la Mosson en Languedoc et trésorier des Etats de cette province, apporta au duc de Picquigny en 1731 ses millions qui fondirent vite (1) et son humeur bizarre qui demeura. Mélange presque indéfinissable de qualités brillantes et de défauts communs, elle a eu au XVIII[e] siècle quelques admirateurs et une foule d'ennemis. On a tracé d'elle trois portraits, peu flattés, mais exacts dans leur ensemble, dont deux ont pour auteur Sénac de Meilhan (2) et le troisième M[me] du Deffand (3); celui-ci est en grande partie négligeable, puisqu'il ressemble par la plupart des traits à l'un des précédents, sans qu'on puisse savoir lequel des peintres a copié l'autre. Parmi les deux portraits de Sénac, l'un décrit M[me] de Picquigny sous son vrai nom, le second sous le pseudonyme de Lasthénie; grâce à eux, il est permis de se représenter la singulière duchesse. Physiquement elle n'était pas jolie, mais pire; ses yeux étincelants et expressifs, avec son teint pâle comme le lait (4), donnaient à son visage une véritable originalité. Moralement, elle avait une intelligence vive, impétueuse, qui s'assimilait avec une remarquable facilité les connaissances les plus abstraites, puisque en six mois, par simple fantaisie, elle devint une savante (5). Mais cet esprit si rare était fort irrégulier et plus

(1) « Tout l'or du Pérou passe par ses mains, sans qu'elle en soit plus riche. » (Sénac de Meilhan. Portrait de Lasthénie.)

(2) Edition de Lescure : 1° sous son vrai nom, 318-21 ; 2° sous le pseudonyme de Lasthénie, 459-60.

(3) *Corresp.*, édition de Lescure, II, 745-6.

(4) Sénac de Meilhan.

(5) Michaud, *Biogr. univ.*

capable de boutades que d'efforts suivis. Puis le cœur lui faisait complètement défaut ; mais en même temps elle avait assez d'exubérance méridionale pour donner aux autres l'illusion de la sensibilité, et même assez d'imagination pour se la donner à elle-même ; quand elle aima, ou plutôt quand elle se figura aimer, son esprit lui créait un cœur et des sens (1), et elle douait son amant des plus heureuses qualités, quitte à l'oublier profondément lorsque le mirage avait disparu. Cette puissance d'imagination prolongea pour elle l'âge de l'amour (du moins, de ce qu'elle jugeait tel), car elle avait surtout de l'esprit, et l'esprit vieillit plus tard que le cœur; à soixante-cinq ans, elle se crut encore capable de ressentir et d'inspirer une passion, et se trompa doublement.

Sa correspondance est le reflet de son humeur. On a d'elle quelques lettres (2) fort curieuses, non pour le fond, d'ordinaire insignifiant, mais pour le style, très personnel et par là même unique ; Mme du Deffand, qui la jugeait avec la pénétration d'une femme et d'une ennemie, disait de sa manière d'écrire : « Comme la nouveauté des idées lui manque, elle y supplée par la bizarrerie de l'expression, *sous prétexte qu'elle est naturelle* (3) ». Rien de plus exact ; ses lettres fourmillent de locutions étranges, déconcertantes, dont on devine vaguement le sens plutôt qu'on ne le saisit nettement ; elle écrira, par exemple, au président Hénault (7 mai 1746) : « Vous êtes très aimable de *m'attaquer de conversation* (4)... je suis *bien plus ombre que vous, et encore champs bien plus*

(1) Sénac de Meilhan.
(2) De Lescure, *Corresp. de Mme du Deff.*, I, 78-81. — De Goncourt, *Portr. int. du XVIIIe siècle*, 200-3.
(3) De Lescure, I, 16.
(4) Id., I. 78.

Elysées que les vôtres (1).... Je veux bien traiter avec vous *d'ombre à ombre* (2).... C'est bien le cas de dire : *J'aimerais mieux être manteau de lit*, que lettre de quatre pages ; et précisément, parce qu'un manteau de lit est bien court (3). » D'une manière générale, ce style trahit la pire des affectations, celle du laisser-aller ; l'auteur jette la pensée toute brute sur le papier, un peu comme en apparence Montaigne, mais sans avoir comme lui la mesure, le tact qui donnent aux mots leur vrai sens et aux idées leur juste valeur; un peu comme Mme de Sévigné (4), mais sans avoir comme elle la grâce dans l'abandon et surtout la sensibilité native. Chez elle, jamais un mot qui parte de l'âme ; rien que la négligence aristocratique d'une grande dame qui, de même qu'elle pensera plus tard qu'une duchesse est toujours assez jeune pour un bourgeois, juge que sa prose est toujours assez littéraire pour ses correspondants ; il en résulte une suite de petites phrases courtes, saccadées, sans transitions, sans rapports même l'une avec l'autre, obscures et superficielles, bien qu'elle se pique de profondeur (5) et qu'elle y arrive parfois en dehors de sa correspondance ; mais çà et là, de ce caquetage fiévreux, de ce fouillis tourmenté, émerge un trait charmant (car chez elle, si la sensibilité ne se montre guère, l'esprit n'abdique jamais ses droits), comme celui qui termine sa lettre au président Hénault : « Pour de mon cœur, je ne vous en parle point : si vous ne savez pas encore

(1) De Lescure, I, 78.
(2) Id., I, 78.
(3) Id., I, 80.
(4) MM. de Goncourt (*Portr. int. du XVIIIe siècle*) la mettent sur le même pied que cette dernière, à qui cependant elle est fort inférieure.
(5) « Elle veut toujours savoir qui l'a pondu, qui l'a couvé. » (Mme du Deff., *Corresp.*, I, 19.)

qu'il est vôtre, vous ne valez pas la peine que je vous le dise (1). »

Voilà la femme : ni cœur, quoi qu'elle en dise, ni caractère ferme et résolu ; la folle du logis l'entraîne et la domine ; de là un manque d'équilibre intellectuel qui influe sur son existence ; les variations de sa conduite sont subordonnées aux caprices de son imagination. Sur les premières années de son mariage, on n'a que peu de renseignements ; elle les passe sans doute tantôt à Paris, tantôt dans le beau château de Chaulnes (2) qu'elle aimait beaucoup (3) ; le grand monde ne s'occupe pas encore de ses faits et gestes ; il faudra sa rencontre dans une ville d'eaux avec Mme du Deffand pour la rendre célèbre dans un des cercles les plus renommés, et en même temps fort antipathique aux personnes qui le composaient.

Ses rapports avec Mme du Deffand et son séjour à Forges sont une véritable comédie. La scène se passe en 1742 ; Forges était, sous l'ancien régime, une villégiature à la mode, rendez-vous de malades et surtout d'oisifs ; Voltaire boudait cet endroit : « Il y a plus de vitriol, disait-il, dans une bouteille de Forges que dans une bouteille d'encre (4) » ; mais il était à peu près le seul. Dès le premier coup d'œil, Mme du Deffand déteste sa compagne, alors duchesse de Picquigny : elle la trouve « radicalement folle » (5). Tout lui déplaît en elle : sa gourmandise, son bavardage, son orgueil ; elle « va tous les jours à cheval avec made-

(1) De Lescure, I, 81.

(2) Notamment l'année 1736, où Gresset composa sous ses yeux, l'épître *A ma muse* et la première épître au *P. Bougeant*.

(3) Elle écrit de Chaulnes au président Hénault : « Aussi cette réflexion me fait-elle regretter Paris, malgré le plaisir que j'ai toujours à me trouver ici. » (De Lescure, I, 78.)

(4) Voy. de Goncourt, *Portr. int. du XVIIIe siècle*, II, 101 et suiv.

(5) *Corresp. de Mme du Def.*, I, 16.

moiselle Desmazy, qui est une espèce de Cent-Suisse de soixante ans » (1), « elle a l'air d'une folle en mangeant ; elle dépèce une poularde dans le plat où on la sert, ensuite elle la met dans un autre, se fait rapporter du bouillon pour mettre dessus, tout semblable à celui qu'elle rend... C'est une curiosité de lui voir manger un biscuit ; cela dure une demi-heure, et le total, c'est qu'elle mange comme un loup (2) ». Peu de jours après la lettre où Mme du Deffand la drapait si bien, Mme de Picquigny est victime d'un accident, conséquence de son appétit prodigieux : « elle rendit tout ce qu'elle avait dans le corps, et depuis ce temps-là les eaux ne lui passent point (3) » ; la sensible marquise ajoute philosophiquement : « hier nous nous arrangions, Formont et moi, sur le parti que je prendrais si elle venait à crever (4) ». La maladie fut grave : « Le Maqui (5) a été à l'agonie de beaucoup de crevailles ; mais elle vit actuellement de régime... (6) ». Suit une nouvelle appréciation, aussi malveillante que les autres ; Mme du Deffand est intarissable sur ce sujet : il semble exciter sa verve. Décidément lasse de cette fantasque amie, elle tâche de la déterminer à partir vers la fin du mois d'août : « Mais il faudra beaucoup d'art pour la persuader, car ce séjour-ci est son centre ; son âme est comme les chambres de cabaret ; il ne lui faut de tapisseries que des enluminures (7) ». Son dernier mot est féroce :

(1) *Corresp. de Mme du Deff.*, I, 31.
(2) Id., I, 37.
(3) Id., I, 72.
(4) Id., I, 72 Mme du Deffand se caractérisait ainsi elle-même : « Son cœur est généreux, tendre et compatissant. » (*Portrait*, écrit en 1728 ; de Lescure, II, 767.)
(5) Cette aimable qualification qui s'applique d'ordinaire à un quadrumane analogue au singe, ne peut, d'après le contexte, désigner que Mme de Picquigny.
(6) *Corresp. de Mme du Deff.*, I, 76.
(7) Id., I, 76-7.

la duchesse, dit-elle, « tient un peu des monstres » (1). Aussi, dans la correspondance de Mme du Deffand, ne sera-t-il plus question de Mme de Picquigny après son départ de Forges, et l'élection académique de 1754, en provoquant leur rivalité, achèvera leur désunion.

Dix ans s'écoulent ; la duchesse de Picquigny s'appelle maintenant duchesse de Chaulnes (2) ; elle paraît de moins en moins supportable : « La duchesse de Chaulnes, écrit d'Argenson en 1752, est revenue à Paris, s'y déplaisant et y déplaisant (3) ». On s'étonne de son excentricité ; on redoute son esprit ; bientôt elle trouve moyen de scandaliser un siècle dont la pruderie n'était point le défaut. Dans la multitude des amants qui l'environnent comme une cour, se distingue un certain abbé de Boismont (4), connu par le panégyrique de saint Louis et surtout par son extrême préciosité qu'il étend même à l'éloquence religieuse : « C'est, dit-on, de la plus fine métaphysique ; il n'y a guère que la duchesse de Chaulnes et ses complices qui aient la clef de cet abbé précieux, et qui se vantent de l'entendre couramment ; encore le nie-t-on, elles en font semblant (5). » Si dur pour le littérateur, Collé est encore plus sévère pour l'homme ; il l'appelle brutalement le « souteneur » de la duchesse et suspecte sa probité (6). Faisons la part de l'exagération pos-

(1) *Corresp. de Mme du Deff.*, I, 77.
(2) En 1744, par suite de la mort de son beau-père.
(3) *Mémoires*, IV, 115.
(4) On trouve aussi l'orthographe *Boisemont* (p. ex. ap. Luynes *Mémoires*, XII, 50).
(5) Collé, *Mémoires*, I, 442.
(6) Id., I, 36-7. S'il faut l'en croire, M. de Boismont aurait promis à un certain abbé Ozanne, en échange d'un bénéfice que celui-ci lui avait résilié, une pension de 22,000 livres, et ne l'aurait pas payée. Ce récit, dont Collé ne garantit pas l'exactitude, est corroboré en partie par les *Mémoires secrets*, I, 132.

sible : il n'en demeure pas moins que l'abbé n'était un modèle ni de goût ni de vertu. Pourtant Mme de Chaulnes, qui ne connaissait point d'obstacles, le proposa hardiment aux suffrages de l'Académie et sollicita pour lui « avec la plus grande vivacité », dit le duc de Luynes (1), narrateur consciencieux, et d'ordinaire très indulgent pour la famille de Chaulnes. Mais si elle présentait son abbé, Mme du Deffand et Mme d'Aiguillon protégeaient d'Alembert ; il s'engagea autour de cette élection une bataille de dames qui n'était point sans exemple dans le passé et qui s'est maintes fois répétée dans la suite. Les combattantes avaient à peu près une égale influence ; seulement, leurs candidats n'avaient pas une égale valeur ; l'abbé échoua, mais son échec fut honorable, et même, sans l'opposition de Duclos, il remportait la victoire (2). L'année suivante (1755), nouvelle vacance à l'Académie, nouvelle campagne de la duchesse ; on lui décoche de sanglantes épigrammes ; dans l'une, l'auteur s'adressait aux académiciens en ces termes :

. . . .
Aujourd'hui même encor, Julie (3), à votre exemple,
Pousse un petit collet qu'elle a mis sur les dents.
Prenez garde qu'enfin quelque autre Messaline,
Ne consultant que ses seuls intérêts,
Pour confrère ne vous destine
Quelque âne de Mirebalais (4).

Julie n'en fut pas autrement touchée ; elle voulut amener M. de Châteaubrun, concurrent de M. de Boismont, à se désister en sa faveur, et n'y réussit point,

(1) *Mémoires*. XIII, 393 (ap. de Lescure *Introd, à la corresp. de Mme du Deff*. LXV.)
(2) Collé, *Mémoires*, I, 440.
(3) La duchesse de Chaulnes.
(4) Province de l'ancienne France qui faisait un grand trafic de ces animaux. (Voy. Collé, *Mémoires*, II, 89.)

mais l'abbé fut élu. Le monde littéraire s'indigna : Collé resta stupéfait de « cette fortune littéraire si peu méritée » (1) ; d'Argenson tonna contre l'Académie : « Brigue honteuse, lâche complaisance de cette compagnie qui achève de se décrier par cette humiliation (2) ! » Le « Mirebalais » laissa dire (3), et ne rompit le silence que pour prononcer son discours de réception ; il s'y justifia habilement du reproche de préciosité, en objectant que lorsque « les vices devenaient ingénieux et raffinés, il n'était pas possible de ne point employer d'esprit et de finesse pour les combattre » (4).

Après ce triomphe plus bruyant que brillant, la duchesse ne se repose pas sur ses lauriers académiques ; pendant quatorze années elle continue son train de vie agité et turbulent, toujours en quête de sensations nouvelles, originales, étourdissantes, sans parvenir à fixer sa mobile nature : elle dévore un à un ses millions et court gaiement à la ruine, indifférente à l'avenir. La mort de son mari en 1769 lui dessille pour un instant les yeux ; le vidame d'Amiens (5), qui, héritier des aptitudes très diverses du duc et de la duchesse, poursuivait de front les études scientifiques (6) et les équipées galantes (7), manquait de loisir pour l'amour filial ; dans le règlement de la succession paternelle, il éleva contre sa mère cer-

(1) Voy. *Mémoires*, 36-7.

(2) *Mémoires*, IV, 236.

(3) *Mém. secr.*, I, 132.

(4) Collé, *Mémoires*, II, 36.

(5) Il porta ce titre jusqu'en 1760, et celui de duc de Chaulnes à partir de cette époque.

(6) On a de lui une *Méthode pour saturer l'eau d'air fixé*, etc.

(7) Témoin son altercation avec Beaumarchais pour les beaux yeux d'une actrice, Mlle Ménard ; les deux adversaires furent mis en prison (1773). Voy. Grimm, *Corresp. litt.*, X, 186-7 et 360-1 ; *Mém. secr.*, VI, 325-8.

taines difficultés : de là un procès. Mme de Chaulnes fut ainsi mise en relations d'abord obligées, puis sympathiques, très tendres enfin, avec le maître des requêtes qui était le rapporteur de l'affaire : M. de Giac, membre du conseil du roi, récemment nommé surintendant des finances, domaines et affaires de Mme la Dauphine. Jeune, beau et habile, il gagna la cause de Mme de Chaulnes auprès des juges, et la sienne auprès de la plaideuse (1). Un double obstacle entravait ce jeu de l'amour et du hasard : la disproportion d'âge et de rang ; on passa outre ; la cour apprit tout à coup qu'il y avait promesse de mariage entre une duchesse de soixante-cinq ans et un maître des requêtes de trente-cinq. Grand émoi parmi les conseillers d'Etat et les collègues du fiancé ; ceux-ci se plaignent au chancelier Maupeou, dont Giac est le protégé et qui fait la sourde oreille ; puis au roi, qui défend au héros du scandale de se présenter désormais à son conseil et lui retire une pension de 12.000 livres. Tout est inutile : le 30 novembre 1773, Mme de Chaulnes est devenue Mme de Giac, et c'est Louis XV lui-même qui tire cavalièrement la moralité de cette aventure à la Lauzun, en disant qu' « il y aurait bien des tabourets à envoyer au garde-meuble ».

Les mariages de déraison sont d'ordinaire à eux-mêmes leur propre châtiment : « la femme à Giac », comme elle s'intitulait elle-même avec une certaine crânerie, « l'ancienne duchesse », comme on l'appelait, n'était pas pour se contenter d'une position relativement modeste. Cette union paraît s'être dissoute peu à peu, sans chocs, sans heurts violents, sous l'influence d'une désaffection progressive, et avoir fini par une

(1) Sur tout ce qui concerne le mariage de Mme de Chaulnes avec M. de Giac, voy. de Goncourt (*Portr. int. du XVIIIe siècle*, II 101 et suiv.).

séparation à l'amiable : au mois de juin de l'année suivante, les deux époux avaient recouvré la liberté (1). Mais le monde, qui avait appris sans étonnement l'issue de l'aventure, fut sans indulgence pour la fantaisiste qui s'y était jetée, et lui infligea le plus dur châtiment qui puisse atteindre une femme à la mode : l'isolement. Abandonnée par presque tous ses amis, déchue de son rang et de sa fortune à la fois, elle se retire au Val-de-Grâce, « avec ses perroquets et ses magots (2) », tenant encore une petite cour, mais combien différente de l'ancienne ! C'est l'abbé Petiot qui trône maintenant, à la place de l'abbé de Boismont, mais aussi inférieur à celui-ci que la platitude à la préciosité. On recueille encore fidèlement ses mots et ses saillies ; mais la décadence s'accentue, l'âge fait sentir ses ravages, la maladie arrive ; elle est prise brusquement d'accès dévots qui n'ont pas de lendemain et où elle montre autant d'inconséquence que dans ses plaisirs. En décembre 1782 (3), elle achève enfin l'invraisemblable roman de sa vie, et meurt sur un éclat de rire ; on la prévenait que les sacrements étaient là : « Un petit moment. — M. de Giac voudrait vous voir... — Est-il là ? — Oui. — Qu'il attende ; il entrera avec les sacrements » (4).

Cette vue d'ensemble sur la biographie et le caractère de M. et Mme de Chaulnes n'était pas inutile pour expliquer l'espèce de surprise que Gresset dut ressentir en pénétrant pour la première fois dans leur salon.

(1) *Mém. secr.*, XXVII (addit.), 291.

(2) *Lettres inédites de la marquise de Créqui à Sénac de Meilhan*, éditées par Fournier, Potier, 1856, p. 3. Pour les derniers jours de Mme de Chaulnes, voy. id., p. 2-3, 5-7, 15-6.

(3) Les *Mém. secr.* (XXI, 30-1), à la date du 5 décembre 1782, parlent de sa mort comme d'un fait récent.

(4) De Lescure, *Introd. à la corresp. de Mme du Deff.*, LXVI.

Ils recevaient une compagnie très mêlée, et qui, comme leurs humeurs respectives, offrait de violentes disparates. Le duc, qui s'appelait alors M. de Picquigny, aimait surtout les hommes de science, les Clairaut, les Mairan (1) ; la duchesse, encore fort jeune, était beaucoup plus éclectique dans le choix de ses relations : prêtres, mondains, littérateurs, elle faisait à tous un aimable accueil, et son talent de conversation les retenait auprès d'elle. On rencontrait à l'hôtel de Chaulnes le plus attique des prélats, Michel-Celse-Roger de Rabutin, comte de Bussy, évêque de Luçon, fils du célèbre cousin de Mme de Sévigné, et que, pour l'agrément de son commerce, on nommait « le dieu de la bonne compagnie » ; il ne croyait à rien, sinon à la légitimité du plaisir et aux délices du repos ; la soumission respectueuse aux lois de l'Église et à tous les usages établis lui paraissait un doux oreiller pour une tête bien faite. Aussi se fâchait-il très fort contre les fanatiques qui avaient l'impolitesse de troubler sa quiétude ; il fut très redoutable à l'égard des chrétiens rebelles à la bulle *Unigenitus* : à ces sectaires turbulents il eût bien préféré de paisibles incrédules (2). En revanche, les jansénistes, gens de mauvais ton, lui reprochaient sa tiédeur religieuse. Voltaire avait bien caractérisé Bussy en ces quelques vers :

Non, nous ne sommes point tous deux
Aussi méchants qu'on le publie,
Et nous ne sommes, quoi qu'on die,
Que de simples voluptueux,
Contents de couler notre vie
Au sein des grâces et des jeux.

Idole du monde, il sut le quitter à temps ; dès qu'il sentit que les infirmités de l'âge le rendaient importun

(1) Michaud, *Biogr. univ.* ; art. sur la duchesse de Chaulnes.
(2) Voy. Michaud, *Biogr. univ.*

et désagréable, il opéra discrètement sa retraite : « Je ne saurais, disait-il, me résoudre à n'être plus aimable; je sens que je ne puis l'être qu'avec effort, et il vaut mieux renoncer de bonne grâce à ce qu'on ne peut faire sans fatigue. »

Un autre habitué de la maison était le P. Bougeant, professeur distingué au collège Louis-le-Grand, agréable vulgarisateur en tout genre, à la fois historien (1), physicien (2), théologien (3) ; il est même auteur dramatique (4) ; mais avant tout il se pique d'urbanité et compose à l'usage des gens du monde ; il appartient à cette race d'érudits dont il y a toujours eu en France des représentants, qui par une espèce de coquetterie évitent jusqu'à l'apparence du pédantisme et semblent demander pardon de leur science. Tout jésuite qu'il est, il coudoie chez Mme de Picquigny l'un des plus terribles adversaires de son ordre, l'abbé de Chauvelin, qui, il est vrai, à l'époque dont nous nous occupons, n'a point encore fait parler de lui, mais qui plus tard deviendra un moment célèbre par son implacable hostilité contre les disciples de Loyola: figure originale que ce conseiller au Parlement, petit, bossu, hideusement laid, passionné pour le travail, la littérature et l'orgie, admirateur de Voltaire dont il défendit l'*Oreste* dans une assez ridicule altercation avec le poète Roi (5) et dont il voulut à toute force faire

(1) *Histoire du traité de Westphalie.*
(2) *Observations curieuses sur toutes les parties de la physique.*
(3) *Exposition de la doctrine chrétienne par demandes et par réponses.*
(4) Il a écrit trois comédies.
(5) Celui-ci, pour se venger, composa contre lui l'épigramme suivante

Quelle est cette grotesque ébauche ?
Es-ce un homme ? est-ce un sapajou ?
Cela parle. Une raison gauche
Sert de ressort à ce bijou.
Voulant jouer un personnage,
Aux sots il donne un frêle appui.
Dans les ridicules d'autrui
Il caresse sa propre image,
Et s'extasie à tout ouvrage
Hors de nature comme lui.

reprendre le *Mahomet* (1) ; vainqueur des jésuites, acclamé alors du peuple, comblé de médailles et d'estampes (2), représenté par Carmontelle en une gravure au bas de laquelle on lisait : *non sibi, sed patriæ natus* (3), comparé à David terrassant Goliath, uni dans un médaillon à Henri IV lui-même (4), — et qui mourut oublié (5).

Bien différent est son frère, le chevalier, puis marquis de Chauvelin. Soldat, comme on l'a vu précédemment, il pacifie la Corse, est nommé ambassadeur à la cour de Turin, et reçoit une des deux charges de maître de la garde-robe du roi (6) ; il meurt brusquement en 1773, à Versailles, au moment où il faisait la partie du roi (7). Celui-ci, fort effrayé, fut encore plus ému : « Je perds en lui, s'écria-t-il, un bon et vieux ami (8) ». Tout le monde partagea les regrets de Louis XV : « Il était positivement l'homme qu'il fallait montrer pour prouver ce que nous entendons par un Français aimable », dit M[me] du Deffand (9). « Voilà donc les trois Chauvelin anéantis (10), écrit Voltaire. Celui-là était le plus aimable des trois et le plus raisonnable. Tout ce que nous voyons périr fait faire des réflexions qui ne sont pas trop plaisantes (11). » Ce fut un heureux de la terre, un sage épicurien, attaché au juste milieu en religion comme en tout le reste, et qui ne partageait nullement l'intransigeance de l'abbé ; il a écrit ces vers sur la Divinité :

(1) Collé, I, 352.
(2) *Mém. secr.*, V, 54.
(3) Id., I, 64.
(4) Michaud, *Biogr. univ.*
(5) *Mém. secr.*, V, 54.
(6) Michaud, *Biogr. univ.*
(7) *Mém. secr.*, VII, 97-8.
(8) Id., VII, 103.
(9) De Lescure, II, 309.
(10) Le marquis, l'abbé et l'intendant.
(11) Id., XLVIII, 524.

Le philosophe altier insulte à son ouvrage
En affectant de refuser
Les biens que sa bonté nous fit pour en user;
Le libertin l'offense en confondant l'usage
Avec l'abus de ses bienfaits :
En profiter toujours, n'en abuser jamais,
Tel est le vrai bonheur du sage (1).

Une autre fois, à la vérité, il célébra les sept péchés capitaux ; mais c'était au milieu de sept jolies femmes auxquelles il les compara tour à tour; voici un double échantillon de ce spirituel marivaudage :

L'AVARICE (Mme de Surgères).

Quoique votre péché paraisse un peu bizarre,
Si vous vouliez, il deviendrait le mien :
Iris, si vous étiez mon bien,
Je sens que j'en serais avare.

LA COLÈRE (Mme de Courteilles).

Sans vous défendre la colère,
Je vous obligerai, Chloris, d'y renoncer :
Il ne vous sera plus permis de l'exercer
Que contre ceux à qui vous n'avez pas su plaire (2).

La littérature plus sérieuse ne lui répugnait pas; mais, en ce genre grave, il préférait le rôle de conseiller à celui d'écrivain : c'est ainsi qu'il compose, sur quelques défauts qu'il croit reconnaître dans le *Tancrède* de Voltaire, « un mémoire plein de profondeur et de génie (3) ; » il collabore également à des pièces aujourd'hui oubliées, comme la tragédie du chevalier Laurez, qui l'en remercie avec effusion :

(1) Michaud, *Biogr. univ.*
(2) Grimm, *Corresp.* (Tourneux, 1882), III, 513.
(3) Voltaire, XL, 166.

Animé par ta voix, par ton goût éclairé,
Je sentis dans mes vers une flamme nouvelle,
Et fis passer dans mon drame épuré
Quelques traits de ce feu sacré,
Dont ton esprit, Chauvelin, étincelle..... (1).

Bref, sympathique à tout le monde, bienveillant aux importuns mêmes, poète de salon, mais avec grâce et tact, Oronte doublé d'un Philinte, ami sincère et dont l'attachement survivait à la faveur royale (2), il représente sous l'habit de cour, comme l'évêque de Luçon sous le costume ecclésiastique, le type de l'« honnête homme », dans le sens cher au dix-septième siècle, alors que le mot et la chose commençaient à vieillir également.

On peut citer encore, parmi les assidus de l'hôtel de Chaulnes, l'évêque d'Amiens (3), Dorléans de la Mothe, qui jetait au cours de la conversation les saillies amusantes de sa verve méridionale, avant qu'il eût résolu de s'enfermer dans son diocèse en y donnant l'exemple de la dévotion la plus scrupuleuse ; la Faultrière, un vertueux magistrat, membre du club de l'Entresol (4) ; de Vallier, changeant et romanesque, qui, de président au Parlement, devint capitaine au régiment de Champagne, gaspilla une très belle fortune, se signala par plusieurs actions héroïques (5) et (couronnement inattendu de sa carrière) s'affilia à l'Académie d'Amiens ; la Place, littérateur laborieux, auteur de quelques romans et pièces de théâtre sans mérite, traducteur insuffisant du *Tom Jones* de Fiel-

(1) *Mém. secr.*, V, 194.
(2) Id., VII, 108.
(3) Depuis 1733, il occupait ce poste.
(4) Voy. Berville.
(5) Voy. le discours que lui adressa Gresset à propos de sa réception à la Soc. littér. d'Amiens, en 1749 (de Beauvillé, 142).

ding, du reste aussi dégagé de scrupules que piètre écrivain (1).

Presque tous firent fête à Gresset ; plusieurs, l'abbé et le chevalier de Chauvelin, le P. Bougeant, le connaissaient déjà personnellement, et facilitèrent sans doute son introduction à l'hôtel de Chaulnes. L'évêque de Luçon avait reçu de lui, peu auparavant (20 décembre 1735) (2), une lettre dont il ne reste plus que quelques vers (3) ; cette pièce, assez insignifiante, met le prélat tout à la fois en parallèle avec Horace et Mécène. Un second cercle, compagnie de critique et probablement d'admiration mutuelle, le Caveau, semble avoir attiré Gresset (4) ; en tout cas ce fut pour peu de temps, à en juger par l'acrimonie des épigrammes que Piron lui décocha dans la suite. Le salon de la duchesse resta donc à peu près l'unique point de vue d'où il étudia la société contemporaine, son observatoire mondain ; ce spectacle l'amusa d'abord ; puis, comme son tempérament de provincial endurci l'empêchait de s'y acclimater, il éprouva bientôt un sentiment de fatigue, d'ennui, qui alla peu à peu jusqu'au dégoût ; le dernier terme et comme l'explosion de cette lassitude croissante sera la comédie du *Méchant*.

Mais, en 1736, il est bien éloigné de prévoir que onze ans de vie parisienne lui rendront la capitale insupportable ; l'avenir l'inquiète peu, le présent lui sourit, — et il aime. L'élue de son cœur, il ne l'a jamais nommée, car il tenait la discrétion pour le devoir essentiel d'un amant. Le gros Marquet n'avait pas de

(1) Voy. Collé, II, 88-9.
(2) De Cayrol, I, 69.
(3) *Œuvres de Gresset*, II, 108-9.
(4) Rigoley de Juvigny, *Œuvres compl. de Piron*, I, Notice, 88-9.

ces scrupules ; il ne pratiquait pas non plus, dans ses liaisons amoureuses, une perpétuelle sérénité, et Gresset, qui n'avait pas oublié ce compagnon de jeunesse, le raillait souvent sur ses accès de mauvaise humeur.

« Ce lundi.

« Je te trouvais chez toi quand tu n'étais plus que philosophe ; je ne te trouve plus, d'où je conclus. J'en suis charmé, je te crois raccommodé, tu es trop tendre pour n'être que philosophe ; elle est trop charmante pour que tu ne sois point constant. En vérité, on serait tenté de t'envier tes brouilleries, pour avoir le charme de tes raccommodements. Je ne me suis point brouillé encore ; il faut espérer que quelque jour Dieu m'en fera la grâce seulement pour rire. En attendant je suis fidèle et je me tais, vertu aujourd'hui assez passée de mode ; mais pour moi qui ai reçu un cœur qui était resté du bon vieux temps de l'amour et des sentiments, je crois que la première probité est le mystère sur le compte d'une femme aimable que vous avez attendrie.... » (1). M. de Cayrol en conclut qu'il est impossible de pénétrer ce mystère. Et pourquoi non ? A défaut de certitude absolue, le champ reste ouvert aux hypothèses. En premier lieu, l'amante de Gresset a sans doute été une grande dame : sa discrétion même sur ce chapitre délicat n'en est-elle pas garante ? D'autre part, comme en fait de salons aristocratiques il n'a guère fréquenté que celui des Chaulnes, cette dame appartenait vraisemblablement à l'entourage de la du-

(1) J'ai copié cette lettre sur un manuscrit communiqué par M. de Belloy. La fin (depuis : *En attendant...*) se trouve déjà reproduite par M. de Cayrol, I, 108.

chesse. Allons plus loin : qui nous empêche d'admettre qu'elle a été la duchesse elle-même? M. d'Argens écrit à Frédéric le Grand, le 5 septembre 1747 : « Tout ce qui a dans ce pays [la France] un certain mérite est presque impossible à déplacer. Gresset, par exemple, dont Votre Majesté me parle, a deux emplois qui lui rendent deux mille écus ; il faut ajouter à cela *une des plus jolies femmes de Paris pour maîtresse* (1). » La duchesse de Chaulnes, nous le savons, n'était pas belle dans le sens plastique du mot ; mais elle était si séduisante que l'épithète de M. d'Argens peut fort bien lui être appliquée. Du reste, Frédéric semble faire lui-même cette application, quand il répond, le mois suivant, à une autre lettre, celle-là de Maupertuis : « .... c'est à Potsdam que je le voudrais [Gresset]. Mais *la duchesse de Chaulnes le tient apparemment dans ses fers*, comme Mme du Châtelet Voltaire. Il est juste que les belles aient la préférence sur les rois » (2). Au témoignage de Frédéric on peut joindre l'aveu implicite de Gresset : dans une Epître inédite, il célèbre la duchesse de Chaulnes, sous le nom d'Eglé (3) ; or, le nom d'Eglé est, entre autres pseudonymes, un de ceux sous lesquels il désigne le plus souvent son amie ; dans une note manuscrite il dira :

Eglé, je pars, je vole au feu de tes clartés ;
Dans toi seule je vois toutes les déités.
Ce n'est point le désir que la foule me vante
Qui m'ouvre les chemins; c'est pour toi que je chante..... (4).

Ailleurs, il se montre bien plus expansif encore :

(1) Sainte-Beuve, ouvr. cité, notes des p. 91-2. Le chiffre de « deux mille écus » est excessif.
(2) Id.
(3) De Cayrol, I, 132.
(4) Id., I, 247.

Ma chère Eglé, l'amitié pour me plaire
Trace mon portrait en ce jour.
Toi demain, si tu veux, tu pourras le mieux faire :
Le pinceau le meilleur est celui de l'amour (1).

Si, comme il est probable, Eglé et la duchesse de Chaulnes forment une même personne, ces vers tendres sont bien faits pour confirmer notre hypothèse. Faut-il une dernière preuve? Rappelons-nous qu'en 1735, alors que Gresset se croyait enchaîné pour toujours au célibat ecclésiastique, il traçait pour la duchesse, dans le *Chartreux*, la confession brûlante de son amour ; il le jugeait alors sans espoir ; l'expérience lui apprit qu'il ne faut désespérer de rien.

La duchesse a donc été, sans doute, aimée de Gresset, et il n'est pas invraisemblable d'admettre qu'elle a partagé cet amour. Toutefois, on s'aventurerait beaucoup en soutenant qu'elle a été, suivant l'expression brutale de M. d'Argens, sa « maîtresse ». Le caractère de Mme de Chaulnes n'a rien d'incompatible avec une telle supposition; mais elle s'accorde moins avec l'humeur de Gresset. Sentimental et doux, il était de ceux qui en amour préfèrent les joies de Fortunio à celles de Clavaroche; peut-être sa flamme resta-t-elle toujours dans les limites de la passion respectueuse et idéale. Quoi qu'il en soit, il y eut au moins entre eux une intimité d'âme, sinon de cœur (puisque d'un côté le cœur était absent) et qui, malgré le contraste de leurs natures respectives, s'explique à merveille : Mme de Chaulnes fut séduite par le jeune poète à la mode, par l'auteur applaudi de *Ver-Vert* et de la *Chartreuse;* Gresset fut conquis par l'aristocratique enchanteresse qu'entourait le triple prestige du rang, de la fortune et de l'esprit.

(1) De Beauvillé, 167. D'après lui, Eglé n'est autre que la duchesse de Chaulnes (note).

IV

ÉPÎTRE A MA MUSE. — ÉPÎTRES AU P. BOUGEANT. — ÉPÎTRE A MA SŒUR. — POÉSIES SECONDAIRES

(1736-1740).

Bien des jeunes poètes qui débutent croient devoir au public, parfois peu sensible à cette attention, le programme complet de leurs goûts, de leurs idées et de leurs tendances. Or, si Gresset n'était pas un nouveau venu parmi les littérateurs, néanmoins, en 1736, il se considérait comme un débutant : la poésie, qui jusque-là ne lui avait servi que de passe-temps, devenait pour lui un métier. Aussi jugea-t-il bon d'expliquer sa poétique, une fois pour toutes : ce fut l'*Epître à ma muse*.

Cette épître forme une suite de variations plus ou moins brillantes sur plusieurs airs connus. Et d'abord celui-ci : la muse vaut surtout par la facilité ; chez elle l'air de négligence est une grâce de plus, et l'incorrection même a son charme: théorie un peu trop commode, dont Gresset a été la première victime. Il l'expose à une dame, qu'il appelle Thémire, et qui est Mme de Picquigny (1); rien de plus naturel; il écrit cet ouvrage sous ses yeux, dans l'admirable château de Chaulnes, « lieu très enchanté », disait Mme de

(1) Et non Mme de Chaulnes, comme le dit M. de Cayrol (I, 117) : elle ne prendra ce titre qu'en 1744.

Sévigné (1), où tout avait cette beauté régulière aimée du XVIIe siècle, où d'immenses charmilles reproduisaient les différents ordres d'architecture (2), et où de gros jets d'eau, l'un, « le Solitaire », perdu au milieu d'un pré, un autre dans le parterre, deux dans les boulingrins, reposaient doucement la vue (3). Gresset proteste contre le titre d'auteur qu'on lui donne : il ne suit qu' « en volontaire les drapeaux d'Apollon (4) », et ses vers ne sont pas le fruit d'une inspiration éclatante et sublime. Puis il invoque sa muse, sur le même ton que Boileau interpellait son esprit, et la sermonne paternellement. Croit-elle que, libre de tout lien, il va « donner l'essor aux fougues de ses jeux (5) » ? Quelle erreur ! Elle l'en récompenserait trop mal, et les poètes ont trop de peines : sans remonter aux temps d'Orphée et d'Ovide ou à l'époque du Tasse, le XVIIIe siècle ne voit-il pas son Horace exilé [Jean-Baptiste Rousseau] ? Et si la médiocrité de Gresset le défend contre de telles infortunes, ne sait-il pas qu'une simple plaisanterie, entendue par un bigot, « peut vous jeter sur un autre rivage (6) » ?

Autre obstacle : quel sujet traiter ?

De mille objets la nouveauté t'invite ;
Et leur image, autrefois interdite
A ton pinceau dans les jours de tes fers,
Vient aujourd'hui te demander des vers (7).

Tragédies, comédies, poèmes lyriques, épiques ou amoureux, tout lui est accessible maintenant, et il

(1) Edit. Hachette, X, 261.
(2) De Cayrol, I, 117, note (d'après M. de Monmerqué).
(3) *Mme de Sévigné*, IX, 22.
(4) *Œuvres de Gresset*, I, 94.
(5) Id., I, 96.
(6) Id., I, 99.
(7) Id., I, 100.

hésite à prendre un parti : de même un jeune oiseau, le matin, ne peut fixer son choix entre les fleurs qui l'attirent. Il faudra bien, pourtant, qu'il se détermine, et alors c'en est fait de sa tranquillité ; il perd toute indépendance, il appartient au public : l'amitié même le trahit ; les vers les plus insignifiants, échappés à sa veine, s'en vont courir le monde et affronter le tribunal du « fier censeur (1) ». — Pour quelques bons esprits qui préfèrent, comme Thémire, la simplicité à l'emphase et le naturel au pédantisme, combien de sots qui, croyant

Que quand on rime on ne sait que des vers (2),

s'obligeront à prendre, en s'entretenant avec lui, le langage précieux du jour ! — Est-on sûr d'ailleurs de cette réputation si péniblement acquise ? La foule est variable dans ses goûts ; le temple de la Gloire fut élevé par l'Erreur : il a pour habitants l'Opinion, la Mode, le Caprice... A tout cet éclat, préférons un bonheur paisible.

Mais si Gresset renonce à la gloire tumultueuse et aux genres périlleux qui la confèrent, il n'abandonne pas la poésie : il ira « chercher ce solitaire ombrage, ce beau vallon où la Fare et Chaulieu (3) » célébraient sans prétention Vénus et l'amour ; puisque c'est un leurre d'écrire pour la postérité et de consumer « dans de lugubres veilles » cette « foule d'instants dont le Plaisir vient nous demander compte (4) », il se bornera à badiner sur la lyre. Seulement sa muse devra être prudente. Cet âge d'or n'est plus où toutes les vertus florissaient accompagnées de tous les plaisirs ; deux

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 102.
(2) Id., I, 103.
(3) Id., I, 107.
(4) Id., I, 107.

monstres ont fait irruption dans la république des lettres : l'obscénité et la calomnie. Phébus les a une première fois chassées, mais, loin de reconnaître leur défaite, elles ont su élever

> Du vrai Parnasse un fantôme imposteur (1),

et admis près d'elles les rimeurs que les poètes dignes de ce nom refusaient d'accueillir parmi eux : de là vient

> Tout ce fatras de libelles pervers
> Dont le Batave infecte l'univers (2).

Sa muse évitera de telles noirceurs ; elle se gardera aussi de deux écueils : la médisance et l'adulation. La médisance, quoique moins grave que la calomnie, coûte cher souvent, et n'attire à son auteur que le dédain ; Boileau lui-même ne serait pas au nombre des dieux de Gresset s'il n'eût composé que des satires et s'il eût dépensé tout son talent à se moquer

> Des Colletets, des Cotins, des Pradons ;
> Mânes plaintifs, qui sur le noir rivage
> Vont regrettant que ce censeur sauvage,
> Les enchaînant dans d'immortels accords,
> Les ait privés du commun avantage
> D'être cachés dans la foule des morts (3).

D'autre part, l'excès contraire n'est pas beaucoup plus honorable : la flatterie basse, qui dicte les « odes aux grands (4)... » En fin de compte, la ligne de conduite du jeune poète sera de ne jamais répondre aux attaques de ses ennemis, de suivre pour modèle un sage qu'il ne nomme pas (5), qui, au milieu de la vieillesse,

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 110.
(2) Id., I, 111.
(3) Id., I, 113.
(4) Id. I, 113.
(5) Peut-être Bussy-Rabutin, évêque de Luçon.

conserve encore « l'art d'être aimable » (1), et en dépit des haines furieuses « garde sa douce indifférence (2) ». Avec de telles maximes, il peut envisager l'avenir sans inquiétude; on a tort de déplorer qu'il n'y ait plus de Mécènes; ceux mêmes qui gémissent le plus fort, ont causé leur propre détresse par la trivialité des sujets où ils ont ravalé leur poésie ; mais la muse de Gresset n'appuiera point leurs récriminations, elle qui prétend moins à la gloire « d'enlever les suffrages (3) » qu'à la douceur de charmer son poète.

L'*Epître à ma muse*, on le voit, formait un manifeste bien anodin et peu original, une deuxième édition de la *Chartreuse*, y compris les plaintes renouvelées de l'Ecclésiaste sur le néant de la gloire et l'indignité de l'homme. Les critiques du temps, qui jusque-là avaient traité Gresset en enfant gâté, mêlèrent cette fois des restrictions à leurs éloges : quelques-uns s'émurent des vers où il plaidait contre Boileau en faveur de ses victimes : « Eh! pourquoi, s'écria impétueusement Desfontaines à propos de ces poètes malmenés, ne se sont-ils pas autrefois tenus cachés dans la foule des vivants? Pourquoi, nés sans goût et sans talent, ont-ils voulu se distinguer et acquérir de la gloire (4) ? » Jean-Baptiste Rousseau en témoigna aussi de la surprise ; la question l'intéressait doublement : tout d'abord, attaquer son maître Boileau, c'était le blesser lui-même dans la plus chère de ses affections ; puis, comme on l'a remarqué avec justesse (5), il venait à cette époque de publier trois épîtres contre Voltaire, qu'il appelait « un rimeur de deux

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 114.
(2) Id., I, 115.
(3) Id., I, 117.
(4) *Observ. sur les écr. mod.*, V, 202, ap. de Cayrol, I, 118-9.
(5) De Cayrol, I, 126.

jours », en sorte qu'il pouvait se croire atteint par le réquisitoire de Gresset contre la satire. Aussi écrivit-il coup sur coup trois lettres, deux du 26 juin, une du 2 août 1736 (1), où, tout en rappelant l'estime qu'il avait jadis professée pour *Ver-Vert*, et en remerciant le poète de son allusion transparente à l'exil immérité du « phénix lyrique » (2), il essayait de réhabiliter la satire en général et celle de Boileau en particulier. Deux espèces de satires, disait-il, sont possibles : l'une qui s'attaque à la moralité d'un individu, l'autre aux ridicules; la première n'est qu'une diffamation ; la seconde assainit la littérature : « Je souhaiterais donc de tout mon cœur, Monsieur, conclut-il, par la tendre amitié que j'ai pour vous, et par l'intérêt que je prends à votre gloire, que vous retranchassiez ces quinze ou seize vers, qui me semblent faire une tache à une pièce aussi excellente que la vôtre l'est en tout le reste. Ce qu'il vous sera facile de faire, quand vous ferez imprimer le recueil de vos ouvrages » (3). L'avis ne manquait pas de sagesse, mais Gresset ne retrancha rien.

Au cours de la même année, il composait trois nouvelles épîtres : deux au comte de Tressan, une au P. Bougeant (4).

(1) De Cayrol, I, 120-6.
(2) *Œuvres de Gresset*, I, 98.
(3) De Cayrol, I, 121-2.
(4) Deux épîtres, qui se rattachent à cette époque, ont été attribuées par les uns à Gresset, par les autres à M. de Bernis ; la première a pour titre : *A mes dieux pénates* ; la seconde : *Sur la paresse*. M. de Cayrol (I, 130-1) expose avec impartialité les arguments qui militent en faveur de chacune de ces opinions. D'une part, le P. Daire (*Vie de Gresset*, 20) est de ceux qui croient que l'épître *A mes dieux pénates* appartient à Gresset ; elle figure d'ailleurs dans une édition de ce dernier publiée à Rouen ; quant à l'épître *Sur la paresse*, M. de Cayrol en a trouvé, parmi les papiers de Gresset, quatre manuscrits, copiés de différentes mains et dont l'un semble l'œuvre de M. de Wailly, cousin de notre poète ; enfin une édition d'Amsterdam comprend les deux épîtres à la fois. Voilà qui tend à prouver que Gresset

Le comte de Tressan, familier de l'hôtel de Chaulnes, avait tenu à honneur de saluer les débuts mondains de Gresset : la *Métamorphose de Chapelle* (1) fut son compliment de bienvenue. Chapelle arrive dans les enfers ; il y fait tant de bruit et badine si bien qu'il se rend insupportable au noir séjour et qu'on le

en est l'auteur. — Mais, d'autre part, si ces pièces sont réellement de Gresset, pourquoi, étant donné qu'elles sont antérieures à 1747, Gresset ne les a-t-il pas comprises au nombre de ses poésies dont il préparait l'édition complète en cette même année ? De plus, pourquoi, alors que tous les éditeurs du cardinal de Bernis, contemporains de Gresset, inséraient ces deux épîtres, Gresset n'a-t-il jamais protesté ? Voilà qui tend à prouver que le véritable auteur, c'est M. de Bernis. — M. de Cayrol hésite entre ces deux opinions ; je serai plus affirmatif : à mes yeux, il est certain que ces épîtres n'appartiennent pas à Gresset. D'abord l'argument tiré de son silence est corroboré par une déclaration formelle de M. de Bernis lui-même, que j'extrais de ses *Mémoires* (I, 37) : «.... j'écrivis...., en me jouant, l'*Epître sur la paresse*, dont il courut des copies, et qui même fut imprimée sans ma participation. On la crut de Gresset... Ce premier succès me fit naître l'idée, en 1736, de l'*Epître aux dieux pénates*, qu'on attribua d'abord à Gresset, et qui eut un succès universel. Cette épître fut encore imprimée sans ma participation et d'une manière furtive.... » L'examen littéraire de ces épîtres démontre la véracité de M. de Bernis ; ce n'est pas que plusieurs des qualités ordinaires à Gresset n'y apparaissent, la grâce, la délicatesse, l'abondance facile ; mais : 1° la phrase poétique y est d'ordinaire plus courte et plus sobre que chez Gresset ; 2° dans l'*Epître à mes dieux pénates* (*Œuvres compl. de Bernis*, Londres, 1771, t. I), l'auteur célèbre, à la p. 61, le talent de J.-B. Rousseau comme poète *satirique* : Gresset se serait-il mis en contradiction si flagrante avec lui-même, après avoir naguère, dans l'*Epître à ma muse*, condamné le genre de la satire ? 3° Dans cette même épître, à la p. 62, un éloge pompeux de Voltaire comme poète épique est suivi de cette constatation qu'il a depuis perdu toute sa verve :

> Mais cette chaleur éclairée
> Qui se répandait sur tes vers,
> Par tes grands travaux modérée,
> Semble enfin s'être évaporée
> Comme un nuage dans les airs...

Or Gresset, s'il a conçu cette opinion de Voltaire, n'aurait jamais eu la hardiesse de l'exprimer publiquement. 4° Enfin dans l'*Epître sur la paresse* (ouvr. cité, t. I), se trouvent des vers fort tendres à une nommée Eléonore (p. 76-77) ; or Gresset n'a nulle part désigné son unique amie sous ce nom ou ce pseudonyme. — Ces deux épîtres sont donc étrangères à notre sujet.

(1) *Œuvres compl. du comte de Tressan*, Paris, Nepveu, X, 255-8.

chasse. Cette âme folâtre arrive à Paris et rencontre un jésuite qui avait quitté « la férule pour la lyre » :

Sitôt elle s'en empara ;
A ce jeune homme elle inspira
Accents touchants, heureux délire,
Qui chante tout ce qu'il désire
Et ne veut chanter que cela (1).

Tressan apprécie ensuite, dans Gresset, le poète léger et termine ainsi sa pièce :

Avec toi je trouve des charmes
A pleurer un illustre ami ;
Les muses, les grâces en larmes
Par toi s'expriment aujourd'hui :
Sans doute elles l'auraient suivi,
N'est qu'à ta voix qui les rappelle,
Elles vont, d'une ardeur nouvelle,
Te servir aussi bien que lui (2).

On ne pouvait être plus aimable. Gresset répondit bien vite par une lettre fort courte, où la prose servait à encadrer les vers, et qui rappelait vaguement les imprécations de Boileau contre les embarras de la vie parisienne (3). Comment être seul à Paris ? comment se coucher à Paris ? comment se lever à Paris ? Sitôt

(1) *Œuvres compl. du comte de Tressan*, X, 258.
(2) Id., X, 256.
(3) *Œuvres de Gresset*, I, 118-21. Cette épître est reproduite dans les *Œuvres compl. du comte de Tressan*, X, 258-61, avec quelques variantes en général insignifiantes : la principale consiste en ce que les quelques lignes de prose dont l'auteur avait fait suivre ses vers et qui figurent dans les œuvres du comte de Tressan, sont omises dans les œuvres de Gresset ; les voici; elles sont inintelligibles, à cause d'allusions que nous ne pouvons saisir : « J'espère cependant, monsieur, qu'avec la grâce du dieu des francs-maçons, l'autre réponse finira quelque jour. J'ai l'honneur, etc., etc. » — La pièce du comte de Tressan appartient sans doute à la fin de 1736, puisqu'il y est parlé de la mort de Bussy-Rabutin, survenue au mois de novembre de cette année ; la lettre que Gresset lui envoya en réponse, ainsi que la pièce reproduite par M. de Beauvillé (121-126), doivent naturellement être contemporaines,

qu'on s'est mis au travail, les fâcheux viennent vous troubler et paralyser votre inspiration : comment donc rimer à Paris ? — N'allons pas conclure de cette irritation que déjà Gresset regrette Amiens ; le mal du pays lui viendra plus tard ; mais pour le moment, il se trouve fort bien de sa nouvelle existence. Ses plaintes, exagérées à dessein, ne rendent pas ses vrais sentiments.

Les derniers vers de M. de Tressan associaient dans un commun éloge Gresset et l'évêque de Luçon qui venait de mourir ; en guise de remerciement, le poète écrivit une pièce (1) qu'il eut le bon goût de ne pas soumettre au jugement du public : M. de Beauvillé aurait dû imiter cette réserve. L'auteur a un songe ; du haut des cieux il voit descendre l'Amitié qui le transporte dans le séjour des bienheureux, divisé en trois bocages : l'un renferme des myrtes auxquels sont suspendues des lyres éoliennes ; un autre, des lauriers sur lesquels voltige un aigle ; le troisième a une enceinte de lis ; là, « près d'un salon de verdure » (2), la voix d'Ariste [Bussy-Rabutin] frappe ses oreilles : il expose, en une longue tirade, à un cercle d'ombres la situation actuelle de la littérature ; quoi qu'en disent les pédants et les sots, la France est encore sensible « à la véritable beauté » (3), le goût est judicieux ; et si les grandes œuvres se font plus rares, la faute n'en est pas à la sécheresse des poètes contemporains, mais à l'excellence même de leurs prédécesseurs, qui ont épuisé le champ de l'invention littéraire (4). Après avoir rendu hommage à l'éléva-

(1) De Beauvillé, 121-6. Gresset (125) appelle Bussy-Rabutin son « premier guide » et son « père », ce qui prouve que les conseils du prélat ont favorisé les progrès de son talent.

(2) De Beauvillé, 123.

(3) Id., 124.

(4) Gresset, qui a été plus d'une fois son propre plagiaire, a repro-

tion de ces idées, Gresset vole entre les bras d'Ariste, qui lui assure qu'on ne souffre point après la mort et que, dans la demeure des « paisibles mânes » (1), la vérité seule a le droit de parler. Ces vers mystiques et nébuleux ont pour unique mérite la sincérité d'affection qu'ils respirent pour un honnête homme et un esprit délicat.

Les juges ordinaires de Gresset, Desfontaines et Jean-Baptiste Rousseau, qui n'avaient point tout loué dans l'*Epître à ma muse*, accentuèrent encore leur mécontentement quand parut la pièce au P. Bougeant (2). L'un insiste sur le vague de la forme et l'insuffisance du fond : « En général, dit-il de Gresset, son ouvrage, semé de plusieurs traits admirables, est plus brillant que léger. C'est par des vers qui semblent avoir gémi longtemps sur l'enclume qu'il nous peint la mollesse, l'indolence, les ris et les jeux. D'ailleurs on n'aperçoit dans la pièce nouvelle aucun but : ce sont de jolis riens qui ne conduisent à rien » (3). De Bruxelles, Rousseau envoie au poète une lettre où les coups d'épingle se faisaient sentir à la suite des félicitations : « J'y ai reconnu [dans l'Epître au P. Bougeant] d'un bout à l'autre cette noblesse et cette facilité d'expression qui caractérise tout ce qui sort de votre main, et vous fait paraître toujours nouveau quoique *toujours le même*. » L'épigramme est fine ;

duit quelques vers de cette tirade (destinée à rester inédite) dans la pièce de 1737 *sur les tableaux exposés à l'Académie royale de peinture*. — Observation empruntée à M. de Beauvillé.

(1) De Beauvillé, 126.

(2) Voici le titre exact : *Epître écrite de la campagne au Père* ***; puis viennent les deux initiales *A. C* ***, avec la date : 20 *novembre*, qui désignait naturellement l'époque où le poète avait terminé son épître ; les initiales signifient très probablement, selon la conjecture de M. de Cayrol, *à Chaulnes* : on se souvient que Gresset passa dans ce château une partie de l'année 1736 ; quant au nom du Père ***, il fut très vite connu.

(3) *Observ. sur les écr. mod.*, VII, 265, ap. de Cayrol, I, 128-9.

la suite contient encore d'utiles avertissements : « Après une aussi abondante moisson de fleurs, quels fruits ne doit-on pas attendre de vous ? et ayant déjà épuisé tout ce que le badinage a de plus aimable et de plus élégant, que ne peut-on point se promettre de votre muse, lorsqu'elle entreprendra de s'exercer sur des sujets plus sérieux... » (1)? L'abbé Prévost, bien qu'il mette l'œuvre nouvelle sur le même rang que la *Chartreuse*, restreint ensuite la portée de cette louange excessive : « Peut-être quelque juge sévère qui ne voudra point d'esprit, d'enjouement et de grâces, sans ordre et sans régularité, reprochera-t-il au poète de s'être livré aux caprices d'une muse un peu volage. Je veux dire qu'on pourrait se plaindre de ne pas trouver le dessin de la pièce assez marqué, et qu'elle paraît manquer d'une certaine unité (2). »

Toutes ces remarques aigres-douces étaient fondées. Gresset commençait à décourager l'admiration du public, si complaisante fût-elle, par la monotonie de l'aliment qu'il lui offrait. Vanter la paresse, c'est fort bien, à condition qu'on ne le répète pas trop souvent et qu'on n'érige pas en principe ce paradoxe usé. Or l'*Épître au P. Bougeant* en recommençait pour la centième fois l'apologie, avec ce seul changement qu'elle célébrait, au lieu du far-niente des villes, l'oisiveté champêtre. — Si le poète désirait apprendre les menus faits de la vie parisienne, il adresserait son épître à un badaud ; s'il savait louer, à un grand ; mais il ne veut que s'entretenir avec un sage,

Moins révérend qu'aimable père (3),

(1) De Cayrol, I, 130.
(2) *Le Pour et le Contre*, Paris, Didot, XI, 21, ap. de Cayrol, I, 127.
(3) *Œuvres de Gresset*, I, 124.

un sage qui n'affiche pas l'austérité. Pourquoi donc a-t-il quitté Chaulnes, où on est si bien, pour Paris, où on est si mal? Gresset, qui connaît parfaitement la cause de ce départ, imagine, avant de la dire, plusieurs hypothèses : système aisé de remplissage. Est-ce pour écrire un livre ? Est-ce sous l'influence d'une mélancolie soudaine ? Non, c'est que le P. Bongeant n'est pas libre et qu'il doit obeir à des ordres impérieux. Quel dommage ! Jamais, dans le parc de Chaulnes, l'automne n'a été plus charmant :

> Des guirlandes de la Jeunesse
> Les Ris couronnent la Sagesse,
> La Sagesse enchaîne les Ris (1);

les arts s'unissent au plaisir; « crayon, compas, fuseaux, pinceau docile, aiguille de Pallas (2) », voilà tous les instruments de travail d'une société qui s'amuse délicieusement. Dans une ville, tout est prévu, calculé, arrangé d'avance; à la campagne, tout est sans cesse nouveau; le temps n'y marche pas : en dépit du calendrier,

> Nos jardins ont encor des roses ;
> Où règnent les amusements
> Il est toujours des fleurs écloses,
> Et les plaisirs font le printemps (3).

Au milieu du bosquet dédié à Minerve et que Lenôtre a dessiné récemment, le poète croit voir s'animer la nature entière... Il s'attendrit au spectacle du bonheur qui règne chez les bergers ; parmi les fêtes de la cour, Thémire, « avec de l'esprit et des grâces (4) »,

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 129.
(2) Id., I, 129.
(3) Id., I, 131.
(4) Id., I, 134.

s'ennuie ; mais, dansant au son de la musette, Lise est heureuse,

> Sans autre esprit que la franchise,
> Sans parure que la beauté (1).

Aussi, quelle tristesse de songer qu'il va falloir revenir bientôt à Paris et répondre aux questions des importuns ! « Comment avez-vous occupé ces trois mois? Avez-vous fait une idylle? dira l'un ; une pièce de théâtre? dira l'autre. » — « Renoncez-vous enfin à votre indolence? » demandera « un froid censeur » (2) (moins sot que ne le pense Gresset), qui ignore qu' « on n'est jamais bien que soi-même » et que le souci de la forme gêne l'essor de l'inspiration. Le poète, à la vérité, avait promis de faire œuvre sérieuse, une fois éloigné de la ville ; mais les serments des poètes ressemblent aux serments des amoureux. Il va donc reprendre, bon gré mal gré, le collier de misère ; il tâchera d'en adoucir la rudesse par de fréquents entretiens avec l'aimable jésuite, qui lui enseignera la « vertu toujours unie » (3), et auquel il apprendra la folie raisonnable. Après tout, malgré ses inconvénients, le séjour de Paris n'est point si pénible :

> dans son brillant le plus faux,
> Paris a des charmes semblables
> A ces coquettes adorables
> Qu'on aime avec tous leurs défauts (4).

Pendant qu'il badine ainsi, il apprend une affreuse nouvelle, la mort d'Ariste,

> Le dieu même du sentiment
> Et l'oracle de l'agrément (5).

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 135.
(2) Id., I, 140.
(3) Id., I, 142.
(4) Id., I, 144.
(5) Id., I, 145.

Il voudrait chanter le talent, la bonté de son maître, mais sa douleur est trop profonde : il va suspendre sa lyre et *peut-être* n'y touchera-t-il plus jamais.

A cette épître sentimentale, et çà et là emphatique, il est permis de préférer un certain nombre de courtes pièces, qui doivent dater de la même époque : poésies de salon, composées pour de belles dames, surtout pour Eglé (1). Tantôt Gresset décrit l'« humeur », à propos d'un sermon du P. de Neuville ; quand cette amère tristesse l'envahit, l'amour seul peut le guérir :

Un seul regard de ce que j'aime
Rend à mon âme un feu nouveau (2);

tantôt il analyse le bonheur et le place dans la perspective, sans cesse fuyante, d'être heureux (3) :

Ainsi, trompés souvent, esclaves du mensonge,
Notre âme attend un bien qu'elle ne peut avoir,
Ne se nourrit que d'un vain songe,
Et ne jouit que de l'espoir (4).

Ailleurs, il supplie un rossignol de lui enseigner la langue de Cupidon :

Tu ne m'apprendras point comment il faut aimer,
Mais, hélas ! apprends-moi comment il faut le dire (5).

Une autre fois, il adresse à une madame le R...., qui avait pour prénom Suzanne, un madrigal légèrement égrillard, où il se demande laquelle des deux Su-

(1) Voy. de Cayrol, I, 108-114.
(2) De Cayrol, I, 111.
(3) On dit souvent : Le bonheur n'existe pas, c'est un rêve. Un idéaliste a riposté : C'est justement parce que c'est un rêve qu'il existe.
(4) De Cayrol, I, 112.
(5) Id , I, 113.

zanne est sa patronne, celle de l'Ancien Testament ou celle de la *Vie des Saints*, et conclut pour la seconde :

> Par les grâces déjà vous suivez ses vestiges,
> Et vous n'avez qu'à vous montrer
> Pour renouveler les prodiges
> Que sa beauté sut opérer (1).

Ce sont encore « de jolis riens », comme dit Desfontaines, mais leur brièveté appelle la bienveillance. Parfois, au lieu de célébrer les femmes du monde, il chante Mlle Gaussin ; dans ses vers sur l'*Alzire* de Voltaire, il partage l'encens entre la tragédienne et le tragique :

> Je compterai toujours sur un plaisir certain,
> Lorsqu'on réunira la muse de Voltaire
> Et les grâces de la Gaussin (2) ;

une épître inédite (3) contient sur cette actrice un jugement aussi flatteur :

> Tantôt du sein de Proserpine
> Tirant quelque aimable héroïne,
> J'en devais chanter le destin,
> Sûr d'intéresser à ses larmes,

(1) De Cayrol, I, 144.
(2) *Œuvres de Gresset*, II, 112.
(3) Adressée à l'abbé de Breteuil (de Beauvillé, 135-138). Elle est inachevée ; on y trouve quelques-unes des idées et même presque textuellement quelques passages de l'*Epître au P. Bougeant*, par exemple celui-ci :

> Au petit lever de l'aurore,
> Dans ce champêtre éloignement
> Je ne la verrais point éclore,
> S'élever de la rive more,
> Comme je fais en ce moment,
> Si ta lettre et l'ordre charmant
> D'une mortelle que j'adore
> Ne valaient mieux que mon serment.
> (De Beauvillé, 137-8.

Et par la voix pleine de charmes,
Et par les beaux yeux de Gaussin (1).

Enfin il s'enhardit jusqu'à lui écrire ; la lettre ne parvint peut-être pas plus à la destinataire que le *Chartreux* à Mme de Picquigny ; quoi qu'il en soit, elle respire la passion toute pure :

. . . .
Belle Gaussin, mon immortelle,
A ces brillants lauriers, à ce myrte amoureux,
Qui couronnent tes beaux cheveux,
Souffre que j'entrelace une rose nouvelle,
Et sois par ta douceur comme par ta beauté
Ma muse et ma divinité.
Ce n'est point comme à Melpomène
Que je t'offre ici mon encens (2)...

(1) De Beauvillé, 137.

(2) Id., 193. Deux ouvrages inégaux par l'étendue, mais également insignifiants, sont de l'année 1737. Comme Orry, qui cumulait avec sa charge de contrôleur général celle de directeur des bâtiments, venait de rétablir les « salons » de peinture et sculpture auparavant supprimés, Gresset en prit occasion pour composer une pièce *sur les tableaux exposés à l'Académie royale de peinture* ; il y célèbre les peintres contemporains, puis demande qu'on ouvre

des Muses de la Seine
Le sanctuaire abandonné,
Des amants de la poésie
Qu'on y dépose les travaux.
(*Œuvres de Gresset*, II, 115.)

(Eût-il voulu une « exposition de poésie » analogue à l'exposition de peinture ? singulière idée.) Il vante Crébillon, Voltaire, J.-B. Rousseau, la comédie, et promet d'écrire, s'il en a la force, le panégyrique d'un ministre « protecteur du génie » (*Œuvres de Gresset*, II, 117), c'est-à-dire sans doute Orry. L'autre ouvrage est une traduction du discours latin qu'il avait prononcé, en 1733, *sur l'Harmonie* (*Œuvres de Gresset*, III, 172-235) et qui lui attira la première de ses mésaventures : vrai discours de distribution de prix, où il ne faut chercher ni sentiment musical ni théories personnelles, et en revanche étonnamment surchargé de fleurs de rhétorique. J.-B. Rousseau, mentionné dans les vers sur le Salon de peinture, ne peut guère dire de mal de cette pièce, mais renouvelle à l'auteur son conseil de tenter une voie nouvelle (de Cayrol, I, 134-5). Desfontaines est très rigoureux pour ces vers, auxquels il reproche d'esquiver trop cavalièrement l'appréciation des grands génies du temps (*Observ. sur les écr. mod.*, X, 306, ap. de Cayrol, I, 133-4) ; mais d'autre part, à l'encontre de l'o-

Voilà de l'éloquence : il paraît que les leçons du rossignol avaient bien profité.

En 1738, Gresset tomba si gravement malade que l'on craignit pour ses jours; les soins dévoués de sa mère et de sa sœur l'arrachèrent à la mort. Les artistes, et en particulier les poètes, se dédoublent; spectateurs de leurs propres sensations, ils font des plus douloureuses mêmes la matière de leurs ouvrages. Le convalescent composa de tête, entre ses rideaux, une épître sur ses souffrances; dès qu'il l'eut terminée, il appela près de son lit sa sœur, qui s'inquiétait de cette agitation un peu fébrile, et lui dicta les vers auxquels il avait songé. Il éprouvait une tendre affection pour cette sœur, Mme de Toulle, — celle qu'il nommait en plaisantant, dans une lettre, « la menteuse Thérèse », — et plusieurs morceaux qu'il lui a dédiés en portent l'empreinte; ainsi il lui disait, à propos d'une maladie qu'elle avait à son tour contractée :

. . . .
Thérèse, ma charmante sœur,
Du sein de la froide langueur
Reviens à la vive allégresse;
Ranime tes beaux yeux : leur charmante douceur
N'est point faite pour la tristesse..... (1).

Cette épître, intitulée *A ma sœur sur ma convalescence*, a pour premier mérite d'être plus courte que les précédentes ; elle paraît d'ailleurs assez sentie, et exprime,

pinion publique qui ne voyait guère, dans le discours *sur l'Harmonie*, qu'une suite de lieux communs, il se montre plein de mansuétude pour cet ouvrage, qu'il appelle une ode en prose, et dont il admire « le style pompeux et figuré ». (*Observ. sur les écr. mod.*, IX, 245, ap. de Cayrol, I, 136.)

(1) De Cayrol, I, 141-2. Le même cite une seconde pièce de Gresset à sa sœur, reproduite par M. Ravenel dans la *Revue rétrospective* (I, 408, année 1833).

outre les angoisses d'un patient qui a cru voir sa dernière heure, sa joie exubérante de renaître à la vie. Mais çà et là apparaît la tendance à la préciosité, qui gâtait déjà l'*Épître au P. Bougeant*. Veut-il faire entendre que la maladie ne dispose guère à versifier ? Voici en quels vers pompeux il délaye une idée si simple :

Par les songes du sombre empire,
Enfants tumultueux du bizarre délire,
Mon esprit si longtemps noirci
Pourra-t-il retrouver sous ses épais nuages
Les pinceaux du plaisir, les brillantes images,
Et lever le bandeau qui le tient obscurci ?
Quand sur les champs de Syracuse
Un volcan vient au loin d'exercer ses fureurs,
Aux bords désolés d'Aréthuse
Daphné cherche-t-elle des fleurs (1)?

On pourrait multiplier les exemples (2). Pourtant, malgré ce défaut, l'épître est aimable et gracieuse ; aussi reçut-elle un accueil bienveillant. L'inévitable Jean-Baptiste Rousseau félicita l'auteur du rétablissement de sa santé, et l'assura une fois de plus en deux lettres (2 mai, 3 juin) (3) de son estime profonde. — La maladie de Gresset lui fournit encore le début d'une épître *à M. Orry, contrôleur général* (4) : il s'excuse auprès de son protecteur de n'avoir pu lui porter ses vœux de nouvel an ; puis, sous l'allégorie transparente d'un songe, il le remercie de lui avoir procuré une position à la fois modeste et tranquille, et le prie de croire à sa gratitude « immortelle » (5).

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 149.
(2) Voy. *Œuvres de Gresset*, I, 151 : « Ce sera ? éployer sur la naissante aurore », etc.
(3) De Cayrol, I, 138-41.
(4) *Œuvres de Gresset*, I, 158-60.
(5) Id., I, 160. Il lui demanda son portrait, dans une épître inédite (de Beauvillé, 133-4).

Les pièces qui s'intercalent entre 1738 et 1740 sont peu nombreuses, sans grande valeur, et ne méritent qu'une simple mention : un léger bavardage pour obtenir de son ami, l'abbé de Chauvelin, un lièvre et six perdrix (1) ; des vers à différents inconnus (2) ; d'autres, assez emphatiques, au cardinal de Fleury (3) : tel est, avec l'*Épître à ma sœur*, tout le bilan de 1738. Celui de 1739 est encore plus maigre : on y trouve, en tout et pour tout, un portrait de Mme de Picquigny, dont il a été question plus haut (4). Gresset distingue chez la duchesse un mélange de spirituelle finesse et de profondeur scientifique ; cet éloge remet en mémoire le *Discours à Mme de la Sablière*, mais le rapprochement n'est pas à l'avantage de notre poète. Les derniers vers, cependant, ont une certaine délicatesse :

Fontenelle,
Le jour qu'il se trouva près des grâces et d'elle,
Vint cueillir un nouveau laurier,
Et dut apparemment se plaindre
De n'avoir plus Clarice à peindre,
Ni de mondes à dédier (5).

(1) *Œuvres de Gresset*, II, 117-9.
(2) De Cayrol, I, 144-5.
(3) Id., I, 145.
(4) Id., I, 132-3.
(5) Id., I, 133. On ne sait à quel propos ni à quelle époque Fontenelle fut en rapports avec la duchesse.

V

RAPPORTS AVEC VOLTAIRE ET FRÉDÉRIC LE GRAND. — ÉDOUARD III. — L'ABBAYE. — SIDNEY. — ŒUVRES DIVERSES.

(1740-1747.)

Quand la cigale fut lasse de chanter, elle écouta sans doute la fourmi, qui, à défaut de grains, lui donnait un bon conseil : celui de changer d'exercice. Ce conseil, Gresset l'avait tant de fois reçu de ses admirateurs clairvoyants qu'il finit par les croire et aborda le théâtre. Il ne renonçait point à ses chères épîtres, mais elles passèrent au second rang de ses travaux. En même temps, sans délaisser encore le cercle de Mme de Picquigny, il se mêla de plus près au mouvement littéraire ; sa renommée ne grandit point, mais s'affermit, et reçut une double consécration : la jalousie de Voltaire et la faveur de Frédéric II.

Ses relations avec Voltaire ne deviennent curieuses qu'à partir de 1740 (1) ; jusque-là, elles sont intermittentes et gardent le caractère d'une politesse un peu froide qui cache une malveillance réciproque. De prime abord, Gresset avait déplu à Voltaire ; on se rappelle son appréciation injuste de *Ver-Vert* ; et ce n'était point une simple boutade : trente-sept ans plus tard (1771), il la reproduisait en l'adoucissant à peine : « Ce poème n'était fondé, à la vérité, que sur des plaisanteries de couvent, mais il promettait beau-

(1) Sur l'ensemble des rapports de Voltaire et de Gresset voy. l'intéressant travail de M. Lenel.

coup : » (1). Sur la *Chartreuse*, en revanche, il portait un jugement plus favorable ; mais pourquoi la mettre au-dessus de *Ver-Vert* ? et surtout, pourquoi se rétracter dans la suite (2) ? A propos des *Adieux aux Jésuites*, il se déclare bien aise qu'il y ait dans le monde « un poète de plus et un jésuite de moins », mais uniquement pour le principe : la personne de Gresset le laisse indifférent. La preuve, c'est qu'il se permet à son égard une mystification qui aurait pu avoir pour la victime de fâcheux résultats : il venait de composer l'*Enfant prodigue*, et craignait un échec ; il écrivit à M[lle] Quinault que Gresset en était l'auteur. La comédienne ne dut voir, dans cet audacieux mensonge, qu'une plaisanterie, puisqu'elle avait fourni elle-même à Voltaire le sujet de la pièce ; mais le public pouvait s'y laisser prendre, et sa crédulité, en cas d'insuccès, eût été pour le véritable auteur un parachute. Du reste, l'événement trompa son attente, et les soupçons ne s'égarèrent point sur Gresset (3).

(1) Lenel, ouvr. cité, 13.
(2) Voy. plus haut.
(3) Ils se partagèrent entre Voltaire, Piron, la Chaussée et Destouches. — Pendant cette même année 1736, parut un factum, en réponse aux trois épîtres de Rousseau contre Voltaire, et où Gresset était durement traité ; on y faisait parler ainsi Rousseau :

Le doux Gresset prenant le même ton,
Et s'adressant à sa muse hypocrite,
Au firmament portera mon mérite ;
Il s'écriera que le goût est perdu,
Si mon retour trop longtemps attendu,
Pour redresser la France désolée,
Ne lui ramène une muse exilée,
Dont l'étranger, dans ses plus doux transports,
Sans la comprendre, admire les accords.
(De Cayrol, I, 102.)

L'auteur de cette virulente satire contre Rousseau en voulait à Gresset de l'avoir appelé, dans l'*Epître à ma muse*, un « Horace » français et un « phénix lyrique » (*Œuvres de Gresset*, I, 98). — Mais quel est son nom ? M. de Cayrol, qui a rétabli cette pièce dans son intégrité, alors qu'avant lui on n'en possédait que des fragments, soutient que c'est Voltaire, comme on l'a cru ; ou, si la platitude grossière du style rend cette hypothèse peu vraisemblable, un manœuvre inspiré par lui. Il en conclut que Voltaire haïssait déjà Gresset à cette époque.

En deux occasions, il montre pour celui-ci plus d'équité ; d'abord, il caractérise très impartialement son style dans une lettre à Frédéric, prince royal de Prusse : « Gresset ne tombe point dans ce défaut [du style archaïque] : il écrit purement ; il a des vers heureux et faciles ; il ne lui manque que de la force, un peu de variété, et surtout un style plus concis : car il dit d'ordinaire en dix vers ce qu'il ne faudrait dire qu'en deux ; mais votre esprit supérieur sent tout cela mieux que moi (1). » Puis, dans un discours en vers, pour indiquer à Racine le fils un exemple de poésie élégante, il cite le doux peintre de la Chartreuse (2).

Gresset, de son côté, quelle que fût son opinion intime sur Voltaire, ne demeurait pas en reste de compliments : la rhubarbe et le séné, entre écrivains, sont d'un échange usuel. Il composait sur *Alzire* une pièce toute remplie d'intentions aimables :

> Aux règles, me dit-on, la pièce est peu fidèle :
> Si mon esprit contre elle a des objections,
> Mon cœur a des larmes pour elle ;
> Les pleurs décident mieux que les réflexions (3).

L'*Epître à ma muse* unissait aux noms de Camoëns et de Milton celui de Voltaire (4) ; dans les vers *sur*

Sans vouloir entrer dans une discussion que M. de Cayrol (I, 79-105 allonge démesurément, eu égard à son peu d'intérêt, je dirai seulement que les prémisses me paraissent mal fondées, et par suite auss la conclusion. Est-il naturel que dans un ouvrage composé ou simplement inspiré par Voltaire, on trouve : 1° l'apologie de Crébillon (de Cayrol, I, 94-6) ; 2° une charge à fond contre Molière ? Ces deux motifs donnent du poids aux dénégations opiniâtres de Voltaire, qui a répété sur tous les tons qu'il était complètement étranger à cette publication.

(1) *Œuvres de Voltaire*, XXXIV, 427.
(2) Voy. plus haut.
(3) *Œuvres de Gresset*, II, 112.
(4) Id., I, 107.

les tableaux exposés à l'Académie royale de peinture, il revenait sur son talent de poète épique (1). Mais n'attachons pas à ces éloges une valeur excessive ; ils ne reproduisent guère sa pensée de derrière la tête, telle qu'elle ressort clairement d'un morceau inédit de 1747 : « La *Henriade* est un modèle pour les versificateurs, et une imitation heureuse des maîtres de l'épopée ; mais qu'on la décompose, et qu'on me cite un seul morceau d'invention, de création et de génie ; pour peu qu'on ait vu les poètes épiques, on trouve, à chaque pas qu'on fait dans la *Henriade*, les copies de ce qu'on a vu : ici, c'est l'enfer de N...., là le temple de l'amour de N...., etc.... » (2). Voilà plus qu'il n'est besoin pour prouver que les marques d'estime témoignées à Voltaire par Gresset étaient de pure courtoisie : le salut d'armes avant l'assaut.

En 1740, tandis qu'un événement semble les rapprocher, un autre accentue leur mésintelligence. Le trait d'union apparent, c'est la tragédie d'*Edouard* ; Gresset l'envoie à Voltaire avec une lettre qui, d'après M. de Cayrol, était simplement « polie » (3) : comment se fait-il, demande à juste titre M. Lenel (4), qu'il n'ait pas publié cette lettre, s'il la connaissait? Et s'il ne la connaissait pas, de quel droit la qualifie-t-il ainsi? Quoi qu'il en soit, Voltaire, alors à Bruxelles comme son ennemi Rousseau, fit une réponse gracieuse qui débutait ainsi : « Vous êtes, Monsieur, comme cet Atticus qui était à la fois ami de César et de Pompée ; nous sommes ici deux citoyens du Parnasse qui faisons la guerre civile, et qui ne sommes, je crois,

(1) *Œuvres de Gresset*, II, 116.
(2) De Cayrol, I, 250. Dix années, il est vrai, séparent ces appréciations contradictoires ; mais si le temps peut modifier une opinion littéraire, il ne saurait la transformer du tout au tout.
(3) De Cayrol, I, 152.
(4) 15-6.

d'accord sur rien que sur la justice que nous vous rendons. » Il encourageait Gresset à persévérer dans ses tentatives dramatiques : « Courage, Monsieur, étendez la carrière des arts ; vous trouverez toujours en moi un homme qui applaudira sincèrement à vos talents, et qui se réjouira de vos succès. Plus vous mériterez ma jalousie, et moins je serai jaloux.... Je serais charmé que cette occasion pût servir à me procurer quelquefois de vos nouvelles et de vos ouvrages. Vous ne pourriez en faire part à quelqu'un qui y prît plus d'intérêt (1). » Si Gresset se laissa enjôler par ces démonstrations, il fut naïf ; car Voltaire ne pensait pas un mot de sa lettre : « On m'a envoyé par la poste, écrit-il à l'abbé Moussinot, cette tragédie d'*Edouard* de Gresset ; il m'en a coûté une pistole de port, que je regretterais beaucoup, s'il n'y avait pas quelques beaux vers dans la pièce. » A M. de Formont : « J'ai lu la tragédie de Ver-Vert, qu'il m'a fait l'honneur de m'envoyer. Ainsi, il faut que j'en dise du bien ; il y a d'ailleurs un certain air anglais qui ne me déplaît pas ». A M. de Cideville : «.... la pièce de Gresset... est une déclamation vide d'intérêt » (2). Précédemment, sur la foi de l'opinion publique et avant d'avoir lu la pièce, il en parlait à Frédéric avec plus de bienveillance : « Je crois que V. A. R. aura incessamment la tragédie de Gresset ; on dit qu'il y a de très beaux vers » (3). Et Frédéric répliquait, trois mois après : «.... la versification m'en a paru heureuse ; mais il m'a semblé que les caractères étaient mal peints. Il faut étudier les passions pour les mettre en action.... Gresset n'a point puisé à la bonne source, autant qu'il me paraît : les

(1) De Cayrol, I, 153-4.
(2) Id., I, 154-5.
(3) Id., I, 155.

beautés de détail peuvent rendre sa tragédie supportable à la lecture, mais elles ne suffisent pas pour la soutenir à la représentation :

Autre est la voix d'un perroquet,
Autre est celle de Melpomène (1). »

Pour la seconde fois, le nom de Frédéric intervient dans l'histoire des rapports de Voltaire et de notre poète : quelque temps, il y sera étroitement lié. Il ne faudrait pas inférer de sa rigoureuse appréciation sur *Edouard* qu'il n'eût aucune sympathie pour Gresset. En 1736, après le triomphe de *Ver-Vert* et de la *Chartreuse*, il avait été question d'attirer le jeune écrivain à Rheinsberg (2), et les négociations furent même sur le point de réussir, comme le prouve ce passage d'un billet de Frédéric à M. de Suhm, daté du 15 août : « Un certain poète dont vous avez entendu parler, ou lu quelques ouvrages, Gresset, vient chez moi... » (3). Frédéric aimait à collectionner les beaux esprits, comme son père les beaux grenadiers ; c'était une manie héréditaire, qui n'allait pas sans arrière-

(1) De Cayrol, I, 156. D'après le contexte, on voit que ces deux vers ne sont pas de Frédéric et ne forment qu'une citation : « Tout me porte à croire, dit M. de Cayrol (I, 156, n. 3), que ce *lardon* est de Voltaire. » *Tout* est un peu vague ; on préférerait une preuve précise. L'opinion contraire est plus naturelle, car est-il vraisemblable que Frédéric cite à Voltaire les propres vers de celui-ci ?

(2) M. de Cayrol, d'après Voltaire, écrit *Remusberg*.

(3) *Œuvres compl. de Fréd. le Grand*, Berlin, 1850, XVI, 277. — Peut-être faut-il rapporter à cette époque un brouillon de lettre à Frédéric, que M. de Cayrol attribue arbitrairement à l'année 1740 et où Gresset, en quelques notes rapides, justifie son refus (de Cayrol, I, 171, n. 4) :

« *Liber non sum*, père, mère, *senes*, liens sacrés ;

Malheureux ceux que le hasard de la naissance ne met point à portée de jouir de leur liberté ;

Sans livres, sans loisirs, sans liberté, sans aisance, *quid potest* le génie ?

Voltaire a trente mille livres de rente et sa liberté. »

pensée politique. Gresset déclina cette flatteuse invitation ; sans doute (quels que fussent les autres motifs qu'il donna officiellement) surtout à cause de son grand amour pour la liberté. Deux années plus tard, un ouvrage de jeunesse dont il venait de publier une seconde édition tombe sous les yeux du prince et excite son enthousiasme : « Gresset a fait [*réimprimé* serait plus exact] une ode sur *l'amour de la patrie* qui m'a plu infiniment : elle est pleine de feu et de morceaux achevés... La muse de Gresset est à présent une des premières du Parnasse français. Cet aimable poète a le don de s'exprimer avec beaucoup de facilité ; ses épithètes sont justes et nouvelles ; avec cela il a des tours qui lui sont propres ; on aime ses ouvrages malgré leurs défauts... » (1). L'impression de Voltaire, à la lecture de ce panégyrique, dut approcher de l'agacement furieux ; quoi ! un méchant grimaud lui disputait le cœur de Frédéric ? Dès lors Gresset était perdu dans son esprit ; la vague jalousie qu'il ressentait jusque-là contre un rival possible se changea en sérieuse animosité, présage de la brouille définitive.

Frédéric monte sur le trône (1740) ; tous les littérateurs célèbrent son avènement ; ils considéraient encore (naïve illusion) l'ex-prince royal comme leur confrère. Gresset et Voltaire envoient chacun une ode (2) ; celle de Voltaire, très peu lyrique, eut un faible retentissement ; l'ode de Gresset, en revanche, avait du souffle et de l'énergie — avec un peu d'hyperbole : Frédéric y était comparé à Télémaque et mis au-

(1) De Cayrol, I, 39.

(2) Et Voltaire, en plus, une épître. — M. de Beauvillé (39) fait allusion à cette ode de Gresset, et ajoute que rien n'a pu le mettre sur sa trace. Il l'eût rencontrée facilement dans le livre de M. de Cayrol (I, 159-62). Cette étourderie d'un chercheur en général si consciencieux est assez étrange.

dessus de Pierre le Grand : le tout, sans avoir encore régné. Le roi eût pu se formaliser d'une strophe qui le dénonçait au monde littéraire comme l'auteur de l'*Antimachiavel*, alors anonyme (1) ; mais enfin, telle quelle, il en fut charmé et paya Gresset en monnaie de poète. Son remerciement fut une ode (2) où il invoquait la « divinité des vers et des êtres qui pensent », et célébrait le chantre du gracieux perroquet, capable aussi de « plus fiers accents » ; çà et là, quelques termes bizarres (tels que : « les flasques mortels ») sentaient un peu le Germain, mais l'intention était excellente. A l'ode se trouvait jointe une lettre (3), non moins aimable et d'ailleurs remplie de fautes d'orthographe ; il appelait de nouveau Gresset à sa cour : « Je suis, toujours, dans les sentiments où j'ai été autrefois sur votre sujet; il dépendra de vous d'en réaliser les effets..... J'attends votre réponse, et j'espère que je ne trouverai pas à présent les empêchements chez vous que j'ai rencontrés autrefois : du moins trouverez-vous toujours en moi la même estime. »

L'invitation de 1736 avait passé inaperçue ; pourtant Voltaire en avait eu connaissance et pris déjà quelque ombrage, puisqu'il écrivit à Berger (10 septembre 1736), après avoir rappelé son refus de quitter Cirey pour la Prusse : « Si Gresset va à

(1) Peuple heureux, quels beaux jours t'annonce un roi sensible,
Qui, marquant les devoirs des règnes bienfaisants,
Législateur des rois, réfute l'art horrible
Du maître des tyrans.

(De Cayrol, I, 160.) M. de Cayrol croit (I, 164-5) que Voltaire tenta d'exciter contre Gresset le mécontentement de Frédéric, en signalant l'indiscrétion contenue dans cette strophe comme la principale cause du bruit qui éclata tout à coup autour de l'*Anti-Machiavel* : « Il n'y a plus moyen de vous cacher, sire, écrit Voltaire à Frédéric le 17 octobre 1740, après l'ode de Gresset ; voilà la mine éventée ; il faut paraître hardiment sur la brèche.... » Je ne partage pas l'avis de M. de Cayrol ; il me paraît excessif d'attribuer à ce passage une intention malveillante.

(2) De Cayrol, I, 166-7.

(3) Id., I, 165-6.

Berlin, apparemment qu'il aime moins ses amis que moi » (1). Mais l'invitation de 1740, en prouvant avec plus de force l'amitié du roi pour Gresset, mit le comble au dépit de Voltaire ; et dès lors tous ses efforts tendirent à empêcher une rencontre qu'il estimait fatale à ses intérêts. Il joue double jeu : d'une part, ses lettres à ses correspondants habituels débordent de tendresse pour l'heureux favori de Frédéric ; qu'il parte ! qu'il se rende au plus vite chez un souverain qui sait l'apprécier : « Je vous prie de voir M. Gresset, écrit-il à Thiériot le 24 novembre 1740 ; s'il savait comme j'ai parlé de lui au roi, il m'aimerait un peu. J'espère qu'il sera un des ornements de la cour de Berlin... » (2). Six semaines après, même effusion dans une lettre au même : « Si vous voyez M. Gresset, faites-lui les compliments sincères d'un homme qui sait aimer ses rivaux, et qui n'a jamais haï. Le roi de Prusse sait comme je lui ai parlé de lui. J'ai entre les mains les témoignages d'estime dont ce monarque l'a honoré. Je ne doute pas qu'il ne soit très agréablement à sa cour... » (7 janvier 1741) (3). Qui donc a pu l'accuser d'envie ? Le jour n'est pas plus pur que le fond de son cœur. Tout est pour le mieux : ces lettres sont sans doute destinées à passer sous les yeux de Gresset et à endormir sa défiance. — Nous allons entendre maintenant une autre gamme : « Je crois, écrit-il à Helvétius, que vous me mépriseriez bien si j'étais resté à Berlin. M. Gresset, qui probablement a des engagements plus légers, rompra sans doute ses chaînes à Paris pour aller prendre celles d'un roi à qui on ne peut préférer que Mme du Châtelet » (7 jan-

(1) Voltaire, XXXIV, 122.
(2) Id., XXXV, 549.
(3) Id., XXXXVI, 4.

vier 1741) (1). On entrevoit l'insinuation perfide, déjà glissée auparavant : Gresset est superficiel en amitié... Ailleurs, il l'appelle tout uniment un « Prussien » (2) : ne pourra-t-on pas, dans quelques années, lui retourner l'épithète, et plus justement qu'il ne l'applique ? Le 31 décembre 1740, il supplie Frédéric de lui réserver une part dans son affection :

Hélas ! que Gresset est heureux !
Mais, grand roi, charmante coquette (3),
Ne m'abandonnez pas pour un autre poète ;
Donnez vos faveurs à tous deux (4).

En même temps, il persifle Gresset et cherche, sans en avoir l'air, à le ridiculiser auprès du roi de Prusse :

A moi, Gresset ! soutiens de ta lyre éclatante
Les sons déjà cassés de ma voix tremblotante ;
Envoie en Silésie un perroquet nouveau,
Qui vole vers mon prince aux murs du grand Glogau
. . . .
La Renommée avance, et sa trompette efface
La voix du perroquet qui gazouille au Parnasse (5).

(25 mars 1751.) Toute cette diplomatie était en pure perte : Gresset refusa définitivement d'aller à Berlin. Mais la rancune de Voltaire survécut à son objet ; l'année suivante (29 août 1742), dans une pièce à Frédéric, il éclaboussait de sa verve brutale le poète et son amie :

C'est Gresset qui devait se rendre
Dans le Parnasse de Berlin ;

(1) Voltaire, XXXVI, 3.
(2) D'après Berville, 139.
(3) La « charmante coquette » devient ailleurs, sous la plume de Voltaire, une p.... (XXXV, 551).
(4) D'après Berville, 13?.
(5) Voltaire, XXXVI, 35.

Mais ou trop timide ou trop tendre,
Il n'osa faire ce chemin.
Il languit dans sa Picardie,
Entre les bras de sa catin
Et sur des vers de tragédie (1).

De tels procédés attestent que Voltaire détestait cordialement Gresset. Faut-il aller plus loin et soutenir que, par intérêt, il commit une indélicatesse, tranchons le mot, un vol ? Un biographe l'affirme sans ambages. Gresset, en recevant la seconde invitation de Frédéric, avait eu la velléité de l'accepter, et même sa réponse équivalait à un consentement : « Si je n'étais pas lié ici [à Paris] par un emploi, qui, malgré sa médiocrité, fait toute ma ressource, je partirais dans le moment. Je vais solliciter un congé de quelque temps, pour aller remplir une obligation où le cœur, si j'ose le dire, n'a pas moins de part que le devoir ; et quand j'aurai obtenu ma liberté, je n'attendrai pour partir que l'agrément et les ordres de V. M...... » (2) ; outre cette réponse, il envoyait au roi une pièce qu'il disait « assez médiocre, si on ne la juge que par le sujet » (3). Lettre et vers se perdent en route (4). Gresset, qui l'ignore, adresse en Prusse (1741) une autre lettre et une autre pièce ; cette pièce est sans doute l'épître X des *Œuvres complètes* (5), où le poète félicite Frédéric d'unir les talents opposés des héros les plus remarquables. Cette fois, il reçut du roi une réponse en prose et en vers (6), où était tracé, à la suite des remerciements et compliments d'usage, le tableau idéal d'un monarque qui « sait varier le ton grave avec le ton folâtre » ; à la fin,

(1) Voltaire, XXXVI, 151.
(2) De Cayrol, I, 200-1.
(3) Id., I, 201.
(4) M. de Cayrol a retrouvé la lettre (I, 200-1), **mais non les vers.**
(5) I, 175.
(6) De Cayrol, I, 195-7.

le roi le priait de lui renvoyer les vers de l'année précédente, en ajoutant : « Je les crois égarés à la poste » (1). Grand émoi de Gresset : qui les a perdus ? Jusque-là, pour expédier ses lettres à Berlin, il avait recours à l'intermédiaire de Thiériot (2), qui était aussi l'agent de Voltaire et de Frédéric : plus de doute, c'est lui le coupable. Aussitôt il avertit Frédéric qu'il lui adressera désormais ses lettres par l'entremise du ministre de Prusse à Paris, le baron Le Chambrier (3); puis il écrit au baron Le Chambrier lui-même pour se plaindre de Thiériot, et lui demande de provoquer une enquête (4); enfin il veut avoir une entrevue avec l'abbé de Chauvelin (malgré le refroidissement de leur amitié, que trahit le ton de sa lettre), pour le décider à mettre en demeure Thiériot d'expliquer sa conduite (5)... Remuer ainsi ciel et terre pour une lettre égarée, quelle qu'en fût l'importance, était excessif : non pas toutefois aux yeux de M. de Cayrol, dont l'imagination aime à battre la campagne. Pour lui, Thiériot aurait été en cette affaire le complice de Voltaire qui, par la soustraction de la lettre où Gresset semblait accepter l'invitation du roi, aurait voulu mettre obstacle au rapprochement du poète et de Frédéric. Cette hypothèse est enfantine : d'abord, en admettant que Thiériot soit coupable et qu'il ait volontairement égaré la lettre, rien ne dit qu'il en ait reçu l'ordre de Voltaire ; puis, — comme un ami de M. de Cayrol le lui a fait remarquer, — cette indélicatesse eût été directement à l'encontre du but poursuivi par Voltaire ; car elle devait avoir pour effet de rendre Gresset plus circonspect à l'avenir, de le déter-

(1) De Cayrol, I, 197.
(2) Gresset écrit : *Thiriot.*
(3) De Cayrol, I, 197-8.
(4) Id., I, 198-9.
(5) Id., I, 201.

miner à choisir un autre intermédiaire que Thiériot, et par suite d'enlever au prétendu coupable tout moyen de surveiller la correspondance de Frédéric avec son rival ; d'autre part, il est très facile, très naturel de s'expliquer la disparition de la lettre, si l'on songe qu'elle traversait des pays alors infestés par la guerre. M. de Cayrol, qui insère loyalement la critique de son roman (1), s'est bien gardé d'y répondre.

Pendant les six années qui suivent (1741-7), la correspondance entre Gresset et Frédéric semble interrompue : les lettres qui se rattachent à cette période ne sont-elles pas arrivées jusqu'à nous ? Il vaut mieux supposer que la guerre de la Succession d'Autriche obligea Frédéric de sacrifier pour un temps l'amitié à la politique. Du reste, après 1747, la faveur de Gresset auprès du roi de Prusse ne fait que croître ; le roi n'abandonne pas l'espoir de l'attirer à Berlin ; il faut, pour qu'il y renonce, que d'Argens lui dépeigne la difficulté d'arracher le poète à une position lucrative (il exagère un peu) et à une maîtresse charmante (2). Lorsque Maupertuis lui apprend que Gresset désire être de l'Académie de Berlin, Frédéric y consent, mais en soupirant : « Chargez-vous, écrit-il à Maupertuis, de mes remerciements à Gresset. C'est le poète des grâces, et il a prouvé qu'il pouvait être autre chose, de moins parfait à la vérité, mais qu'on croyait incompatible avec tant d'agréments et de légèreté. Je me soucie peu qu'il soit sur notre liste : c'est à Potsdam que je le voudrais... »(3). Gresset, transporté de reconnaissance, manifeste à Frédéric son étonnement que le directeur de l'Académie française chargé de le recevoir (1748) n'ait fait

(1) De Cayrol, 1, 200, n. 1.
(2) Lettre citée,
(3) Ap. Sainte-Beuve, ouvr. cité.

aucune allusion à son titre d'académicien berlinois, et ajoute que, s'il avait prévu cet oubli, il l'aurait d'avance réparé dans son propre discours (1). Ici, la gratitude fausse son jugement ; Frédéric était alors en délicatesse avec la France ; l'oubli apparent du directeur avait été une preuve de tact que le poète eût dû reconnaître (2). Le roi de Prusse répond avec une humilité charmante que l'Académie de Berlin ne partage pas « l'espèce de dépit » que Gresset montre « si obligeamment pour elle », et que cette compagnie a pour règle d' « être aussi indifférente sur les louanges qu'attentive à les mériter » (3). L'échange de vers continue entre Paris et Berlin ; en 1750, Gresset envoie à Frédéric pour le jour de l'an une ode qui célèbre encore une fois la variété de ses aptitudes (4), et une lettre où il sollicite la lecture de cette pièce devant l'Académie de Berlin ; la lecture a lieu (5) ; mais une épître, pour laquelle le poète lui avait

(1) De Cayrol, I, 267. J'empiète ici sur la limite chronologique de ce chapitre (1747), afin d'achever d'exposer les rapports de Frédéric et de Gresset ; de la sorte, il sera possible d'embrasser cette histoire dans l'unité d'un même tableau. Elle perd d'ailleurs beaucoup de son intérêt à partir de 1747, parce que Voltaire n'y intervient plus.

(2) De Cayrol, I, 268.

(3) Id., I, 267-8.

(4) De Beauvillé, 144-7.

(5) De Cayrol, I, 292-3. Le consentement de Frédéric est du 4 avril, ce qui paraît un peu singulier si on songe que l'ode de Gresset a été écrite pour le jour de l'an ; mais nous voyons, par les premiers mots, qu'il y a eu un certain retard soit dans l'envoi, soit dans la réception de l'ode. — Le début de cette lettre se trouve également dans l'ouvrage de M. de Beauvillé (147). — M de Cayrol y joint (I, 292, n. 1) un extrait de l'ode, où Frédéric est comparé à Henri IV faisant fleurir les beaux-arts au milieu de la guerre ; or, M. de Beauvillé a retrouvé l'ode tout entière, et cet extrait n'y figure pas. Faut-il en conclure que Gresset avait adressé au roi de Prusse, dans les premiers mois de l'année 1750, deux odes distinctes, dont l'une serait perdue, sauf le fragment retrouvé par M. de Cayrol, et dont l'autre aurait été publiée dans son intégralité par M. de Beauvillé ? C'est peu vraisemblable. Gresset n'avait aucun motif, après l'ode du nouvel an, pour en composer une seconde à si court intervalle. Le fragment inséré

adresse la même requête (1), est privée de cet honneur; il ne semble pas que l'Académie prussienne l'ait entendue (2). Elle y perdit peu, si nous jugeons l'ensemble de l'épître d'après un morceau conservé (3), obscur et prétentieux.

Gresset éprouva bientôt que Frédéric, comme disait Voltaire, était une « coquette », et qu'il ne se piquait nullement de constance en amitié. Celui-ci lui avait envoyé une ode (1751) (4) : Gresset s'empressa d'y répondre et complimenta en vers l'écrivain couronné. Sa lettre se perdit : c'était jouer de malheur. Faut-il voir dans cette nouvelle mésaventure la main perfide de Voltaire? M. de Cayrol lui-même ne hasarde pas cette accusation. Toujours est-il que Frédéric ne reçut rien et s'irrita. Gresset, pendant plusieurs années, ne comprit rien à son silence; c'est en 1755 qu'il en sut le motif : il adressa au roi sur-le-champ des excuses très humbles : « Votre Majesté daignera-t-elle me permettre de me présenter au pied de son trône auguste, et voudra-t-elle bien reconnaître encore des caractères qu'elle a honorés quelquefois de ses regards? » (5). Mais Frédéric ne se laissa pas fléchir, encore que Gresset fût innocent; au cours de quatorze années, pas une lettre; sa prédilection pour l'auteur de *Ver-Vert* avait complètement disparu. Il n'était plus, à ses yeux, le Gresset d'autrefois : retiré à Amiens, loin du monde littéraire, il lui apparaissait sans doute comme une vénérable relique, comme une

par M. de Cayrol représente probablement la première forme que Gresset voulait donner à son ode, et à laquelle il renonça pour écrire, sur un rythme tout différent, l'ode insérée par M. de Beauvillé.

(1) De Cayrol, I, 289-90.

(2) Id., I, 291.

(3) Id., I, 290-1.

(4) Id., I, 334.

(5) Id., I, 334. La date de 1755, assignée à cette lettre, n'est pas certaine (de Cayrol, I, 333).

gloire fanée.... Le poète dut s'apercevoir en 1769 que son crédit auprès du roi de Prusse n'était plus qu'un souvenir; il lui avait recommandé deux industriels amiénois que tracassait la justice de Berlin; Frédéric répondit par deux lettres, dont l'une, aimable, concluait par un refus, et dont l'autre, courte et froide, sonnait le glas de leur défunte amitié (1).

Le 22 janvier 1740, Gresset inaugura sa carrière dramatique par une tragédie : *Edouard III.* Elle eut neuf représentations successives (2) ; on y voyait tuer un des personnages sur la scène même : hardiesse considérable pour l'époque. Le public, dont les nerfs commençaient à s'endurcir, accepta sans difficulté cette innovation; l'avis des critiques ne fut pas unanime. Desfontaines, tout en accordant des éloges au style de la pièce, protesta contre le coup de poignard par respect pour « l'essence de la tragédie, qui doit exciter la terreur et non pas l'horreur » (3). En revanche, le P. Daire, futur biographe de Gresset, le félicita d'avoir introduit plus de vérité sur le théâtre :

Celui qui meurt dans la coulisse,
Dans l'esprit est encor vivant;
Quand sur la scène il reçoit son supplice,

(1) De Cayrol, II, 35-6. — Dans cette étude, j'ai omis, à cause de leur insignifiance, quelques pièces de Gresset à Frédéric dont la date est inconnue : par exemple, les deux morceaux que cite M. de Beauvillé (37-8) (un plan d'épître et un fragment de lettre), le brouillon d'une lettre pour dédier à Frédéric le *Parrain magnifique*, et qui ne fut sans sans doute pas envoyée (de Cayrol, I, 355), etc. — D'après M. de Beauvillé (37), une grande partie de la correspondance que Gresset entretenait avec le roi serait perdue; c'est possible, pour la période 1740-51, vu la cordialité de leurs rapports à cette époque ; mais en revanche, depuis 1751 jusqu'à la mort de Gresset, il n'est guère probable qu'ils aient échangé beaucoup plus de lettres que nous n'en possédons.

(2) De Cayrol, I, 147.

(3) Id., I, 148.

Il est vraiment puni, le parterre est content.
Oui, nos premiers auteurs vont suivre ton exemple (1).

L'abbé Prévost, dans le *Pour et le Contre* (2), fit l'inventaire scrupuleux, trop scrupuleux et trop symétriquement balancé, des mérites et des défauts : la critique ainsi comprise relève de la comptabilité plutôt que du sentiment. Gresset écrivit une préface pour justifier ce qu'on appelait sa témérité : d'une part, disait-il, « la maxime de ne point ensanglanter la scène ne doit s'entendre que des actions hors de la justice et de l'humanité ; .... mais la mort d'un scélérat, en offrant avec terreur le châtiment du crime, satisfait le spectateur » (3) ; d'ailleurs, en fait, les applaudissements qui ont accueilli cette scène ont montré que, si elle contentait la morale, elle ne choquait point le goût.

Le sujet de la pièce appartient à l'histoire moderne. Alzonde, héritière du trône d'Ecosse usurpé par Edouard III, s'est d'abord retirée en Norvège ; elle revenait dans sa patrie pour faire valoir ses droits à la couronne, quand son vaisseau a été pris par la flotte anglaise, et elle-même est amenée comme prisonnière à la cour d'Edouard ; mais elle cache son vrai nom : on ne la connaît que sous le pseudonyme d'Aglaé. Au moment où s'ouvre l'action, Alzonde veut rompre l'incognito et quitter l'Angleterre pour soulever l'Ecosse. Tout est prêt : elle a pour complice un capitaine des gardes, Volfax, comblé de bienfaits par Edouard, mais traître à son roi, et d'ailleurs jaloux du premier ministre, le duc de Vorcestre. C'est lui qui, secrètement, fomente l'insurrection. Elle va de-

(1) De Cayrol, I, 151.
(2) XIX, 94, ap. de Cayrol, I, 149-50.
(3) *Œuvres de Gresset*, II, 142-3.

mander à Edouard la permission de partir sur-le-champ, car elle craint qu'un nommé Arondel, qui l'a vue souvent en Norvège et qui doit arriver cette nuit même, ne la reconnaisse et ne la dénonce. Mais à ses préoccupations politiques se mêle un chagrin d'amour : elle adore Edouard, que la fatalité l'oblige de combattre, et il aime une autre femme; avant de partir, ells se vengera.

Sa rivale est Eugénie, fille du duc de Vorcestre, et veuve du comte de Salisbury, qui avait témoigné à sa femme beaucoup de tendresse, mais, en retour, n'avait obtenu d'elle « que la reconnaissance » (1). Edouard possède son cœur ; mais elle ignore qu'elle possède le sien ; et quand elle l'apprend, c'est pour se voir contrainte de renoncer à lui. Vorcestre, en effet, à qui le roi demande la main de sa fille, s'oppose formellement à ce mariage : patriote avant d'être père, apôtre convaincu d'une politique pacifique, il supplie Edouard, pour cimenter l'union de la Grande-Bretagne, d'épouser l'héritière de l'Ecosse (qu'il croit encore en Norvège) et de légitimer ainsi l'annexion de ce royaume. Edouard se courrouce, nouveau Titus à qui on demande d'immoler sa Bérénice. Pour comble d'infortune, Eugénie rivalise d'héroïsme avec son père, et, mentant à son cœur, ne laisse au roi nul espoir. C'est le moment que choisit avec adresse Volfax pour exploiter la colère d'Edouard et perdre Vorcestre : d'après lui, si le ministre veut le maintien de la paix et s'oppose aux projets belliqueux de son souverain, c'est pour tenir disséminées les forces militaires du pays, en empêcher la concentration, et, à la faveur de cette tranquillité apparente, mettre la main sur l'Ecosse dont il convoite le trône. Edouard, que l'amour blessé

(1) *Œuvres de Gresset*, III, 215.

rend crédule, ordonne l'arrestation de son ministre.

Celui-ci trouve un défenseur dans le personnage énigmatique dont nous avons vu, au début de la pièce, Alzonde redouter la présence, Arondel. Ami de Vorcestre, il a, en débarquant de Norvège, appris son infortune ; et, s'il s'est tenu loin du ministre tout-puissant, il n'abandonne pas le disgracié. Il demande à Volfax l'autorisation de le voir; Volfax, qui du reste trompe tout le monde, non seulement Edouard, mais Alzonde elle-même, se défie de cet inconnu, mais fait droit néanmoins à sa requête ; bien plus, il lui épargne le trajet de la prison, et ordonne d'amener Vorcestre au palais. Le motif de cette prévenance, il l'explique à ses gardes avec une candeur un peu étrange chez une âme si noire : il va écouter en cachette la conversation des deux amis, pour surprendre leurs secrets. Arondel propose d'abord à Vorcestre de faciliter son évasion et de prendre sa place ; sur le refus bien naturel du prisonnier, il lui montre toute l'ignominie d'un supplice réservé aux infâmes, et lui présente un poignard pour qu'il mette fin à ses jours en témoignant d' « un cœur vraiment anglais (1) ». Vorcestre refuse : il marchera au supplice la tête haute; l'opinion du monde lui importe peu ; d'ailleurs, le suicide est impie. Il ne sollicite d'Arondel qu'un service : c'est de remettre au roi un écrit qu'un des siens a découvert, dont Volfax est l'auteur, et qui contient la preuve de ses intelligences avec l'ennemi... Volfax sort aussitôt de sa cachette et ordonne aux soldats de se saisir d'Arondel et de Vorcestre ; mais Arondel le frappe de son poignard et l'étend mort à ses pieds.

Eugénie tente une suprême démarche auprès du roi pour sauver son père : Edouard ne veut rien en-

(1) *Œuvres de Gresset*, II, 215.

tendre, tant qu'elle n'aura pas cédé à son amour. Cependant, l'entrevue d'Arondel avec Edouard dessille les yeux de ce dernier ; nous savons enfin quel est le mystérieux ami de Vorcestre ; issu d'une noble famille anglaise, il a quitté sa patrie pour vivre indépendant et observer les hommes ; en Norvège, il a su la fuite d'Alzonde et appris qu'un complot se tramait à la cour même d'Edouard. Mais Vorcestre n'a pas trempé dans ce complot ; Volfax a tout fait : sa mort est une juste punition. Edouard jette un coup d'œil sur l'écrit révélateur que lui tend Arondel, et qui compromet en même temps que Volfax la fausse Aglaé, c'est-à-dire Alzonde. Vorcestre est mis en liberté ; Alzonde, après avoir dévoilé fièrement le secret de sa naissance, est entraînée par les gardes, trompe leur surveillance et se tue dans la coulisse. Eugénie paraît, mourante : s'est-elle empoisonnée elle-même, parce qu'elle se croit la cause involontaire de la mort de son père, ou l'a-t-elle été par sa jalouse rivale ? Il est bien difficile de le discerner, dans la confusion des scènes finales (1). Elle expire sous les regards du roi, en lui avouant enfin qu'elle l'adorait.

Cette pièce a un certain mérite. Ne la chicanons pas trop sur la langue, d'une noblesse pseudo-cornélienne, et çà et là emphatiquement banale ; aucune tragédie contemporaine, pas même celles de Voltaire, n'est exempte de ce défaut. En somme, il faut lui savoir gré de contenir « quelques beaux vers (2) ». Quant à l'intrigue, quoi qu'en dise Desfontaines, elle est très bien conduite, et avec une habileté fort rare chez un débu-

(1) La scène 5 de l'acte V (« je vais chercher la mort », dit Eugénie) fait pencher pour la première hypothèse ; la scène 10 du même acte (« de mes ressentiments je te laisse ce gage », dit Alzonde à Edouard) donne quelque vraisemblance à la deuxième.

(2) Voltaire, *loc. cit.* (de Cayrol, I, 155).

tant. Plusieurs situations ne manquent pas de force ; dans le rôle d'Eugénie, par exemple, il en est deux qui réveillent l'intérêt pour cette veuve uniformément plaintive : d'abord, quand elle doit, pour obéir à son père, dompter son amour en présence d'Edouard, et feindre une respectueuse indifférence (1) ; ensuite, lorsque le roi lui offre la grâce de Vorcestre, si elle consent à l'épouser, et qu'elle tremble également de dire oui et de dire non :

Le supplice l'attend si je vous suis rebelle;
Il meurt de sa douleur si je trahis son zèle (2).

Le rôle d'Alzonde lui-même, bien qu'inutile pour la plus grande partie, renferme une scène originale, celle où Edouard, qui ne se sait pas aimé d'elle, lui demande de plaider sa cause auprès de l'inflexible Eugénie (3). Voilà qui suffit à prouver que si Gresset n'avait pas l'étoffe d'un vrai poète tragique, il avait au moins l'instinct du théâtre.

En revanche, de gros défauts trahissent l'inexpérience. Et premièrement, le coup de poignard, qui suscita une espèce de polémique et dont Gresset se glorifiait comme d'une trouvaille, ne méritait pas tout ce bruit : il est mal amené, et il ne mène à rien. A peine Arondel connaît-il le nom de Volfax, le crime dont on l'accuse, qu'il l'assassine sur-le-champ : quelle vivacité d'allures, et quelle promptitude d'exécution pour un sage, un penseur, un austère moraliste ! Un supplément d'informations n'eût peut-être pas été inutile. Puis, le meurtre commis, quel en est l'effet sur le spectateur ou le lecteur? Ce Volfax, traître

(1) *Œuvres de Gresset*, II, 178-80.
(2) Id., II, 222.
(3) Id., II, 189-92.

de second plan et tout à fait accessoire, nous émeut faiblement ; qu'il vive, qu'il meure, nous ne nous en préoccupons guère ; ce qui nous importe, ce sont les amours d'Edouard et d'Eugénie, séparés par un obstacle terrible ; or, le meurtre de Volfax, s'il satisfait la rancune personnelle de Vorcestre, ne saurait néanmoins rapprocher les deux amants. Ce coup de poignard est donc un pur hors-d'œuvre.

La conception générale de la pièce prête aussi au blâme. Puisqu'elle a pour point de départ un fait historique, il était permis de croire que Gresset allait rajeunir la tragédie vieillissante, en substituant aux éternelles légendes de la mythologie un tableau de mœurs vraies. Le duel de deux peuples, de l'Angleterre brutalement cupide en face de l'Ecosse qui lutte avec la dernière énergie pour son indépendance, fournissait les éléments d'un drame de haute envergure. Mais Gresset laisse de côté cette étude, si intéressante qu'elle soit : « On ne trouvera ici, dit-il, de vraiment historique que l'amour d'Edouard III pour la comtesse de Salisbury, l'héroïque résistance de cette femme illustre, et le renouvellement des prétentions d'Edouard Ier sur l'Ecosse. Tout le reste, ajusté à ces faits principaux, est de pure invention (1). » Qu'en résulte-t-il ? C'est que, là où on attendait un drame national, on rencontre une vulgaire intrigue d'amour dont les héros sont des ombres sans réalité et des fantômes sans consistance, des êtres métaphysiques et abstraits ; aucun n'a de caractère individuel, précis. Alzonde, qui aurait pu incarner l'Ecosse frémissante sous le joug, n'est qu'une prétendante incolore, chez qui la jalousie parle plus haut que l'ambition ; copiée sur

(1) *Œuvres de Gresset*, II, 142.

l'Eriphile de Racine, elle fait plus de tapage que de besogne. Eugénie aime, soupire et meurt. Edouard n'apparaît que sous les espèces d'un soudard autoritaire et irascible. Le pacifique Vorcestre représente le cardinal de Fleury, ainsi que Gresset nous l'apprend :

J'avais à peindre un sage... .
. . . .
Dans cette image fidèle,
France, tu reconnaîtras
Que je n'en dois point le modèle
Aux vertus des autres climats (1).

Enfin le moins supportable de tous est Arondel l'homme-providence, le type de l'ami fidèle, comme Alzonde de l'amante jalouse, Eugénie de l'amante navrée, Edouard du monarque emporté, Vorcestre du bon ministre ; mais Arondel est aussi le « sage » de la pièce, le prêcheur qui débite avec solennité se maximes sentimentales et pompeuses. Gresset a eu tort de croire que ce personnage intéresserait : il appartient au seul genre que réprouvât Voltaire : au genre ennuyeux.

Edouard, en dépit de qualités incontestables, était donc fatalement voué à l'oubli. On n'y trouve aucun rôle qui donne l'illusion de la vie, aucun personnage vraiment « créé ». Gresset tente quelques innovations seulement il ne sait pas les mettre en œuvre : il emprunte son sujet à l'histoire moderne, mais remplit le cadre historique de lieux communs d'amour ou de morale ; il introduit un coup de poignard en plein théâtre mais sans en tirer parti. Partout sa tragédie respire la hardiesse maladroite d'un réformateur timide.

(1) *Œuvres de Gresset*, II, 143. — Cf. de Cayrol, I, 149.

Depuis, il n'en composa plus; peut-être eut-il conscience qu'il n'était point né pour la haute poésie et que ses tragédies seraient toujours de laborieux pensums. Ses autres ouvrages dramatiques, *Sidney* et le *Méchant*, sont des comédies, très inégales de valeur, mais toutes deux plus convenables à ses aptitudes.

L'année où il faisait jouer *Edouard* (1740), il voyageait en Artois avec l'intendant Chauvelin : il répondit aux souhaits de bienvenue de la Société littéraire d'Arras (1) par une lettre de remerciements et par une pièce de vers (2) où il chantait à la fois la ville d'Arras et un jésuite arrageois, son ancien maître, le P. Lagneau, qui fut extrêmement touché de cet affectueux souvenir (3). Peu après, il écrit une lettre en prose et en vers au P. Bougeant (4); celui-ci revenait de l'exil que lui avait valu son *Amusement philosophique sur le langage des bêtes*. Le livre avait pourtant paru sous le voile de l'anonyme et n'était point subversif; il traitait trois questions : « Les bêtes ont-elles de la connaissance ? Si elles connaissent, elles parlent. Mais comment parlent-elles ? » (5). C'est de la philosophie à l'eau de rose, suivant la manière de Fontenelle. Les jésuites trouvèrent cet *Amusement* peu orthodoxe, et envoyèrent le pauvre professeur à la Flèche. Gresset, qui connaissait personnellement ce lieu de pénitence, félicite le P. Bougeant d'en être sorti, et lui apprend, moitié sur le ton grave de l'oraison funèbre, moitié sur le ton badin de la plaisanterie — cet alliage est assez étrange — la mort de deux amis communs,

(1) De Cayrol, I, 172.
(2) *Œuvres de Gresset*, II, 122-3.
(3) De Cayrol, I, 173-4.
(4) *Œuvres de Gresset*, I, 204-8.
(5) *Amusement philosophique*, etc. Paris Gissey, Bordelet et Ganean 1739, p. 6.

jésuites distingués, les PP. Rouillé et Brumoy (1). Il adresse encore des madrigaux à Mesdames de Génonville et de Sémonville ; l'un (1740) offre un gentil passage sur le champagne :

le nectar, qui pétille
Sous les bouchons emprisonné,
Court remplir le cristal fragile
Où, brillant d'un éclat mobile,
Il sourit à l'œil étonné (2).

Le second (1741), tout plein de ces sous entendus, de ces termes conventionnels usités entre personnes du même cercle, est à peu près inintelligible (3). Gresset reprend sa correspondance avec les Chauvelins, avec l'intendant, qu'il exhorte longuement à jouir de la belle saison (4), — avec l'abbé, à qui il jurait autrefois une amitié éternelle (5), et qu'il informe à mots couverts, dans un billet aigre-doux (6), de ses griefs contre Thiériot, — enfin avec le chevalier, qui fut le plus favorisé des trois ; il eut la bonne fortune de recevoir (7) une épître fort originale, qui tranche singulièrement sur les autres, et mérite que l'on s'y arrête : le titre en est l'*Abbaye*, et elle a été publiée pour

(1) Il existe une troisième épître de Gresset au P. Bougeant, sur la paresse du jésuite à lui écrire (de Beauvillé, 131-2).

(2) *Œuvres de Gresset*, I, 229.

(3) De Beauvillé, 127-30. « A Mme de Sémonville, à Arthenay, près du Mans, sur ses distractions. — Amiens, 12 novembre 1741. »

(4) De Cayrol, I, 190-4.

(5) Id., I, 202-3.

(6) Id., I, 201. Peut-être ce refroidissement de leur amitié fut-il provoqué par la chaude sympathie de l'abbé pour Voltaire, mais non pas, quoi qu'en dise M. de Cayrol (I, 203), par sa haine contre les jésuites, au sort desquels Gresset était devenu bien indifférent. — J'ai parlé plus haut de ce billet.

(7) Il guerroyait alors en Westphalie (1741).

la première fois dans le *Conservateur*, en 1800, par François de Neufchâteau (1).

Cette pièce, comme toutes les œuvres de parti, a provoqué des appréciations très diverses : « De toutes les poésies inédites de Gresset, dit M. de Cayrol (2), l'*Abbaye* était celle qui, d'après l'opinion de bien des gens, aurait dû rester dans l'oubli... » M. de Beauvillé la qualifie de « diatribe » et la trouve « l'une des moins heureuses de notre auteur » (3). Inversement, à l'époque révolutionnaire, on la porte aux nues : « En même temps, écrit François de Neufchâteau, qu'elle est un bon morceau de poésie, elle renferme la prédiction la plus claire et la plus frappante sur l'usage national des biens des monastères » (4). L'antiquaire Millin approuve hautement Gresset d'avoir attaqué « avec un pinceau très vigoureux des abus et des erreurs condamnables » (5).

C'est la prévention antireligieuse, sans doute, qui dictait à Millin et à François de Neufchâteau des éloges si flatteurs : ils sont d'ailleurs fondés. L'*Abbaye* est un pamphlet, une satire violente et passionnée, et qui respire contre les moines la haine la plus sincère, la plus franche : voilà précisément la source de l'intérêt qu'elle inspire, à un point de vue purement littéraire ; on peut, tant que l'on voudra, taxer le poète d'exagération, d'injustice même;

(1) Presque toutes ces pièces de 1740-1 sont assez médiocres. Une épître *sur l'Egalité* (1740, *Œuvres de Gresset*, I, 223-7), développe ce lieu commun que le talent seul distingue les hommes entre eux, et qu'il n'y a qu'une noblesse valable, celle de l'esprit ; — il reste aussi le canevas en prose (peut-être 1740 ou 1741 ; de Cayrol, I, 189-90) de la relation d'un voyage que Gresset fit à Bruxelles, exprès pour voir Rousseau.

(2) I, 189.

(3) 29.

(4) Ap. de Cayrol, I, 188.

(5) Ap. de Beauvillé, 22.

nous ne nous intéressons pas au plus ou moins d'exactitude historique qu'il a mis dans son épître; qu'il ait dit vrai ou non, peu importe : l'essentiel est qu'il ait pensé dire vrai et que, fort de cette conviction, il ait composé ce qu'on a peine à rencontrer chez lui : une pièce fortement conçue et exprimée fortement.

Un examen trop rapide de l'*Abbaye* peut induire à deux conclusions spécieuses. D'une part, en se rappelant la piété de Gresset, il est naturel de supposer qu'une satire aux allures si hétérodoxes a été improvisée dans un moment d'oubli, un accès de colère aveugle et passager, et que la violence de ces invectives ne répondait pas à ses vrais sentiments. D'autre part, si l'on songe aux influences philosophiques qu'il dut subir dans le monde où il fréquentait, on adopte l'opinion diamétralement opposée : l'*Abbaye* semble une déclaration manifeste d'incrédulité et l'indice d'une rupture (en tout cas passagère) avec la foi chrétienne.

Eh bien, ces deux jugements sont inadmissibles : l'*Abbaye* n'est ni la boutade d'un croyant, ni le blasphème d'un impie. Sur le second point, il ne saurait guère y avoir de doute ; même au temps de sa vie parisienne, Gresset est demeuré aussi religieux qu'auparavant ; les exemples de scepticisme qu'il a eus sous les yeux n'ont pu affaiblir la solidité de sa dévotion. Nous en avons plus d'un garant : son caractère docile, posé, ennemi du changement et du trouble ; et ses livres, qui d'un bout à l'autre marquent un respect absolu pour les dogmes chrétiens ; il serait étrange que l'*Abbaye* fût, à cet égard, en contradiction formelle avec les œuvres antérieures et ultérieures du même écrivain. D'ailleurs, où aurait-il désappris les croyances de sa jeunesse ? Le salon de Mme de Chaulnes est le seul qu'il hanta ; or, si la duchesse était fantasque dans sa piété comme dans tout

le reste, elle n'était point une impie et goûtait peu les philosophes : on le vit bien quand elle attaqua la candidature de d'Alembert à l'Académie française. Et puis, ces philosophes ne furent-ils pas également, à l'époque de sa prétendue irréligion, les adversaires de Gresset? S'il avait été des leurs, ils lui eussent fait grâce au moins pendant le temps qu'il aurait marché avec eux. Enfin le poète, pour prévenir toute équivoque, a eu soin de protester, dans l'*Abbaye*, de son attachement à ces principes qu'il a l'air de battre en brèche ; tu sais, dit-il au chevalier de Chauvelin,

Tu sais qu'à la religion
Toujours sincèrement fidèle,
Je briserais tous mes pinceaux
Plutôt que d'offrir des tableaux
Indignes de l'honneur et d'elle (1).

— Mais alors, pieux comme il l'était, il a dû regretter d'avoir écrit une telle satire ; il en a éprouvé quelque remords, il a fait amende honorable. — En aucune manière. De 1742 à 1747 parurent, sans l'assentiment de Gresset, un assez grand nombre d'éditions fautives de ses poésies (2) : il se décida alors, en 1748, à donner *lui-même* une édition d'œuvres choisies, des meilleures, de celles qui lui semblaient durables. Cette édition ne parut jamais ; en revanche, on en a découvert le plan autographe (3) : or l'*Abbaye* y figure en bonne place, entre l'*Epître à ma muse* et le *Ch*..... [Chartreux] (4). Ainsi, au bout de sept ans, près de revenir dans sa ville natale et au foyer même de ses convictions religieuses, il n'avait

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 187.
(2) De Cayrol, I, XIV-V.
(3) Id., I, XV-XVII.
(4) Id., I, XVI.

nul repentir. Bien mieux, lorsque plus tard, sa piété ayant tourné au mysticisme, il brûla tous ses écrits que désavouait une scrupuleuse orthodoxie, l'*Abbaye* fut exceptée de cet autodafé littéraire; et la preuve, c'est que, vers la fin du dix-huitième siècle, on la retrouve dans ses papiers inédits (1). Donc cette épître exprimait sa pensée intime, définitive, et je puis ajouter, celle de toute sa vie. La piété de Gresset n'a eu d'égale que sa haine des moines; ses premières poésies, on s'en souvient, trahissent ce sentiment : escarmouches légères, elles annoncent de loin l'attaque sérieuse. *Ver-Vert* était une satire, délicieusement tendre, contre les nonnes; l'*Abbaye* est une satire contre les religieux, mais cette fois beaucoup plus vive et sans la moindre indulgence. S'il n'osa la publier (sans doute par crainte du scandale), elle lui procura une espèce de soulagement intime, la joie peu délicate, mais savoureuse, d'épancher d'un coup tout ce qu'il avait sur le cœur.

Le point de départ de l'*Abbaye* est « l'élection d'un moine abbé » :

(1) M. Lenel (ouvr. cité, 40-1) signale une inconséquence dans ce fait qu'au même moment Gresset brûle deux nouveaux chants ajoutés à *Ver-Vert* et épargne l'*Abbaye*. Il en trouve la raison dans le « caractère même de Gresset,.... qui jusqu'à la fin de sa vie... paraît avoir été en proie à certaines hésitations, n'osant prendre parti dans bien des cas et sur bien des questions.... Gresset, élevé par les jésuites, obligé par eux de sortir de leur Compagnie, garda néanmoins au fond du cœur les principes qu'ils lui avaient inculqués. » Cette dernière phrase est-elle une allusion au goût des jésuites pour la casuistique ? On ne voit pas alors, en admettant que Gresset ait partagé ce goût, quel scrupule de conscience pouvait lui faire trouver les deux nouveaux chants de *Ver-Vert* plus subversifs que l'*Abbaye*. De plus, rien ne montre que Gresset ait subi, dans toute sa plénitude, l'influence de la célèbre Compagnie. Qu'il ait été incertain et irrésolu, ce n'est guère contestable ; mais le manque de décision ne se confond pas avec le goût de la casuistique. — Cependant l'inconséquence notée par M. Lenel n'en subsiste pas moins ; j'en donne plus loin un essai d'explication (à propos des nouveaux chants de *Ver-Vert*).

Tandis que de l'urne fatale
Va sortir le destin brillant
De l'automate révérend
Que prétend mitrer sa cabale
Pour s'enivrer impunément
Sous sa crapule pastorale (1),

le poète parcourt ces jolis domaines qui, dans peu d'instants, vont appartenir à

Un obscur et pesant reptile,
Un être platement tondu,
Simulacre ignare, imbécile,
De la terre poids inutile..... (2).

Voilà donc pourquoi les chevaliers, les barons du moyen âge ont légué leurs terres à des corporations religieuses !

Bons seigneurs, que vous étiez sots (3) !

Tous les vices, la Perversité, la Fainéantise et bien d'autres, y sont venus engloutir « les richesses des lieux voisins » (4). C'est pour les moines que le laboureur travaille du matin au soir ; sa pauvreté alimente leur opulence. Ces « vampires » (5) dessèchent « les sucs de la vie » (6) et sèment la mort autour d'eux. Comment le pays a-t-il pu se laisser faire de la sorte ? Ici un très beau mouvement :

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 177.
(2) Id., I, 178.
(3) Id., I, 179.
(4) Id., I, 180.
(5) Id., I, 181.
(6) Id., I, 181.

O ma chère patrie ! ô France !
Toi chez qui tant d'augustes lois
De tes sages et de tes rois
Immortalisent la prudence,
Comment laisses-tu si longtemps
Ravir ta plus pure substance
Par ces insectes dévorants
Que peut écraser ta puissance,
Et dont l'inutile existence
Revient t'arracher tous les ans
Les moissons de tes plus beaux champs,
Et des biens dont la jouissance
Devrait être la récompense
De tes véritables enfants (1)?

Le soldat, après soixante années de fatigues, obtient à grand'peine le repos dont il a besoin ; le littérateur est souvent méconnu de ses ingrats concitoyens ; le prêtre, dans son hameau, console les pauvres « et souffre plus qu'eux » (2)... Pour soulager ces innombrables misères, il suffirait de renvoyer à la charrue « tant de laboureurs enfroqués » (3) et de vendre leurs biens. L'avenir de la France y est intéressé; car les paysans qui végètent autour des monastères craignent de mettre au jour des malheureux, et ôtent ainsi à leur patrie « un peuple de cultivateurs » (4).

Objectera-t-on que les moines ne respectent pas toujours leur vœu de chasteté, et que le surcroît d'habitants dont ils sont cause, compense la dépopulation rurale? Sans doute, répond sérieusement Gresset à cette bizarre remarque; mais ces bâtards sont

Des fils plus vils, plus paresseux,
Et plus abrutis que leurs pères (5).

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 181.
(2) Id., I, 182.
(3) Id., I, 183.
(4) Id., I, 184.
(5) Id., I, 184.

— Les terres de mainmorte s'anéantissent faute de soins ; ah ! si elles étaient en la possession des travailleurs, que le goût pourrait ajouter de beautés à la nature ! que d'agréables paysages qui charmeraient la vue, au lieu de ces marais empuantis ! Aussi, « pour l'honneur de l'humanité » (1), ose-t-il croire

qu'un temps viendra
Où tant de richesses oisives,
Que le monachisme enterra,
Cesseront de rester captives,
Et qu'on reverra de ces biens
Couler enfin les sources vives
Sur les utiles citoyens (2).

En terminant, il se justifie par avance du reproche d'impiété (3) ; il manifeste son admiration pour les ordres religieux qui déploient leur activité dans le domaine de la science et de la théologie, ont produit les Bourdaloue, les Calmet, les Malebranche, et opposent une barrière à l'ignorance comme à l'athéisme : il n'a voulu flétrir que les moines fainéants.... Un peuple de l'antiquité voyait son or disparaître chaque jour sous l'action d'une puissance mystérieuse ; il invoqua son dieu, qui descendit du ciel et pénétra dans une retraite souterraine où les gnomes accumulaient, sans en faire usage, l'or enlevé aux humains ; ceux-ci retrouvèrent leurs richesses et, avec elles, l'abondance, l'ordre, le bonheur. Puisse de même un roi bienfaisant mettre un terme au « brigandage monachique » (4) et suivre l'exemple de Thamas qui, « aux champs de Golconde », vainqueur du « plus riche des potentats » (5), jette dans la cir-

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 186.
(2) Id., I, 186-7.
(3) Voy. plus haut.
(4) *Œuvres de Gresset* I, 191
(5) Id., I, 192.

culation universelle l'amas de ses richesses jadis infécondes (1) !

Ce pamphlet, qui fait penser par sa verve à l'emporte-pièce aux *Iambes* de Barbier, eût pu marquer un changement dans la manière du poète ; mais il demeura unique de son espèce. Au lendemain de l'*Abbaye*, le farouche agresseur des moines était redevenu le doux Gresset. De 1742 à 1744, il compose au jour le jour, sans se fatiguer beaucoup : une lettre de remerciements à M. Boule, professeur de rhétorique au collège de Villefranche, qui l'avait chanté dans une ode (2) ; puis (3) quatre lettres d'amitié, en prose et en vers, à l'abbé Aunillon et sa maîtresse Mlle Guichard (4), où il se plaint de ne pas recevoir plus souvent de leurs nouvelles, et cherche à consoler la jeune femme de ses souffrances.

> Si les deux plus beaux dons qu'un âme tendre et belle
> Puisse obtenir des cieux pour sa félicité,
> L'ami sûr et l'amant fidèle,
> Embellissent les jours et fixent la santé,
> Vous êtes immortelle !

En 1744 (5), la grave maladie dont Louis XV fut atteint et dont il guérit presque miraculeusement, inspira une ode à Gresset : « sur la convalescence du

(1) En 1795, un de ceux qui eurent entre les mains des papiers inédits de Gresset, Duméril, sollicita l'Institut de publier aux frais de l'Etat l'*Abbaye* et de la faire distribuer gratuitement à titre de propagande républicaine (de Beauvillé, 29). Cette négociation échoua ; mais il est curieux qu'on ait pu songer à transformer Gresset, si respectueux des pouvoirs établis, en collaborateur de Robespierre.

(2) De Cayrol, I, 206.

(3) Il est probable qu'elles sont de l'époque comprise entre 1742 et 1744 (de Cayrol, I, 206).

(4) *Revue rétrospective*, Paris, Fournier aîné, 1833, I, 410-4.

(5) Une petite pièce de vers à M. d'Hédouville sur Frédéric (de Cayrol, I, 207) et une épître *sur la géométrie*, que nous ne possédons plus, sont contemporaines.

roi » (1) ; elle est divisée en trois parties : d'abord la Renommée célèbre l'éclat du règne avant 1744 ; mais un coup de foudre éclate : Louis est en danger de mort ; cependant l'espérance renaît, il est sauvé, et il peut mesurer l'affection de ses sujets au désespoir que provoquait la crainte de sa perte.

Beaucoup de littérateurs se dispensent d'écrire pour le théâtre ; il n'y en a guère qui, après avoir abordé la scène, s'en soient tenus à une première tentative. Gresset fut piqué, lui aussi, de cette tarentule Il fit jouer en 1745 *Sidney* (2), dont le succès dépassa celui d'*Edouard*. L'excellence de l'interprétation ne fut pas étrangère à cette réussite ; le principal rôle de femme était tenu par la touchante Gaussin (3), pour qui tout Paris avait les yeux de Gresset.

Sidney se rattache au genre de la comédie « larmoyante ». Le héros est un libertin qui veut se donner la mort. L'auteur lui donne pour patrie la terre classique du spleen, afin de rendre plus vraisemblable cette idée fixe, et c'est pourquoi l'action, comme dans *Edouard*, se passe en Angleterre. Ce monomane du suicide est parti pour un de ses châteaux avec son domestique Dumont ; il y fait son testament, lègue toute sa fortune à son amante Rosalie, qu'il avait jadis abandonnée par pure inconstance, et charge dans une lettre son ami Hamilton d'exécuter ses dernières volontés ; quand Hamilton recevra la lettre, Sidney aura cessé de vivre. Or cet ami survient, au moment même où la lettre vient d'être expédiée par l'entremise du jardinier Henri ; sans connaître encore rien

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 312-8.

(2) On trouve, dans les différentes éditions, les deux orthographes *Sidney* et *Sidnei* ; les manuscrits de Gresset portent *Sidney* (de Cayrol, I, 220).

(3) De Cayrol, I, 215.

de positif, il remarque la tristesse de Sidney, et en témoigne d'autant plus de surprise que celui-ci vient d'obtenir un régiment ambitionné depuis longtemps. Est-ce par mauvaise humeur, par misanthropie, qu'il s'est retiré à la campagne ? — Je n'ai pas ces défauts, répond Sidney. Je m'ennuie, voilà tout, et « mon cœur n'est plus fait pour jouir » (1). Son ami lui représente alors que « le grand art », pour éviter l'ennui, « est d'apprendre à bien vivre avec soi » (2), de mettre quelque intervalle entre les plaisirs ; son infortune « n'est que la lassitude et l'abus du bonheur » (3)... Sidney finit par le congédier poliment, en le priant d'obéir aux recommandations de la lettre qu'il lui a envoyée.

Quelles sont ces recommandations ? Hamilton voudrait bien le savoir. Le jardinier Henri, qui, chemin faisant, a su l'arrivée du destinataire au château, s'épargne une course inutile et lui remet la lettre. Hamilton apprend que Sidney le nomme son exécuteur testamentaire et va se tuer. Alors, nouvelle scène entre les deux amis : Votre vie est-elle à vous pour que vous ayez le droit d'en disposer ? Elle appartient à l'Angleterre. — Qu'importe ! Si un atome se détache, l'ensemble ne souffre point ; « tout ira comme avant ma naissance et ma mort » (4). — Mais les douceurs de l'amitié ne peuvent-elles vous rendre l'existence supportable ? — « Dans l'état où je suis, on pèse à l'amitié » (5). — Et Rosalie, cette maîtresse jadis adorée et qui a disparu, que ne la cherchez-vous? — Je l'ai outragée indignement, elle est peut-être

(1) *Œuvres de Gresset*, II, 271.
(2) Id., II, 271.
(3) Id., II, 271,
(4) Id., II, 277.
(5) Id., II, 277.

morte ; mais elle vivrait encore, je la retrouverais, que mes remords nous sépareraient toujours. — Elle oubliera tout en voyant vos souffrances ; différez... — J'ai besoin d'être seul ; je vous promets de revenir dans peu...

Hamilton, que cette morne désespérance épouvante, se précipite sur les pas de son ami. Le valet de chambre Dumont l'arrête : une inconnue demande à lui parler. C'est Rosalie qui, retirée chez une parente dans un château voisin, a cédé au désir de revoir l'infidèle, car elle l'aime plus que jamais, et de l'accabler, comme elle dit, « des adieux de l'amour » (1), s'il persiste dans son indifférence. Hamilton lui conseille d'espérer, mais la prie d'attendre qu'il l'ait vu lui-même. Troisième entretien d'Hamilton et de Sidney : Si Rosalie vous était rendue aujourd'hui, « fidèle à son amour, malgré votre inconstance » (2), renonceriez-vous à votre funeste dessein ? — Non ; « dans ce même jour je ne mourrais pas moins » (3). — Si l'amitié est impuissante, que l'amour au moins vous persuade. — Rosalie paraît ; elle combat la résolution de son amant ; il reconnaît enfin son erreur, mais, hélas ! trop tard : il a pris « un poison invincible » (4)... Invincible ? Non pas. Le valet de chambre Dumont, qui épiait les préparatifs du suicide, a furtivement substitué à la « liqueur fatale » (5) un breuvage anodin. Sidney vivra, ses idées noires s'évanouiront, et Rosalie sera sa femme.

Ce sujet est un peu bizarre ; il soulève plusieurs questions : d'abord ne contraste-t-il pas avec la belle

(1) *Œuvres de Gresset*, II, 284.
(2) Id., II, 288.
(3) Id., II, 288.
(4) Id., II, 294.
(5) Id., II, 296.

humeur de Gresset? ensuite, y trouve-t-on la matière d'une comédie, même d'une comédie larmoyante? car il y entre beaucoup plus de larmes que de comique. A la première question, qui lui fut posée un jour par son cousin de Wailly, le poète répondit « qu'il s'était laissé séduire par les beautés de détail qu'il [ce sujet] lui avait offertes » (1); l'explication ne me satisfait guère : *a priori*, ces beautés de détail semblent peu nombreuses. La seconde question offre plus d'intérêt. Gresset, un instant, avait voulu faire précéder sa pièce d'un *prologue contre le suicide;* il y renonça uniquement parce que ces espèces de hors-d'œuvre étaient passées de mode; mais de ce prologue avorté restent quelques notes manuscrites, une entre autres d'après laquelle le suicide « est une folie, qui est du ressort de Thalie » (2). On entrevoit ainsi la pensée de Gresset : l'homme qui attente à ses jours est un être privé de raison; or le répertoire comique abonde en personnages déraisonnables; donc, le monomane du suicide peut y trouver place. Les prémisses de ce syllogisme sont discutables, et par suite aussi la conclusion : d'une part, on ne saurait affirmer que le suicide soit toujours le résultat de l'aliénation mentale; bien des malheureux se tuent, par excès de souffrance, en pleine liberté d'esprit. D'autre part, si même la folie en était toujours une cause essentielle, elle ne suffirait pas à rendre le suicide comique; toute folie n'est pas amusante dans sa nature, surtout quand elle risque, comme celle-ci, d'être terrible dans son dénouement. Et voilà pourquoi *Sidney,* malgré sans doute l'intention de l'auteur, est une pièce triste; on a constamment peur que le héros n'accomplisse son projet; cette

(1) Ap. de Cayrol, I, 220.
(2) Id., I, 215.

idée de la mort qui plane sur la comédie entière, glace le sourire et paralyse la gaîté.

Encore serait-il bon d'être fixé sur le motif qui le pousse à se tuer (car enfin cette folie, si folie il y a, ne peut aller jusqu'à l'inconscience) ; or, nous ne le savons pas nettement. Sidney, après avoir épuisé toutes les jouissances matérielles, cherche-t-il dans le suicide le soulagement d'un incurable ennui? Est-il, au contraire, la victime d'une fatalité héréditaire, d'un « tic de famille » (1), comme dit le valet de chambre Dumont, à qui le jardinier Henri a révélé qu'autrefois le père de Sidney s'était tué? Est-ce repentir de son inconstance, regret d'avoir abandonné Rosalie? Autant d'hypothèses également vraisemblables ; et c'est une faute contre l'art dramatique que nous n'ayons aucun indice qui nous détermine pour l'une de préférence aux deux autres. Enfin comment se fait-il qu'après avoir juré ses grands dieux que si même Rosalie lui était rendue, il persisterait dans sa résolution parce qu'il se fait honte à lui-même, il change tout à coup d'attitude en présence de son amante et déplore de s'être empoisonné? Dans la vie, on le sait bien, la logique ne règle pas les choses de l'amour ; mais au théâtre, ces sortes de revirement brusque appellent un semblant de justification.

Hamilton n'échappe pas non plus à toute critique. Il a un rôle ingrat ; les « sages », dans une comédie, sont à peu près aussi fatigants que le Tiberge de *Manon Lescaut* qui ennuyait tant Musset ; quand ils intéressent, c'est alors moins par la droiture de leurs discours que, comme dans certaines pièces modernes, par le côté paradoxal de leurs théories, ou, comme dans *Tartufe*, par la chaleur de leurs convictions. Or

(1) *Œuvres de Gresset*, II, 265.

Hamilton n'attache ni par une chaleur éloquente ni par des aperçus nouveaux : il n'apporte à son ami que les avis prosaïques d'une froide raison. Il se nommait Arondel dans *Edouard ;* il se nommera Ariste dans le *Méchant.* Gresset a pour ce genre de personnages une véritable prédilection, qui tient à son tour d'esprit sermonneur, fruit d'une éducation ecclésiastique. Mais Hamilton n'est pas seulement un fâcheux, il est encore un inutile ; bien que, presque toujours en scène à partir du second acte, il ait l'air de conduire l'action, il n'exerce sur elle aucune influence ; tout se passe en dehors de lui : l'entrevue des deux amants, qu'il ne fait que retarder, la ruse heureuse de Dumont, qui sauve la vie à Sidney. Un tel rôle, qui se réduit à quelques tirades fastidieuses, serait de pur remplissage, s'il ne ménageait une sorte d'opposition entre l'affaissement désespéré du viveur et l'équilibre tranquille d'une âme philosophique.

Hamilton et Sidney mis à part, restent quatre personnages : le jardinier Henri, sa fille Mathurine, Rosalie et Dumont. Les trois premiers, un paysan, une ingénue de village, une amante éplorée, sont tout à fait insignifiants ; le valet de chambre, en revanche, leur est bien supérieur ; et si la pièce s'est maintenue quelque temps, si on a pu la reprendre en 1770 avec succès (1), c'est à lui peut-être — sans parler du mérite des acteurs — qu'elle le doit surtout. Seul, il amuse ; ne lui demandons pas la superbe envergure des valets de Molière ou la verve endiablée de ceux de Regnard ; son comique est discret et tempéré ; mais Térence a bien son prix à côté de Plaute. Dumont n'est pas parfait ; il bavarde, se mêle volontiers de ce

(1) De Cayrol, I, 220.

qui ne le regarde pas, parle à son maître comme à un camarade :

Il est piquant pour moi, qui n'ai point de querelles,
Et suis en pleine paix avec toutes nos belles,
D'être forcé de vivre en ours, en hébété,
Parce que vous boudez, ou qu'on vous a quitté (1).

Ses idées sur la morale sont fort larges ; au temps où Sidney fréquentait les dames de Londres, il se faisait volontiers l'intermédiaire du libertin et de ses obligées :

J'étais dans le grand monde employé près des belles,
Je portais vos billets, j'étais bien reçu d'elles :
De l'amant en quartier on aime le coureur (2).

A la campagne, il n'oublie pas ses petits intérêts de cœur ; en annonçant à son maître qu' « une nymphe affligée » (Rosalie) désire le voir, il le prie de lui laisser comme à l'ordinaire une part du gâteau :

Si cela va son train, gardez-moi la suivante ;
Vous savez là-dessus les usages d'honneur (3).

Il aime la vie, même obscure, et la préfère à une belle mort :

J'aurais été héros sans l'amour de la vie ;
Mais dans notre famille on se plait ici-bas :
Vous savez que des goûts on ne dispute pas.
. . . .
Et mes futurs enfants, tant gredins que seigneurs,
Seront du même goût, ou descendront d'ailleurs.

(1) *Œuvres de Gresset*, II, 249-50.
(2) Id., II, 249.
(3) Id., II, 252.

Entre *Sidney* et le *Méchant* (1747), Gresset produit peu. Il compose une inscription, en huit vers latins, pour un port d'Amiens, et l'envoie à l'intendant Chauvelin, avec une lettre entremêlée de termes picards, toute remplie de plaisanteries de terroir, et signée du nom du « chanoine Dumesnil » (1). Une épître gracieuse et spirituelle est du même temps; on la dénomme improprement, dans les éditions ordinaires, *Requête au roi ;* en fait, elle est adressée à M. d'Argenson, ministre de la guerre. Il y demande pour un de ses amis la survivance d'une place de lieutenant du roi au fort de Doullens (2). Le poste a si peu d'importance ! Pas de canons, pas d'arsenal ; comme garnison, des « invalides presque en enfance » (3) ; le tambour n'y effraie que les chats-huants, « les corneilles et les corbeaux » (4), qui pourraient bien se tromper, prendre pour des cadavres tous ces héros languissants et « manger la compagnie » (5). Encore n'est-ce que la survivance de ce poste que l'on désire ; il se peut que le titulaire actuel,

Très choyé, très soigneux des restes de son être (6),

enterre l'ami de Gresset; mais comme le contraire peut aussi arriver, on brigue éventuellement sa place. Qu'il ne se presse pas de mourir ; qu'il raconte en détail les gloires du passé, « ses campagnes et ses orgies » (7)

(1) De Cayrol I, 225-6. Celui-ci a encore exhumé une « épître pour la comtesse ***, et adressée par elle à M. le prince de Salm » (I, 222-4) ; mais c'est tout à fait arbitrairement, comme il l'avoue lui-même, qu'il l'attribue à l'année 1745.
(2) Ou peut-être au château de Ham (de Cayrol, I, 220-1).
(3) *Œuvres de Gresset*, II, 135.
(4) Id., II, 136.
(5) Id., II, 136.
(6) Id., II, 137.
(7) Id., II, 137.

qu'il décrive, comme d'habitude, sa courtine, son tenaillon, son pont-levis, sa forteresse ; on lui laisse deux ans à vivre et à jurer : au bout de ce temps, son successeur lui fera les belles funérailles qui conviennent à un militaire ; la ville fournira ce qui manque au château,

> Prêtres, soldats, poudre, bedeau,
> Et tout le funèbre ustensile (1) ;

tous les décorés de la croix de Saint-Louis, tous les vieux chevronnés accompagneront son convoi ; sur le catafalque brilleront les insignes de ses dignités, et

> au sein de la terre
> Ses reliques ne descendront
> Qu'avec les honneurs de la guerre (2).

Ainsi, en deux ans, nous ne trouvons à signaler qu'une épître de quelque valeur ; d'autre part, on s'en souvient, notre enquête sur les trois années qui séparent l'*Abbaye* de *Sidney* n'avait guère donné plus de résultats : quelques lettres et une ode. Cette indigence de production, même si l'on tient compte du temps que lui coûtait la préparation du *Méchant*, est bien propre à exciter la surprise. Quoi ! un poète jadis si facile, si abondant, ne se faisait plus entendre qu'à de rares intervalles ? Au lieu de rimer pour le plaisir, il n'écrivait plus que des vers en quelque sorte d'actualité, comme l'*Ode sur la convalescence* et l'*Epître à M. d'Argenson* ? D'où venait un tel changement ? Il faut se borner ici aux hypothèses, car, avec sa discrétion habituelle, Gresset ne nous a laissé aucun renseignement sur cette époque de sa vie. Il est probable qu'il n'était plus, dans le salon de M[me] de Chaulnes, sur le pied

(1) *Œuvres de Gresset*, II, 139.
(2) Id., II, 139.

d'autrefois, qu'il n'avait pas conservé sa ferveur admirative pour la duchesse, et qu'elle-même était lasse de son favori ; chez elle la tendresse durait peu, et d'ailleurs les intrigues académiques où elle commençait à se lancer imprimaient une direction différente à son activité brouillonne. En perdant ses illusions sur Mme de Chaulnes, Gresset apprécia plus exactement le cercle dont elle s'entourait, et où le niveau moral baissait chaque jour ; aux Bussy-Rabutin et aux Dorléans de la Mothe succédaient les Boismont. Lui-même approchait de la quarantaine ; il était arrivé à cet âge que l'on a ingénieusement appelé un deuxième « âge ingrat », où l'on se sent encore jeune et déjà mûr, et qui suggère le désir d'un établissement définitif. Mais cet établissement, où le trouver ? A Paris, si estimé qu'il fût du public, il était perdu dans la foule, anéanti, lui timide, au milieu de ces littérateurs hardis qui jouaient du coude pour se mettre en évidence ; Voltaire et ses disciples régnaient en despotes, lançant l'anathème contre quiconque ne pensait pas comme eux ; la petite flûte aimable de Gresset avait peine à se faire entendre au milieu de ces coups de tonnerre qui bouleversaient l'opinion. Aussi caressa-t-il dès ce moment l'idée d'aller retrouver sa bonne Picardie, et d'y mener une existence de bourgeois paisible. Mais, en attendant qu'il pût atteindre son but, il s'ennuyait ; or, l'ennui n'est guère favorable à l'inspiration poétique, — à moins qu'il n'en forme la matière, — et telle est sans doute la cause principale qui pendant de longs mois réduisit presque au silence sa muse volontiers bavarde.

Du moins cette désaffection ne resta point platonique ; à la veille de reprendre la vie provinciale, il voulut dire son fait à ce grand monde parisien, qui l'avait d'abord ébloui de son faux brillant, et qu'il ju-

geait maintenant si misérable ; il brûla ouvertement ce qu'il avait adoré, et cette palinodie indignée, cette apostrophe éclatante d'un honnête homme à une société perverse, ce fut la comédie du *Méchant*, son œuvre la plus personnelle avec *Ver-Vert* et l'*Abbaye*.

VI

LE MÉCHANT.

(1747.)

Le *Méchant* est une pièce heureuse : elle n'a pas d'histoire, ou plutôt l'histoire en est insignifiante. On sait qu'elle produisit une excellente impression, mais non pas sur tout le monde cependant. Les critiques saillantes qui l'accueillirent peuvent se ramener à trois : d'abord Gresset, loin de tirer de son propre fonds les traits amusants dont il a parsemé sa comédie, les aurait empruntés au cercle de Mme de Forcalquier, surnommé la *Société du Cabinet vert ;* de plus, il aurait imité de trop près le *Médisant* de Destouches et le *Flatteur* de Jean-Baptiste Rousseau ; enfin l'intrigue du *Méchant* serait languissante et froide. Je discuterai plus loin ces deux dernières allégations ; à la première je répondrai, avec M. de Wailly (1), que Gresset ne paraît point avoir fréquenté la *Société du Cabinet vert* (2) ; s'il a connu par ouï dire quelques propos qui s'y échangeaient et s'il les a fait entrer dans sa pièce, c'est un péché bien véniel.

L'aristocratie ratifia, mieux encore, affermit l'opinion de la ville. Le *Méchant* fut joué par ordre de Mme de Pompadour sur le petit théâtre qu'elle avait installé à Versailles pour l'amusement du roi. Le duc de

(1) Ap. de Cayrol, I, 228.
(2) Voy. dans ce chapitre le portrait de M. de Forcalquier.

Nivernais se montra remarquable dans le rôle de Valère; la marquise, qui voulait du bien à Gresset, obtint de Louis XV que l'acteur Roselly, chargé de ce rôle au Théâtre-Français, fût autorisé à venir voir la seconde représentation. S'il faut en croire Laujon (1), l'acteur profita de la leçon que lui donnait le grand seigneur, et, dans les représentations publiques qui suivirent, modela son jeu sur celui de M. de Nivernais : cet heureux changement décida du succès, jusqu'alors contesté. La cour jadis avait assuré le triomphe de *Ver-Vert ;* c'est elle encore qui assurait le triomphe du *Méchant;* à treize années d'intervalle, les deux chefs-d'œuvre de Gresset recevaient la même consécration.

I

Tous les temps sont peut-être aussi corrompus les uns que les autres, et ne diffèrent à cet égard que par le degré d'élégance ou de cynisme. Or aucune époque n'a dépassé, pour l'élégance et le cynisme du vice, celle dont Gresset a été le témoin, et qui comprend surtout le milieu, le cœur même du XVIIIe siècle ; elle a offert le spectacle assez rare d'une méchanceté générale et admise, pratiquée moins par goût ou calcul qu'en manière de divertissement et par mode.

Cette mode coïncide à peu près avec l'avènement de Fleury. Sous la Régence, et ensuite sous le ministère du duc de Bourbon, la débauche coulait à pleins bords, joyeuse et folle. En revanche, quand un prince de l'Eglise fut parvenu au pouvoir, tout se modifia, au moins d'aspect; à la licence pour ainsi dire officielle, succéda une décence officielle, une sorte de *cant*

(1) De Cayrol, I, 233-4. Cf. de Loménie, *La comtesse de Rochefort*, 115, note.

qui supprimait le scandale, mais non l'immoralité « Je ne trouvai pas, dit M. de Bernis (1), en entrant dans le monde, l'impiété, la débauche, ni la corruption des mœurs sur le trône, comme pendant la Régence. Le ministère faible et agité de M. le duc n'avait rien changé, mais celui du cardinal de Fleury avait contenu dans des bornes plus réservées le débordement des mœurs; *le même fonds de vices subsistait peut-être avec moins d'éclat et de protection.* » Ainsi, malgré le respect extérieur des convenances, la morale publique ne s'améliorait pas. Les efforts vertueux de Fleury ne réussirent qu'à endiguer le fléau. Il courait jusqu'alors à la surface de la société; en se canalisant il devint plus profond et s'infiltra dans les replis de l'âme nationale.

Que se passa-t-il, en effet? Tous les roués de la génération précédente n'avaient pas disparu; quelques-uns survivaient, qui prirent alors leurs invalides du libertinage. La crainte du cardinal fut pour eux le commencement d'une sagesse à laquelle leur âge donna une suite nécessaire. Mais s'ils se retiraient de la galanterie active, ils ne renonçaient pas à toute occupation; ils songèrent à mettre en maximes leur expérience et à formuler des règles de conduite pour les débutants. Ils instruisirent un certain nombre de novices à dissimuler sous le mince vernis de la politesse une noirceur d'âme inexprimable. Leurs disciples eurent à leur tour des émules, car notre nation, comme l'a remarqué M. de Bernis dans le chapitre que je citais tout à l'heure (2), est volontiers imitatrice, et les classes inférieures aiment à suivre l'exemple d'en haut. Celles-ci furent donc infectées du mauvais air; l'épidémie gagna de proche en proche,

(1) *Mémoires*, I, 43.
(2) Id., I, 41.

en sorte que, vers la fin du ministère de Fleury, bourgeois et nobles communiaient dans la méchanceté.

Elle atteint son apogée de 1740 à 1750. A ce moment, l'esprit mène à tout, supplée à tout, tient lieu de tout, de cœur, de talent, d'honneur même. Ne s'accommodant guère, dans l'acception restreinte où on le prend alors, du simple bon sens et de la simple droiture, il étouffe ces qualités pour qu'il puisse régner en maître absolu. Les paradoxes deviennent la monnaie courante de la conversation, de véritables axiomes pour les mondains, et sur ces axiomes nouveaux on règle son existence. L' « homme d'esprit » est l'oracle d'un cercle et la terreur des autres ; il regarde à la loupe les individus, afin de saisir en eux le côté ridicule, et de se rendre piquant par cette découverte ; il plaisante, il raille, il bafoue, en un mot il persifle ; ses médisances ne respectent rien ni personne ; qu'importe si elles sont fondées ou non ? La causerie est, à ses yeux, une escrime où il s'agit de toucher fin, sans qu'il soit nécessaire de toucher juste. Les honnêtes victimes n'osent même pas se fâcher, sous peine d'être taxées de balourdise, et dans la crainte que les maladresses de leur colère ne fournissent à leur tourmenteur une éclatante justification. C'est un jeu pour lui de flétrir avec une grâce venimeuse ce que le public estime, et de prôner ce qu'il méprise. — De même qu'il prend dans ses discours le contre-pied de l'opinion, de même il adopte dans sa conduite le contre-pied de l'usage. La vertu lui répugne, comme démodée ; mais, en revanche, l'immoralité crue lui paraît banale et grossière : il l'enveloppe de raffinements exquis. Il se ferait scrupule de dérober un denier à son prochain ; mais il lui volera sa femme ou sa maîtresse, sans éprouver

d'ailleurs pour elle la moindre affection, car il ne cherche dans ces sortes d'entreprises qne des satisfactions de vanité. M. de Fronsac, plus tard duc de Richelieu, n'est pas amoureux, dit-il, de Mme Michelin, mais il est piqué qu'une petite bourgeoise le tienne si longtemps en échec ; il l'attire dans un guet-apens, et, après un long assaut, reste maître du champ de bataille (1). L'amour est une chasse et la femme une prise. Il ne faut même pas que le gibier se livre trop tôt : où serait le plaisir? En vrai chasseur, le méchant ne tient pas aux alouettes toutes rôties. Non seulement il n'a pas la moindre sensibilité, mais ses sens eux-mêmes parlent moins haut que son orgueil; s'il n'éprouve aucune résistance qui lui permette, par un choix heureux de stratagèmes, de faire briller son esprit, il abandonne la place. Se jeter de prime abord dans les bras l'un de l'autre? Fi donc! cela est vulgaire, cela sent son vilain. Il faut des conquêtes difficiles ; il faut assiéger une vertu farouche, exciter la jalousie, opposer la rebelle à elle-même mille fois en un jour, arracher des soupirs, tirer des larmes, — les larmes embellissent parfois, — torturer un cœur féminin pour avoir la jouissance d'en suivre les palpitations, et la soumettre à toutes les variétés de souffrances morales pour en contempler sans cesse l'image charmante... Telle était, dans ses traits principaux, la physionomie du méchant au XVIIIe siècle, et tels furent alors les délassements distingués de la jeunesse : ils dérivaient d'une source trop subtile pour que la loi pût les atteindre ; et d'ailleurs, à cette époque, la conscience française ne les réprouvait pas.

La pièce de Gresset était donc, en partie au moins, une comédie de mœurs. Mais il serait excessif de

(1) *Vie privée du maréchal de Richelieu*, Firmin Didot, 1858, XVII, 370 et suiv.

croire que son héros ait été copié sur un original contemporain. S'il avait voulu peindre d'après nature, il n'aurait eu que l'embarras du choix parmi les hommes à la mode et, soi-disant, « de bon ton », suivant un néologisme qui commençait à s'accréditer (1) ; les coteries de méchants se subdivisaient en chefs et en élèves : les chefs étaient assez en vue pour qu'il fût aisé de décrire l'un d'eux : Gresset préféra emprunter à chacun un certain nombre de traits et en composer un type. Parmi les cercles nombreux où il puisa ses modèles, il faut citer ceux de Stainville, de Forcalquier (2), de Chaulnes. Le comte de Stainville, connu dans l'histoire sous le nom de duc de Choiseul, eut une jeunesse légère et présomptueuse; un contemporain nous parle de « son talent pour le persiflage » et des « tracasseries qu'il avait excitées dans plusieurs sociétés » (3) : ces intrigues mondaines, il est vrai, étaient un apprentissage de la diplomatie. Quant à M. de Forcalquier, nous le connaissons fort bien par le portrait malicieux que Mme du Deffand a tracé de lui (4) : le début en est aimable ; la marquise loue sa noblesse, son assurance; mais insensiblement la suite tourne à l'aigre : «... il se laisse trop aller au désir de briller; sa conversation n'est que traits, épigrammes et bons mots » ; il ne cherche pas « à la rendre facile et à la portée de tout le monde »; « on le quitte mécontent de soi et de lui, et ceux dont il a blessé la vanité s'en vengent en lui donnant la réputation de méchanceté ». Mais quelle que soit son intention de paraître, il n'y réussit point, parce que les allures qu'il se donne

(1) Duclos, *Considérations*, 181.
(2) On voit que si ce salon lui a été utile pour le *Méchant*, c'est moins par les bons mots qu'il y a, dit-on, entendus, que par ses travers dont il a fait la peinture satirique.
(3) Sénac de Meilhan, *Portraits et caractères*, 1813, p. 29.
(4) *Corresp.*, II, 744-5.

sont gênées, contraintes, et ne répondent point à son véritable caractère : « il adopte les lumières et les sentiments de ceux qu'il croit le plus à la mode et le plus confirmés dans le bel air : cette conduite le dégrade non seulement auprès des autres, mais souvent à ses propres yeux » ; il est « *martyr de la fatuité sans pouvoir devenir fat* » : que ne devient-il simplement honnête homme ! — Les travers des Stainville, des Forcalquier, Gresset ne les a guère appris que par des commérages de salons ; chez la duchesse de Chaulnes, il vit et jugea par lui-même, dès que la nostalgie d'Amiens lui eut dessillé les yeux. Sa protectrice, nous le savons, ne brillait pas par le cœur ; sa méchanceté pourtant se traduisait moins en actes qu'en paroles, mais en paroles impitoyables. Sénac de Meilhan (1) a écrit sur cette particularité de son humeur une phrase terrible : « L'esprit était tout pour elle, et elle n'aurait pu s'empêcher de dire le défaut de l'esprit de l'homme qui lui aurait sauvé la vie ». Le peu qui nous reste de sa correspondance paraît justifier cette appréciation ; la duchesse saisit le ridicule, mais uniquement le ridicule. En voici un exemple, tiré d'une lettre au président Hénault (7 mai 1746, l'année même où Gresset achevait le *Méchant*) : « Je suis absolument seule, *seule comme la main*, disait, il y a quinze jours, la femme du lieutenant du Roi de Péronne, ma voisine, bel esprit, imbécile, précieuse et fort aigre. Elle nous entendait dire qu'une petite fille que je venais de voir était toute nue, mais nue comme la main : elle crut que cette expression tenait toujours et partout lieu de superlatif, et, une heure après, elle nous dit qu'elle s'ennuierait beaucoup tout l'été, parce qu'elle allait dans une terre à elle, où elle serait toute seule comme

(1) Voy. les *Œuvres choisies* de Sénac de Meilhan, édit. Lescure, 318-21.

la main. Vous savez que je ris à moins que cela » (1). Ailleurs, écrivant à une amie, elle raille les baigneurs et les baigneuses de Forges (il est vrai que Mme du Deffand lui rend alors la pareille dans ses lettres). Elle y voit « une Me Danclesi pleine de grâces, qui n'est pourtant rien auprès de Me de Lagrange, qui avant-hier n'avait que soixante et onze ans ». (2) « Les dames de Paris sont insoutenables; c'est un alliage de petites maîtresses, de bégueules, de dévotes, de commères, et partout une bêtise si profonde, que je ne sais plus où me fourrer » (3). « On a ici M. le lieutenant de police de Caen qui fait sa cinquantaine de madrigaux par matinée, et qui n'en a pas moins des manchettes de point tous les dimanches et trente-trois maîtresses mortes dont aucune ne l'a pu souffrir; cela n'empêche pas qu'il ne procède ici à la trente-quatrième... » (4). Le ton de ces lettres permet d'entrevoir l'espèce d'esprit qui florissait chez la duchesse; son salon devait ressembler à celui de Célimène, avec moins de délicatesse, peut-être, dans la forme de la causerie, et, dans le fond, un sens encore plus aigu du plaisant.

En 1750, un Suisse impétueux vint montrer aux Français que ce règne exclusif de l'intelligence était dangereux, malsain, et que, pour rétablir l'équilibre moral, il fallait rendre au cœur sa place naturelle dans la vie humaine. Mais s'il atténua le mal, il ne le détruisit pas. Le XVIIIe siècle allait finir, que Mercier gémissait encore « sur la complaisance accueillante » dont on usait « envers le vice » (5). « On a fait un dialogue en vers, lu à l'Académie française, sur le

(1) *Corresp. de Mme du Deff.*, I, 78.
(2) *Port. int. du XVIIIe siècle*, Edm. et J. de Goncourt, p. 201.
(3) Id., 201.
(4) Id., 202.
(5) *Tableau de Paris*, 1782, I, 307.

traitement qu'on doit dans la société aux gens vicieux. On y examine de quel air on doit aborder un *méchant*, un *fourbe*, un *fripon*. On penche pour des maximes tolérantes et moins sévères que celles qui régnaient chez nos aïeux, qui ne recevaient point avec amitié des gens qu'ils méprisaient. On s'élève dans ce dialogue contre le moraliste austère qui exigerait que chaque homme sentît « ce zèle utile et profond qui proscrit le méchant..... » (1). Le héros des *Liaisons dangereuses* — un roman qui est aussi de la fin de ce siècle — M. de Valmont, pratique la corruption la plus savante qui se puisse imaginer : « Encore plus faux et dangereux qu'il n'est aimable et séduisant, écrit une femme qui le connaît bien, jamais, depuis sa plus grande jeunesse, il n'a fait un pas ou dit une parole sans avoir un projet, et jamais il n'eut un projet qui ne fût malhonnête ou criminel » (2). « Pour être méchant et cruel sans danger, il a choisi les femmes pour victimes. Je ne m'arrête pas à compter celles qu'il a séduites : mais combien n'en a-t-il pas perdues ?..... de toutes les femmes auxquelles il a rendu des soins, succès ou non, il n'en est point qui n'aient eu à s'en plaindre » (3). Sans doute, une œuvre littéraire n'est pas toujours la peinture exacte de l'époque où elle se produit ; mais, que Laclos ait pu concevoir un tel personnage, et que le public ait pu lire sans horreur la suite de ses hauts faits, cela ne témoigne guère en faveur de la moralité contemporaine. Or, si, malgré l'éloquent apostolat de Jean-Jaques et le débordement de sensibilité, vraie ou fausse, qui s'ensuivit, la « méchanceté » gardait encore ce prestige, combien son

(1) *Tableau de Paris*, I, 307-8.
(2) *Liaisons dangereuses*, par C.... de L... Amsterdam et Paris, 1783 I, 35.
(3) Id., I, 36.

règne ne devait-il pas être plus tyrannique et la sécheresse de cœur plus effrayante avant 1750, quand rien ne venait se mettre à la traverse, quand l'absence de principes directeurs livrait l'âme aux suggestions d'un monstrueux égoïsme, et que cet égoïsme même appelait à son aide les ressources les plus ingénieuses de l'esprit le plus raffiné ?

Quelques moralistes protestent cependant. Duclos consacre tout un chapitre de ses *Considérations* aux « gens à la mode » (1) ; il étudie ce qu'il appelle avec raison « une espèce de maladie épidémique » ; il en analyse les effets désastreux sur les différentes classes sociales, explique le *persiflage*, décrit les associations de « méchants » (2), qui exercent leur verve sur les étrangers ; lorsque ces souffre-douleur manquent, on se déclare « la guerre civile » : « Le chef conserve son empire en immolant alternativement ses sujets les uns aux autres. Celui qui est la victime du jour, est impitoyablement accablé par tous les autres, qui sont charmés d'écarter l'orage de dessus eux... Les subalternes s'essaient... les uns contre les autres... on en vient souvent à se dire des choses si outrageantes, qu'il n'y a que l'expérience qui empêche d'en craindre les suites... » (3). « On est cependant toujours étonné que de pareilles sociétés ne se désunissent point par la crainte, le mépris, l'indignation ou l'ennui. Il faut espérer qu'à force d'excès, elles finiront par faire prendre la méchanceté en ridicule, et c'est l'unique moyen de la détruire » (4). D'Argenson renchérit sur ces plaintes : « Le cœur est une faculté dont nous

(1) 170-97.
(2) A la vérité, il ajoute un peu plus loin (191) : « Les sociétés dont je parle sont rares ». Mais, malgré leur petit nombre, elles faisaient loi en France.
(3) *Considérations*, 187-8.
(4) Id., 189.

nous privons chaque jour faute d'exercice, au lieu que l'esprit s'anime chaque jour. On court à l'esprit, on le cultive, on devient tout spirituel..... *Faute d'affection et de la faculté cordiale, ce royaume-ci périra, je le prédis.* On n'a plus d'amis, on n'aime plus sa maîtresse ; comment aimerait-on sa patrie? » (1). Ailleurs : « J'observe une chose terrible de notre âge : l'amour s'éteint, on n'aime plus par le cœur ; peu de cœurs sensibles ; adieu la tendresse !... je ne vois plus, surtout dans notre jeunesse, qu'on fasse usage de son cœur ; nuls amis, peu d'amants ; dureté de cœur, ou simulation partout... Où cela va-t-il ? Sans doute à pire que la barbarie, car chez les ogres, on aimait, on ne se nuisait pas tant, ni si assidûment, ni continuellement » (2). Il trouve des accents d'une brutalité superbe : « On ne voit que de ces gens aujourd'hui dont *le cœur est bête comme un cochon*, car ce siècle est tourné à cette *paralysie du cœur...* » (3). Partout il constate les symptômes de cette décadence morale : « J'ai dit à M. de Maurepas que mes équipages d'ambassade (pour le Portugal) étaient bien avancés, et que je n'avais pas encore reçu un sol du roi. J'ai vu alors chez lui une joie maligne et vive, quoiqu'il soit de mes amis ; le bon air aujourd'hui est de se réjouir de l'incommodité des autres, et de s'attrister de leur bien-être ». Jusque dans sa famille il rencontre un méchant : « Que je suis malheureux d'avoir un frère qui ne songe qu'à lui, qui ne veut que pour lui, qui est en tout le centre de son cercle !..... » (4). La pièce

(1) *Mémoires* (ap. Sainte-Beuve, *Caus. du Lundi*, XII, 127).
(2) Id., 128.
(3) Id., 129.
(4) Id, 120. Aussi est-ce le comte d'Argenson qu'il désigne comme l'original du *Méchant* (*Mémoires*, Jannet, 1858, IV, 124), après avoir attribué à Gresset pour modèles MM. de Maurepas et le duc d'Ayen (*Mémoires*, III, 187-8), en quoi il se trompe triplement.

de Gresset lui arrache un cri de joie : « Ah ! que la nouvelle comédie du *Méchant* est bien faite ! qu'elle peint à merveille la cour !..... » (1).

Nous avons mieux encore : la confession (sur le mode gai) des coupables eux-mêmes. On joua la comédie pendant cinq ans (1740-5) à l'hôtel de Brancas ; les acteurs appartenaient au plus grand monde (2) ; le principal fournisseur de la troupe était précisément M. de Forcalquier, auquel plusieurs contemporains assimilèrent Cléon. Eh bien, ce « martyr de la fatuité », comme l'appelait Mme du Deffand, en traça la caricature dans une de ses pièces : *Le bel esprit du temps ou l'homme du bel air* (3). Par ses railleries sur la préciosité féminine, elle forme pour ainsi dire une transition entre les *Femmes savantes* et le *Monde où l'on s'ennuie*. Mais elle renferme aussi une satire contre le travers à la mode, et c'est par là qu'elle nous intéresse surtout. — Géraste, seigneur simple et droit, a une femme qui se pique de beau langage et qui, jugeant vulgaire le nom de son mari, se fait appeler « Amalasonte ». Trois prétendants recherchent la main de leur fille Angélique : le premier, Nicandre, est un gentilhomme tant soit peu rustre, d'ailleurs pratique ; persuadé que l'honneur, sans argent, n'est qu'une maladie, et insoucieux de sa noblesse, il a obtenu un emploi dans la Compagnie des Indes ; il suppute d'avance les biens que lui vaudra la mort de sa belle-mère, et l'avertit qu'il est toujours couché à dix heures ; ce soupirant sans façons et sans préjugés est le candidat du père. Le deuxième, candidat de la jeune fille elle-même, s'est introduit

(1) *Mémoires*, III, 187.

(2) Sauf Duclos, qui tenait les rôles de valets. Voy. de Loménie, *Mme de Rochefort*.

(3) Reproduit tout au long par de Loménie, *Mme de Rochefort* 301-32.

dans la maison (pourquoi ce déguisement ? l'auteur n'en donne qu'une explication nébuleuse) sous couleur de lui enseigner « la musique, la géométrie, l'histoire, la physique » (1) ; ce génie universel se nomme Clindor. Le troisième enfin, patronné par Amalasonte, est le héros de la pièce, le fat impertinent et sans préjugés, lui non plus. Il dévoile sa charmante humeur dans un entretien avec Géraste (2). Celui-ci commence par lui déclarer avec une entière franchise qu'il ne trouve aucun plaisir en sa compagnie. Alcidor félicite le beau-père présumé de sa « vertu », de sa « candeur », même de ses « manières négligées », car tout cela, dit-il, lui « plaît » ; il répond ensuite à trois reproches que lui a adressés Géraste sur son caractère, son langage, sa conduite. — Son caractère ? « Mon âme, tout en dehors, ne craint point le grand jour ; je me montre, le parterre siffle ou applaudit, il a tort ou il a raison, je n'en suis ni humilié ni enorgueilli. Je suis homme, je n'ai présenté qu'un homme, il faut bien qu'il ait les vices et les vertus de l'humanité ». Quant à sa réputation, il y attache peu d'importance : « Oh ! la vieille réputation est une idole brisée par les *réaliseurs* » (3). — Son langage ? « A l'égard de mon langage qui ne vous est point clair, cela vient de ce que les inventions des mots, des tours singuliers partent de moi, ou du moins c'est à moi qu'en arrivent les premières nouvelles. » — Sa conduite ? Géraste le blâme de n'avoir, « à vingt-cinq ans passés, aucun emploi dans le monde que celui de bel esprit, de charmant inutile », et Alcidor réplique que, s'il travaillait, « ce serait être

(1) *Mme de Rochefort*, 317.
(2) Id., 307-13.
(3) « *Realiseur*.... Celui qui met à nu la réalité.... Réaliseur est une forme anticipée du moderne réaliste. » Littré, *Supplém.*

trop ingrat envers la nature ». « Elle m'a placé dans cet ordre d'hommes au profit de qui les autres agissent. Juges des travaux, ils les apprécient et les récompensent par leurs suffrages. Appelé uniquement à éclairer le monde et à faire les délices de la société, je ne me précipiterai point dans les classes subalternes des manœuvres de l'univers. » Et c'est là, ajoute-t-il, « le dernier mot de la philosophie ». — Il entre ensuite dans les détails de la vie conjugale. D'abord, il n'aura pas d'enfants : « N'êtes-vous pas charmé de voir votre fille préservée du risque des couches et de l'embarras de la marmaille qui en résulte ? » Pour ses dépenses, elles seront considérables sans prodigalité : « J'ai un bien suffisant pour me conduire décemment et magnifiquement jusqu'à la vieillesse la plus impossible en mangeant mon bien et celui de ma femme avec intelligence et arrangement ». Il promet de rendre Angélique heureuse ; elle n'a qu'à se laisser vivre : « Je ne me soucie point d'un grand esprit, j'en demande la monnaie à votre fille en bonne humeur, des manières nobles, de l'instinct pour les choses de bon goût, qu'elle sache tenir une table élégante, qu'elle ne soit point contraire à la bonne compagnie, qu'elle ne l'éloigne point ; c'est là mon affaire, à moi, de l'attirer... Au regard de sa conduite, pourvu qu'elle ne soit point délabrée au point du méchant air pour elle et d'une contenance embarrassante pour moi dans le public, je serai plus que content. » Cette théorie de haut goût sur le mariage avait alors beaucoup d'adeptes. Alcidor se montre plein de tolérance : « Dans le courant de la vie, d'elle à moi, des politesses d'occasion, des égards de rencontre, liberté suprême. Entre nous deux, Monsieur, souveraine commodité, trois mois sans nous voir, à moins que les affaires ou le plaisir ne nous joignent ». Aux repas, indépendance complète : « On

ne dîne point ; chacun a ses heures, ou se fait porter un morceau dans sa chambre. Je vous crois au moins désabusé par l'aimable Amalasonte des civilités puériles, de l'étiquette de père, d'enfant, etc. » — La pièce se termine tout naturellement par le mariage de la jeune fille avec l'homme qu'elle préfère et le renvoi des deux autres. Alcidor, au moment du départ, fait preuve d'une certaine désinvolture, comme Cléon dans un cas analogue : « Je me retire, non que je sois décontenancé de ce qui se passe, mais pour vous tirer d'embarras. Les uns n'osent me regarder, les autres m'adressent des plaisanteries fort aigres. Croyez qu'un vrai philosophe retombe sur ses pieds, quand il demeure garçon. Si vous aimez la bonne compagnie, si vous tenez une bonne maison, quand vous serez mariés, je ne suis pas en peine que vous me rechershiez » (1).

Ainsi, la haute société du XVIII[e] siècle, après avoir persiflé tout, se persiflait elle-même, et se disait en plaisantant ses vérités. Il n'était pas mauvais qu'un poète de profession, moraliste sincère, lui mît le doigt sur ses plaies, dont elle s'obstinait à rire, et lui montrât le sérieux de la vie. Le *Méchant* vint donc à son heure, comme le dit justement Sainte-Beuve (2), et porte sa date.

II

Pour l'intrigue, Gresset ne s'est point mis en frais d'imagination ; il a tout simplement emprunté à Molière ce qui forme l'action de la plupart de ses pièces. La comédie classique du XVII[e] et du XVIII[e] siècle, —

(1) *M[me] de Rochefort*, 331.
(2) *Caus. du Lundi*, XII, 128.

jusqu'au moment où, en abordant les questions sociales, elle a dû reproduire dans une certaine mesure la complexité de la vie, — s'est contentée d'une intrigue simple, presque toujours la même : un projet de mariage entre deux amoureux, traversé par un vice ou un travers : l'avarice, la coquetterie, le goût exagéré des femmes pour la science, le désir d'avoir un gendre médecin ou de l'avoir gentilhomme. Dans un tel système, le développement de l'action est subordonné à celui du caractère principal; chaque péripétie de la pièce a comme effet de mettre en relief un trait de ce caractère. Il importe peu de varier l'intrigue, puisqu'elle est purement accessoire; on ne varie que la peinture du fonds intérieur de l'homme.

Ce sujet traditionnel, Gresset le reprend pour son compte, c'est-à-dire qu'il donne pour point de départ à sa pièce un amour combattu ; et combattu par qui ? par le « méchant ».

Nous sommes en province ; Gresset nous introduit dans la maison patriarcale de Géronte, qui vit tranquillement avec sa sœur Florise et sa nièce Chloé ; on attend un jeune homme, Valère, qui aime Chloé depuis l'enfance, et vient pour l'épouser. Géronte en est fort satisfait; il a donné son consentement à Ariste, ami commun des deux familles, qui lui a adressé, il y a quelques jours, une demande en règle; comme la future est sans fortune et que l'oncle doit lui faire donation de tous ses biens, son avis a du poids. Outre l'ancienne affection des deux jeunes gens, des motifs personnels poussent Géronte à désirer leur mariage : d'abord, il espère voir finir, de la sorte, les procès occasionnés par le voisinage de son château avec celui de Valère ; puis, il est mortel, il aime beaucoup sa propriété : que deviendra-t-elle après lui ? il indiquera à son successeur certains embellissements

qu'il médite : un étranger ne tiendrait peut-être nul compte de ses intentions; Valère, un enfant de la maison, les respectera. C'est un fort brave homme que Géronte ; le monde qui l'entoure est, en général, bon comme lui; les domestiques mêmes renoncent aux allures hardies de leurs ancêtres, se convertissent à la vertu et ont le cœur sensible ; Lisette n'a gardé de son aïeule Dorine que le dévouement à ses maîtres et la haine de l'imposture ; quant à Frontin, Mascarille, s'il revenait à la vie, le renierait pour son descendant : plus de ces bons tours joués aux pères crédules, plus de ces démêlés avec la justice où elle n'avait pas toujours le dessus : Frontin est sentimental, candide; il baisse modestement les yeux, et rougit sous le regard de Lisette.

Mais, dans cette bergerie, il y a un loup : naturellement un Parisien, victime des rancunes de Gresset. Du reste, le fléau moral qui contaminait alors la France sévissait surtout à Paris. Le trouble-fête se nomme Cléon. Il prend à tâche d'amener les querelles, les divisions au milieu de cette famille calme et unie. Son plan est net : empêcher tout d'abord le mariage de Valère et de Chloé; ce premier résultat obtenu, il verra; si Florise, mère de Chloé, obtient alors pour elle la donation que Géronte destinait à sa fille, il épousera Florise; en revanche, si Chloé demeure l'héritière de Géronte, il demandera la main de Chloé : dans les deux hypothèses, il captera les biens du vieillard.

Pour y parvenir, il adopte une double tactique : d'une part, il s'assure l'estime et l'affection des hôtes du château; d'autre part, il les brouille en les calomniant les uns auprès des autres. A Paris, il a chaperonné le jeune Valère, l'a lancé dans le tourbillon mondain et l'a modelé à son image; chez Géronte, il

se fait l'ami du maître, l'amant de sa sœur Florise; il recherche même, — si grand est son désir de plaire, — les bonnes grâces de Lisette, suivante de Chloé; mais cette fois il se heurte à un parti pris de froideur. Frontin lui est tout acquis, puisqu'il est son valet. Il ne tente point de séduire Chloé; peut-être juge-t-il superflu de gagner une jeune fille qui n'a d'autre volonté que celle de sa mère; peut-être, simplement, par un scrupule délicat, le poète s'est-il refusé à mettre en présence cet ange et ce démon. Mais l'œuvre du méchant serait incomplète, s'il ne semait entre tous la défiance et la haine. Ni l'âge ni le sexe ne préserve de ses atteintes : il médit de Géronte auprès de Florise et de Valère, le dépeignant à celui-ci comme un maniaque (1), à celle-là comme un sot (2); il représente Chloé à son prétendu sous les traits d'une fausse Agnès, d'une coquette sans esprit dont il serait devenu l'amant pour peu qu'il s'en fût soucié (3). Là où la calomnie n'a pas de prise sérieuse, il use d'insinuations : par exemple contre Valère (4) et Ariste (5). Il veut persuader à Frontin que Lisette, l'objet de sa passion, est une fille perdue (6); il n'est pas jusqu'à son dévoué serviteur qu'il ne dénigre, ou qu'il ne croit dénigrer, en l'appelant « assez bon diable », ce qui, dans sa langue, signifie « un peu bête (7) ».

Le terrain ainsi préparé, il dresse ses batteries; Frontin, sur son ordre et sans connaître au juste son dessein, écrit deux lettres anonymes, envoyées res-

(1) Acte II, sc. 7 (*Œuvres de Gresset*, III, 63-4).
(2) II, 3 (III, 44 et suiv.).
(3) II, 7 (III, 60-1).
(4) III, 10 (III, 98-9).
(5) III, 10 (III, 102). Cf. IV, 6 (III, 126), et II, 7 (III, 59-60).
(6) II, 1 (III, 40-1).
(7) II, 4 (III, 53).

pectivement à la mère de Valère et à Géronte. La première contient sur Géronte et Florise « quatre pages d'horreurs » (1) ; la seconde fait de Valère « un libertin », « un colifichet » (2), un prodigue et un lâche (3) ; de la sorte, on va sans doute, du côté du jeune homme et du côté de la jeune fille, se trouver d'accord pour rompre le mariage. Il va encore plus loin, et conseille à Florise de plaider contre son frère, puis, sur son refus, de demander sa mise en interdiction ; mais elle ne peut se résoudre non plus à cette infamie ; qu'à cela ne tienne : il fera lui-même ce qu'elle n'ose entreprendre ; justement, il connaît un procureur « admirable » (4) pour ces sortes d'affaires, surtout les mises en interdiction ; Frontin ira lui porter, à Paris, les instructions indispensables. — Cléon a trop de goût pour la correspondance ; sa fureur épistolaire le perdra.

Valère arrive à l'improviste : c'est une faute contre les bienséances ; il y a une sorte de sans-gêne à se présenter ainsi dans une maison où il n'est pas venu depuis tant d'années ; on avait décidé qu'il se rendrait chez sa mère et qu'Ariste l'accompagnerait ensuite chez Géronte. Mais Cléon, espérant que ce manquement à l'étiquette indisposera contre Valère le cérémonieux Géronte, détermine le jeune homme à venir seul et directement de Paris. Celui-ci, qui ne voit que par les yeux de Cléon, lui rend d'abord visite en grand secret et s'informe de la conduite à tenir pour paraître aussi déplaisant que possible à Géronte, car il n'aime plus Chloé, qu'il n'a pas vue depuis longtemps, et n'a aucun désir de l'épouser. Mis au courant par Cléon

(1) II, 1 (III, 33).
(2) Id.
(3) III, 10 (III, 101).
(4) II, 3 (III, 46).

de l'attitude qu'il lui faut prendre devant Géronte pour lui déplaire, il disparaît furtivement comme il es venu, va trouver sa chaise de poste dans un bois voisin (ce jeu de cache-cache est un peu bizarre) et fait alors son entrée officielle.

Géronte n'est plus si enthousiaste pour le projet de mariage ; il a subi les assauts de Florise qui, excitée par Cléon contre Valère, refuse son consentement. Le vieillard, qui manque de fermeté, n'a tenu bon que par amour-propre, et sous l'influence de Lisette... Cependant, il oublie les représentations de sa sœur, il ne songe même pas au sans-gêne de Valère, dès qu'il aperçoit l'enfant qu'il a vu naître, et il se livre aux transports de sa joie. Mais quelle surprise il éprouve en s'apercevant que Valère n'est plus qu'un fat ! Le jeune homme lui débite les mille sottises qui défraient la conversation parisienne, parle en termes très froids de sa fiancée, — il l'aime « sensément », « elle avait de beaux yeux pour des yeux de province » (1), — et enfin, crime abominable, exprime l'intention d'abattre la maison lorsqu'il sera le maître. L'étonnement de Géronte se change en fureur ; sur ces entrefaites il reçoit la lettre anonyme que Cléon a fait écrire par Frontin contre Valère : tout est rompu.

Les menées de Cléon rencontrent trois puissants adversaires : la souplesse rusée de Lisette, la rude vertu d'Ariste, et surtout les grâces de Chloé. Pour défaire l'ingénieux travail du méchant, il faut ouvrir les yeux à ses dupes : on commence par Valère, on continuera par Florise, et, grâce à elle, on espère avoir raison de Géronte. Valère a revu Chloé, avec le ferme propos de la « braver » par son « étour-

(1) III, 9 (III, 92-3).

derie » (1); mais le premier regard de son amie d'enfance a glacé l'impertinence sur ses lèvres; atterré, il n'a su que dire; et le repentir pénètre dans son cœur à mesure que la passion y revient. Mais comment réparer ses torts envers Géronte? Ariste lui promet d'intercéder, à condition qu'il rompe avec Cléon. Voyant que Valère ne peut s'y résoudre, il lui en démontre longuement la nécessité : 1° le monde apprécie un jeune homme suivant ses relations; 2° des médisances, des critiques à tout bout de champ ne peuvent engendrer une estime durable; 3° si les rieurs sont pour Cléon, « tous les esprits bien faits » (2) le méprisent; 4° « le véritable esprit marche avec la bonté » (3); 5° on ne recherche dans le monde l'ami de Valère que parce qu'on le redoute ; 6° cette crainte même est « un triomphe honteux de la méchanceté » (4); 7° le méchant n'a pas le bonheur durable; 8° si même les médisances de Cléon n'avaient pas de but intéressé, un tel plaisir est criminel; 9° ce qui prouve que l'opinion publique est contre lui, c'est que, aux spectacles, quand on représente un trait de vertu, « tous les cœurs sont remplis d'une volupté pure » (5). En fin de compte, Valère est persuadé, et se range au parti des honnêtes gens.

Cléon vient de perdre son disciple : il va perdre son amante, grâce à Lisette qui lui tend un piège renouvelé de *Tartufe*. Elle a cru remarquer que Cléon n'est pas sincère dans ses déclarations amoureuses à Florise et qu'il a un secret penchant pour

(1) III, 12 (III, 104).
(2) IV, 4 (III, 116).
(3) IV, 4 (III, 117).
(4) IV, 4 (III, 119).
(5) IV, 4 (III, 122). Cette dernière preuve manque de poids : si le spectateur, au théâtre, est presque toujours partisan de la vertu contre le vice, il n'en résulte pas qu'il le soit dans la vie réelle.

Chloé. Florise, à qui elle fait part de ce soupçon, se récrie d'abord ; puis certains indices lui donnent à réfléchir ; elle permet à sa suivante d'éprouver, par une fausse confidence, la sincérité de l'amour qu'il lui montre, et se cache dans un cabinet pour écouter l'entretien. Lisette, sous le sceau du secret, révèle à Cléon que Chloé raffole de lui ; Cléon donne dans le panneau ; charmé de pouvoir ainsi tourmenter sa maîtresse et empêcher définitivement le mariage de Valère, il avoue à Lisette qu'il n'a jamais eu la moindre affection pour Florise ; celle-ci d'ailleurs n'est qu'une coquette ridicule ; quelle différence avec Chloé, « qui sort des mains de la nature » (1) ! C'est à elle qu'il s'attachera désormais. Florise, qui a tout entendu, s'enfuit, « de rage, apparemment, ou bien par modestie » (2). — La scène est spirituelle, mais peu vraisemblable ; elle suppose chez Cléon une naïveté qui jure avec son caractère ; on comprend que Tartufe, aux pieds d'Elmire, se laisse aller à une imprudence dont son endurcissement d'hypocrisie devrait le garantir, mais que la fureur de sa passion explique à merveille ; en revanche, on ne comprend pas qu'un roué aille de gaieté de cœur se trahir devant une suivante qui n'a aucun motif pour prendre ses intérêts, qui lui a fait jusque-là mauvaise figure, et dont l'amabilité subite est de nature à provoquer sa défiance.

Le plus malaisé n'est pas encore fait. Géronte, avec l'intransigeance des natures molles, a passé de l'optimisme où il se complaisait, à un pessimisme sans mesure ; le voilà qui suspecte, à l'instigation de Cléon, son vieil ami Ariste (3),et va presque jusqu'à le croire l'auteur de la lettre anonyme qui lui a été envoyée

(1) IV, 9 (III, 133)
(2) IV, 9 (III, 135).
(3) III, 10 (III, 102) et IV, 6 (III, 126).

contre Valère ; il s'imagine, d'autre part, que c'est Valère lui-même qui a dicté à Frontin la seconde lettre anonyme, celle qui, adressée à la mère du jeune homme, avait pour but de perdre dans son esprit Géronte et Florise (1). On le voit, Cléon renverse les rôles avec une habileté infernale : il attribue à la complicité d'Ariste et de Valère la double infamie dont il est coupable. — Florise essaie d'obtenir à l'amiable le départ du traître ; mais elle veut qu'il s'en aille tout de suite : Cléon, sûr d'être appuyé par Géronte, désire attendre quelques jours... Le ton violent des explications amène la présence de Géronte et des autres personnages. Ariste a maintenant une arme contre Cléon ; grâce à un stratagème de Lisette, il s'est procuré un échantillon de l'écriture de Frontin, et en la comparant avec celle de la lettre anonyme que la mère de Valère a reçue, il a découvert toute la vérité. Il la communique à Géronte ; mais celui-ci reste encore incrédule : pour lui Frontin, quoique domestique de Cléon, est l'âme damnée de Valère. — Heureusement Frontin, qui vient de quitter, pour plaire à Lisette, le service de Cléon et n'entend pas garder le bien d'autrui, fait rendre à son ancien maître le paquet dont il s'était chargé pour le procureur de Paris, si expert en procès véreux. Florise s'en empare vivement ; Géronte y lit que Cléon veut le faire interdire : cette fois, il le prie de « remarquer sa maison pour n'y rentrer jamais » (2), se réconcilie avec tous les siens, et unit les deux jeunes gens.

Telle est l'action du *Méchant*. Mérite-t-elle le reproche de froideur, de simplicité excessive dont elle a éte plus d'une fois l'objet ? Nullement. La structure de la pièce, sauf quelques détails, marque une véri-

(1) V, 5 (III, 147).
(2) V 9 (III, 156).

table entente du métier ; toutes les parties se commandent fort bien, et, jusqu'au dénouement, on est suspendu entre l'espoir et la crainte. Sans doute Gresset aurait pu concevoir un plus grand nombre de péripéties : mais le *Misanthrope* en a bien moins encore. — Les défauts comme aussi les principaux mérites de cette comédie sont ailleurs : dans les caractères.

III

Nous avons, pour une partie de cette étude, un guide dont la perspicacité n'a d'égale que sa malveillance, quand son intérêt ne lui suggère pas de calomnies : Cléon. Où il dupe, ses jugements sont négligeables ; où il est véridique, il trace de merveilleux portraits : par malheur, il oublie le plus intéressant, qui est le sien.

A tout seigneur tout honneur : Géronte mérite la première place. Evidemment il habite la Picardie : Gresset a dû connaître l'original. Ce gentilhomme campagnard a d'amusantes manies : il n'aime que les antiques usages et déteste les nouveautés ; puis, « un seigneur de paroisse » lui semble « un être sublime (1) » et son domaine un rare joyau ; aussi n'épargne-t-il à aucun de ses hôtes la visite méticuleuse du castel ; il faut se préparer

> A le suivre partout, tout voir, tout admirer,
> Son parc, son potager, ses bois, son avenue ;
> Il ne vous fera pas grâce d'une laitue (2).

Il est violent, crédule, trop malléable : bien qu'il s'imagine connaître les hommes et ne jamais s'en

(1) II, 7 (III, 63).
(2) II, 7 (III, 64).

laisser imposer (1), il est jusqu'au dénouement le jouet de Cléon. Mais quelle bonté ! Il a recueilli dans sa maison Florise, presque pauvre, et Chloé (2) ; il se montre plein d'indulgence à l'égard de tous ; il excuse les travers de la jeunesse, son étourderie, sa légèreté:

L'agrément de cet âge en couvre les défauts (3).

Cependant il fait exception pour la fatuité régnante, qui lui donne sur les nerfs ; il drape Valère de la belle façon, avec une verve surexcitée par le dépit :

C'est un original qui ne sait ce qu'il dit,
Un de ces merveilleux gâtés par des *caillettes*,
Ni goût, ni jugement, un tissu de sornettes,
Et monsieur celui-ci, madame celle-là,
Des riens, des airs, du vent, en trois mots le voilà (4).

Il en rejette la faute sur Paris, sur l'oisiveté, mère de tous les vices et encore plus de toutes les sottises :

Eh! que m'importe à moi si madame Phriné
Ou madame Lucile affichent leurs folies?
Je ne m'occupe point de telles minuties (5).

Il a d'autres pensées en effet, et de plus nobles ; tout rural qu'il est et tout isolé dans son château, il ne se désintéresse pas de la chose publique ; il songe à la France :

Nous est-il arrivé quelque chose d'heureux ?
Car, quoique loin de tout, enterré dans ces lieux,
Je suis toujours sensible au bien de ma patrie (6).

(1) III, 10 (III, 99).
(2) I, 4 (III, 24).
(3) I, 4 (III, 21).
(4) III, 10 (III, 98).
(5) III, 9 (III, 91).
(6) III, 9 (III, 89).

Florise a une humeur différente : est-elle bonne ? est-elle mauvaise ? On n'en sait rien, et peut-être n'en sait-elle rien. Sa nature est éminemment affective, par suite capricieuse.

J'ai déjà vu madame avoir quelques amants,

nous apprend Lisette ; chaque fois elle a imité leur caractère, leurs façons d'être et d'agir.

Tour à tour je l'ai vue
Ou folle ou de bon sens, sauvage ou répandue ;
Six mois dans la morale, et six dans les romans,
Selon l'amant du jour et la couleur du temps ;
Ne pensant, ne voulant, n'étant rien d'elle-même,
Et n'ayant d'âme enfin que par celui qu'elle aime (1).

Ce caractère n'offre-t-il pas un certain rapport avec celui de Mme de Chaulnes ? En tout cas, la ressemblance se bornerait à l'instabilité des sentiments ; car la duchesse gardait dans ses amours une possession d'elle-même dont Florise n'est guère capable. Le tour de ses idées se règle sur les impressions de son cœur ; et, s'il faut en croire le méchant, ces impressions ont été jadis nombreuses et variées (2). Maintenant elle approche de la quarantaine, sans pouvoir « se guérir de se croire une enfant » (3) ; son amour-propre, qui n'est soutenu par nul mérite (4), s'exaspère de la vieillesse menaçante ; elle fuit le monde, parce que le monde ne veut plus d'elle (5) ; le langage de la galanterie surannée est le seul qui lui plaise (6) ; elle court après l'esprit, qui court plus vite : il lui faut donc

(1) I, 2 (III, 15).
(2) IV, 9 (III, 135).

Qui n'a-t-elle pas eu ?
Elle a perdu les noms, elle a peu de mémoire.....

(3) IV, 9 (III, 134).
(4) Id.
(5) Id.
(6) Id.

s'emparer de celui des autres (1). Pendant un voyage à Paris (2), elle s'est éprise de Cléon ; et, à la suite, elle est devenue méchante ; d'autant plus docile à son amant qu'elle désespère de lui donner un successeur, elle abolit en elle tout sentiment de famille :

La parenté l'excède, et ces liens, ces chaînes
De gens dont on partage ou les torts ou les peines,
Tout cela préjugés, misères du vieux temps ;
C'est pour le peuple enfin que sont faits les parents (3).

Aussi offense-t-elle son frère dans la personne d'un intime ami, Ariste ; quant à Géronte lui-même, elle laisse Cléon le nommer « la bête » (4) et le traiter de radoteur, car elle se sent « sa sœur on ne peut moins » (5). Pour Chloé, elle doit également se sentir on ne peut moins sa mère ; ce qu'elle éprouve vis-à-vis d'elle, c'est de la colère et de la jalousie : colère d'intérêt, parce que Chloé, héritière de Géronte, la prive involontairement d'une fortune qui lui permettrait de s'unir à Cléon ; jalousie de femme, parce qu'elle a peur que Chloé, aimable et pure, ne lui enlève la dernière de ses conquêtes. Elle veut se faire illusion, la trouve « peu formée », « sotte », gauche, maussade (6), rudoie la pauvre jeune fille qui lui baise la main :

Vous êtes aujourd'hui coiffée à faire horreur (7) ;

elle l'enverrait même au couvent, si Lisette n'y mettait bon ordre. Lorsque la soubrette lui propose le strata-

(1) IV, 9 (III, 134).
(2) I, 2 (III, 13).
(3) II, 3 (III, 43).
(4) Id.
(5) Id.
(6) I, 4 (III, 24).
(7) I, 5 (III, 26).

gème qui l'édifiera sur les véritables sentiments de Cléon, elle avoue la crainte qui la ronge :

Il est vrai que Chloé me donne quelque ombrage (1).

Une telle complexion n'est pas pour inspirer beaucoup de sympathie. Florise se relève dans notre estime, à la fin de la pièce, quand elle congédie Cléon :

Eh bien ! allez, Monsieur ; que vos talents sur nous
Epuisent tous les traits qui sont dignes de vous.
Ils partent de trop bas pour pouvoir nous atteindre... (2).

Voilà de fières paroles ; pourtant cette attitude est-elle vraisemblable chez une coquette, une égoïste, si peu consistante et si peu ferme, et la dernière partie du rôle ne dément-elle pas la première ?

Chloé, l'une des plus heureuses créations de Gresset, est un modèle de charmante simplicité : elle ne ressemble guère à Florise. Elle soutient la comparaison avec les héroïnes de Molière, dont elle se distingue par un trait fort précis : la jeune fille, chez Molière, ou bien lutte contre l'autorité qui l'opprime, ou bien, si elle cède, proteste au fond du cœur contre la tyrannie paternelle. Chloé ne connaît même pas cette révolte muette : elle se résigne pleinement et entièrement. Tous ses efforts pour contenter Florise ne lui attirent que des rebuffades et des duretés ; elle souffre, et Lisette est la seule confidente de son chagrin.

Je cherche à mériter l'amitié de ma mère ;
Je veux la contenter, je fais tout pour lui plaire ;
Je me sacrifierais : et tout ce que je fais
De son aversion augmente les effets (3).

(1) IV, 3 (III, 110).
(2) V, 7 (III, 151).
(3) I, 6 (III, 27).

Elle partira même pour le couvent, s'il le faut, sans emporter la consolation de se dire que Valère songe encore à sa petite camarade ; mais elle lui pardonne son indifférence, elle trouve naturel que Paris l'ait changé :

> La dissipation, l'ivresse de son âge,
> Une ville où tout plaît, un monde où tout engage,
> Tant d'objets séduisants, tant de divers plaisirs,
> Ont loin de moi sans doute emporté ses désirs (1).

Iphigénie bourgeoise, elle immole son amour à l'égoïsme maternel et à l'oubli du bien-aimé... En revanche, dès que Valère a paru, sa tendresse renaît plus vive et plus douloureuse ; la première fois qu'il est entré dans la maison, secrètement, sans la voir, elle l'a reconnu, comme elle dit, avec son cœur plus qu'avec ses yeux (2) ; mais pourquoi se cachait-il ? pourquoi ne demander ni Géronte ni Florise (3) ? Puis, il s'est présenté à elle, balbutiant, plein de trouble (4) ; serait-elle encore aimée ?... Son oncle la détrompe (5) : Valère l'aimait « sensément », dit-il ; — elle avait jadis de beaux yeux, — pour des yeux de province. Alors même, elle ne l'accuse pas de mensonge. Afin d'innocenter Valère, elle fait de la duplicité l'apanage de tout le sexe masculin :

> Que les hommes sont faux ! et qu'ils savent, hélas !
> Trop bien persuader ce qu'ils ne sentent pas (6) !

On goûte d'autant mieux cette jeune fille d'un charme si discret, quand on considère ses sœurs du XVIIIe siècle. Il faut mettre à part les jeunes filles de

(1) I, 6 (III, 29).
(2) III, 1 (III, 67).
(3) Id.
(4) IV, 1 (III, 105-6).
(5) IV, 1 (III, 106).
(6) IV, 1 (III, 105).

Marivaux, piquantes et subtiles ; on en trouve d'autres, chez Destouches par exemple, qui ont toute la mine d'être singulièrement avancées pour leur âge. La Céliante du *Philosophe marié* tient et écoute des propos à faire rougir un vieux libertin :

CÉLIANTE

Vous prétendez, je crois, me traiter en novice ?

DAMON

Mon Dieu ! non, je sais bien que vous ne l'êtes pas.

. . . .

CÉLIANTE

Mon Dieu, qu'il est modeste !
C'est lui qu'il faut traiter en novice.

DAMON, *en riant.*

Entre nous,
Madame, je le suis..... au même point que vous.

« Vous m'en ferez raison », s'écrie Céliante furieuse ; « Soit », répond Damon

Je vous laisse le choix du temps, du lieu, des armes ;
Mais, comme vous pourriez m'éblouir par vos charmes,
Pour rendre tout égal, ne conviendrez-vous pas
De choisir une nuit pour vider nos débats ?

La proposition ne manque pas de délicatesse ; Céliante se radoucit : elle comprend ;

Je ris, quoique fort en colère ;
Cette saillie est bonne, et ne peut me déplaire (1).

Le jeune homme du même temps était pire dans un autre genre : Valère s'épuise en efforts pour atteindre l'idéal de méchanceté qui le fascine. Cependant, il faut qu'il lutte contre ses dispositions natives, et l'on

(1) *Œuvres dramatiques de N. Destouches* (*Philos. marié*, Acte II, sc. 2).

prévoit sans peine qu'elles seront victorieuses. Il appartient au groupe des « petits méchants subalternes » spirituellement décrits par Duclos : « Ils auraient été de si bonnes gens, en suivant leur cœur, que je suis quelquefois tenté d'en avoir compassion, tant le mal leur coûte à faire. Aussi en voit-on qui abandonnent leur rôle comme trop pénible ; d'autres persistent, flattés et corrompus par les progrès qu'ils ont faits » (1). Valère subit encore l'influence d'une certaine Cidalise, qui « a, dit Cléon, pour la plupart formé nos jeunes gens » (2), et le détourne de la tendresse sentimentale. A son école, il apprend la moquerie cavalière, le scepticisme élégant :

Tout est colifichet, pompon et parodie ;
Le monde, comme il est, me plaît à la folie.
Les belles tous les jours vous trompent, on leur rend ;
On se prend, on se quitte assez publiquement ;
Les maris savent vivre et sur rien ne contestent ;
Les hommes s'aiment tous, les femmes se détestent
Plus que jamais : enfin c'est un monde charmant (3).

En revanche, par une contradiction bien explicable et par un vieux reste de préjugé, lui qui admet et admire chez les autres cette publicité de l'amour, il fait mystère de sa liaison avec Cidalise ; bien plus, il veut estimer la femme qu'il aime (4). Aussi laisse-t-il paraître quelque surprise, lorsque Cléon lui demande tout crument où en sont les choses ; là-dessus son maître éclate de rire, le traite de Céladon, et lui expose un programme de morale ou plutôt d'immoralité mondaine :

Soyez de votre siècle, ainsi que Cidalise :
Ayez-la, c'est d'abord ce que vous lui devez,

(1) *Considérat.*, 185.
(2) II, 1 (III, 34).
(3) II, 7 (III, 56).
(4) II, 7 (III, 57).

Et vous l'estimerez après, si vous pouvez :
Au reste affichez tout. Quelle erreur est la vôtre!
Ce n'est qu'en se vantant de l'une qu'on a l'autre (1)......

Valère est à peu près convaincu : du moment que c'est la mode de Paris, il l'adopte les yeux fermés ; il aime tant la grande ville

Paris est ravissant, et je crois que jamais
Les plaisirs n'ont été si nombreux, si parfaits,
Les talents plus féconds, les esprits plus aimables ;
Le goût fait chaque jour des progrès incroyables ;
Chaque jour le génie et la diversité
Viennent nous enrichir de quelque nouveauté (2)...

Pour ne pas quitter son cher Paris, il refuse d'épouser une provinciale ; d'ailleurs, il se trouve encore bien jeune, et l'état d'époux ne lui sourit guère :

Que dirait-on de moi, si j'allais, à mon âge,
D'un ennuyeux mari jouer le personnage (3) ?
. . . .
Fuir Paris, ce serait m'égorger de ma main.
Quand je puis m'avancer et faire mon chemin,
Irais-je, accompagné d'une femme importune,
Me rouiller dans ma terre et borner ma fortune ?
Ma foi, se marier, à moins qu'on ne soit vieux,
Fi ! cela me paraît ignoble, crapuleux (4).

Ainsi bavarde le jeune perroquet de Cléon. Mais à certains indices on devine que sa fatuité n'est qu'une attitude. Il chérit sa mère, — cette mère qui n'apparaît pas sur la scène et dont on aperçoit dans la pénom-

(1) II, 7 (III, 57-8).
(2) II, 7 (III, 55-6). Il est intéressant de mettre en parallèle avec ce panégyrique de Paris la véhémente satire de Cléon contre le même Paris (II, 3 ; — III, 48-9)

Paris ! il m'ennuie à la mort...
Tout ce qu'on est forcé d'y voir et d'endurer
Passe bien l'agrément qu'on peut y rencontrer....

Qui, de Valère ou de Cléon, exprime la vraie pensée de Gresset ? Probablement Cléon, puisque le poète allait redevenir Amiénois.
(3) II, 7 (III, 58).
(4) II, 7 (III, 58-9).

bre le calme visage de provinciale raisonnable — et le montre clairement à ceux, comme Ariste, qui semblent en douter :

Vous me faites ici les honneurs de ma mère,
Je ne sais pas pourquoi : son amitié m'est chère ;
Le hasard vous a fait prendre mal mes discours,
Mais mon cœur la respecte et l'aimera toujours (1).

Puis, c'est contre son gré qu'il se décide, sur la recommandation de Cléon, à exagérer ses défauts pour irriter Géronte :

J'ai de la répugnance à le choquer si fort (2).

Patience ! avant qu'il soit longtemps, ce vernis de méchanceté tombera ; Chloé va remplacer Cidalise ; au « fat subalterne » que Cléon taxait dédaigneusement de timidité excessive (3), succède un homme qui marche droit et parle ferme.

Je ne plaisante plus, et ne vous connais point.
Dans tous les lieux, au reste, observez bien ce point :
Respectez ce qu'ici je respecte et que j'aime ;
Songez que l'offenser, c'est m'offenser moi-même (4).

Ariste a été son bon génie ; avec une éloquence qui serait encore plus persuasive si elle était moins copieuse, il lui a prouvé que l'antique morale des aïeux valait mieux que le scepticisme moderne. A la vérité, sa vertu est un peu pédante ; il a trop pompeusement raison ; il débite des sentences dans le goût de celles-ci :

(1) III, 6 (III, 82).
(2) II, 7 (III, 64).
(3) II, 9 (III, 66).
(4) V, 8 (III, 154).

La noirceur masque en vain les poisons qu'elle verse,
Tout se sait tôt ou tard, et la vérité perce :
Par eux-mêmes souvent les méchants sont trahis (1).

En est-il bien sûr, l'estimable Ariste ? L'expérience des individus contredit parfois la sagesse des nations. Mais, quelle que soit la valeur de ses axiomes, il convient de rendre justice à la probité et même à la fermeté de son caractère ; il conseille tout net à Florise de chasser Cléon et promet qu'il fera bonne justice du méchant :

J'instruirai l'univers de sa mauvaise foi,
Sans me cacher ; je veux qu'il sache que c'est moi :
Un rapport clandestin n'est pas d'un honnête homme ;
Quand j'accuse quelqu'un, je le dois, et me nomme (2).

Frontin et Lisette lui servent, dans sa lutte contre Cléon, d'utiles collaborateurs. Ce n'est pas que la conduite de Frontin échappe à tout reproche ; pourquoi, honnête comme il est, demeure-t-il au service de Cléon ? Nous ne le voyons pas, ainsi que Sganarelle en face de don Juan, subir l'attraction d'une intelligence supérieure : il ne reste son valet, dit-il, que parce que Cléon est libéral ; quand on lui objecte les bruits scandaleux qui courent sur le compte du méchant, il n'y prend garde : il ne se « pique pas d'avoir de la mémoire » (3). Soit, mais a-t-il besoin de mémoire pour comprendre que les lettres anonymes qu'il a écrites sous la dictée de Cléon forment d'odieuses diffamations et qu'il est complice du diffamateur ? Est-il bien venu ensuite de s'écrier :

(1) III, 4 (III, 79).
(2) V, 4 (III, 144).
(3) I, 1 (III, 5).

Oh ! quand on est fripon, je rabats de l'estime (1).

Enfin, attribuons, si l'on veut, l'ambiguïté de ses allures à son manque de décision et tenons-lui compte du bon mouvement qui, en le détachant de Cléon, amène l'heureuse issue de la crise; mais réservons tout de même le meilleur de notre sympathie pour Lisette. Elle a justement ce qui manque à son amoureux : l'énergie du bien, et l'utilise pour le plus grand profit de ses maîtres. C'est le type idéalisé de la suivante de petite ville, plus fine qu'une domestique de village, plus fidèle que ne l'est souvent une soubrette parisienne.

Ces personnages, quelle que soit leur importance, pâlissent à côté de Cléon; il les efface, les tient dans l'ombre; son individualité puissante rayonne sur toute la pièce : aimé des uns, redouté des autres, il n'est personne qu'il n'occupe et ne préoccupe.

A en croire certains critiques (2), il serait copié sur deux héros des comédies : le *Flatteur* de J.-B. Rousseau et le *Médisant* de Destouches : cette hypothèse n'a aucun fondement. D'abord le *Flatteur* (1696), de cinquante années antérieur au *Méchant*, devait paraître en 1747 assez démodé pour que Gresset n'éprouvât aucune tentation de plagiat; puis, dès son apparition, et à ses différentes reprises, la pièce n'avait guère obtenu de succès (3) : autre motif, pour notre

(1) I, 1 (III, 5). Gresset manifeste une véritable prédilection pour cette forme, en somme assez facile, du vers-proverbe. Cette sorte de vers abonde, sinon dans ses autres ouvrages, au moins dans le *Méchant* ; plusieurs, bien frappés et expressifs, se sont incorporés à la langue courante. L'auteur en avait composé beaucoup d'autres, sur un fonds d'idées à peu près identiques. Mais il ne put les insérer dans sa pièce. M. de Cayrol les a reproduits (I, 242-4).

(2) Voy. plus haut

(3) Voy. Amar-Duvivier, *Œuvres compl. de J.-B. Rousseau*, Paris, Lefèvre, 1820, Essai histor. sur la personne et les écrits de J.-B. Rousseau, I, XIV. — Pour la pièce, voy. III, 7-132.

poète, de s'abstenir. Enfin les deux rôles diffèrent nettement : Philinte est un gueux, un parasite, qui ne paie même pas les gages de son valet, et cherche dans le mariage une carrière ; Cléon est un grand seigneur, vraisemblablement riche, qui ne méprise pas les écus de province, mais peut aussi s'en passer ; pour l'un, la scélératesse apparaît (toute règle de morale mise à part) comme une nécessité ; pour l'autre, elle est un luxe, ce qui implique une bien plus profonde dépravation. Quant au *Médisant* (1715), il offre encore moins de ressemblance avec Cléon ; comme on l'a remarqué, la médisance n'est qu'une nuance de la méchanceté ; de plus, à l'encontre de Cléon qui est un homme fait, Damon est un jeune homme dont l'humeur peut changer avec l'âge, et qui n'a pas une assez longue expérience de la vie pour qu'on le tienne responsable de ses fredaines. Il est difficile de le prendre au sérieux lorsqu'il se pose en justicier et déclare que ses commérages ont pour but l'intérêt de la société :

C'est là rendre au public un utile service (1).

Peut-être est-il sincère ; alors, sa sincérité serait une preuve de son inconscience, partant de son innocence. Il se rapproche de Valère, et non de Cléon.

« Quand on joua pour la première fois la comédie du *Méchant*, dit J.-J. Rousseau, je me souviens qu'on ne trouvait pas que le rôle principal répondît au titre : Cléon ne parut qu'un homme ordinaire ; il était, disait-on, comme tout le monde.... » (2). J.-J. Rousseau ajoute, il est vrai, qu'il ne partage pas cette opinion ; il l'attribue à l'identité, que constataient beaucoup de

(1) *Œuvres dramat. de N. Destouches*, édit. Lefèvre, I, 475.
(2) Ap. de Cayrol, I, 241.

spectateurs, entre leur propre caractère et celui de Cléon : comme ils se croyaient honnêtes gens, ils jugeaient honnête Cléon lui-même. Mais des littérateurs de profession ont soutenu une théorie analogue: Cléon ne leur semble pas méchant dans toute la force du terme; il tracasse sans but déterminé, et par suite n'est ni ridicule ni odieux.

Que Cléon ne soit nullement ridicule, on ne saurait le contester; s'il fait rire, c'est aux dépens des autres; mais est-il le premier héros de comédie qui ne fasse pas rire à ses dépens ? Le personnage de don Juan, avec lequel Cléon a plus d'un rapport, suffirait à démontrer le contraire. D'autre part, pour prétendre que Cléon n'est pas odieux et que sa méchanceté demeure platonique, il faut avoir lu bien superficiellement la pièce. Capter la fortune de Géronte, voilà son idée fixe ; pour y arriver, aucun moyen ne lui répugne, ni la calomnie, ni la lettre anonyme. Il y a des infamies plus éclatantes, il n'y en a pas de plus basses.

Mais sa nature est complexe; chez lui, à côté de l'homme d'affaires qui veut s'enrichir, on démêle un homme du monde qui veut s'amuser; à la soif du gain, qui est de toutes les époques, il joint cette perverse manie, spéciale au XVIIIe siècle, qui consiste à voir dans la méchanceté le passe-temps des esprits supérieurs, et à se donner en spectacle les ridicules de l'humanité :

Les sots sont ici-bas pour nos menus plaisirs (1).
Tout ce qui vit n'est fait que pour nous réjouir,
Et se moquer du monde est tout l'art d'en jouir (2).

Les vices ne l'intéressent guère : d'abord ils ne sont point très divertissants; puis comment les définir?

(1) II, 1 (III, 35).
(2) II, 3 (III, 52).

Quelles différences séparent le bien du mal ? La méchanceté n'est qu'un mot, une invention rancunière des naïfs contre ceux qui fraudent leurs avis et qu'ils ne peuvent réfuter (1). Il n'y a pas de méchants, ou, s'il y en a, tout le monde mérite ce titre, parmi les gens d'esprit :

> On reçoit et l'on rend ; l'on est à peu près quitte (2).

De même, il n'y a pas non plus de méchants propos, car rien n'est vrai, tout se juge sous le point de vue spécial à telle ou telle personne, à telle ou telle coterie :

> Je dis ici qu'Eraste est un mauvais plaisant ;
> Eh bien ! on dit ailleurs qu'Eraste est amusant (3).

L'ennui, voilà le point noir de la vie mondaine ; « pour le fuir tous les moyens sont bons » (4) ; et comme rien n'est plus ennuyeux, plus monotone que « la plate amitié » (5), on aura soin de ne pas s'inféoder à qui que ce soit ; de cercle en cercle, on promènera son scepticisme railleur et ironique, haï peut-être, mais craint à coup sûr, et la crainte est une manière d'estime (6). Quand Paris n'offre plus de ressources, on se rabat sur la province ; on observe les types bizarres des Géronte, des Florise ; on se mêle à leurs différends, on les provoque, s'il en est besoin.... Vers le déclin de cette existence bien remplie, Cléon écrira ses mémoires (7) : ils seront instructifs ; on y verra « Mélite avec toutes ses grâces »,

(1) III, 10 (III, 99).
(2) IV, 3 (III, 128).
(3) Id.
(4) IV, 7 (III, 129).
(5) II, 1 (III, 38).
(6) Id.
(7) II, 3 (III, 50-1).

« l'aigre Céliante », « la fade Uranie », « le petit Damis », « Monsieur Dorilas », « l'automate Alcidas », et bien d'autres. Le livre fera scandale : tant mieux ! Les récriminations des victimes en augmenteront la notoriété ; tout Paris voudra le connaître, tout Paris s'en divertira, et c'est une louable entreprise de divertir les honnêtes gens.

Ainsi, cette perversité cherche dans son désintéressement une excuse : Cléon est méchant pour rien, pour le plaisir. — Mais alors, comment accorder ce nouveau trait, d'ailleurs essentiel, de son caractère avec ce qui précède ? Tout à l'heure nous assignions comme but à ses intrigues la captation de la fortune de Géronte ; et maintenant nous dépeignons sa méchanceté comme sans but. C'est qu'en effet les deux personnages coexistent chez lui, et qu'il y a entre eux une étrange dissonance. Cléon paraît trop calculateur pour un dilettante, et en même temps trop dilettante pour un calculateur ; ces aspects si distincts du même caractère se font tort mutuellement, et on a quelque peine à les concilier.

Voilà le défaut essentiel du héros de la comédie, et l'une des raisons principales qui ont empêché le *Méchant*, sinon de vivre dans la mémoire des lettrés, tout au moins de se maintenir au théâtre. Et pourtant ce sont les exigences mêmes du théâtre qui forcèrent Gresset à introduire cette incohérence dans le rôle de Cléon. Il voulait composer, avant tout, une satire des mœurs contemporaines, et par suite y peindre spécialement le dilettantisme de la méchanceté ; or, le dilettantisme, en tout genre, suppose un détachement des intérêts matériels, une insouciance de la vie pratique qui ne s'accorde guère avec l'action vive et précise d'une comédie. Cette attitude se conçoit, jusqu'à un certain point, chez un personnage secondaire ;

elle ne peut se justifier chez un protagoniste. Il fallait donc que Cléon, pour devenir dramatique, ne restât point un pur dilettante ; sur le fond primitif du caractère, le poète greffa le type convenu de l'aventurier cupide. Mais ce type, purement secondaire dans le rôle, est négligeable, et n'ôte point son effrayante vérité à la peinture du « grand seigneur méchant homme », selon le goût du XVIII[e] siècle (1).

IV

Cléon n'est pas mort : il s'est transformé. Maintenant il vise à être, non le plus spirituel, mais le plus fort ; il a sans cesse à la bouche les mots de « concurreuce vitale », de « lutte pour l'existence ». Puis il renonce à son dilettantisme démodé ; il poursuit un

(1) D'après Geoffroi (*Cours de litt. dramat.*, III, 235, ap. de Cayrol I, 237), Frédéric II n'aurait pas très bien compris la langue du *Méchant*, qu'on joua devant lui : « Messieurs, aurait-il dit aux Français de son entourage, expliquez-moi ce mystère ; j'entends parfaitement es pièces de Molière, de Regnard, de Destouches, et le français m'est presque aussi familier que ma propre langue, et j'aurais besoin d'un commentaire pour entendre la comédie de Gresset ? — Sire, lui aurait répondu un de ses interlocuteurs, Paris vous offre un excellent commentaire ; allez-y passer six mois, répandez-vous dans les sociétés de bon ton, et le style du *Méchant* sera pour vous très clair. » Geoffroi tout en rapportant l'anecdote, doute qu'elle soit vraie ; M. de Cayrol I, 239) croit positivement qu'elle est fausse ; il s'appuie sur un passage d'une lettre de Gresset à Frédéric, où le poète remercie le souverain de ses conseils sur la comédie du *Méchant* : ces conseils de Frédéric semblent prouver qu'il avait compris la pièce. Un autre motif mène à une conclusion identique : le *Méchant*, quoi qu'on en dise, n'est rien moins que la reproduction du jargon mondain de l'époque ; celui-ci n'apparaît guère que dans la scène 3 de l'acte II, où Cléon expose à Florise le sujet de ses futurs mémoires, et dans la scène 9 de l'acte III, où Valère, exprès pour irriter Géronte, parle comme les « merveilleux gâtés par des caillettes » (t. III, p. 98) ; encore ces passages sont-ils eux-mêmes fort intelligibles. Toute la pièce est écrite dans un excellent et pur français ; il n'y a aucune raison pour que Frédéric en ait moins bien saisi les nuances que celles des autres comédies du XVII[e] et du XVIII[e] siècle.

but : la domination du monde par la conquête de l'opulence. Le baron d'Estrigaud, avec quatre ou cinq sinécures, gagne 80.000 francs par an, et en dépense 150.000 ; les jeux de bourse lui fournissent la différence ; bourreau des cœurs, scandale des honnêtes bourgeois, des Aristes du XIXe siècle, il en impose à beaucoup par un grand air de supériorité. Il ne se pique plus d'être un gentilhomme : c'est un « gentleman » ; sa loi morale, ce sont les bienséances mondaines, si accommodantes pour les indélicatesses qui échappent à la compétence des tribunaux : « Je n'ai pas beaucoup de préjugés,.... mais il y a des délits de savoir-vivre inadmissibles, des inélégances infranchissables.... » (1). Il ne laisse pas de courir la dot par le guet-apens, de mener sur le terrain les gens qu'il lui est utile de tuer, en leur laissant croire qu'il s'agit d'un duel pour la forme, de vendre son titre de baron à une fille (2). Sa corruption s'étend sur son entourage comme une lèpre morale ; il rencontre bien des Valères, deux surtout : l'un, fils de famille, auquel il paraît « un homme trempé (3).... une lame d'acier dans un fourreau de velours (4) » ; l'autre, polytechnicien pauvre, travailleur acharné, qui croit voir tout d'un coup la fortune lui tomber du ciel et se jette à corps perdu dans le tourbillon parisien. Ces jeunes gens suivent en dévots son char de triomphateur, jusqu'au jour où ils s'aperçoivent que leur géant était un pygmée, sa hauteur de vues une attitude, et sa force d'âme une parade. — Ce jour-là, le baron d'Estrigaud a perdu 800.000 francs à la Bourse ; et au lieu de se faire sauter, comme il le promettait d'avance à

(1) E. Augier, la *Contagion*, III, 10.
(2) Voy. la fin de la *Contagion*, V, 8.
(3) La *Contagion*, I, 3.
(4) Id., I, 2.

ses amis, il aime mieux se cacher; il passe dix-huit mois en province, auprès d'une marquise dont il devient l'amant, et qui lui donne la somme nécessaire à sa réhabilitation ; il lui signe des billets qu'il ne paiera point, qu'il ne pourra jamais payer (1), fait courir le bruit qu'un héritage lui permet d'acquitter intégralement ses dettes, et rentre ensuite dans le monde, le front haut.

A côté de ce faiseur épique, le méchant du XVIII[e] siècle semble moins affreux. Que l'on nous rende Cléon, avec ses grâces perfides, ses compliments équivoques, ses sourires à double entente et ses plaisanteries à double fin ! Du moins, il aimait encore mieux le plaisir que l'argent : c'est une vertu relative.

(1) E. Augier, *Lions et renards* IV, 7.

VII

RETRAITE A AMIENS. — DISCOURS ACADÉMIQUES. — LA CURIADE. — LES DEUX NOUVEAUX CHANTS DE VERVERT. — OUVRAGES DIVERS. — LETTRE SUR LA COMÉDIE (1747-1759).

Le *Méchant* correspond à l'apogée du talent de Gresset : au lendemain de ce dernier triomphe, le déclin commence. A Amiens, entouré de ses chers compatriotes qui lui formaient une petite cour, il s'assoupit tout doucement au bruit flatteur des louanges. A Paris, au contraire, sa renommée baissait, à mesure qu'il lui fournissait moins d'aliments, et de moindre valeur. Puis, certains poètes, d'une verve essentiellement juvénile, sont tenus de disparaître jeunes : se figure-t-on Musset à quatre-vingts ans ? Gresset eut le mauvais goût de se survivre ; il composa encore des œuvres agréables, mais plus de chefs-d'œuvre. Le public se souvint encore avec plaisir, même avec respect, de son nom, mais il ne le passionna plus, jusqu'au jour où la *Lettre sur la comédie* lui donna un fugitif regain de célébrité.

Ses travaux dramatiques ne lui font pas négliger ses amis. Le duc de Chaulnes combattait avec son parent le duc de Chevreuse à l'armée de Flandre, vers l'époque où l'on jouait le *Méchant* ; Gresset leur adressa une épître (1), qui vaut surtout par sa brièveté.

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 209-16. Voy. quelques variantes dans de Cayrol, I, 245

Il représente au début le contraste du printemps qui renaît et de la guerre qui s'engage :

La terre aride et déchirée
Se couvre d'un horrible amas
De tentes, d'armes, de soldats;
Et cette mère languissante
Gémit en voyant ses enfants
Etouffer la moisson naissante
Pour se creuser des monuments (1).

On se prend à espérer que ces combats dureront peu, que les Hollandais, vaincus il y a « quinze lustres », le seront bientôt encore une fois, et qu'il sera possible de conduire à Paris

Les présidentes de Zélande
Et les baronnes de Bréda (2).

Mais hélas! chimère! le jour de la paix est encore loin ; en attendant, pour se consoler de leurs ennuis, les ducs s'entretiennent « des muses et de tous les arts » (3), comme Lélius et Scipion en Afrique; comme eux, ils aiment les lettres, la philosophie, et, à ce titre, ils méritent d'être chantés :

Je ne chante que la raison,.
La vertu, l'âme, le génie,
Et je ne donne rien au nom
A qui la foule sacrifie (4).....
Des grands, sans bassesse et sans airs,
Instruits sans cesser d'être aimables,
Des cœurs toujours irréprochables
Dans un séjour faux et pervers (5) :
Voilà les héros véritables
Et de mon âme et de mes vers (6).

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 210-1.
(2) Id., I, 212.
(3) Id., I, 214.
(4) Id., I, 215.
(5) Paris ? la cour
(6) *Œuvres de Gresset*, I, 216.

Si Gresset est constant dans ses affections, il est tenace dans ses rancunes. A la suite d'une gageure, il broche en moins de quinze jours une épopée burlesque, moitié vers, moitié prose, qui resta inédite, et qui a tout l'air de parodier la *Henriade:* « Ce sera une critique des poèmes épiques ; tel croit avoir composé un poème épique, qui n'a fait qu'une gazette est rimée et un recueil de vers (1) ». Voltaire est clairement désigné. Mais ne parodie pas qui veut: Gresset n'avait pas l'esprit d'être méchant. D'ailleurs les quelques fragments de cet ouvrage qui nous ont été conservés, empêchent de regretter la perte du reste. La *Curiade* ou *Sylphiade* célébrait les disputes de « deux seigneurs de village, non pour une Hélène, mais pour le sort d'un curé; non pour bâtir une ville, pour fonder un empire, mais inaugurer un modeste curé... (2) ». Les variations que Gresset exécuta, en douze chants, sur ce thème obscur et singulier, ne pouvaient être fort intéressantes. Un des épisodes du poème était la description du temple du *Bon sens*, très différent, cela va sans dire, du temple du *Goût;* un Sylphe y montrait au poète les hommes qui font honneur à l'homme: « J'attendais qu'il nommât Voltaire, mais le Sylphe me répondit qu'un recueil de beaux vers et une suite d'harmonie appartient à l'esprit et non pas au génie (3) ». « Ce ne sera jamais, ajoute-t-il dans une espèce de commentaire, parmi les ouvrages de création et d'invention que la *Henriade* sera rangée aux yeux de ceux qui ont la véritable idée de ce qu'on doit nommer le génie. Je dis tout cela sans passion et sans intérêt aucun, uniquement parce que

(1) Note manuscrite de Gresset (de Cayrol, I, 246).
(2) Id. (de Cayrol, I, 248)
(3) Id. (de Cayrol, I, 250). La fin de la phrase forme presque un distique. Même quand l'oiseau marche...

je le pense » (1). Au cours de son épopée, il prévient charitablement les jeunes gens des dangers de l'inconduite :

souvent les roses du plaisir
Couvrent les fruits amers d'un tardif repentir (2).

Il faut déplorer bien davantage la perte de deux chants nouveaux qu'il ajouta à son *Ver-Vert* et qui, suivant le témoignage de M. de Wailly, furent composés à la même époque que le *Méchant* (3). Gresset les brûla vers la fin de sa vie, sur le conseil de l'évêque d'Amiens, dit encore M. de Wailly, et par scrupule de dévot (4) : faut-il le croire ? Alors, pourquoi cette sévérité pour une œuvre anodine et légère, tandis qu'il laissait subsister l'*Abbaye*, autrement hardie et subversive (5) ? Il serait plus vraisemblable d'y voir un scrupule de littérateur ; peut-être Gresset a-t-il craint que l'adjonction de deux chants à son poème n'en compromît l'unité. Si tel a été le vrai motif, l'auteur a poussé trop loin le respect de son œuvre ; je constatais précédemment qu'il manque à *Ver-Vert*, pour offrir le tableau achevé de la vie de couvent, une peinture de l'éducation monastique ; or un des nouveaux chants (*les Pensionnaires*) renfermait cette peinture, et n'eût certes point fait longueur dans l'ensemble du poème. Quant à l'autre (*l'Ouvroir*), il répétait peut-être, en partie, le contenu des premiers chants ; mais le sujet est si joli, si attrayant, que personne n'eût reproché à Gresset de s'y attarder un peu. Ensuite, ce qui eût suffi à empêcher toute monotonie, la satire changeait de carac-

(1) Note manuscrite de Gresset (de Cayrol, I, 251).
(2) Ap. de Cayrol, I, 251.
(3) Id., I, 252.
(4) Id., I, 253.
(5) Voy. plus haut.

tère : réservée, jadis, sous la plume du jésuite, elle devenait plus libre sous la plume de l'homme du monde (1).

Des *Pensionnaires* nous ne savons rien ou presque rien : quelques vers transcrits par Fayolle dans son édition de Gresset (1803) (2), une analyse très confuse du chant par Duméril (3), et c'est tout : « Les

(1) Suivant M. de Wailly (ap. de Cayrol, I, 253). — D'après certaines traditions, l'*Ouvroir* aurait été lu *publiquement* en 1753 ou en 1759 devant l'Académie d'Amiens. M. de Cayrol le nie (I, 255-6). D'abord la date de 1759 est inadmissible, puisqu'on sait que cette année-là Gresset n'a lu devant l'Académie que sa *Lettre sur la comédie* ; d'autre part, en 1753, Gresset a bien fait une lecture de son poème, mais non pas publique, devant un auditoire restreint, et non pas à l'Académie, chez le duc de Chaulnes. Ce qui a pu provoquer une confusion, c'est que cette lecture eut lieu à la suite d'une séance publique de l'Académie qui s'était réunie pour faire honneur au duc de Chaulnes récemment nommé gouverneur de Picardie. — Gresset, du reste, prit toute sorte de précautions pour que l'on n'éditât point malgré lui l'*Ouvroir* et les *Pensionnaires*. Ainsi, comme il craignait la mémoire singulière de son parent et ami M. de Wailly, il ne voulut jamais réciter ces deux chants en sa présence. Puis ces lectures ne se firent jamais qu'en petit comité. Enfin il intervertissait souvent l'ordre des divers morceaux, afin d'empêcher les assistants de les retenir, au cas où les mêmes auraient entendu plusieurs lectures. — Entre ces deux chants, il paraît avoir préféré de beaucoup l'*Ouvroir* ; c'est celui qu'il lisait le plus volontiers ; lors de son dernier voyage à Paris, en 1774, il le récita à la reine Marie-Antoinette et aux siens, qui l'engagèrent à le publier, mais il s'y refusa obstinément.

On crut un instant, en 1796, que Gresset avait envoyé à Frédéric II une copie de l'*Ouvroir* et des *Pensionnaires*, et que la famille royale de Prusse détenait le précieux manuscrit ; l'Institut pria le frère de Frédéric, Henri de Prusse, de le céder à la France, s'il le possédait ; le prince répondit qu'il n'était point entre ses mains (de Cayrol, I, 258).

(2) Ap. de Beauvillé, 58. — La Bibliothèque nationale ne possède pas ou refuse de communiquer l'édition Fayolle (Didot, 1803) ; elle donne en place une édition Didot anonyme, *attribuée à Fayolle*, 1806. — Voici un fragment des *Pensionnaires*, transcrit par Renouard (édit. de 1811, p. XLV), et qui faisait partie d'un morceau sur l'éducation ; le poète y condamne le régime de l'internat pour les jeunes filles

O jours heureux du cœur et du bon sens,
Où chaque mère, élevant son enfant,
Ne laissait point remplir à l'aventure
Ce devoir saint qu'impose la nature

(3) Il eut entre les mains, nous l'avons vu, quelques manuscrits inédits de Gresset.

petites pensionnaires, écrit Duméril, s'amusent, les grandes s'ennuient : quatorze ans viennent et l'ennui avec eux. Partout plaisirs, des déjeuners et des collations en bonne fortune [?]. Une de ces grandes avait une vengeance à prendre, elle fit le tour d'enlever l'oiseau [et de le cacher], où ? dans le caveau des morts ; on l'avait cherché partout ailleurs (1). » L'*Ouvroir* nous est un peu mieux connu : Gresset en a indiqué lui-même le sujet (2) : « J'avais peint dans tous ses détails un laboratoire de chiffons, un peuple où chaque personnage, tout entier au genre de petit travail qui lui était confié, mettait à le finir toute l'attention et l'importance possibles. » Il reste environ trois cents vers de l'*Ouvroir*, quelques-uns extraits d'un manuscrit de M. de Wailly (3), la plupart griffonnés par Gresset sur des feuilles volantes qui lui servaient de brouillons, qu'il négligea de brûler comme il avait fait le manuscrit définitif, et que l'on retrouva après sa mort. Ah ! le laborieux couvent que celui des Visitandines ! comme tout le monde s'occupe ! comme chacune des sœurs paraît affairée !

A-t-on bien pu laisser dans les ténèbres
Tant de travaux dignes d'être célèbres,
Et que le zèle inspire dans ce lieu
Pour soulager les serviteurs de Dieu ?
Là, j'aperçois des manchons pour nos Pères,
De jolis sacs pour de jolis bréviaires,
Gants parfumés, portefeuilles charmants,
Bourses, sinets, ceintures, reliquaires,
Rosaires fins, gentilles jarretières,
Le tout chargé de pompons, de rubans,
Et liseré de petits agréments

(1) Ap. de Beauvillé, 65. — Cette analyse a sans doute été copiée sur une note de Gresset, Duméril n'ayant pu connaître le manuscrit original du chant, qui a péri.
(2) Note manuscrite (de Cayrol, I, 252).
(3) Il faut donc croire qu'il fut admis au moins une fois à entendre un des nouveaux chants de *Ver-Vert*.

Dont s'enjolive un uniforme austère,
Et dans lesquels on voit encor se plaire
Le cœur mondain des jolis Révérends (1).

Une autre religieuse tamise de la poudre d'or pour en orner les caractères des livres que les moines liront ; une autre fabrique « un pet en l'air pour un prédicateur » ; celle-ci brode « pour un Capucin » un bonnet de taffetas jonquille ; celle-là, une poétesse sans doute, compose

L'âme au-dessus de tout commerce humain,
Les yeux au ciel et la plume à la main (2).

Ailleurs on confectionne les sucreries, destinées jadis à Ver-Vert, et dont se délectent maintenant les palais ecclésiastiques :

Pour quels gosiers bénis de la nature
Distille-t-on l'ambre délicieux
De ces liqueurs que tant d'adresse épure?
Ma sœur Hébé, parlez, quels sont les dieux
Pour qui se fait ce nectar précieux (3) ?

Les bonbons fins, les oranges, les cédrats s'entassent dans un coin, à côté des pièces montées en cent fruits divers et d'un saint en sucre qu'emmènent au paradis sur un char de nonpareilles, deux anges en caramel (4). Mais les plaisirs littéraires ne sont pas dédaignés: pour fêter l'installation d'une mère « dans le fauteuil de la communauté » (5), on représente *Athalie* ; deux paravents forment la scène ; les novices cousent les costumes ; sœur Sainte-Perpétue, qui a une belle car-

(1) De Cayrol, I, 260.
(2) Id., I, 261
(3) Id., I, 261-2.
(4) Id., I, 262.
(5) D'après de Wailly (ap. de Cayrol, I, 262). — D'après Renouard (XLVI), l'occasion de ces réjouissances aurait été « l'année jubilaire de la mère supérieure ».

rure et un grand air de dignité, porte l'aube, l'éphod et la tiare de Joad (1) ; une révérende mère, avec un psaltérion, forme l'orchestre (2). Les rôles d'hommes, et surtout de gardes, excitent des convoitises ; pour tout arranger, on tire au sort, parmi les nonnes,

A qui devaient rester les cotillons (3).

Une vieille religieuse à tête branlante, qui aurait pu être la mère du grand prêtre (4) et venait de perdre sa dernière dent (5), insiste pour remplacer dans le rôle d'Eliacin une jolie nonnette, morte d'une maladie soudaine (6) ; grand émoi ; pourtant, de guerre lasse, on satisfait à son désir ; elle prête au petit-fils d'Athalie la grâce de son « dos convexe », le charme de son « front citron » et le prestige de ses moustaches. Après le spectacle sérieux, la comédie :

Il fallait bien une petite pièce
Pour égayer par quelque gentillesse
Le discrétoire et sa maternité..... ;

après la comédie, une façon de bal ; oh ! nullement échevelé, « galamment saint », d'une gaîté sobre et décente. Pourquoi non ? Le public n'en saura rien ; et il est même défendu d'en parler au directeur (7).

Ces extraits, si concis qu'ils soient, ne suffisent-ils point à donner de l'*Ouvroir*, et par contre-coup des *Pensionnaires*, une idée favorable ? M. de Wailly, dans son admiration intempérante pour le talent de Gresset,

(1) De Cayrol, I, 262-3.
(2) Id., I, 263. D'après Renouard (LXVIII), il y a plusieurs instrumentistes et l'orchestre est plus compliqué : une guimbarde et quatre serinettes.
(3) De Cayrol, I, 263.
(4) Renouard, XLVIII.
(5) Id., XLVI.
(6) Id.
(7) De Cayrol, I, 263-4.

appelle la suite de *Ver-Vert* « un des ouvrages les plus étonnants de la langue (1) » ; il est difficile de s'associer pleinement à cet éloge, car « la langue » de ces deux chants est parfois étrange et le sens à peine intelligible ; mais peut-être l'ami de Gresset dit-il vrai, quand il ajoute qu'ils « étaient plus brillants que les quatre que nous connaissons, dont la plus grande partie est en récit : ceux-ci étaient tout en tableaux ; c'était un choix de miniatures exquises.... (2) ».

Gresset avait trente-neuf ans ; sa réputation était solidement assise : on le plaçait au deuxième rang parmi les poètes contemporains : « C'est sans contredit, écrit l'abbé Raynal, le premier homme que nous ayons après Voltaire (3). » Il songea à l'Académie française. Deux fauteuils, en 1748, se trouvèrent vacants, celui de l'abbé Girard, et celui de Danchet : M. de Paulmy, fils du marquis d'Argenson, l'abbé Leblanc et Gresset furent tous trois candidats (4). M. de Paulmy obtint la place de l'abbé Girard ; quant à l'abbé Leblanc, fils d'un geôlier, littérateur très médiocre, il avait contre lui son insuffisance : « Une présomption et un amour-propre sans bornes *ni rimes* lui ont fait penser qu'il était homme de lettres, lui, qui non seulement n'a ni génie, ni esprit, ni talent, mais qui au contraire a donné, par ses ouvrages, en vers et en prose, des preuves *qu'il était une bête*, aussi bien en l'un qu'en l'autre (5). » Gresset eut facilement raison d'un tel

(1) Ap. de Cayrol, I, 252.

(2) Id. M. de Cayrol a reconstitué l'*Ouvroir* et les *Pensionnaires* à l'aide des fragments conservés, et en bouchant les interstices par des pastiches assez agréables de Gresset (II, 249-81).

(3) *Nouvelles littéraires*, insérées dans le 1er volume de la *Corresp. de Grimm*, édit. Tourneux, p. 149. Ce passage est contemporain de l'élection de Gresset.

(4) M. de Paulmy, quand il n'y avait encore qu'un siège à briguer s'effaça devant Gresset (de Luynes, *Mémoires*, VIII, 46) ; mais il se présenta de nouveau dès qu'il y en eut deux.

(5) *Journal de Collé*, I, 94.

adversaire ; il ne laissa pas de demander son appui à Mme de Pompadour, et ne tira nul profit de cette démarche un peu singulière ; la marquise protégeait l'abbé Leblanc : « Je vous assure, mon frère, écrit-elle à M. de Marigny, que j'ai dit à M. Gresset que je ne dirais pas un mot pour lui, attendu que je m'intéresse pour l'abbé Leblanc ; je crois les places de l'Académie décidées dans le moment présent ; qu'il se tienne tranquille, et je lui promets qu'à la première vacante, je m'emploierai pour lui avec les voix des personnes de l'Académie que je connais. C'est un homme sage et vertueux, mais qui a peu d'amis (1). » Gresset fut néanmoins élu, le 21 mars 1748. L'abbé Leblanc essaya de prendre sa revanche l'année suivante : il échoua une seconde fois ; Mme de Pompadour, peut-être sur les conseils de M. de Bernis, lui avait retiré son patronage (2). Du moins, il obtint la place d'historiographe des bâtiments du roi ; et, s'il ne put réaliser son rêve des palmes vertes, il s'affilia, en guise de compensation, à un grand nombre de sociétés littéraires (3).

(1) De Beauvillé, 60.
(2) Collé, I, 93.
(3) M. de Cayrol (I, 366) soutient, d'après Renouard, que Piron fut concurrent de Gresset, et que ce fut pour se venger de son échec qu'il composa sa fameuse épigramme contre l'Académie

En France on fait, par un plaisant moyen,
Taire un auteur quand d'écrits il assomme, etc.

Or Rigoley de Juvigny ne mentionne aucune tentative de Piron, antérieure à 1750, pour se faire élire académicien. — L'élection de Gresset, succédant à celle de Moncrif, auteur d'une *Histoire des chats*, nspira au poète Roy un quatrain amusant :

Le Parnasse a tant de roquets,
Recevez Gresset, je vous prie ;
Montez votre ménagerie :
Après les chats, les perroquets.
(Raynal, dans la *Corresp. de Grimm*, Tourneux, I, 158-9.

Ce morceau est rapporté par M. de Cayrol (I, 266) avec une légère variante au 3e vers :

Pour meubler la ménagerie.

— Voltaire ne témoigna aucun déplaisir de l'élection de Gresset

L'éloge de Danchet n'était point une tâche facile pour le nouvel académicien : sa vie comme son talent avaient été sans éclat. D'abord professeur chez les Jésuites, puis précepteur, le théâtre l'avait attiré ; il écrivit des opéras, dont la musique faisait le principal agrément, et des tragédies peu émouvantes. Bon élève, bon fils, brave homme par-dessus tout, et très bienveillant pour la jeunesse, il avait présenté le modèle des vertus bourgeoises et des qualités estimables. Gresset, au début de sa harangue, glissa vite sur l'ennuyeux défunt (une appréciation détaillée d'*Hésione*, de *Cyrus* ou des *Tyndarides* eût-elle mieux valu ?), adressa un mot aimable à M. de Paulmy qu'on recevait le même jour, « homme né pour parler des hommes d'Etat.... et né également pour appartenir aux lettres et aux arts par un goût héréditaire » (1), à Fontenelle, « modèle... d'une vie rendue constamment heureuse par la raison, les grâces et la vertu ; d'une vie qui ne peut être trop longue au gré de nos désirs et pour notre gloire » (2), à Crébillon, « le Sophocle de notre âge » (3), prôna, c'était de rigueur, Richelieu, Louis XIV, Louis XV, et joignit à ces politesses

« Je serai charmé, écrit-il le 14 février 1748 à M. d'Argental, en revenant auprès de vous de me trouver le confrère de l'auteur du *Méchant*. Il ne donnera point de grammaire ridicule, comme l'abbé Girard, mais il fera de très jolis vers, ce qui vaut bien mieux. »(Fragment de lettre cité par M. Berville, 145-6.) Gresset ne succédait point à Girard, comme Voltaire semble le croire, mais à Danchet. Quant à Girard, érudit modeste et consciencieux, il a dit d'Alembert, « si bien caché sa vie que nous en ignorons presque toutes les circonstances ; deux ouvrages sur la langue française en sont à peu près tous les événements. » L'un, sur *les Synonymes français*, eut un grand succès ; l'autre, *les Vrais principes de la langue française*, échoua complètement, et même l'ambiguité de certains exemples grammaticaux fournit aux ennemis de l'auteur l'occasion de mettre en doute la pureté de sa foi religieuse. C'est probablement ce deuxième ouvrage que Voltaire appelle « grammaire ridicule ».

(1) *Œuvres de Gresset*, III, 166.
(2) Id., III, 168.
(3) Id., III, 171.

officielles le développement de quelques idées générales. Danchet ne déshonora jamais « l'usage de son esprit par aucun abus de la poésie » (1) ; à la fois ennemi du genre satirique et de l'obscénité, il ne se laissa jamais séduire par « cette aveugle licence qui ose attaquer le respect dû aux lois, au trône, à la religion » (2), — les philosophes durent se sentir visés ; — il sut établir entre ses ouvrages et sa conduite une harmonie plus rare qu'on ne le croit. La plupart de ses vertus, il en était redevable à l'Académie : elle lui avait enseigné par son exemple l'esprit de déférence, le goût de l'impartialité, le vif désir de l'entente cordiale.... N'est-ce pas sous les auspices de l'amitié que l'illustre compagnie prit naissance ? N'est-ce pas cette même vertu qui favorisa ses progrès ? Et n'est-ce pas elle encore, n'est-ce pas l'union, le bon accord des forces vives de la France qui conduisit le XVIIe siècle à un haut degré de splendeur littéraire ? Ce souvenir est propre à stimuler les hommes du XVIIIe siècle plutôt qu'à les décourager : si haut que soient monté les écrivains de cette époque remarquable, on peut faire aussi bien, sans les imiter : « Pour nous élever au grand, dans quelque genre que ce soit, ne partons point de l'humiliant préjugé que nous sommes désormais réduits au seul partage d'imiter, et au faible mérite de ressembler (3).... D'autres hommes ont vécu : nous qui les remplaçons, qui ne marchons que sur des ruines, ne voyons-nous pas le spectacle de l'univers toujours nouveau au milieu même des ruines qui le couvrent ? » (4). Dans le monde physique, les découvertes abondent chaque jour ; dans

(1) *Œuvres de Gresset*, III, 162.
(2) Id., III, 163.
(3) Id. III, 168
(4) Id., III, 169.

le monde intellectuel, et spécialement dans l'ordre des lettres, le génie peut tendre chaque jour plus haut, vers des sphères jusque-là inconnues. Puis, quelle époque fut plus propice aux progrès des arts ? quel règne leur offrit jamais une plus riche matière ? Tous les récipiendaires des âges futurs, en énumérant les protecteurs de l'Académie, « s'arrêteront avec complaisance sur l'éloge d'un souverain qui n'aura jamais été loué que par la vérité » (1). — La prédiction ne s'est guère accomplie.

M. de Boze, directeur, était chargé de répondre tout ensemble à M. de Paulmy et à Gresset. Il aurait parlé, d'après un contemporain (2), « longuement et platement » : « longuement » est inexact ; « platement » est exagéré (3) ; mais, de fait, l'orateur réserva toutes ses grâces, toute son amabilité pour le fils du marquis d'Argenson, tandis qu'il montrait une attitude bien différente envers l'écrivain roturier. Gresset se plaignit à Frédéric du silence gardé par M. de Boze sur son titre de membre de l'Académie berlinoise : nous savons que ce grief n'était pas sérieux (4) ; mais le directeur eut le tort de ne complimenter Gresset qu'à la suite de M. de Paulmy, de lui mesurer avarement les paroles flatteuses, et de ne pas faire la plus lointaine allusion au *Méchant* dont le succès avait certes contribué à lui ouvrir les portes de l'Académie. Il y a souvent plus de perfidie à se taire qu'à critiquer ouvertement ; certains savent, comme on l'a dit, empoisonner le silence.

Le discours de Gresset produisit un grand effet sur

(1) *Œuvres de Gresset*, III, 171.
(2) Raynal, ouvr. cit., I, 13.
(3) Voy. *Disc. prononcés dans l'Acad. franç. le jeudi 4 avril* 1748, Paris, Coignard.
(4) Voy. plus haut.

l'auditoire (1) : « Il paraît, écrit l'exact de Luynes, que l'on a été assez content du discours de M. de Paulmy, et beaucoup plus de celui de M. Gresset » (2). Il a, dit Raynal, « réuni tous les suffrages » (3), sauf toutefois celui de Raynal, car il ajoute : « Je crois que ce discours perdra beaucoup à l'impression, parce qu'il y a plus de grands mots que de grandes choses » (4) ; et, quelques pages plus loin, il le trouve « falbalisé, enluminé, découpé à peu près comme une poupée à la Duchap » (5). Sous sa forme imagée, l'appréciation est très juste. D'abord cette harangue manque d'unité ; elle renferme deux ou trois sujets, sans grand rapport entre eux, que Gresset effleure et ne développe pas. Ensuite, elle trahit la préoccupation de faire noble, ce qui l'induit souvent au vague, au pompeux, à l'emphatique ; le style, constamment brillanté, n'y dissimule guère la pauvreté du fond. L'enthousiasme du public a eu sans doute pour cause, soit l'habileté du débit, soit une prévention favorable à un écrivain naguère encore si applaudi. Le seul passage intéressant est celui où il revendiquait pour la littérature le droit de ne pas se borner à l'imitation des chefs-d'œuvre, fussent-ils incomparables, et d'égaler, en abordant des voies nouvelles, la gloire des siècles passés.

On fut plus sévère pour une épître de la même année (1748), « à M. de Tournehem, directeur et or-

(1) Pourtant on signale (de Cayrol, I, 266) une épigramme de Clément de Genève sur la séance académique du 4 avril 1748 :

. . . .

Tout le public brillait à bouche close ;
Maître Gresset et maître Gros de Bozc
Eurent ce jour le prix des ennuyeux.

(2) *Mémoires*, IX, 4.
(3) Ouvr. cit., I, 153.
(4) Id.
(5) Id., I, 160.

donnateur général des bâtiments du roi, sur la colonne de l'hôtel de Soissons » (1). Le Normand de Tournehem paraît avoir été un triste sire : fermier général, il se lia avec Mme Poisson (2), et détermina, dit-on, son neveu M. d'Etioles à épouser la fille de sa maîtresse, la future Mme de Pompadour (3). Collé ne témoigne aucun regret de sa mort : « Il était prodigieusement bête : c'était un composé de hauteur et de bassesse, d'ignorance et de suffisance, d'une vanité et d'une sottise bourgeoises ; grossier et sans éducation ; sa fortune et sa place l'avaient rendu insolent. *Requiescat in pace* » (4). L'épître ne valait pas mieux, dans un autre genre, que le destinataire. L'hôtel de Soissons renfermait une colonne, construite sous le règne de Catherine de Médicis, et célèbre pour lui avoir servi d'observatoire : comme on se proposait d'abattre l'hôtel, Gresset demande grâce pour la colonne. Paris a déjà trop peu de monuments qui attestent les exploits des héros et racontent la puissance de la patrie ; du moins, que les démolisseurs respectent ces rares vestiges du passé, et, plus que tout autre, ce bijou artistique du XVIe siècle. Au lieu de la sphère armillaire qui la surmonte, on placera « l'image auguste et chère » de Louis XV, « monarque

(1) *Œuvres de Gresset,* I, 216.

(2) « On vient de me donner une épitaphe ancienne, faite sur Madame Poisson, mère de Mme de Pompadour.... L'on croit que c'est elle qui a conseillé à sa fille de tenter d'être maîtresse du roi ; ce qu'il est nécessaire de se rappeler pour l'intelligence de cette épitaphe ; la voici :

« Ci-gît qui sortant d'un fumier,
Voulant faire fortune entière,
Vendit son honneur au fermier,
Et sa fille au propriétaire. »

(Collé, I, 19.)

(3) « Elle était fille de Mme Poisson, qui était entretenue publiquement par M. de Tournehem, oncle de M. d'Etioles. Ce vilain oncle, bravant toutes les bienséances et l'honnêteté publique, fit faire ce mariage révoltant à son neveu. » (Collé, II, 352.)

(4) I, 375.

victorieux » (1), tandis qu'ailleurs on érigera une autre statue du roi, comme « héros de la paix » (2) ; la France aura ainsi sa « *colonne Lodoïque* » (3), ainsi que Rome sa colonne Trajane.

L'idée était singulière de jucher si haut une statue ; bizarre aussi et peu harmonieux était ce terme de *colonne lodoïque*. Les poètes, race moqueuse, eurent beau jeu pour draper leur confrère. Deux épigrammes coururent ; l'une, sous forme de rondeau, se terminait ainsi :

Toute colonne, comme on sait,
Avec le temps, comme un lacet,
Se rompt, et laisse une mémoire
A rien (4).

L'autre marquait autant de malveillance :

. . . .
Il faut être un hétéroclite
Pour vouloir y placer le roi [sur la colonne] ;
C'est du vainqueur de Fontenoi
Faire un saint Siméon-Stylite (5).

Piron railla doucement et sans aigreur :

N'attends pas que d'habiles mains
Exécutent sur ses dessins
Une *colonne lodoïque*.
Toi-même, sur le fondement
D'un vaste poème héroïque,
Pose un durable monument..... (6).

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 221.
(2) Id., I, 222.
(3) Id., I, 221.
(4) De Cayrol, I, 273.
(5) Id., I, 273-4.
(6) *Ode pour inviter l'Académie à célébrer les louanges du roi* (ap. de Cayrol, I, 271-2).

Collé, qui cite la première épigramme (1), traita le projet d'« idée creuse » (2), et Fréron, moins violent, le jugea « trop poétique pour être exécuté. Le Français aime à voir de près ses rois, et leurs images, à défaut de leur personne » (3).

C'est en 1749 — probablement vers la fin de l'année (4) — qu'eut lieu le retour de l'enfant prodigue en Picardie. Il s'occupa aussitôt d'organiser sa nouvelle existence et de se créer une espèce de cercle où sa renommée lui assurerait la prééminence, où il pourrait lire ses productions, les faire goûter, leur assurer ce demi-retentissement bien préférable à l'éclat gênant des louanges parisiennes. Il existait à Amiens une vieille société (5), qui, fondée dès le XIV[e] siècle sous le nom de *Puy-Notre-Dame*, s'était éteinte en 1694, avait reparu en 1702, puis disparu encore, et s'était définitivement reformée en 1746 (6). Gresset fut un de ses membres, et le duc de Chaulnes son protecteur (7). Gresset pria le duc de s'entremettre pour

(1) Il l'attribue, ainsi que la seconde, à Piron ; il se trompe sans doute, car ces épigrammes ne figurent point dans ses œuvres éditées par Rigoley de Juvigny (ap. de Cayrol, I, 271). D'ailleurs leur vivacité jure avec le ton très indulgent dont Piron parle de la *colonne lodoïque*, dans l'ode citée par M. de Cayrol (I, 271-2).

(2) Ap. de Cayrol, I, 273.

(3) Id., I, 270

(4) Une lettre de Gresset est écrite de Paris, « janvier 1749 » (de Cayrol, I, 286) ; une autre, de « Chaulnes, ce 24 octobre 1749 » (de Cayrol, I, 275). Il s'installe à Amiens peu après, comme le prouve le passage suivant de la deuxième lettre où il dit de M. Vallier, son ami : « Il doit venir à Amiens dans le mois prochain, quand je lui aurai marqué mon retour ... » (de Cayrol, I, 279).

(5) Voy. Berville, 150 et suiv.

(6) M. Bouillier (*L'Institut et les Acad. de prov.*, Hachette, 1879) prétend que la Société d'Amiens attendit ses lettres patentes de 1702 à 1750 (p. 6) : c'est faux, comme on le voit.

(7) Il le resta, après que la Société fut devenue une Académie. D'ailleurs les Académies de province étaient tenues de choisir leurs protecteurs parmi les membres de l'Académie française ou de l'Académie des sciences (le duc de Chaulnes appartenait à ce dernier corps), ou, à leur défaut, parmi les plus puissants personnages du royaume (Bouillier, ouvr. cité, 5 et 21-3).

obtenir la transformation de la Société en Académie. L'affaire ne marcha point toute seule : une maladresse de la compagnie faillit tout gâter. Celle-ci, pressée d'en finir, envoya directement, le 1[er] septembre 1749, une requête à M. de Saint-Florentin, sans recourir à la médiation de son protecteur M. de Chaulnes. La réponse du ministre, au nom du roi, fut négative. Gresset, en apprenant cet échec, fut courroucé et gronda fort ces messieurs de la Société littéraire : « Une pareille démarche n'était point faite pour être brusquée. Si la Société, avant que d'agir, avait consulté M. le duc de Chaulnes, ou lui avait entièrement remis ses intérêts, connaissant les formes et la marche de la cour, qu'il est essentiel de ne point ignorer quand on y sollicite quelque chose, il aurait mis à cette affaire toute la conduite requise pour écarter les obstacles, tout le crédit nécessaire pour assurer le succès, et toute l'ardeur dont il est rempli pour procurer à la Société le titre d'*Académie* et un état irrévocable. Mais malheureusement, en se pressant trop, on a travaillé contre soi-même... » (1). Il les prévint qu'il avait dû apaiser le duc de Chaulnes, d'autant plus blessé que lui-même, après la démarche de la compagnie et sans la connaître encore, il avait en son nom personnel adressé une lettre pour le même motif à M. de Saint-Florentin : « Toute rancune finie, M. de Chaulnes n'est actuellement fâché de votre lettre que parce qu'elle a mis un très grand obstacle aux espérances qu'il avait de faire obtenir bientôt à la Société le titre qu'elle désire » (2). Il leur conseillait ensuite, — pour bien montrer que leurs occupations n'étaient pas exclusivement littéraires, mais comprenaient des genres d'études qui avaient

(1) De Cayrol, I, 276-7.
(2) Id., I, 277

fait conférer à d'autres sociétés de province le titre d'Académie, — de joindre à leurs ouvrages déjà expédiés : « 1°... l'extrait de quelqu'un des *Mémoires* de M. le chevalier de Rhodes, imprimés dans les journaux ; 2°... le Mémoire du R. P. Ferry sur l'établissement des fontaines ; 3° quelques fragments ou quelque extrait de dissertation sur des points de l'histoire particulière de la ville d'Amiens, ou de l'histoire générale de la Picardie, s'il s'en est présenté dans les différentes lectures, ou s'il s'en rencontre dans vos portefeuilles » (1). A la fin, il ouvrait des perspectives plus consolantes : sur sa proposition, M. de Chaulnes avait résolu d'instituer deux prix, « la première année qu'il sera permis d'en distribuer (2) », et il ferait bien les choses.

Le Mémoire sur l'établissement des fontaines fut-il envoyé ? L'histoire n'en dit rien. Pendant que se poursuivaient les négociations, Gresset, vers les derniers mois de 1749, fut chargé de recevoir divers membres nouveaux de la Société, et s'acquitta de sa mission avec autant de solennité que si la France entière avait les yeux fixés sur lui. Il prononça ainsi l'éloge du colonel Vallier, un ancien familier de l'hôtel de Chaulnes, « également né pour le sanctuaire de Thémis, pour le temple d'Apollon, et pour les champs de la Victoire » (3) : c'est-à-dire, en français trivial, magistrat, littérateur et soldat. « Les Muses, les Grâces, la Victoire vous ont couronné tour à tour de toutes leurs guirlandes : il était bien juste que l'Amitié mêlât quelques fleurs à vos myrtes et à vos lauriers... » (4). Elle n'en mêlait que trop : comme aussi dans le panégyrique de

(1) De Cayrol, I, 278.
(2) Id., I, 279.
(3) De Beauvillé, 142.
(4) Id., 143. — Nous possédons aussi quelques vers charmants de Gresset en réponse à une lettre de Vallier (*Œuvres*, II, 120). Ce qui

MM. de Wailly, de Toulle et Galand (1), admis tous trois en même temps, il se félicita de pouvoir entendre, grâce à la paix récemment signée (1748), « les élèves de Mars et de la Victoire dans le sanctuaire des Muses et des Beaux-Arts » (2) ; cependant le ton général est d'un goût plus sobre.

Ses prévisions pessimistes ne se réalisèrent point : en juin 1750, la Société d'Amiens recevait les lettres royales qui la constituaient en *Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*. Le nombre des membres résidants était fixé à trente ; celui des membres honoraires à seize, non compris l'évêque et l'intendant (plus tard, le nombre des membres résidants fut de trente-six ; celui des membres honoraires, de vingt-cinq) ; quant aux correspondants, ils pouvaient être en nombre indéterminé (3). Ces lettres patentes attri–

lui annonce le printemps, dit-il, ce n'est pas la renaissance de la nature

Je vous vois et je vous entends
Votre amitié se renouvelle,
Et voilà pour moi le printemps.

On en ignore la date exacte.

(1) De Cayrol, I, 280-4.

(2) Id., I, 282.

(3) Voy. Berville, pass. cité. Cette nouvelle excita une émotion considérable en Picardie. Les poëtes du cru rivalisèrent pour le remercier ; un d'eux mettait dans la bouche d'Apollon ce discours aux jeunes poëtes

Courez dans la noble carrière
Où Gresset doit guider vos pas.
Nourri depuis longtemps aux rives du Parnasse,
Il en connait tous les sentiers
Et c'est en marchant sur sa trace
Que vous cueillerez des lauriers.

(De Cayrol, I, 299.) De tels transports, qui à distance paraissent excessifs, se justifiaient pourtant. L'érection de la Société en Académie n'était pas un simple changement d'étiquette ; elle lui conférait d'importants privilèges, presque identiques à ceux de l'Académie française. Tout membre d'une Académie de province était exempt de tutelles et de curatelles, charges souvent pesantes, de « tous guets et gardes » (Bouillier, ouvr. cité, p. 15) ; les ouvrages et mémoires publiés au nom des Académies n'avaient pas besoin d'être soumis à l'approbation du censeur (p. 16) ; une place leur était réservée, dans les cérémonies publiques, à côté des cours supérieures ; enfin leurs

buèrent aussi à Gresset la présidence perpétuelle de l'Académie. Sur-le-champ sourdirent grands débats (1). Auparavant, déjà, M. Boistel d'Welles, président de la Société littéraire, avait été froissé de voir Gresset s'attribuer, en sa qualité de membre de l'Académie française, le droit de présider aux séances de la compagnie, toutes les fois qu'il y assisterait. La nouvelle de la prérogative dont le roi allait gratifier Gresset mit le comble au mécontentement de M. Boistel, et, avant même que la nomination fût devenue définitive, il refusa de prendre part aux séances de la compagnie. Il fit plus : il protesta publiquement, de même que plusieurs autres membres, et se mit en rapport avec diverses académies de province pour connaître les usages qui réglaient chez elles l'élection du président. Rouen, Caen et Angers répondirent le 20 février 1750 ; Lyon et Dijon, le 25 ; leurs déclarations furent unanimes : ce choix, loin d'être imposé par la volonté royale, était laissé à l'initiative de

députés avaient le droit de haranguer le souverain debout, non à genoux (p. 19). Le seul privilège spécial à l'Académie française et que ne partageaient pas les Académies de province, était le droit de *committimus* que M. Bouillier définit ainsi : « Grâce à ce privilège, les académiciens pouvaient faire juger tous leurs procès à Paris, à quelque ressort que l'affaire appartînt. Il leur était permis d'évoquer toute affaire pendante devant des juges de province par-devant le tribunal des requêtes de l'Hôtel ou du Palais, et d'arracher ainsi à leur juridiction naturelle les plaideurs de province auxquels ils avaient affaire » (p. 16). Ce droit, comme le constate M. Bouillier, ne pouvait être exercé que par des Parisiens, et la province n'en avait aucun besoin. — « La curatelle était la commission donnée à un parent ou à un étranger d'administrer les biens d'un mineur, d'un prodigue ou d'un interdit. La tutelle était pour les personnes ce qu'était la curatelle pour les biens » (p. 16). — « L'exemption de « tous guets et gardes » est l'exemption du service de la garde bourgeoise au sein de la cité et aussi des convocations du ban et de l'arrière-ban » (p. 15).

(1) Sur ce point, voy. Berville, et surtout, dans *la Picardie*, revue littéraire d'Amiens, 1861, VII, 338-51 et 385-407, le travail de M. Ferdin. Pouy, intitulé : *Etudes historiques et littéraires sur les anciennes sociétés académiques de la ville d'Amiens.*

chacune des académies. Forts d'une telle réponse, M. Boistel et ses amis persistèrent dans leur abstention systématique. Le duc de Chaulnes, irrité de cette espèce de rébellion, se disposait à la punir par l'exclusion des insurgés ; mais l'attitude conciliante de Gresset, qui estimait fort son repos, rendit inutiles les mesures de rigueur. Pendant la séance d'installation de l'Académie, qui eut lieu à l'évêché le 1er octobre 1750, il donna sa démission : « Ce serait, dit-il, une situation trop pénible pour moi, un sentiment trop importun que d'être toujours un obstacle aux fonctions particulières et publiques des différents directeurs que le sort mettra désormais à la tête de l'Académie : l'émulation et les intérêts de la compagnie en souffriraient... » (1). La majorité de l'Académie supplia vainement Gresset de reprendre la présidence perpétuelle : devant son refus inébranlable, elle lui députa trois membres, MM. Baron, Tribert et Toulle, chargés d'exprimer ses regrets sur cette démission et de le remercier *des soins qu'il s'était donné* (sic) *pour l'obtention des lettres patentes*. Les dissidents se calmèrent, et on passa l'éponge sur les griefs réciproques. Ainsi finit cette tempête dans un verre d'eau (2).

(1) De Cayrol, I, 296. Il soutient à tort que la démission de Gresset a été absolument volontaire; à tort aussi M. Bouillier prétend (ouvr. cité, p. 27-8) qu'il l'aurait donnée « par amour de l'indépendance. » (M. B. emprunte cette erreur à l'*Introd. aux œuvres choisies de Gresset*, par P. Hédouin, 1824.)

(2) A la séance du 16 novembre 1750, lecture fut faite d'une lettre du duc de Chaulnes, dont les passages suivants marquent à la fois son animosité contre les ennemis de Gresset et son affection pour l'aimable poète : « J'ai appris avec beaucoup de satisfaction que le sieur de Bacq s'était rendu à votre séance publique. Par rapport aux sieurs Bernard et Boistel, trésoriers, l'affectation qu'ils ont eu (*sic*) de ne s'y point trouver sur des prétextes frivoles nous a paru à M. de Saint-Florentin, avec qui j'en ai conféré, et moi, mériter de les faire exclure sur-le-champ de l'Académie, et sans doute il aurait pris les ordres du roi pour cela, si les sollicitations vives que vous en général et M. Gresset en particulier, avez faites pour eux, ne l'avaient engagé

Gresset n'éprouva guère d'autre déboire chez ses compatriotes : président ou non de l'Académie, il n'en demeurait pas moins leur idole. Divers soucis lui firent perdre complètement de vue M. Boistel d'Welles et ses exigences. Le succès du *Méchant* l'avait mis en goût de travailler pour le théâtre. A l'occasion de la paix d'Aix-la-Chapelle (1748), il avait composé les *Parvenus* ou les *Nouvellistes*, où il se raille des gens « qui se désespèrent de la conclusion de la paix, parce qu'elle va les sevrer de nouvelles, et réduire à rien le rôle qu'ils jouent dans le monde »(1), sans doute pièce à tiroirs dans le genre du *Mercure galant* de Boursault. Une pièce qui remontait à 1747, d'abord en un acte, puis en trois, les *Bourgeois* ou le *Secret de la comédie*, faillit être jouée en 1749 au théâtre italien : on possède un billet à Mlle Silvia où Gresset la prie, dans le cas où sa comédie serait reçue, de hâter les répétitions et de garder le plus profond mystère « sur le titre... jusqu'au moment de l'affiche » (2) ; on ne sait quel incident empêcha la représentation. Après sa retraite à Amiens, en 1751, il écrit encore deux comédies, l'*Esprit à la mode* ou les *Américains*, et l'*Ecole de l'amour-propre*. Le point de départ de la première nous a été conservé par Andrieux, que François de Neufchâteau en avait instruit, et qui le rapporte dans la préface de la *Jeune Créole* : « ... Gresset avait eu l'idée d'une pièce à

à attendre pour leur donner le temps de montrer leur soumission et leur changement.

« La démarche que M. Gresset vient de faire en vous remettant la présidence que vous lui avez déférée me paraît d'autant plus digne de louange que le roi avait trouvé bon qu'il la gardât ; et c'est une nouvelle preuve qu'il ajoute à toutes celles qu'il a déjà données de sa modestie et de son attachement pour vous. »

(La *Picardie*, VII, 407.)

(1) Anal. de M. de Cayrol (I, 274).

(2) Ap. de Cayrol, I, 287.

peu près semblable à celle-ci... C'était au milieu du XVIII[e] siècle, dans un temps où des créoles fort riches venaient en France se faire remarquer par leur luxe et par leurs dépenses excessives. Il paraît que dans la pièce de Gresset, c'était le père qui arrivait des colonies sans être connu de son fils, lequel avait été envoyé à Paris encore enfant. M. de Neufchâteau ne sait pas si Gresset avait achevé cette comédie, mais il en a vu, m'a-t-il dit, de vers tout à fait dignes de l'auteur du *Méchant* » (1). Pour la seconde (2), les notes manuscrites de Gresset nous renseignent sur certains de ses personnages : Doralise la prétentieuse, qui se « trouve propre à tout, supérieure à tout » ; Oronte, l'égoïste replié sur lui-même, « oisif, délicat, voluptueux, n'ayant d'étude que sa santé, et sacrifiant tout à sa commodité » (3). Toutes ces pièces restèrent inédites, et les manuscrits en furent, presque entièrement, brûlés par Gresset (4).

(1) Ap. de Cayrol, I, 299-300.

(2) Gresset, dans sa *Lettre sur la comédie* (1759), parle d'une pièce qu'il est en train de finir, et qui a « pour objet la peinture et la critique d'un caractère plus à la mode que *le Méchant* même, et qui, sorti de ses bornes, devient tous les jours de plus en plus un ridicule et un vice national » ; d'après M. de Cayrol, cette pièce serait précisément *l'Ecole de l'amour-propre* : sur quoi se fonde-t-il pour l'affirmer ? D'ailleurs, il accepte tout de même la date de 1751 donnée par Renouard pour les deux comédies de *l'Esprit à la mode* et de *l'Ecole de l'amour-propre* ; seulement, en ce qui concerne cette dernière pièce, afin de concilier son assertion avec les termes et la date de la *Lettre sur la comédie*, il suppose qu'elle a été commencée en 1751, et qu'elle n'était pas tout à fait terminée en 1759. Plus de huit ans pour une comédie, c'est bien long, et peu vraisemblable ! — M. de Cayrol ajoute que l'*Ecole de l'amour-propre* avait pour sous-titre es *Parvenus* : mais ne ferait-il pas une confusion avec une comédie précédente, les *Nouvellistes*, dont le sous-titre est justement celui-là ? — Enfin, il cite un assez grand nombre de vers tirés de cette comédie, qui ne nous en apprennent point le sujet, et qui sont généraux et sentencieux comme beaucoup de ceux du *Méchant*. — Voy. de Cayrol, I, 299 et suiv.

(3) De Cayrol, I, 303

(4) Quelques autres ne sont connues que par leurs titres ; peut-être demeurèrent-elles à l'état de simples projets : le *Monde comme il est*

Après avoir maintes fois sur la scène marié les amoureux, Sidney et Rosalie, Valère et Chloé, il songea à jouer pour son propre compte et au naturel le rôle de jeune premier. A vrai dire, il était un peu « marqué » : aussi bien n'épousa-t-il ni une jeune ni une jolie femme. M[lle] Galand appartenait à la bonne bourgeoisie de province : son père, « parfait citoyen », « homme aimable », dit Gresset dans un discours académique (1), avait été successivement conseiller de ville et maire d'Amiens. Elle possédait, s'il faut en croire M. de Wailly, « dans l'esprit et dans le caractère tout ce qu'il fallait pour fixer un homme (2) » de mérite : on peut conclure, de la modestie relative de cet éloge, qu'il lui manquait les qualités brillantes; ce mariage fut moins l'union de deux cœurs que l'alliance de deux raisons (3). L'abbé Raynal trouve « cette démarche... nécessaire à son bonheur [au bonheur de Gresset], parce que c'est un homme triste et retiré » (4). On ne manqua pas de faire ressortir qu'il était peu logique, après avoir tant vanté les plaisirs de l'indépendance, de se mettre « sous le joug de l'hymen » ; mais quoi de plus humain que cette contradiction ? Le mariage est comme l'Académie : on se plaît à en médire, — jusqu'au jour où on y pose sa candidature. Un poète du temps justifia Gresset de ce reproche :

le *Parisien* (de Cayrol, I, 303), — les *trois Racans*, la *coquette*, *l'ignorant glorieux de l'être*, les *fées turques*, divertissement, le *choix de l'habit*, les *fées philosophes*, les *inconnus malgré eux*, l'*abus du temps* et *Blanche de Bourbon*, tragédie (de Beauvillé, 198-9).

(1) De Cayrol, I, 284.

(2) Id., I, 305.

(3) M. de Cayrol assigne au mariage de Gresset ce bizarre motif « de se soustraire entièrement à la tentation qui pouvait lui reprendre un jour de regagner Paris » (I, 306). Le goût de Gresset pour l'isolement a plutôt été un effet qu'une cause de son mariage.

(4) Ouvr. cité, II, 42.

L'objet à qui t'unit un choix judicieux
Dans son esprit et dans ses yeux
Nous offre ton apologie (1).

Les yeux de Mme Gresset pourtant n'étaient point une apologie suffisante. Mlle Galand Sénéchal, parent de la mariée, adressa une poésie à *l'Epouse du chantre de Ver-Vert,* qui se terminait ainsi :

Puisses-tu lui donner un fils qui lui ressemble (2) !

Un Picard composa un épithalame en patois : il eut le bon goût de garder l'incognito.

La lune de miel fut longue : elle dura plusieurs années, pendant lesquelles il ne produisit rien ou presque rien ; tout ce qu'on peut citer, c'est un divertissement « pour la naissance de monseigneur le duc de Bourgogne, paroles pour être mises en musique » (1751) (3). Il comprend trois scènes et trois personnages principaux : la déesse de l'Amitié, le génie des Arts, le génie de la Guerre ; le génie des Arts recommande aux nymphes qui « entrent sur la scène en dansant, et portent les divers attributs des beaux-arts » (4), de célébrer la joie de la France ; le génie de la Guerre survient et, au son des trompettes, promet au royal enfant la gloire des armes ; le génie des Arts, au son des hautbois, lui promet une gloire pacifique. Tout à coup trompettes et hautbois se taisent : on entend une symphonie champêtre ; le temple de l'Amitié apparaît orné de lis et de myrtes ; au milieu d'une lumière « vive et pure » (5), la déesse

(1) Raynal, II, 42. — De Cayrol, I, 308.
(2) De Cayrol, I, 309.
(3) De Beauvillé, 148-54.
(4) Id., 149.
(5) Id., 152.

surgit ; elle rejette bien loin les arts et les combats :

> C'est au temple de l'Amitié
> Que brille de Louis la plus heureuse image.
> C'est moi qui développe à l'univers charmé
> Les grâces, les vertus, le bienfaisant génie
> D'un roi fait pour sentir le bonheur d'être aimé... (1);

et tout finit par un ballet (2).

Il fallut que Gresset s'arrachât à son bonheur tranquille et se décidât à quitter son ermitage, quand il fut nommé, en 1754, directeur de l'Académie, — de l'Académie française, non de l'Académie d'Amiens, — et qu'il dut souhaiter la bienvenue à deux membres nouveaux. Le premier était le famélique Boissy, qu'une multitude de pièces n'avaient pu tirer de la misère, mais que le succès exceptionnel d'une comédie récente, les *Dehors trompeurs* ou l'*Homme du jour*, avait au moins tiré de l'obscurité. Choisi pour succéder à Destouches, Boissy s'épargna la peine d'un long discours : après s'être excusé de ne pas le débiter en prose (la poésie, dit-il, « est ma langue

(1) De Beauvillié, 153.

(2) Le jeune prince en l'honneur duquel Gresset écrivit ce divertissement resté inédit, ne jouit d'aucune gloire, ni pacifique ni militaire : il mourut âgé de moins de dix ans. — Pour être complet, mentionnons un discours de l'année 1753, adressé au duc de Chaulnes lorsqu'il fit son entrée publique à Amiens, et qui avait pour but de l'engager à demeurer le protecteur de l'Académie (de Cayrol, I, 310-1 et n. 1 de la p. 311). — Déjà en 1749, alors que l'Académie n'était encore qu'une Société littéraire, Gresset, après avoir félicité les membres de ne pas s'être laissés « détourner par les obstacles que la malignité et la jalousie semaient sur leur route » (de Cayrol, I, 284), leur avait renouvelé au nom du duc de Chaulnes « les assurances de son estime et de son zèle pour elle » (de Cayrol, I, 285) ; il avait associé à cet éloge celui « d'un magistrat illustre, que les connaissances illimitées, les lumières supérieures, l'irréprochable désintéressement et le zèle infatigable pour la province confiée à ses soins et à son administration, n'immortaliseront pas moins dans cette ville que les ouvrages utiles et honorables que nous devons à son génie ». (de Cayrol, id.). Il s'agit de son ami Chauvelin, intendant de Picardie

familière ») (1), il trouva moyen, en huit strophes, d'apprécier chez Destouches l'auteur dramatique, « le Térence de nos jours » :

Le vice avec un bras d'Hercule
Dans ses écrits est combattu.
Ils sont l'effroi du ridicule
Et l'école de la vertu (2) ;

puis le diplomate, « l'utile négociateur » (3) ; de vanter le talent de Gresset

Le *Méchant* te demande un frère,
Et Paris empressé l'attend (4);

enfin de louer pompeusement Louis XIV et Louis XV.

Il eût été piquant que le directeur lui répondît dans la langue des dieux ; s'il y songea, il abandonna vite cette idée, car la forme poétique n'aurait guère convenu aux théories littéraires qu'il voulait exposer. Il félicita Boissy d'avoir été élu par la seule influence de son mérite (5). Destouches, lui aussi, était entré à l'Académie par la grande porte ; sa conduite avait toujours été probe et son théâtre l'image de sa vie. Philosophe chrétien, il fit de la religion « l'occupation la plus chère de sa retraite, le sujet de plusieurs écrits, l'entretien de sa raison, la consolation de ses derniers moments » (6). — Mais le voilà mort ; et presque en même temps que lui, vient de disparaître

(1) Voy. *Harangues prononcées par Messieurs de l'Acad. franç.*, de 1714 à 1787, VI, 204.
(2) Id., VI, 205.
(3) Id., VI, 206.
(4) Id.
(5) A cet endroit du discours, « on ne manqua pas de jeter les yeux à l'instant sur Bougainville, dont l'entrée à l'Académie est toute récente » (Raynal, II, 180).
(6) *Harangues*, etc., VI, 213.

« un autre écrivain dramatique, aussi noble qu'intéressant, et fait pour peindre le sentiment et la vertu » (la Chaussée) (1). La comédie est-elle donc menacée de périr ? Non, il existe encore des auteurs dramatiques ; seulement il faut garantir la scène d'une décadence possible. Egaler Molière est difficile : au moins peut-on l'imiter ; or, que nous enseigne-t-il par son exemple ? A ne jamais suivre le goût du temps, quand il est défectueux. Eh bien, aujourd'hui il l'est au plus haut point. Le siècle a du penchant pour les colifichets et pour les riens : il est à craindre que le théâtre ne s'accommode à ce penchant, qu'on ne représente plus que des petits tableaux, des miniatures, et qu'on néglige les grands caractères tranchés (2). On se plaint « qu'il ne reste que des nuances légères à crayonner » (3) ; ce sont les médiocres seuls qui parlent ainsi : « Un monde tout nouveau ne reste-t-il point à peindre, à instruire, depuis qu'à la honte des hommes les vices les plus funestes se sont polis, colorés, embellis au point de n'être plus que des sujets de plaisanterie ? » (4). (Ce monde nouveau a formé le sujet d'une pièce, le *Méchant* ; mais il faut croire que la matière n'était pas si riche, puisque Gresset n'en a tiré aucune autre pièce.) — Boissy pourra relever le théâtre français, y faire revivre la franche gaîté : « Par le choix de nos tableaux, par l'utilité de leur objet, par l'énergie et les grâces de l'exécution,

(1) *Harangues*, etc., VI, 213.

(2) Ici, continue Raynal, « on trouva que c'était une épigramme qui tombait directement sur M. de Boissy. Ces sortes de traits satiriques sont assez du goût de M. Gresset qui est naturellement caustique et frondeur » (II, 180). Gresset n'avait-il pas plutôt en vue Marivaux ? Les chefs-d'œuvre de ce dernier sont antérieurs au discours de Gresset mais non point tellement que le genre même du « marivaudage » fût déjà oublié.

(3) *Harangues*, etc., VI, 217.

(4) Id.

méritons, s'il se peut, le suffrage éclairé de notre auguste maître, méritons qu'au sortir des travaux qui occupent chaque jour pour la félicité publique le père de la patrie, ses regards sublimes s'abaissent sur nos yeux..... » (1).

Ce plaidoyer pour la comédie de caractère et contre le marivaudage forme la meilleure harangue de Gresset, on pourrait même dire la seule bonne. Elle est écrite avec plus de vigueur que la plupart de ses œuvres en prose ; elle soutient une thèse claire, nette et fort plausible (2). Gresset se sentait à l'aise ; on était entre gens de même bord, du même monde, le récipiendaire, le directeur de l'Académie et l'académicien défunt ayant tous trois travaillé pour le théâtre. La tâche de Gresset fut plus épineuse, lors de l'installation de d'Alembert. Cette fois, le hasard le mettait, lui dévot, en présence d'un incrédule et l'obligeait aussi à ne rien laisser paraître de son antipathie à l'égard de si condamnables doctrines ; il n'avait guère à sa disposition que les discrètes méchancetés et les compliments pointus qui sont comme une loi du genre : encore n'en usa-t-il que sobrement. Le nouvel élu remplaçait Surian, évêque

(1) *Harangues*, etc. VI, 218.

(2) Les opinions furent très diverses sur la valeur de ce discours Aux yeux de Raynal (II, 180), c'est un tissu « d'épithètes, de petites antithèses, et d'expressions épigrammatiques » ; Grimm au contraire (II, 415) lui rend pleine justice : « Vous trouverez dans ce morceau de M. Gresset beaucoup de réflexions excellentes et même neuves. » De Luynes nous apprend qu'il fut goûté du public : « Il y a quelques jours que les deux discours de l'Académie ont été présentés au roi. Celui de M. de Boissy est en vers ; on dit qu'il a été fort applaudi. Quoi qu'il en soit, la réponse de M. Gresset en prose paraît bien plus digne des applaudissements qu'elle a eus. » (*Mémoires*, septembre 1754, XIII, 358). Fréron regretta que Gresset n'eût pas fait sa réponse en vers : « Cette idée ne lui sera pas venue sans doute, mais sa prose vaut bien des vers, et peut-être mieux. » (Ap. de Cayrol, I, 311.) — Gresset relut son discours devant l'Académie d'Amiens, en décembre 1754 de Cayrol, I, 312).

de Vence, une espèce de saint, timide, doux, charitable, qui n'avait jamais, comme tant d'autres ecclésiastiques à cette époque, sollicité les faveurs royales, et, par une diction toujours simple, s'était acquis une renommée d'orateur. D'Alembert (1) fit ressortir cette simplicité de son éloquence, la modestie de son caractère et la largeur de sa piété : Surian, disait-il, ne connaissait pas le fanatisme aveugle qui réprouve les lettres et la philosophie comme néfastes pour la religion, alors qu'au contraire elles affermissent en même temps le principe religieux et le principe monarchique. Il fallait une certaine hardiesse pour soutenir ce paradoxe, et aussi pour transformer l'évêque de Vence en défenseur posthume de l'*Encyclopédie* naissante. Le discours de d'Alembert excita peu d'enthousiasme : il ne trouva grâce ni devant Grimm (2), ni à plus forte raison devant Fréron, qui lui reprocha un « style contraint, embarrassé » (3). — La gêne que d'Alembert éprouvait à louer un évêque, Gresset l'éprouva à louer un philosophe ; il imagina un détour ingénieux pour s'en dispenser : « La Renommée ne me laisse rien à dire : d'ailleurs la véritable philosophie ne supporte qu'impatiemment le tribut des louanges » (4). Très vite il aborde un sujet moins scabreux : le panégyrique de Surian. L'évêque de Vence avait « recueilli, dans cette compagnie, l'héritage et la place de Bossuet et de Fléchier » (5). Maintenant qu'il n'est plus, « l'éloquence sacrée attend... un restaurateur » (6). Pour

(1) *Disc. prononcés dans l'Acad. franç., le jeudi* 19 *décembre* 1754, *à la réception de M. d'Alembert*, Paris, Brunet, 1754.
(2) Ap. de Cayrol, I, 318.
(3) Id., I, 314.
(4) *Disc. prononcés*, etc., 13.
(5) Id., 14-15.
(6) Id., 15.

la relever, les dons du génie ne suffisent pas : il faut à l'autorité du précepte joindre celle de l'exemple ; cette autorité-là, Surian la possédait mieux que personne : « il n'eut de guide que la religion elle-même.... il n'était point de ces prédicateurs frivoles et méprisables, qui, à la face des autels même, cherchant moins les palmes du sanctuaire que les lauriers des spectacles, viennent montrer qu'ils ne savent que le langage du monde, ne veulent que lui plaire, et n'emportent de nos temples, aux yeux du christianisme et de la raison, qu'une gloire sacrilège et des succès ridicules » (1). Il ne quitta jamais son diocèse, sauf pour se rendre à l'assemblée du clergé ; « bien différent de ces pontifes agréables et profanes crayonnés autrefois par Despréaux, et qui regardant leur devoir comme un ennui, l'oisiveté comme un droit, leur résidence naturelle comme un exil, venaient promener leur inutilité parmi les écueils, le luxe et la mollesse de la capitale, ou venaient ramper à la cour, et y traîner de l'ambition sans talents, de l'intrigue sans affaires, et de l'importance sans crédit » (2). On le voit, sous couleur de peindre les vertus de Surian, Gresset attaquait la mondanité des prélats du XVIII[e] siècle et leur goût pour les déplacements ; chaque trait de panégyrique était indirectement un trait de satire. Avec une violence qui prouve moins de tact que de franchise, l'auteur de *Ver-Vert* et de l'*Abbaye* protestait encore une fois contre la corruption des mœurs ecclésiastiques.

Le public, qui avait écouté froidement le reste du discours, applaudit à cette critique des prêtres courtisans (3). Mais la seconde impression fut bien différente

(1) *Disc. prononcés*, etc., 16.
(2) Id., 17.
(3) « Les deux discours n'ont point encore paru ; il paraît qu'on est

de la première; presque tout le monde s'accorda pour mettre ce discours, dans son ensemble, au-dessus de celui de d'Alembert; seulement on discuta l'opportunité de l'attaque contre les évêques. Raynal la jugea absolument déplacée, et Buffon, « assez hors-de propos » (1). Gresset aurait pu invoquer pour sa justification d'illustres précédents, entre autres cette caustique épigramme de Racine, peu suspect d'irrévérence à l'endroit de la religion :

Un ordre, hier venu de Saint-Germain,
Veut qu'on s'assemble : on s'assemble demain.
Notre archevêque et cinquante-deux autres
Successeurs des apôtres
S'y trouveront. Or de savoir quel cas
S'y traitera, c'est encore un mystère ;
C'est seulement chose très claire
Que nous avons cinquante-deux prélats
Qui ne résident pas (2).

assez content de celui de M. d'Alembert, mais que l'on trouve dans celui de M. Gresset beaucoup trop d'affectation et un style ampoulé pour dire des choses assez communes ; on y a remarqué aussi un endroit sur la résidence des évêques dans leurs diocèses qui a été applaudi jusqu'à battre des mains, et qui peut avec raison être regardé comme une critique contre les évêques. » (Luynes, *Mémoires*, XIII, 10.) Il est vrai que les antithèses abondent dans ce discours, et ne sont pas toujours très heureuses. Raynal le lui reproche également : «.... Enfin ce discours a paru très long et très mal écrit, comme tout ce que M. Gresset a fait en prose. M. d'Alembert a encore gagné à cette opposition, et on a vu la différence qu'il y avait entre le philosophe et le poète, c'est à peu près celle qui se trouve entre des mots et des choses » (II, 207). Grimm constate que les lecteurs des deux discours ont différé d'avis avec leurs auditeurs (II, 458) : du reste, sa conclusion personnelle n'est guère moins sévère que celle de Raynal : « Le discours de M. Gresset, généralement parlant, est trop long, et, par intervalles, un peu plat et maussade, aux fréquentes antithèses près ; mais il est bien écrit, et vous serez surtout content du début et du portrait de M. l'évêque de Vence » (II, 461). (Voy. de Cayrol, I, 317 et 319.) — Inutile d'ajouter que Fréron, très dur pour d'Alembert, se répandit en compliments sur Gresset (de Cayrol, I, 314).

(1) Lettre au président de Ruffey (ap. Berville, 156).

(2) Ap. Berville, 156. — Bien des années après le discours de Gresset, à la veille de la Révolution, Mercier s'élevait contre le même abus : « Les évêques violent facilement et sans remords la loi de la résidence, en quittant le poste qui leur est assigné par les saints canons. L'ennui

Collé prit la défense de l'imprudent : « Comme dans ce siècle vil et d'esclaves tout paraît fort, l'on a regardé cet endroit du discours de Gresset comme une déclamation peu mesurée contre les évêques ; et cependant, que dit-il ? Une chose fort simple, qui est qu'il faut que les évêques résident. Cela ne peut point s'appeler une déclamation : il n'y a là rien d'outré ni d'exagéré ; d'ailleurs, il parle du temps de Despréaux ; pourquoi nosseigneurs veulent-ils prendre ce paquet-là pour eux ? » (1). Au milieu de la désapprobation générale, la cause de Gresset avait pour elle Caton. Toutefois, n'en déplaise à Caton, si Gresset, en principe, n'avait pas tort, dans « l'espèce » il eût pu s'abstenir sans inconvénient. Bien qu'il s'abritât sous l'autorité de Boileau, c'était les évêques du XVIII[e] siècle, et non ceux du XVII[e], qu'il attaquait ; personne ne s'y trompa ; or, ces remontrances publiques étaient-elles de mise dans la bouche d'un jésuite remercié et au cours d'une solennité purement littéraire ? Puis, l'habile tactique de d'Alembert, qui avait présenté la philosophie comme la très humble servante du trône et de l'autel, donnait un fâcheux relief à l'attitude de Gresset, qui semblait viser la religion par delà ses ministres. Il n'en fallut pas davantage pour lui attirer la réputation d'esprit fort, alors que cette sortie n'avait eu pour motif que l'intransigeance de sa dévotion. Le bruit en vint aux oreilles du roi ; Louis XV n'aimait guère les casseurs de vitres ; quand le directeur de l'Académie, selon l'usage, alla présenter son discours à Versailles, il lui tourna le dos (2).

les chasse de leurs diocèses, qu'ils regardent comme un exil : ils viennent presque tous à Paris, pour y jouir de leurs richesses, et, mêlés dans la foule, y trouver cette liberté qu'ils n'ont pas dans le séjour où la bienséance les force à la gêne de la représentation. » (*Tableau de Paris*, I, 289 ; cf. I, 291.)

(1) *Journal*, I, 444.

(2) Renouard (ap. de Cayrol, I, 319-20) est le seul qui rapporte cet

Gresset fut consterné ; maladroit dans la flatterie (défaut honorable), il n'avait pas joui jusque-là d'une faveur extraordinaire ; Mme de Pompadour goûtait peu, semble-t-il, sa personne (1) ; mais le roi et la favorite estimaient ses ouvrages : il devait à l'un le succès de *Ver-Vert*, à l'autre le succès du *Méchant*, ou au moins la consécration de ces succès. Allait-il donc, pour une phrase malencontreuse, perdre ce précieux appui ? Dans la seconde édition de son discours (2), la tirade contre les pontifes agréables et profanes disparut (3). C'était trop peu encore ; il guetta avec impatience

incident ; M. de Cayrol remarque (I, 320) que son témoignage, en l'absence de tout autre, a peu de poids. Sans doute, mais ce qui lui prête une certaine vraisemblance, c'est ce fait que Gresset, immédiatement, supprima le passage incriminé ; une pareille hâte à se déjuger peut bien avoir pour motif la pression de l'opinion publique, mais s'explique encore mieux par le regret d'avoir choqué le roi. — D'autre part, Renouard se trompe, et M. de Cayrol le réfute judicieusement (I, 319-20), quand il soutient que le mécontentement de Louis XV fit renoncer Gresset à tous ses projets littéraires et le soumit à la direction religieuse de l'évêque d'Amiens. Il n'y a pas eu, dans la vie de Gresset, de heurt si brusque, de « conversion » soudaine. Il ne cessa jamais d'être pieux, et si sa dévotion, vers cette époque, prit un caractère plus grave, ce fut bien, en partie, sous l'influence de Dorléans de la Mothe, mais non à cause d'une disgrâce royale.

(1) Mme de Pompadour, on s'en souvient, avait soutenu contre lui en 1748 la candidature de l'abbé Leblanc à l'Académie française. Gresset, du reste, ne se joignit guère à la foule de ses courtisans et ne lui dédia aucune pièce ; ce n'est pas à elle que s'adresse l'épître sur l'attentat de Damiens, comme on l'a prétendu à tort, mais au roi (de Cayrol, I, 335). Pourtant on a retrouvé dans les papiers du poète quelques vers aimables pour la marquise

On ne trace que sur le sable
La parole vague et peu stable
De tous les seigneurs de la cour ;
Mais sur le bronze inaltérable
Les Muses ont tracé le nom de Pompadour
Et sa parole invariable.

(De Cayrol, I, 336.)

(2) Celle qui appartient au recueil général des Harangues de Académie ; dans la première édition, qui provoqua ce *tolle* universel, son discours figurait seul, avec celui de d'Alembert.

(3) Voy. de Cayrol, I, 315-6. D'après Berville (154-5), la phrase aurait été rayée du recueil de l'Académie, sur la plainte des évêques *présents à Paris*.

l'occasion de se faire pardonner. En 1757, la tentative criminelle de Damiens lui parut l'offrir; le nom de l'assassin et celui de la patrie de Gresset se ressemblaient fâcheusement : le poète adressa à Louis XV une épître où il le suppliait de débaptiser Amiens : « Cet ouvrage, disait-il dans l'avant-propos, a été présenté au roi dans les premiers jours du mois de février [1757]. » La requête qu'il renferme « était fondée sur le cri public et sur le vœu général d'une ville, qui dans la consternation et la douleur qu'elle partageait avec toute la France sur le détestable attentat du 5 janvier, voyait pour elle-même un malheur de plus à déplorer dans l'affreux rapport de son nom avec le nom d'un monstre exécrable à notre siècle et à la postérité. » Il faut une éclatante réparation : « La ville dont il s'agit pouvait seule avoir cet honneur, et le désirait ardemment; ce motif a dicté cet ouvrage.... » (1). La pièce est en alexandrins, assez fermes. Gresset ne peut croire à la réalité de ce forfait; ou, s'il est réel, le coupable ne doit pas être un Français :

Rebut de la nature et des peuples divers,
La Fureur l'a nourri dans de profonds déserts (2).

Tout au moins ne pouvait-il connaître le roi de France : la bonté de Louis lui aurait fait tomber le fer de la main, si ce n'avait été le prestige de sa demeure auguste. Quel siècle ! Partout des sinistres, partout des désastres,

Des champs où fut Lisbonne aux sables de Lima,
Des cendres du Vésuve aux glaces de Volga (3).

(1) Avant-propos de l'épître *sur l'attentat commis sur la p ersonne sacrée du Roi, le* 5 *janvier* 1757, *avec une requête au Roi, pour supplier rès humblement Sa Majesté de changer le nom d'une ville de France*. Paris, Séb. Jorry, 1757.

(2) P. 6.

(3) P. 8

Le sage frémit sur la terre chancelante.... Mais aucun fléau n'est comparable à celui qui vient de frapper la France dans la personne de son roi; le pays s'émeut, tout gémit;

> Tout redemande au ciel d'une tremblante voix
> Et le père du peuple, et le meilleur des rois (1).

Puis viennent une série d'apostrophes : au ciel, dont Gresset sollicite la guérison rapide de Louis ; à la Renommée, qu'il presse d'annoncer bientôt cette bonne nouvelle à l'Europe et à l'Amérique ; enfin à Louis : tous ses concitoyens, comme lui-même, voudraient voir changer le nom de leur ville, qu'ils ne prononcent plus qu'avec horreur :

> Cette triste cité n'ose plus se connaître,
> Et, la mort dans le sein, elle attend pour renaître
> Qu'un souffle créateur vienne la ranimer (2).
> . . . .
> Commandez, nommez-nous. Tout un peuple éploré
> Attend ce changement de votre ordre sacré,
> Et, si j'ose implorer du sceau de votre empire
> Un titre illustre et cher que mon zèle m'inspire,
> Par lui de notre ville assurez le renom,
> Louis va le créer, Louisville est son nom (3).

— Gresset avait eu tort de se donner pour le porte-parole des Amiénois : si purs que fussent leurs sentiments monarchiques, ils refusèrent de prendre la livrée royale, et leurs protestations firent échouer la requête : « Le corps de ville, qui n'avait point été prévenu, dit le P. Daire, se garda bien de se prêter à une idée aussi singulière; il eût fallu, par la même raison, rayer saint Damien du calendrier » (4).

(1) Epître *sur l'attentat*, p. 9.
(2) Id. p. 11.
(3) Id., p. 12.
(4) Ap. de Cayrol, I, 335.

Ce fut, dans le monde littéraire, un éclat de rire général : « .... quand Amiens, écrit Grimm, aurait encore plus de rapport avec le nom du malheureux Damiens, ce changement de nom n'aurait pas fait un certain effet dans le public. On n'est plus dans le goût de cette sorte d'héroïsme que la philosophie a rendu ridicule. Le nom n'est rien.... M. Gresset, de l'Académie française,.... a fait à cette occasion des vers sur l'attentat commis sur la personne sacrée du roi.... Ces vers ont été jugés d'une voix unanime plats et mauvais.... » (1). Une fois de plus Gresset avait dépassé la mesure : Louisville alla rejoindre, dans le pays des chimères, la colonne lodoïque (2).

Ces blessures d'amour-propre s'aggravèrent de soucis matériels. Il occupait, nous l'avons vu, depuis la fin de l'année 1734, un petit emploi dans l'administration des postes, qui avait suffi à ses besoins, tant qu'il était demeuré célibataire. Maintenant qu'il était marié, sans enfants, il est vrai, mais tenu à un certain état de maison, ses ressources devinrent trop minces, et il

(1) III, 391-2.

(2) L'énormité d'une telle flatterie ne pouvait avoir pour excuse que le vif désir de Gresset de rentrer en grâce auprès du roi. (Voy. Tourneux, *Corresp. de Grimm*, note à propos du passage précité.) D'ailleurs Gresset eut conscience de sa maladresse, car son épître au roi ne figure dans aucune édition de ses œuvres complètes (de Cayrol, I, 336). — M. de Cayrol (I, 339) constate que Grimm s'est trompé en soutenant que la requête qui tendait à faire changer le nom d'Amiens provenait des Amiénois eux-mêmes (*Corresp.*, III, 391). L'erreur de Grimm est toute naturelle : l'avant-propos et le ton géral de l'épître semblent bien indiquer que Gresset avait mandat de ses concitoyens pour demander ce changement. — Le falsificateur des *Mémoires de la marquise de Créqui* arrange un roman sur l'opposition de l'évêque d'Amiens à la requête de Gresset ; on en trouvera le détail et la réfutation dans M. de Cayrol (I, 340-2). Il se peut toutefois que cette fantaisie renferme une part de vérité (de Cayrol, I, 342) ; sans doute Dorléans de la Mothe, ami de Gresset, lui adressa des remontrances sur les difficultés canoniques que soulèverait la réalisation de son projet, et, sans doute, c'est là l' « obstacle qui ne pouvait être prévu », comme dit Gresset dans l'avant-propos de son épître, et qui « a empêché le succès de la requête ».

tâcha de les accroître. Un fragment de correspondance de l'année 1755 nous initie à l'une au moins de ses démarches (1). Moreau de Séchelles, le bisaïeul du célèbre conventionnel, était alors contrôleur général des finances; Gresset connaissait fort bien sa fille, Mme Hérault, et l'ami de sa fille, antiquaire cacochyme, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions, Bougainville. Il échangea, avec Mme Hérault et Bougainville, quelques lettres semées de plaisanteries un peu grosses, et d'où il ressort qu'il utilisa leur intermédiaire pour obtenir du contrôleur général un supplément de revenus. Sous quelle forme ? Il est impossible de le déterminer exactement. On croit savoir qu'il lui fut accordé certaines concessions sur la ferme des deniers de Bretagne (2) et que Mme de Chaulnes, son ancienne protectrice, s'employa pour lui en cette occasion (3). Mais la malechance le poursuivit; quatre années plus tard, en 1759, il adressa une supplique à M. Bertin, alors contrôleur général, pour être indemnisé « d'une perte de près de vingt mille francs qu'il *avait* soufferte dans la ferme des deniers de Bretagne ». Les poètes, en ces temps lointains, étaient de tristes financiers (4).

(1) De Cayrol, I, 320 et suiv.
(2) Id., I, 331.
(3) Id., I, 333. — Gresset était à Chaulnes en 1755 ; il y composa un morceau « pour la clôture de la tragédie » (de Beauvillé 155-6), où il fulmine contre la comédie qui dégrade, dit-il, l'âme de l'acteur et lui communique le défaut raillé (les comédiens qui jouèrent Cléon sont-ils devenus méchants ?) ; par contre, il est plein d'égards pour la tragédie, « l'école des grands cœurs » (p. 155). Ce qui permet d'assigner à cette poésie une date au moins approximative, c'est une allusion qui y est faite à l'*Orphelin de la Chine*, représenté en 1755.
(4) Cependant n'exagérons rien. M. Berville soutient (p. 125) que, de 1736 à 1773, Gresset vécut uniquement avec les produits de son emploi et *ne reçut aucune pension* : c'est une erreur. Il obtint, vers 1758, une pension sur le *Mercure*, comme le prouve péremptoirement une lettre de M. de Saint-Florentin, alors secrétaire d'Etat de la maison du ro

Il oublia ses peines en écrivant des vers ; l'année où il adressa son épître au roi (1757), il en dédiait une autre à M. de Boullongne, — encore un contrôleur général. Ces hauts fonctionnaires tiennent beaucoup de place dans sa vie et dans ses ouvrages, depuis le moment où il descendit de sa Chartreuse : Orry d'abord, puis Moreau de Séchelles, Boullongne, Bertin. L'épître de 1757 salue l'avènement de M. de Boullongne (1) ; le poète s'excuse de venir si tard le féliciter ; les nouvelles mettent du temps à arriver en province :

Ce n'est que dans ces lieux brillants
Qu'enrichit la Seine féconde
Des heureux tributs de son onde
Que l'on sait tout, que l'on sait bien ;
Ailleurs on n'est plus de ce monde,
On sait trop tard, on ne sait rien (2).

Après quelques épigrammes contre la province, Gresset donne un exemple de sa « stupidité plénière » (3). Quand Vardes revint d'exil, c'est-à-dire de

(*Dépêches*, volume coté, aux Archives nationales, o[1], 400, p. 200, n° 511) : « A Versailles, le 13 mai 1758. — J'ai, Monsieur, été fort aise de la grâce que le roi a bien voulu vous faire en vous accordant une pension sur le *Mercure* ; M. de Marmontel vous donnera une copie collationnée de son brevet de privilège lorsqu'il lui aura été délivré et qui vous servira de titre de cette pension ; je profiterai toujours avec plaisir des occasions où je pourrai vous marquer les sentiments avec lesquels je vous suis, Monsieur, très parfaitement dévoué. » Dans la même période, il dut recueillir un petit héritage ; la Bibliothèque nationale (Nouv. acq. franç., 31) possède un bail de 1759, signé par lui, d'où il résulte qu'il afferme, pour soixante livres par an, une terre qui lui a été léguée. Voilà des faits positifs. De plus, vers la fin de sa vie (M. Berville en parle lui-même, p. 171), Gresset reçut de M. Bertin, alors ministre, une nouvelle pension de 800 livres. Enfin, s'il faut en croire M. de Wailly (*Lettre à d'Alembert*, communiquée par M. de Belloy), il était secrétaire des bâtiments du roi avec cent louis d'appointements. On le voit, la médiocrité de sa situation n'alla jamais jusqu'au dénûment

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 193-9.
(2) Id., I, 196.
(3) Id.

province, Louis XIV daigna s'informer du genre d'existence qu'il avait mené : « Sire, répondit le courtisan, j'ai vécu au milieu d'une compagnie charmante, où s'agitent des questions neuves et graves; quand je suis parti, on discutait pour savoir qui, de vous ou de votre frère, était l'aîné. » — Parisien jadis, le poète médisait de Paris; maintenant provincial, c'est la province qu'il raille : maintenant comme jadis, il ne conviendrait guère de prendre au sérieux une satire inoffensive.

En 1758, Gresset s'amuse à parodier quelques pièces de théâtre contemporaines (1) : nous possédons les titres et des fragments de ces essais : *Arlequin cannibale*, les *Sauvages à Paris*, les *Sauvages petits maîtres*; rien ne nous assure qu'il les ait terminés : en tout cas, il ne les jugea pas dignes de l'impression. Puis, il continue un long poème dont il s'occupait déjà depuis plusieurs années, à bâtons rompus, le *Parrain magnifique*.

Le sujet de ce poème est une anecdote que Mme de Chevreuse lui avait apprise et qui l'avait séduit par son parfum de fabliau malicieux : fort insignifiante au demeurant; il avait d'abord songé à en faire un conte de trente à quarante vers, ensuite une comédie, ensuite un poème en quatre chants, de sept cents vers ; enfin, sa fertile imagination travaillant sans cesse sur le canevas primitif, les quatre chants étaient devenus dix (2). Il voulut même leur en ajouter deux, de sorte que son poème aurait eu douze chants, tout comme l'*Enéide* : mais il renonça à ce dessein : « Quand le sujet me plaît, écrit-il, je ne sais pas finir » (3). Voilà qui pourrait servir d'épigraphe à

(1) De Cayrol, I, 343-4.
(2) Id., I, 348.
(3) Id., I, 353.

beaucoup de ses poésies, et spécialement au *Parrain Magnifique*: il le mettait sur le même rang que *Ver-Vert*, alors, suivant l'appréciation si juste de Sainte-Beuve (1), que cette pauvreté est à son chef-d'œuvre ce que Campistron est à Racine.

Il l'avait commencé dès 1749, avec l'intention de lui donner pour titre la *Pomponide* (le héros du poème s'appelle M. de Pomponne); en 1753 ou 1754, l'ouvrage était achevé sous sa forme définitive; même alors, il le retouche sans cesse, jusqu'en 1775 (2). Il apporte dans sa tâche un soin inusité; il écrit à l'in-

(1) Ouvr. cité. — On doit à Renouard la publication de ce poème, en 1810. D'après M. de Cayrol, un des amis du célèbre libraire, Croft, qui résidait à Amiens, se serait emparé secrètement du manuscrit, et, en une nuit, aidé de plusieurs copistes, l'aurait transcrit d'un bout à l'autre. De plus, avec l'aide de son secrétaire Ch. Nodier, il aurait altéré de très nombreux passages (de Cayrol, I, 344-7). — M. de Beauvillé met à néant ces allégations : la copie n'eut pas lieu *en une seule nuit*, puisque dans une lettre du 14 septemdre 1810, Croft promet à Renouard, en lui envoyant deux des chants du *Parrain magnifique*, de lui adresser le reste *dans huit ou dix jours* ; il n'y eut pas plusieurs copistes, mais un seu ; son collaborateur ne fut pas Ch. Nodier, qui n'était plus à cette époque son secrétaire ; enfin Croft n'a rien modifié du manuscrit qu'il avait entre les mains (de Beauvillé, 85-94). En somme, il n'y a que deux faits sur lesquels M. de Beauvillé soit d'accord avec M. de Cayrol : la clandestinité de la publication et l'incorrection du texte actuel. Legouvé, l'auteur du *Mérite des femmes*, qui avait été chargé par Renouard de le rectifier, s'acquitta maladroitement de cette tâche délicate et substitua trop souvent ses propres vers à ceux de Gresset (de Beauvillé, 75-6). Non seulement ce texte est fautif, mais il est incomplet : M. de Cayrol cite quelques vers d'un fragment inédit qui devait terminer le 5e chant (de Cayrol, I, 357). M. de Beauvillé, qui possédait le manuscrit le plus complet, probablement, que l'on connaisse de l'ouvrage (88-9), ne s'est pas décidé à le publier. Le vers qui figure d'ordinaire sous cette forme :

Au point milieu du siècle dix-huitième,

était primitivement celui-ci :

En l'an quarante-neuf du siècle dix-huitième.

C'est donc en 1749 que se passaît l'historiette rimée par Gresset (de Beauvillé, 89).

(2) De Cayrol, I, 353. — La Bibliothèque nationale, la Bibliothèque d'Amiens et la famille de Gresset possèdent des brouillons nombreux du *Parrain magnifique*, littéralement criblés de ratures et de corrections.

tendant de Soissons pour obtenir des renseignements exacts sur l'abbé de Saint-Médard (1); il se reproche comme un crime le rôle grotesque qu'il attribue à un autre personnage (2); dans une lettre à Mme de Chevreuse, son inspiratrice, il s'écrie avec un orgueil naïf : « Je ne sais si la paternité m'aveugle, mais le *Parrain*, avec tous ses défauts, me paraît délicieux... (3) ». A plusieurs reprises, il se nomme lui-même le *Parrain*, comme s'il ne faisait qu'un avec son héros. Il médite successivement une *lettre préliminaire*, qui ne vit pas le jour et où il voulait démontrer que, contrairement au préjugé répandu d'après lequel il ne peut « y avoir d'ouvrages de plaisanterie et de bonne gaieté sans les trois grands ressorts à la mode, *la méchanceté*, *l'ordure* et *l'irréligion* », rien de tel ne déshonore son poème (4); une *préface*, dont un fragment sur l'utilité des avant-propos a été publié par Renouard avec le reste de l'ouvrage; une sorte d'*épître dédicatoire*, en prose, à la reine Marie-Antoinette, qui entendit la lecture du *Parrain* (1774) (5). Il eut-même le dessein, qu'il ne réalisa probablement point, d'en envoyer un exemplaire à Frédéric (6), bien que, à l'époque où le poème fut terminé, ses relations avec le roi de Prusse n'eussent plus rien de cordial. Jamais il ne s'était donné autant de peine, ni pour composer et remanier un ouvrage, ni pour en assurer le succès. Il enjoliva, attifa, gâta cet enfant de sa vieillesse, et l'enfant devint insupportable, comme tous les enfants gâtés.

Les héritiers de Gresset, à l'insu de qui eut lieu en

(1) De Cayrol, I, 350-1.
(2) Id., I, 350.
(3) Id., I, 349.
(4) Id., I, 351.
(5) Id., I, 356-7.
(6) Id., I, 355.

1810 la publication du *Parrain*, furent très irrités, parce que, disaient-ils, elle pouvait nuire à la gloire de leur aïeul (1) ; en quoi ils avaient tort, car la faiblesse d'un ouvrage ne déprécie nullement les autres ; mais la rigueur de leur critique n'était pas moins fondée. Le *Parrain* est une plaisanterie manquée : on sait qu'il n'y a rien de plus lugubre ; le poète s'amuse et ne nous amuse pas. Son rire n'est pas communicatif ; il sonne faux, et, comme il se prolonge à travers dix chants, cette obstination dans l'erreur exaspère l'ennui.

Qu'on en juge ; voici toute la matière. M. de Pomponne, abbé de Saint-Médard, est à la fois très vaniteux et très économe ; un habitant de Soissons le choisit pour parrain de son enfant ; flatté de cet honneur, il n'ose le décliner ; mais, afin de s'épargner la dépense, il délègue son parrainage au maire de la ville qui supportera la plus grande partie des frais. Pour extraire de ces données un poème, il ne fallait rien moins que la merveilleuse abondance de Gresset ; mais cette abondance était fatalement condamnée au délayage insipide : que nous importent cet abbé et ce maire ? quel intérêt présentent leurs petits arrangements ? que nous font la duplicité de l'un et la sottise de l'autre ? — Au premier chant, nous apprenons que depuis deux ans M. de Pomponne a été sollicité d'être parrain ; mais il est plus souvent à la cour que dans sa terre abbatiale ; ce détail amène une charge de Gresset contre les courtisans ; puis vient un portrait de l'abbé et de ses ridicules.

Je ne serai point court, mais qui m'aime me suive,

dit le poète (2) ; on le suit parce qu'on l'aime, mais

(1) De Cayrol, 345-6.
(2) *Œuvres de Gresset*, brochure à part, 18.

avec impatience. — Au deuxième chant, Monseigneur est arrivé enfin de Versailles ; par avarice, il ne reçoit personne ; du reste, il a un factotum encore plus ladre que lui, la Jeunesse, qui du rang le plus humble s'est élevé à la dignité de valet de chambre, et gourmande tout le monde, même son maître. — Troisième chant : le père de l'enfant qui attend depuis deux années le baptême, rappelle sa promesse à l'abbé ; celui-ci demeure irrésolu : d'un côté un baptême et le cérémonial qu'il occasionne, mettent singulièrement un parrain en évidence ; mais de l'autre c'est bien cher. S'il en croyait la Jeunesse, il renoncerait à ce coûteux honneur. Il finit par décider qu'il sera parrain ; seulement, au lieu de l'être en personne, il se fera représenter. — Le quatrième chant s'ouvre par de jolis vers sur la vie de province :

Là tout est remarqué, tout fait événement ;
La plus mince aventure est un objet d'envie.
On s'honore de tout, chacun a la manie
De faire spectale un moment,
Et d'être quelque chose une fois en sa vie ;
Ne fût-ce qu'obtenir les honneurs du fauteuil
Dans sa petite académie,
Ne fût-ce que marcher prévôt de confrérie,
Ou premier manteau dans un deuil (1).

Qui aura l'honneur de suppléer le parrain officiel? Ce sera un vertueux citoyen de Soissons, M. Pommier (l'histoire, paraît-il, le nomme M. Carrier) (2), autrefois marguillier, aujourd'hui maire, et qui n'a pas son pareil pour organiser une réjouissance. L'abbé le prévient de son choix, et le prie de venir le trouver dans deux jours pour conférer sur le pro-

(1) *Œuvres de Gresset*, brochure à part, 38-9.
(2) Gresset lui avait d'abord laissé son vrai nom ; il le modifia en 1769 (de Cayrol, I, 350).

gramme de la fête. — Cinquième chant : M. Pommier est ravi, la ville entière le félicite ; tous les corps de métiers viennent lui demander sa pratique pour le jour du baptême, et il l'accorde à tous, par bonté d'âme. Puis il médite un superbe programme, d'autant plus superbe que Monseigneur, il n'en doute pas, paiera tout. — Sixième chant : il s'en va à l'abbaye; dans une chaise à quatre chevaux, pour prendre les ordres du parrain ; l'abord froid des gens de la maison lui inspire un sombre pressentiment. — Septième chant : l'abbé n'est pas encore visible ; M. Pommier a tout le temps de regarder, d'observer autour de lui ; il admire le sanctuaire où Monseigneur travaille, la salle où, comme les nobles de jadis, il déjeune en face de ses vassaux. Le visiteur fait antichambre longtemps, car l'abbé est soigneux de l'étiquette et des convenances hiérarchiques. — Huitième chant : la Jeunesse, que M. de Pomponne, par crainte de ses reproches, avait éloigné, apprend en chemin qu'un équipage somptueux s'est arrêté devant l'abbaye. Il revient précipitamment et questionne M. Pommier sur le but de sa visite. Au cours de l'interrogatoire, on entend une aubade dans la cour du château. M. Pommier explique que les gens de l'endroit veulent, sans doute, fêter ainsi le parrainage de Monseigneur, et que lui-même vient pour cet objet. La Jeunesse, en fureur, court battre les musiciens ; mais, comme il a quatre-vingt-deux ans, le pied lui manque, il tombe et s'évanouit. — Neuvième chant : M. Pommier est enfin introduit ; il avait préparé un beau discours, mais, devant l'imposant M. de Pomponne, il balbutie et ne sait plus que dire. L'abbé daigne le rassurer, et l'entretien commence. — Dixième chant : Monseigneur est fâché d'apprendre qu'on ait désigné une jeune fille pour marraine ; il eût trouvé plus en rapport avec son haut

rang que la ville fût sa commère. Toutefois, en bon prince, il consent à pardonner. Puis, au grand ébahissement de M. Pommier, il fixe ainsi ses largesses : douze francs au curé ; trente sous au bedeau, trente sous au suisse, quarante sous à l'organiste, et le reste à l'avenant. M. Pommier regagne tristement Soissons ; un autre, dans de telles conditions, eût renoncé au sous-parrainage, mais il en est trop fier pour s'y dérober et suppléera, moyennant vingt-sept livres dix sous, à l'insuffisante magnificence de M. de Pomponne :

Ne doit-il pas trouver bien placés et bien doux
Les frais qu'il fut contraint de faire ?
Aux siècles à venir le voilà sûr de plaire
Pour ses vingt-sept livres dix sous :
L'immortalité n'est pas chère (1).

D'accord, mais jouit-il de l'immortalité ? Il n'est pas sûr que M. Pommier en ait eu pour son argent. Sans l'indélicatesse d'un libraire trop zélé, le monde ignorerait son héroïsme ; et le fastidieux poème où ses hauts faits sont racontés, dormirait encore du légitime sommeil dont Gresset ne lui avait pas refusé la douceur.

Si l'auteur du *Parrain magnifique* laissa son poème inédit, on peut tenir pour assuré que ce ne fut nullement par conscience de sa médiocrité : il lui portait une affection trop aveugle. Ce fut vraisemblablement (2) par l'effet d'un scrupule religieux : il lui semblait peu convenable de railler un ecclésiastique. Quand il composa *Ver-Vert*, il n'était point si timoré : mais bien des années séparent les deux poèmes. La piété de Gresset, qui fut toujours égale en profon-

(1) *Œuvres de Gresset*, brochure à part, 104.
(2) Hypothèse de M. de Cayrol, I, 157-8.

deur et en sincérité, devenait avec l'âge plus pointilleuse ; l'ascendant d'un de ses amis intimes, l'évêque d'Amiens, favorisa cette évolution. Dorléans de la Mothe, dans le monde, était aimable, gai, spirituel, et cette conformité d'humeur l'avait tout naturellement rapproché de Gresset (1) ; dans l'exercice du sacerdoce, c'était un homme tout différent : rigide et austère, il n'admettait aucun tempérament, ni pour l'interprétation du dogme, ni pour la pratique du culte. On cite de lui beaucoup de réformes ; mais il croyait n'avoir jamais assez fait : « Les hommes, disait-il, nous louent pour la moitié de notre devoir que nous faisons, et nous devons trembler pour l'autre moitié que nous ne faisons pas. » Sa vie fut un exemple ; lui, au moins, *résidait*, à l'encontre de ces prélats de cour que Gresset avait naguère flétris ; peut-être même, ainsi qu'on l'a finement remarqué (2), celui-ci ne fit-il en cette circonstance qu'exprimer l'opinion intime de son ami. Mais d'autre part les prélats qui ne résidaient point, fort indulgents à eux-mêmes, l'étaient aussi aux autres ; ceux au contraire qui surveillaient avec rigueur leur propre conduite, ne pouvaient comprendre ni excuser aucune défaillance : « .... On a remarqué, dit Mercier, que les évêques qui accomplissent inviolablement la loi de la résidence (ce qui forme le petit nombre) avaient une piété minutieuse, inquiète, turbulente, toujours prête à dégénérer en fanatisme, qu'ils vexaient les habitants de leur diocèse par un zèle aveugle et inconsidéré ; tandis que les autres, non résidants, avaient des lumières, de la tolérance, aimaient la paix, et ne persécutaient personne : de sorte que tout le mal, peut-être, qui résulte de leur éloignement, c'est que

(1) De Cayrol, II, 2.
(2) Berville, 155.

l'argent qui leur vient des provinces, ne se consomme pas dans le sein des provinces même (1). » La vertu de M. de la Mothe était orgueilleuse et impitoyable. Dans l'affaire de la Barre (1765), il joua un rôle que l'on qualifierait d'odieux, si la violence de son indignation ne l'excusait en partie. Comme Abbeville dépendait de son évêché, il évoqua le procès à son tribunal ecclésiastique sans préjudice du tribunal laïque, lança un monitoire (2), et vint faire à Abbeville, avant que la sentence des juges qui instruisaient la cause fût connue, une amende honorable où il déclara que les coupables *s'étaient rendus dignes des derniers supplices en ce monde* (3). Bref, il ne suivit point dans cette affaire la ligne de conduite que lui dictait l'esprit de charité et surexcita l'opinion publique au lieu de l'apaiser.

Ce vieillard d'une volonté inflexible exerça une influence toute naturelle sur Gresset, et le résultat le plus manifeste de son influence fut de le déterminer à ne plus écrire pour le théâtre (4) : Gresset suivit d'autant plus docilement ce conseil que dix ans de retraite oisive commençaient à affaiblir ses facultés créatrices. La décision prise, il songea à la faire connaître de tous, et l'exposa en 1759 dans un opuscule intitulé : *Lettre*

(1) *Tableau de Paris*, 291-2.

(2) « Le monitoire d'Abbeville fit précisément le même effet que celui de Toulouse contre les Calas ; il troubla les cervelles et les consciences. » (Voltaire, XXV, 509.)

(3) Id., XXV, 506, note

(4) « C'est à l'autorité de ses leçons et à l'éloquence de ses vertus que je dois la fin de mon égarement » (Lettre sur la comédie, *Œuvres de Gresset*, III, 239). — Une autre influence paraît l'avoir également affermi dans la dévotion : celle de sa sœur, Mme de Toulle (Thérèse Gresset), qui avait une figure charmante, beaucoup d'esprit, et qu'il adorait. Voy. de Wailly, *Eloge de Gresset* anon.) *en vers de dix syllabes, avec des notes*, à Bruxelles et à Abbeville, chez Devérité 1786. (p. 16-7, n. 4). J'ai eu communication de ce volume assez rare grâce à l'obligeance de M. Fleury, rédacteur en chef de l'*Echo de la Somme*.

sur la comédie (1). Il affirme sa foi invincible en la vérité du christianisme, et la vive souffrance qu'il a longtemps éprouvée en constatant une espèce de contradiction entre ses principes religieux et les sujets de ses œuvres : il disputait avec sa conscience, imaginait des sophismes qui le trompaient lui-même, invoquait, pour se justifier à ses propres yeux, son attention à ne rien écrire que de moral. Mais enfin il voit clair maintenant et reconnaît sa faute. L'Eglise n'approuvera jamais l'art dramatique, et cette considération suffit pour en détourner tout chrétien. Il ne ressent aucun regret du théâtre qu'il abandonne, ou plutôt l'unique regret qu'il éprouve est de ne pouvoir, par l'éclat du désaveu, effacer tout le mal qu'il a fait : « Le moyen le plus apparent de réparation, autant qu'elle est possible, écrit-il à son correspondant inconnu et peut-être fictif, dépend de votre agrément pour la publicité de cette lettre : j'espère que vous voudrez bien permettre qu'elle se répande, et que les regrets sincères que j'expose ici à l'amitié aillent porter mon apologie partout où elle est nécessaire (2) ». En outre, il rétracte tout ce qu'il a « pu écrire d'un ton peu réfléchi dans les bagatelles rimées dont on a multiplié les éditions » (3) à son insu ; lorsqu'on est jeune, on ne veut que plaire ; on sacrifie au brillant le sérieux. Aussi donnera-t-il de ses œuvres « une édition très corrigée, où il ne conservera « rien qui ne puisse être soumis à la lumière de la religion et à la sévérité de ses regards » (4). Il lui reste plusieurs comédies inédites : elles seront brûlées, sauf une, qui a « pour objet la peinture et la critique d'un caractère plus à la mode

(1) *Œuvres de Gresset*, III, 236-46.
(2) Id., III, 240.
(3) Id., III, 241.
(4) Id., III, 242. Il n'a pas tenu sa promesse, dont la réalisation était difficile : eût-il exclu *Ver-Vert* et le *Méchant*

que le *Méchant* même, et qui, sorti de ses bornes, devient tous les jours de plus en plus un ridicule et un vice national » (1). C'est faire œuvre de moraliste que de le censurer; et encore choisira-t-il une autre forme que celle de la comédie, « cette prétendue école des mœurs, où l'amour-propre ne vient reconnaître que les torts d'autrui, et où les vérités morales le plus lumineusement presentées n'ont que le stérile mérite d'étonner un instant le désœuvrement et la frivolité.... » (2). Il s'élève à des vues générales, et qu'il développe en beau style, au sujet de la gloire qui n'est qu'une fumée, de la vie qui n'est qu'un moment; il emprunte à l'apparition d'une comète de 1759 une image frappante sur la vanité des choses : « ... encore quelques jours, et cette comète que notre siècle voit pour la première fois va s'éteindre pour nous, et se replonger dans l'immensité des cieux, pour ne reparaître jamais aux yeux de presque tous ceux qui la contemplent aujourd'hui. Quelle destinée éternelle nous aura été assignée, lorsque cet astre étincelant et rapide, arrivé au terme d'une nouvelle révolution, après une marche de plus de quinze lustres, reparaîtra sur cet hémisphère ? Les témoins de son retour marcheront sur nos cendres (3). »

Gresset aurait pu renoncer au théâtre silencieusement : il préféra dire hautement son projet, pensant que la faute ayant été publique, la réparation devait l'être aussi, et que sa gloriole d'auteur en serait d'autant plus durement mortifiée. Cette humilité chrétienne ressemblait beaucoup, par l'expression, à l'or-

(1) *Œuvres de Gresset*, III, 242. M. de Cayrol soutient (I, 300 et 363), mais sans preuves, on s'en souvient, que cette pièce est *l'Ecole de l'Amour-propre*.

(2) *Œuvres de Gresset*, III, 243.

(3) Id., III, 245.

gueil mondain, mais elle s'en distinguait par le motif. A la vérité, il fallait de bons yeux pour apercevoir la différence, et bien des personnes ne voulurent pas la reconnaître ; les auteurs dramatiques, surtout, et les philosophes, qui se crurent indirectement attaqués, menèrent grand tapage ; Voltaire fulmina ; les attaques, les sarcasmes assaillirent tout d'un coup Gresset, et lui valurent comme une notoriété nouvelle dont il se fût aisément passé.

Depuis longtemps la jalousie de Voltaire contre Gresset avait disparu ; ce dernier, oublié de Frédéric, et ne montrant plus guère d'ambition littéraire, cessait de lui faire ombrage. Mais la lettre sur la comédie vint raviver son antipathie éteinte ; ce sermon contre le théâtre le choqua singulièrement, en tant que sermon, d'abord, puis en tant que pamphlet contre un art dont il se jugeait le souverain absolu et le défenseur attitré (1). En 1758, la *Lettre sur les spectacles* avait échauffé sa bile ; et voilà qu'en 1759 ce lieu commun reparaissait, empiré de considérations mystiques ! Son dépit de l'année précédente tourna en fureur ; il écrivit au mois de juin à ses amis d'Argental et de Cideville : « Et ce polisson de Gresset, qu'en dirons-nous ? quel fat orgueilleux ! quel plat fanatique ! et que les vers de Piron sont jolis ! » — « Vous connaissez sans doute l'épigramme de Piron sur ce fanatique orgueilleux de Gresset. Qu'elle est jolie ! Qu'elle est bien faite ! et que l'insolent ex-Jésuite est bien puni » (2) !

(1) Voy. dans l'ouvrage de M. Lenel un passage très judicieux (30-4) sur ce motif de la fureur de Voltaire contre Gresset.

(2) Ap. Berville, 158. — Cf. une lettre au président Ruffey, du même jour (29 juin 1759) : « Vous savez sans doute que Gresset a menacé le public, dans une lettre, de ne jamais écrire pour le théâtre, et vous connaissez la jolie épigramme par laquelle Piron l'a remercié au nom du public » (XL, 132).

Cette épigramme est exquise en effet, mais d'une injustice criante :

Gresset pleure sur ses ouvrages
En pénitent des plus touchés.
Apprenez à devenir sages,
Petits écrivains débauchés.
Pour nous, qu'il a si bien prêchés,
Prions Dieu que dans l'autre vie
Dieu veuille oublier ses péchés
Comme en ce monde on les oublie (1).

Jusque-là, c'était uniquement dans des lettres intimes et privées que Voltaire avait exhalé sa rancune contre Gresset ; l'année suivante (1760), il alla plus loin : dans le *Pauvre diable*, au lieu des sournois coups

(1) Ap. Berville, 158. — Suivant Beuchot et M. de Cayrol (I, 360-1), Voltaire, en parlant de l'épigramme de Piron, désignerait, par une malice dont il est coutumier, une pièce qui lui appartient en propre, et que voici

Certain cafard, jadis jésuite,
Plat écrivain depuis deux jours,
Ose gloser sur ma conduite,
Sur mes vers et sur mes amours.
En bon chrétien je lui fais grâce,
Chaque pédant peut critiquer mes vers ;
Mais sur l'amour jamais un fils d'Ignace
Ne glosera que de travers.

Dès lors, suivant les mêmes érudits, cette épigramme est de 1759, s'applique à Gresset et répond à la lettre sur la comédie. — Autant de mots, autant d'erreurs. D'abord à quoi bon l'hypothèse d'une rouerie de Voltaire, puisqu'il existe réellement une épigramme de Piron contemporaine de la lettre sur la comédie ? Ensuite, cette épigramme paraît avoir été amenée par une attaque *directe* : or, le nom de Voltaire n'apparaît pas une seule fois dans l'opuscule de Gresset. A ces arguments, on peut ajouter ceux que donne M. Berville : « En 1759, Gresset n'écrivait pas depuis deux jours, mais depuis vingt-cinq ans : Voltaire, même dans sa mauvaise humeur, ne le traitait point de plat écrivain ;.... jamais Gresset n'a glosé sur la conduite de Voltaire, encore moins sur ses amours, et il n'a dit que du bien de ses vers [au moins publiquement] ; enfin, en 1759, Voltaire avait soixante-cinq ans, vivait seul à la campagne avec sa nièce, et n'avait plus depuis longtemps d'*amours* sur lesquelles on pût gloser » (161-2). Il conclut, et c'est aussi mon avis, que cette pièce n'a pas eu pour occasion la lettre sur la comédie, qu'elle ne s'applique pas à Gresset, mais probablement à l'abbé Desfontaines (ex-jésuite comme Gresset), et qu'au lieu d'être de 1759, comme Beuchot l'a cru, elle doit être de 1734 ou de 1735, comme les éditeurs de Kehl l'avaient pensé.

d'épingle dont il l'avait piqué jusque-là, il le cingla ouvertement en plein visage :

De vers, de prose, et de honte étouffé,
Je rencontrai Gresset dans un café ;
Gresset doué du double privilège
D'être au collège un tel esprit mondain,
Et dans le monde un homme de collège ;
Gresset dévot, longtemps petit badin ;
Sanctifié par ses palinodies,
Il prétendait avec componction
Qu'il avait fait jadis des comédies,
Dont à la Vierge il demandait pardon.
— Gresset se trompe, il n'est pas si coupable ;
Un vers heureux et d'un tour agréable
Ne suffit pas : il faut une action,
De l'intérêt, du comique, une fable,
Des mœurs du temps un portrait véritable,
Pour consommer cette œuvre du démon.
Mais que fit-il dans son affliction ?
— Il me donna les conseils les plus sages :
« Quittez, dit-il, les profanes ouvrages ;
« Faites des vers moraux contre l'amour ;
« Soyez dévot, montrez-vous à la cour (1). »

Autant dire que, si Gresset affectait la piété, c'était pour se faire bien venir du roi. Par cette imputation toute gratuite, Voltaire outrepassait les droits de la satire (2). Et puis, quoi qu'il en dise, il y a mieux, dans le *Méchant*, qu'« un vers heureux et d'un tour agréable » : aucune de ses comédies ne l'égale. Onze ans après, il ajouta au *Pauvre diable* une note, où il résumait la biographie et les principaux ouvrages de Gresset, ce qui était encore une malice, car il avait l'air, ainsi, de le présenter comme un auteur oublié ;

(1) Voy. Lenel, 28.

(2) Certains précisèrent la calomnie et, comme à cette époque on allait choisir les personnes chargées d'instruire le duc de Bourgogne, soutinrent que Gresset désirait cet emploi de précepteur. M. de Wailly, dans sa *Lettre à d'Alembert*, assure qu'il n'y songea jamais, et je le crois bien volontiers. Gresset n'avait rien de ce qu'il fallait pour réussir à Versailles. (Voy. de Cayrol, II, 219-20.)

il reconnaissait que *Ver-Vert* « promettait beaucoup », mais attribuait comme cause principale au triomphe du jeune écrivain « le contraste de son état et des termes de b... et de f... qu'on voyait dans ce petit poème » ; il n'attribuait au *Méchant* que le mérite du style, et raillait une dernière fois la *Lettre sur la comédie* : « Revenu depuis à la dévotion, il fit imprimer une lettre dans laquelle il avertissait le public qu'il ne donnerait plus de comédies, de peur de se damner.... Cet avis au public fut plus sifflé que ne l'aurait été une pièce nouvelle, tant le public est malin » (1). Voltaire savait haïr longuement : tant de fiel entre-t-il dans l'âme d'un incrédule ? Ses disciples ne mirent pas tant d'acharnement dans l'animosité : Grimm, sans approuver Gresset, montra une équité relative : « M. Gresset, de l'Académie française, auteur de la comédie du *Méchant*, de *Sidney*, et de plusieurs pièces de poésie charmantes, vient de publier une *Lettre sur la comédie*, dans laquelle il renonce, non seulement au théâtre, mais demande pardon à Dieu et au public du scandale qu'il a donné en travaillant pour les spectacles. Le public méprise ces sortes de palinodies, et regarde leurs auteurs comme des gens tombés dans l'état d'imbécillité ou d'enfance. Cependant, en faisant attention aux principes d'un vrai dévot, rien ne doit moins étonner... je trouve... M. Gresset très conséquent dans sa conduite, quoique je ne l'en estime pas davantage. Il faut convenir que le christianisme paraissait plus propre à rester l'opinion et la règle de quelques sectes éparpillées dans un Etat qu'à devenir la loi et le culte d'un grand peuple » (2).

Gresset eut quelques partisans clairsemés : d'abord

(1) X, 106. — Voy. Lenel, 30.
(2) IV, 123-4.

un brave Picard, qui soutint son compatriote avec plus de chaleur que de talent (1) ; ensuite, et surtout, Collé, qui déjà en 1754 lui avait donné raison lors de sa tirade contre les évêques non résidants, et conservait un faible pour lui. Il réfuta ceux qui pensaient, comme Voltaire, que cette grande ferveur du poète n'était qu'une spéculation habile et masquait des vues ambitieuses: « Sa conduite et la vie qu'il mène à Amiens, dont il ne sort presque jamais, me paraissent une preuve du contraire; il est bien plus simple de penser que, retiré et vivant là-bas avec son évêque, saint homme, mais un peu bête, et dévot très chaud et très zélé, entouré d'ailleurs de nombre d'autres caillettes pieuses, il se soit échauffé lui-même la tête. Il a l'imagination vive, il est un peu faible; il a été élevé dans de grands sentiments de dévotion, que dans sa jeunesse il avait déjà poussés très loin, puisqu'il s'était fait jésuite. Qu'a-t-on besoin de supposer à cette âme honnête d'autres motifs?... Sa lettre, au reste, est écrite d'un style de prédicant et d'enthousiaste, que l'on ne prend point lorsqu'on n'est point persuadé ; on l'imite, mais on ne l'a pas: ce qui prouve encore un coup que c'est un galant homme qui a perdu la tête (2). » Le principal intéressé laissa les attaques sans réponse; il n'avait point l'humeur batailleuse, l'esprit de polémique, ce qu'on appelle aujourd'hui l'instinct de « combativité ». D'ailleurs, le silence, mais un silence qu'ils s'efforcent de rendre méprisant, est l'arme préférée des timides: « Pour leur répondre [aux ennemis], écrit-il, il faudrait parler leur langue et dire des injures, de vieilles ironies, des tours grossiers; mais ils seraient toujours les plus forts dans

(1) *Apologie de Gresset, au sujet de sa lettre sur la comédie* (de Cayrol, I, 361-2).
(2) *Journal*, II, 184-5.

cette langue qui vous est étrangère (1) ». Il ne fut hardi contre les encyclopédistes que sur le papier, sans témoin, à huis clos, et leur adressa, dans la sécurité du cabinet, de sanglantes épigrammes, qu'ils ne connurent point : « Les prétendus philosophes, par leur ton léger sur les objets respectables, tendent à tout renverser : dépravation, absurdité, délire, leurs livres, leurs propos, leurs assemblées... ce sont les petites maisons ouvertes... après les avoir entendus, on est tenté de regarder, quand on est près d'eux, si l'on a encore sa boîte et sa montre (2) ». Pour Voltaire, il le traite, toujours en secret, d' « extravagant impie (3) ». Peu à peu, néanmoins, son ressentiment s'apaisa et prit en quelque sorte la forme de la compassion ; il plaignit l'aveuglement de l'impie, et nous verrons plus tard que, dans une note manuscrite bien curieuse qui doit dater de 1774, il le conjura de faire sa paix avec l'Eglise.

(1) De Cayrol, II, 5.
(2) Id., II, 12.
(3) Id., II, 48.

VIII

DÉCADENCE SUCCESSIVE. — LE GAZETIN. — DISCOURS POUR LA RÉCEPTION DE SUARD. — OUVRAGES SECONDAIRES. — SA MORT.

(1759-1777)

L'échec de son dernier ouvrage augmenta l'aversion de Gresset pour la vie active et son goût pour la retraite. Ensuite deux événements, coup sur coup, imprimèrent à sa piété une teinte de plus en plus grave : un de ses amis mourut subitement ; et un jeune homme, dont la conduite jusque-là avait été scandaleuse, prit soudain au milieu d'un bal la résolution d'entrer à la Trappe (1). Gresset, retombant au mysticisme de sa première jeunesse, y vit comme une indication providentielle de fuir le monde et son influence corruptrice. A cette âme continuellement préoccupée de l'au-delà, le séjour d'Amiens lui-même parut trop fiévreux : il passait presque toutes ses journées dans une maison de campagne qu'il avait aux portes de la ville, non loin des bords de la Somme, le *Plain-Sault* ou *Pinceau* ; il s'y rendait le matin et en revenait le soir, partageant ses loisirs entre la culture, où il montrait plus de bonne volonté que de compétence, ses livres et ses exercices de dévotion (2). Cette maison, qu'on peut voir encore aujourd'hui, a été agrandie pour servir d'asile à une communauté religieuse ; un joli

(1) De Cayrol, II, 6.
(2) J'emprunte ces détails à M. de Wailly (*Lettre a d'Alembert* communiquée par M. de Belloy).

salon, tout en pans coupés, est devenu une chapelle; la façade principale est gracieuse, avec son treillage de bois en forme d'ogive, que devaient égayer jadis les plantes grimpantes. Dans le jardin subsiste une allée, propre à la rêverie, que les gens de l'endroit appellent la Solitude Gresset, et où, suivant eux, il médita son *Ver-Vert;* elle renfermait un arbre d'une nature extraordinaire, puisque la tradition le faisait remonter au IVe siècle : saint Firmin, premier évêque d'Amiens, s'était, disait-on, reposé à son ombre et, comme récompense, lui avait accordé le privilège d'une longévité exceptionnelle. Cet arbre a disparu, il n'en reste qu'une branche, ridée de mille nervures, et dont on a projeté de faire une statuette du saint. Sur l'un des murs de la maison on lisait, il y a peu d'années, ce vers d'Ovide dont la tristesse s'harmonise bien avec les sentiments de Gresset vieilli :

Tempus edax rerum murum nomenque vorabit.

Le domaine produisait quelques petites rentes que la charité du propriétaire convertissait en aumônes. Ainsi la piété de Gresset ne demeurait pas spéculative; il y joignait d'ailleurs la modestie, car on ne sut qu'après sa mort l'emploi qu'il faisait de son humble revenu (1).

Il mena dès lors l'existence d'un petit bourgeois de province, soucieux avant tout de sa tranquillité, « se communiquant fort peu, ne vivant guère que pour sa famille et un petit nombre d'amis, avec lesquels il était sans gêne, et précisément ce qu'il voulait être » (2). Ceux qui venaient le voir emportaient de sa réception le meilleur souvenir, lorsqu'il consentait à leur ouvrir sa porte; et pour obtenir cette faveur, il

(1) Berville, 167.
(2) De Wailly, *Lettre à d'Alembert* (de Cayrol, II, 2-3).

fallait montrer patte blanche. Sa conversation était facile, aisée, avec une pointe de malice qui effleurait sans blesser et respectait toujours l'amour-propre d'autrui. En revanche, il voulait qu'on respectât le sien, et qu'on le traitât mieux qu'un amuseur de profession. Un jour, l'intendant de la province (ce n'était plus M. de Chauvelin), ayant invité à un grand dîner le prince de *** qui traversait la ville, invita en même temps Gresset pour égayer le repas ; le poète comprit, vint dans une tenue à peine décente, et garda longtemps un silence glacial ; par bonheur, le prince était homme d'esprit : « Laissez faire, dit-il à l'intendant ; je vais le rendre aimable. — M. Gresset, ajouta-t-il, je sais un trait qui vous touche et que peut-être ne serez-vous pas fâché d'apprendre. Lorsque votre *Ver-Vert* parut, on l'apporta au roi tandis qu'il disposait sa chasse. Après la lecture, il contremanda la chasse et se le fit lire une seconde fois. » Le récit n'était peut-être qu'une feinte ; mais un auteur ne se blase jamais sur les flatteries ; tout de suite Gresset se rasséréna et, selon sa coutume, fut charmant (1).

Ce sauvage trouva plus sauvage que lui. En 1767, J.-J. Rousseau, à son retour d'Angleterre, ayant passé par Amiens, se vit l'objet des plus grands honneurs et reçut la visite des personnages les plus notables. Il eut une entrevue avec Gresset ; mais ici deux versions, fort opposées, ont cours : d'après les uns, spécialement Renouard (2), Jean-Jacques alla voir Gresset chez lui, le retrouva dans une autre maison, et prit congé du poète sur ce mot gracieux : « Je suis persuadé qu'avant de m'avoir vu, vous aviez de moi une opinion bien différente ; mais vous faites si bien parler

(1) Berville, 163-5.
(2) LXIX. Voy. de Cayrol, II, 223-4, pour les deux versions de l'anecdote.

les perroquets, qu'il n'est pas étonnant que vous sachiez apprivoiser les ours » ; d'après les autres, en particulier le P. Daire et M. de Cayrol, ils auraient lié connaissance chez une tierce personne, Rousseau se serait montré assez morose, et aurait dit à la fin : « Vous voyez bien, Monsieur, qu'il n'est pas si facile de faire parler un ours qu'un perroquet ». Qui croire ? Le témoignage de Renouard a une certaine importance, car la famille de Gresset paraît lui avoir conté ce récit ; mais cependant la seconde tradition est plus probable : elle était la plus accréditée dans l'enfance de M. Berville ; le P. Daire fut contemporain de l'aventure, et enfin le caractère du célèbre misanthrope lui donne une haute vraisemblance (1).

A partir de 1759, il est facile de compter les poésies de Gresset, bien plus facile encore de compter les bonnes. Il retouche une pièce qui datait de plus de vingt ans, l'épître à *M. le comte de Rochemore*, et la publie, ainsi corrigée, dans le *Mercure* de 1761 (2). Le comte lui avait demandé quelques brochures de son jeune temps ; le poète trouve qu'elles ne méritent pas l'honneur de lui être soumises (3) ; c'est au comte plutôt,

> Peintre brillant de la nature,
> De la sagesse et des plaisirs (4),

qu'il convient d'écrire des vers pleins de philosophie et de goût, afin d'enchanter ses amis. Par malheur, il est trop difficile pour lui-même, il veut être « trop parfait » (5) :

(1) Berville, 166.
(2) De Cayrol, II, 6-9. Voy. les variantes qui distinguent le manuscrit autographe du texte des éditions imprimées.
(3) *Œuvres de Gresset*, I, 200 et suiv.
(4) Id., I, 200-1.
(5) Id., I, 202.

Sauvage enfant de Philomèle,
Vous êtes cet oiseau charmant
Qui, sous la verdure nouvelle,
Content du ciel pour confident
De la tendresse de son chant,
Semble fuir la race mortelle,
Et s'envole dès qu'on l'entend (1).

De fait, M. de Rochemore n'était point sans mérite ; il mourut, à quarante-cinq ans, du chagrin d'avoir perdu sa maîtresse, Mlle Jouvenet, une actrice (2) ; il composa, en souvenir de la morte, une pièce singulière où une certaine afféterie se mêle à un sentiment vrai : « Ce n'est pas assez d'être poète, écrit Collé sur ces vers (3), il faut encore être amoureux pour en faire de pareils ; les voici :

Aux autels du tyran des morts
D'un tremblante main je consacre ma lyre ;
Je ne chantais que pour Thémire,
Thémire a vu les sombres bords.

Une douleur muette et sombre,
Des larmes qui partent du cœur,
N'écouter, ne sentir, ne voir que son malheur,
Voilà les seuls tributs que je dois à son ombre.

Soyez les garants de ma foi,
Lieux redoutés où repose sa cendre !
Il n'est plus de plaisir, plus de bonheur pour moi
Que les pleurs, qu'en secret, je viens ici répandre. »

Les négociations diplomatiques qui précédèrent la signature du traité de Paris en 1763, inspirèrent à Gresset une lettre, en prose et en vers, à M. de Choiseul (4). Sur un ton d'abord grave, et qui tourne vite au plaisant, il célèbre par avance le traité,

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 203.
(2) De Cayrol, II, 9.
(3) Voy. *Journal*, I, 97-8
(4) *Œuvres de Gresset*, II, 128-33. — Datée de novembre 1761.

s'étonne que les Anglais n'aient pas eux-mêmes, en temps opportun, demandé la paix, se plaint de ce que, au cours des conférences préliminaires, on n'ait pas fait entendre le nom magique de Fontenoi qui en aurait hâté le succès, et prévoit que la fin des hostilités désolera deux catégories de personnes : les mécontents et les nouvellistes. On a le cœur serré en songeant que cette paix dont Gresset parle en « petit badin » allait coûter si cher à la France. Il faillit pousser encore plus loin la maladresse et écrire une comédie, le *Deuil des nouvellistes*, sur le sujet qu'il avait développé vers la fin de sa lettre à M. de Choiseul ; mais sans doute, puisqu'il avait formellement renoncé à travailler pour le théâtre, il se borna à l'intention (1). Cette lettre fut unanimement jugée mau-

(1) De Cayrol, II, 11. Cette lettre parut d'abord sans nom d'auteur ; cependant, Gresset la présenta sous son nom à l'Académie d'Amiens, en février 1762 (de Cayrol, II, 10). — Il composa encore, paraît-il (de Cayrol, II, 10), trois épîtres à M. de Choiseul à l'occasion du traité de Paris ; on a conservé au moins l'une d'elles. La Bibliothèque nationale possède un carton d'opuscules manuscrits de Gresset (Fr. 12504), acquis à la vente Renouard, en tout dix-neuf pièces, dont voici la liste et le contenu : 1re PIÈCE : Epître d'un Jésuite de Rouen à un de ses amis, en vers libres, avec cette épigraphe : « L'opprobre avilit l'âme et flétrit le courage » (Voltaire, tragédie de *Mérope*) ; ouvrage de jeunesse, composé probablement après les ennuis que lui avait occasionnés *Ver-Vert* (p. 1-3 ; le *recto* et le *verso* ont une pagination commune) :

. . . .
Sous le poids de l'ignominie
J'ai senti dessécher et périr mon génie.
Tel aux approches de l'hiver
On voit un arbrisseau fragile
Glacé par les frimas, en proie à la langueur,
Se flétrir dans un champ fertile,
Et des fiers aquilons accuser la rigueur (p. 2) ;

suivent d'autres comparaisons ; finalement, le poète se déclare l'être le plus malheureux de la création. — 2e PIÈCE : Manuscrit d'une partie du *Gazetin* (p. 5-7). — 3e PIÈCE : Lettre de Gresset à M. de la Jonchère en lui envoyant un pâté ; datée d'Amiens, le 17 janvier 1742 ; en vers et en prose ; les vers dominent :

. . . .
Je viens vous annoncer la marche
Des députés de nos cantons.
Dans le plus lourd des phaétons

vaise : « L'auteur, écrit Bachaumont, paraît plus avoir eu pour but de faire sa cour au ministre que de soutenir sa célébrité dans cet ouvrage. Il est, à tous

On pourra demain à Lusarche
Voir passer les quatre Catons
En silencieuse démarche (p. 8)

cf. l'épître à M. de Monregard. « Cette pièce, dit une note anonyme (sans doute de Renouard), n'a pas été imprimée et ne mérite pas de l'être. Un ami a pu être charmé de recevoir ce badinage sans conséquence. et cependant pas tout à fait sans prétention ; mais la pièce, fût-elle écrite plus correctement, n'a rien qui la puisse recommander à tout autre lecteur qu'à celui qui la reçut de son ami » (p. 8-9). — 4e PIÈCE: Epître à M. le duc de Choiseul (p. 10-3) ; c'est l'une des trois épîtres inédites dont parle M. de Cayrol, d'ailleurs insignifiante. Nous trouvons encore, à son propos, une note de Renouard : « Cette pièce est bien réellement de Gresset ; mais elle m'a semblé trop médiocre pour être imprimée, et je me suis abstenu de l'ajouter à l'édition de ses œuvres. » Nous voyons par le début que Gresset l'a écrite en réponse à « une lettre charmante » de M. de Choiseul. — 5e PIÈCE : « Chanson picarde, par Gresset, et par lui chantée dans un bal masqué, à la réception de la duchesse de Chaulnes, femme de l'intendant d'Amiens » (le duc de Chaulnes était *gouverneur* et non *intendant*) :

. . . .
Grand Dieu ! que de belles dames
Qui gnia den ce pays-ci.
. . . .
Lorsqu'avec vous je me touille,
J'ai vraimen bian du bonheur ;
J'sens quecuq'chose qui m'catouille
Jusqu'au robinet du cœur (p. 14).

Deux notes de Renouard : « C'est bien du vrai et exact picard d'Amiens, d'Abbeville, de Saint-Valery, etc. » — « Cette chanson a été écrite sous la dictée d'un très vieux paysan des environs d'Abbeville avec lequel je me suis rencontré dans la diligence, et qui m'a assuré qu'ayant été un des jeunes garçons du pays auxquels il avait été permis d'assister à cette fête, il avait alors appris cette chanson que jamais depuis il n'avait oubliée. — Si en 1811 je l'avais eue, elle aurait été placée dans mon édition de Gresset ; je l'ai dernièrement copiée dans le volume in-8 grand papier du *Parrain* où sont recueillies toutes les variantes de ce poème, prises sur le manuscrit du parent de Gresset, M. Boistel de Belloy. » — 6e PIÈCE: Manuscrit d'un fragment de préface du *Parrain magnifique* (p. 17). — 7e PIÈCE : Manuscrits de quelques vers d'une épître dédicatoire du *Parrain*, et de quelques fragments, pour la plupart raturés et presque illisibles, du poème lui-même (p. 18-21 ; 23-5). — 8e PIÈCE : Sur l'attentat commis sur la personne sacrée du roi (p. 26-31). — 9e PIÈCE : Autre manuscrit, très raturé, de la 4e pièce (p. 34-5). — 10e PIÈCE : Manuscrit incomplet de l'épître à M. de Boullongne (p. 36-8). — 11e PIÈCE : Janvier 1763. Manuscrit incomplet de l'épître sur le mariage de M. Thiroux de Crosne (p. 40-1). — 12e PIÈCE : Autre manuscrit de la

égards, indigne de son auteur (1). » Grimm fit chorus : « C'est une chose bien plate que cette lettre. Il est bien singulier que M. Gresset, qui a fait des choses si agréables, soit si absolument tombé depuis quelques années ; nous n'en voyons plus que des

même épître, mais sous une autre forme (p. 42-3). — 13e PIÈCE : « Brevet d'ambassadeur en Pologne et d'antiquaire de la calotte pour M. l'abbé de Livry » ; simple badinage, peu intelligible (p. 44-5). — 14e PIÈCE : Epître, en prose et en vers, à une dame qu'il appelle Uranie (p. 46-9). — 15e PIÈCE : Lettre d'un parent du poète, M. Alex. Gresset, qui adressa en même temps quelques manuscrits à Renouard. Note de ce dernier : « Toutes les pièces que m'envoya M. Alex. Gresset avaient déjà été imprimées, et même dans une édition in-12 dont je lui avais fait cadeau ». La lettre de M. Alex. Gresset est datée d'Amiens, 4 août 1810. — 16e PIÈCE : Discours de Gresset à l'Académie française, en réponse à celui de Suard (p. 58-9). — 17e PIÈCE : Epître à M. Hérault de Séchelles, contrôleur des finances (p. 70-2) : « Je ne puis me rappeler, écrit Renouard, pourquoi, il y a bientôt 40 ans, je n'ai pas mis cette pièce dans mon édition. » C'est que cette épître est identique à l'épître à M. de Boullongne. Comme Hérault de Séchelles a été contrôleur général avant de Boullongne, l'épître a dû lui être primitivement adressée, puis probablement Gresset, n'ayant pu s'en servir alors, l'utilisa pour l'avènement de M. de Boullongne. — 18e PIÈCE : « Petit mémoire particulier, pour M. le Directeur seul, et dont il pourra faire usage pour répondre de vive voix aux questions que le roi pourra lui faire. » Cette pièce (p. 73-5), dont j'ignore l'auteur, a pour but de justifier aux yeux du roi l'élection académique de Suard, en 1774. Gresset, alors directeur, fut chargé de la plaidoirie. — Nous arrivons à la 19e PIÈCE, la dernière, intitulée : *les Chanceliers*, ode en vingt-huit strophes, de dix vers chacune, contre M. de Maupeou (p. 77-83), 1771. Le manuscrit renferme plusieurs inexactitudes, par exemple dans le titre, qui est réellement : *les Chancelières*. Mais la principale consiste... en ce que la pièce n'est pas de Gresset. L'auteur est un avocat, Guyot des Herbiers, et son ode, très violente, parut sous le voile de l'anonyme. On la trouve dans divers recueils imprimés, entre autres dans la 2e partie des « Fastes de Louis XV, de ses ministres, maîtresses, généraux, et autres personnages notables de son règne » (1782). La pièce est assez mal écrite, et fort déclamatoire; jamais notre poète n'a rien pu composer de tel. Comment s'est-elle glissée dans un carton de la Bibliothèque nationale portant le titre : *Opuscules de Gresset* ? Mystère. Ce n'est probablement pas à Renouard, bibliophile distingué, qu'incombe la responsabilité de cette bévue ; c'est sans doute le résultat d'une distraction de bibliothécaire. En tout cas, elle permet de révoquer en doute l'authenticité des autres manuscrits non autographes du carton, particulièrement l'*Epître à Uranie*, et dont aucun, d'ailleurs, n'offre grand intérêt.

(1) *Mém. secr.*, I, 20.

capucinades ou des platitudes » (1). Fréron, qui n'avait point habitué Gresset à tant de rigueur, se montra finement cruel ; après quelques citations de l'ouvrage, il ajoute : « Il faut avouer que le *Ver-Vert*, *la Chartreuse* et *le Méchant* sont des ouvrages charmants » (2). D'autres événements contemporains sollicitaient sa muse ; l'expulsion de ses anciens maîtres, les Jésuites, le détermina-t-elle à écrire une pièce de vers ? On serait tenté de le croire, d'après ce passage des *Mémoires secrets* : « Il est venu de Nancy une épître de Gresset à un ex-Jésuite sur les revers que vient d'éprouver la Société : elle est très étendue, il y a des choses onctueuses et qui se ressentent du génie tendre et facile de l'auteur ; mais une ironie amère qu'il a placée sur la fin, forme une disparate fâcheuse dans tout l'ouvrage » (3). Cette affirmation, si précise qu'elle soit, doit reposer sur quelque erreur : pourquoi l'épître est-elle datée de Nancy, alors que Gresset ne quittait guère Amiens ? Pourquoi aucun écrivain de l'époque n'en parle-t-il, sauf Bachaumont ? Voilà deux motifs sérieux pour douter, sinon pour nier (4). Deux ans plus tard (1765), ayant reçu de son ami, le marquis de Chauvelin, alors ambassadeur à Turin, une lettre émue sur la mort du duc de Parme, il lui adressa une réponse, en prose et en vers comme sa lettre à M. de Choiseul, où il s'excusait de ne pouvoir « offrir que quelques fruits sauvages

(1) Voy. V, 37-8.
(2) Ap. de Cayrol, II, 10.
(3) I, 187-8.
(4) Grimm, à la date de 1756, fait allusion à un autre ouvrage de Gresset, que nous ne connaissons non plus que par lui : « On nous promet un poème de M. Gresset en plusieurs chants, intitulé *La Cloche*. Ce morceau est depuis longtemps dans le portefeuille de ce poète célèbre ; on dit que les raisons qui en suspendaient l'impression ne subsistent plus. Le talent de M. Gresset est trop connu pour que le public n'attende pas ce nouveau poème avec une impatience extrême » (III, 202).

nés dans les ronces et dans les épines », déplorait la soudaineté de cette perte et exaltait les sentiments religieux du défunt (1).

Entre temps, il revient au genre de l'épître abondante et bavarde, *verbosa et grandis*, pour laquelle il avait une prédilection si marquée : un mariage, celui de M. Thiroux de Crosne avec Mlle de la Michodière, lui en procure l'occasion (janvier 1763). La pièce est dédiée au président d'Arconville, père du marié. Il l'écrit, dit-il, dans un séjour rustique, au milieu d'un hiver rigoureux ; il « parcourait par oisiveté » (2) les livres nouveaux et frivoles, quand « une lettre charmante » (3) lui est arrivée des bords de la Seine ; aussitôt sa solitude a refleuri, le printemps tout à coup

(1) Il existe deux textes de cette lettre : le premier nous est fourni par M. de Cayrol (II, 17-8) ; le second, qui rectifie et complète le précédent, par M. de Beauvillé (161-3); celui-ci, sans doute par oubli, passe sous silence le texte de M. de Cayrol. — Notons pour mémoire quelques opuscules ébauchés ou même à peine commencés par Gresset, qui appartiennent à cette époque ; vers 1762 : *Lettres* en prose *sur la plaisanterie*, où les philosophes étaient fort maltraités (de Cayrol, II, 11-2) ; *un plan* en vers *des preuves de la religion*, dont il reste plusieurs fragments assez remarquables (de Cayrol, II, 13), où se trahit l'imitation d'*Athalie* :

L'Eternel a parlé.
Moïse instruit la terre au milieu des miracles ;
L'avenir se dévoile à la voix des oracles ;
Les prophètes sacrés percent la nuit des temps,
Tous les siècles futurs à leurs yeux sont présents...

— vers 1765 : le P. Daire signale une pièce *sur une grossesse*, dont on n'a trouvé nulle trace dans ses papiers (de Cayrol, II, 16) ; un essai en prose *sur le luxe de la province* est à peu près entièrement perdu (id.) : il revenait encore sur ce sujet dans deux morceaux : les *Panaches provinciaux* et la *Satire des modes* (de Cayrol, II, 120-2) : on voit aujourd'hui, écrit-il dans la seconde pièce,

La martre, les pékins, la leste polonoise,
Le panache et les stras et la fausse turquoise
Remplacer follement, à l'ombre d'un bureau,
La laine, le linon, la coiffe, le manteau,
Le serge héréditaire et l'humble siamoise ;
(de Cayrol, II, 121.)

il conclut en demandant l'adoption de lois somptuaires pour remédier à l'abus du luxe dans la bourgeoisie.

(2) *Œuvres de Gresset*, I, 162.

(3) Id., I, 164.

a rayonné, et il s'est enfui par l'imagination loin des brochures et des almanachs, vers le village de Crosne, ce pays de la simple nature.

Un nouvel époux radieux
Venait d'amener en ces lieux
Sa jeune et brillante conquête ;
Les vœux, les applaudissements
Précédaient et suivaient leurs traces (1).

La Gloire, les Grâces, le Génie, les Talents, l'Amitié prodiguaient leurs dons à ce couple heureux. Ce serait ici l'occasion, pour un rhéteur, de fabriquer un compliment

En beaux grands vers, en anagrammes,
En refrains de *chaînes*, d'*ardeurs*,
De *beaux destins*, de *belles flammes* (2).

Mais Gresset ne connaît point cet art ; et d'ailleurs, dans la patrie de Boileau, le ridicule en serait encore plus sensible. Il se contente d'offrir

Un champêtre et naïf hommage ;
Parmi les lauriers et l'encens
. . . .
La bonhomie à l'aventure
Vient mêler une fleur des champs (3).

La province qu'il habite ignore les fades pompons, le vernis léger et trompeur des écrits prétentieux ; on y pratique les anciens usages et le gros bon sens. Les jeunes époux excuseront la négligence de son langage en faveur de sa sincérité ; ils préféreront sans doute ce style franc et familier aux phrases péniblement élaborées

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 165.
(2) Id., I, 166.
(3) Id., I, 167.

Par cette foule vagabonde
De très humbles littérateurs,
D'échos répandus à la ronde,
De perroquets imitateurs,
De sous-illustres, d'amateurs,
Qui vont répétant vers et prose,
Et d'autrui faisant les honneurs,
Pour se croire aussi quelque chose (1).

Mais il s'arrête, car « sa longue petite épître » (2), pour peu qu'il la continuât, prendrait des airs de livre. Que ses vers soient bien ou mal accueillis par ceux qui dispensent la gloire, il ne s'en préoccupe nullement ; l'essentiel pour lui est qu'ils soient goûtés par ses amis de Crosne :

Leur gloire sera tout entière
S'ils plaisent au séjour charmant
Qui m'en dicta le sentiment,
Et les pare de sa lumière (3).

— Je ne sais si l'impression de M. et Mme Thiroux, à la lecture de cette épître, fut telle que l'auteur l'espérait ; en tout cas, celle du public fut défavorable (4). Le fond de la pièce n'était qu'un lieu

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 169-70.
(2) Id., I, 170.
(3) Id., I, 171.
(4) « On y trouve encore en quelques endroits la touche molle, délicate de l'aimable auteur de *Ver-Vert* et de la *Chartreuse* ; mais cette pièce est pleine de longueurs et contient plus de phrases que de pensées. » (*Mém. secr.*, II, 273.) — Gresset adresse encore de petits vers à une dame Th..., qui doit être Mme Thiroux de Crosne :

Non, non. ne veillez pas;
Ressemblez à la rose
C'est la nuit qui repose
Sa fraicheur, ses appâts.
Dormez toute la nuit,
Vous serez toujours belle ;
Et pour être immortelle,
Couchez-vous à minuit.

(*Œuvres de Gresset*, II, 125 ; voy. de Cayrol, II, 114.) D'après le P. Daire, ce couplet est de 1775 ; M. de Cayrol le croit *de beaucoup antérieur* : pourquoi ?

commun fort rebattu, et que Gresset lui-même avait déjà souvent développé. Puis il y mettait une prolixité qui, jadis aimable, avait perdu tout charme ; le gentil bavardage d'antan tournait au radotage sénile ; le monde, s'il a des trésors d'indulgence pour les défauts des jeunes gens, ne témoigne à ceux des vieillards que la pitié.

Heureusement pour son amour-propre, l'Académie d'Amiens avait l'admiration plus facile et la patience plus robuste. L'un de ses meilleurs amis, l'intendant Chauvelin, mourut en 1767 ; Gresset, de par l'affection qui l'unissait au défunt, réclama le droit de prononcer son oraison funèbre dans la séance académique qui suivit. Le discours eut sans doute un étendue considérable, à en juger par l'importance des fragments conservés (1). Il louait les talents, le caractère, la bonne administration de M. de Chauvelin, son attachement à l'ordre, à la simplicité et au naturel ; il ne passait même pas sous silence les défauts qu'on lui reprochait, mais pour l'en justifier tout aussitôt ; M. de Chauvelin était hautain, mais seulement avec les sots et les prétentieux ; quant à la méchanceté, ce fut peut-être chez lui un défaut de jeunesse, mais son âge mûr n'en laissa rien paraître. Son commerce enchantait, par une gaîté franche et inaltérable. « Profond littérateur, on lui doit de fort belles éditions qui virent le jour pendant que la librairie fit partie de ses attributions » (2) ; tous ses discours témoignent d'un profond respect de l'autorité royale et d'un immense désir du bien.... La compagnie, touchée, mêla ses larmes à celles de l'orateur ; M. de Chauvelin avait contribué à sa fondation ; elle ne pleurait

(1) De Cayrol, II, 21-30.
(2) Id., II, 28.

pas seulement l'homme de bien, mais aussi tecteur dévoué. Néanmoins elle déclina une sition que Gresset lui présenta comme vœu po de M. de Chauvelin, et qui consistait à récon d'un prix spécial la meilleure réfutation des dc subversives de la philosophie contemporaine (1) set s'occupait aussi des intérêts matériels de la qui lui devait plus qu'à tout autre l'existe recrutait des membres, marquants ou non ; venait de traduire avec un grand succès les *Géor* Gresset le félicita chaudement : «.... Vous ave: votre modèle dans toute son énergie et avec tou grâces : traduire ainsi, c'est créer... » (2), et ı aussitôt (1770) l'enrégimenta dans la compa titre de membre honoraire (3). Il demanda au n protecteur de l'Académie, le comte de Périg duc de Chaulnes était mort en 1769), la même pour un M. Bourgeois, « chirurgien de cet [Amiens], écrit-il, homme supérieur dans son distingué d'ailleurs par ses sentiments de reli

(1) Un peu plus tard (1769), il lut devant l'Académie une *un de ses amis.* M. de Cayrol (II, 32-3) affirme, — mais, con arrive souvent, sans aucune preuve, — que c'est l'épître att Saint-Aulaire, insérée dans l'*Almanach des Muses* de 1801, pour titre : *Lettre d'un Français établi en Hollande à un d qui l'avait exhorté à revenir à la cour de France.* On la tro à la suite de la 1re édition que Renouard a publiée du *Par gnifique*

(2) De Cayrol, II, 33.

(3) Voilà du moins ce que rapporte M. de Cayrol (II, 34) la Harpe, au contraire (ap. de Cayrol, II, 207-8), loin de l'élection de Delille à l'Académie d'Amiens, Gresset, mécont qu'elle avait eu lieu en son absence et sans son assentiment fait casser sous un prétexte quelconque et aurait remplacé D un chirurgien de ses amis. M. de Cayrol le nie : 1° le ton a affectueux de la lettre à Delille que je viens de citer se clure, de la part de Gresset, toute antipathie ; 2° les procè de l'Académie qu'il a feuilletés, ne mentionnent qu'une éle Delille en 1770, époque où il fut officiellement reçu, et ne mot de cette prétendue annulation.

d'honneur » (1). On le voit, il patronnait des candidatures très variées.

Le roi de Danemark, Christian VII, visitait alors la France, après l'Angleterre. Il ne déplut pas trop aux Anglais : « Il est si petit, écrit Horace Walpole à Georges Montagu, qu'on le jugerait sorti d'une noisette, comme nos princes des contes de fées ; cependant il n'est ni mal bâti ni grêle ; il est pâle sans doute et son visage est maigre, mais je ne le trouve pas laid du tout. Il a beaucoup des traits du feu roi. Son air est plus noble que léger, et si l'on considère qu'il n'a pas vingt ans, on le trouve aussi bien que peut l'être un roi de marionnettes » (2). Il était accompagné de son jeune favori, le comte Holke, et de son premier ministre, M. de Bernstoff, qui, bien qu'Allemand de naissance, fit beaucoup pour la prospérité de son pays adoptif : « homme de beaucoup de sens », dit encore Walpole (3) ; « personnage assez matériel, dit-il ailleurs, mais qui plie sa matérialité à chaque parole ; car il se prosterne quasi à terre quand il parle à son maître » (4). Tout Paris s'occupa de Christian, à la fin de l'année 1768 ; il devint l'homme du jour, le héros de toutes les fêtes ; on colporta ses mots, qui d'ailleurs furent peu nombreux ; chaperonné par le duc de Duras, il lui fallut tous les jours essuyer « des bals, des opéras-comiques, des comédies » (5). A ce régime, il s'épuisa vite, et son esprit de même. « Nous ferons crever le petit Danois, écrit Mme du Deffand : il est impossible qu'il résiste à la vie qu'il mène » (6). Il finit par s'ennuyer royalement, et com-

(1) De Cayrol, II, 38.
(2) De Lescure, *Corresp. de Mme du Deffand*, I, 510, n. 1.
(3) Id.
(4) Id., I, 498, n. 1.
(5) Id., I, 513
(6) Id., I, 512-3.

mit des maladresses ; au moment où un acteur qui chantait ces vers :

> Vous êtes roi, jeune et charmant,
> Et vous doutez qu'on vous adore,

se tourna vers lui, il battit des mains avec les autres spectateurs ; alors on jugea « qu'il était imbécile » (1). Après avoir raffolé de lui, Paris le vit partir sans regrets (2). Comme plusieurs autres littérateurs, l'abbé de Voisenon (3), Chamfort (4), etc., Gresset adressa une pièce au prince. Son épître est d'une élégance un peu maniérée ; il félicite le « Télémaque adoré du Nord » (5) de préférer les voyages, l'observation des hommes à une existence sédentaire et oisive. En vain Christian désire échapper aux hommages : sous l'incognito qu'il prétend garder, se trahit la majesté royale. Ses promenades à travers l'Europe lui montreront qu'en dépit des philosophes, l'humanité n'est pas toujours semblable à elle-même ; mais les nations, quelles que soient les divergences qui les séparent, s'accordent en ce moment pour admirer Christian :

> Oui, ces contrastes de génie,
> Et d'opinions, et de goûts,
> Prince aimable, s'éclipsent tous,
> Quand on vous voit paraître et plaire ;
> Et partout, ainsi que chez nous,
> Tous les peuples n'auront pour vous
> Qu'un suffrage et qu'un caractère (6).

(1) De Lescure, I, 516.

(2) « J'espère que nous n'en entendrons plus parler », dit Mme du Deffand, qui pourtant l'apprécie, même démodé, avec une indulgence relative (I, 517). Voy. sa *Corresp.* I, 508 et suiv., pour la réception faite au roi de Danemark. Voy. également Grimm et Collé, à la date de 1768.

(3) De Lescure, I, 517.

(4) De Cayrol, II, 31.

(5) *Œuvres de Gresset*, I, 172.

(6) Id., I, 174.

Le roi de Danemark fut enchanté et envoya au poète une médaille d'or avec cette devise : *Merenti* (1).

Cette incursion dans le domaine de l'actualité n'eut pas de lendemain : au fond Gresset préférait de beaucoup à la poésie de pompe et d'apparat les vers familiers, écrits au courant de la plume à ses amis. En janvier 1770, il souhaite la bonne année à M. D... J..., dans un morceau intitulé le *Prieuré* (2). Une autre fois, il s'en prend à une femme, à qui il reproche sa frivolité et sa coquetterie (3) en des vers qui se souviennent du *Méchant* (4) et qui pâlissent auprès d'une épître contemporaine à son médecin M. Robécourt (5). Cette pièce-là, toute sur le mode souriant, est fort agréable, pleine de choses joliment dites ; on croirait lire du Gresset des jeunes années. Il a suivi, dit-il, le régime qui lui était prescrit,

comme tant d'honnêtes gens,
Bien reposés, bien végétants,
A qui l'aurore est inconnue,
Et qui désœuvrés et contents,
De tout livre fuyant la vue,
Et de penser toujours exempts,
Bornent leur être et leurs talents
A tuer le temps qui les tue (6).

Mais, par une sorte de démence subite, lui qui n'a même pas le temps de lire, il a pris une plume à la main :

bien loin qu'à vos yeux surpris
Je cache des torts infinis
Dont votre prudence soupire,
C'est à vous-même que j'écris (7).

(1) Suivant le P. Daire (de Cayrol, II, 30).
(2) Il n'en reste que des fragments informes (de Cayrol, II, 39).
(3) Voy. de Cayrol, II, 42-3.
(4) Id., II, 42.
(5) Id., II, 39-42.
(6) Id., II, 40.
(7) Id., II, 41.

M. Robécourt a promis de revenir le visiter, et voilà deux semaines que Gresset l'attend. D'autres malades, il est vrai, réclament ses soins ; M. d'Agay, le nouvel intendant de Picardie, a été souffrant ; tout le jour on assiège les médecins, et la nuit même on ne les laisse pas en repos :

Je conviens de vos embarras,
Toutes vos excuses sont bonnes;
Mais l'amitié n'en connaît pas :
Et quand votre rigueur extrême
M'interdit par ordre suprême
Et mes figues et mes melons,
Venez donc les manger vous-même (1).

L'amitié de M. Robécourt eût été encore plus clairvoyante, si elle avait interdit à Gresset les longs poèmes ; car son état valétudinaire ne l'empêchait pas d'en polir et repolir un en quatre chants : le *Gazetin.* Il est difficile de dire quand il le commença : sans doute après 1745 (2) ; d'autre part, on peut affirmer qu'il était fini en 1771, puisque le 5 août de cette année il en fit lecture devant l'Académie d'Amiens (3). Il idolâtrait le *Gazetin* autant que le *Parrain magnifique*, et le laissa également inédit : non pas, cette fois, par scrupule religieux, mais peut-être par crainte d'affronter encore, à propos d'une œuvre dont l'échec lui eût été sensible, les épigrammes de ses ennemis. Il écrivit une préface en prose, puis la remplaça par une épître en vers au futur Louis XVIII, frère de Louis XVI, laquelle comprenait deux parties : l'une formant le début, l'autre l'épilogue du poème (4). Il proteste

(1) De Cayrol, II, 42. Il est regrettable qu'aucun éditeur moderne de Gresset n'ait joint cette pièce à ses œuvres.
(2) De Cayrol, II, 47.
(3) Voy. id. II, 44.
(4) Voy. id., II, 44 et suiv. C'est là qu'on trouve le plus grand nombre d'extraits du *Gazetin*. Renouard en a publié 58 vers à la suite du

qu'il n'imitera pas les pangéyristes effrontés; une éloquence si emphatique déplaît à un noble prince ; celui-ci

Entend plus facilement
La voix qui l'amuse un moment
Que toute la haute éloquence
D'un authentique compliment (1).

Mais le poète réussira-t-il à le divertir? Il peint une mode, un travers qui peut disparaître du jour au lendemain. L'amateur de gazettes, le « gazetin » (2), est sans doute un type éphémère : aussi faut-il que l'ouvrage paraisse au plus vite, pour ne point perdre son à-propos. — Gresset se trompait doublement : le *Gazetin* n'a pas été publié et le goût des journaux n'a fait que croître (3).

Le premier chant nous présente le héros du poème, homme simple et modeste ; son histoire n'intéressera que les « nouvellistes de Paris » (4),

Nouvellistes, heureux génies,
Qui sous les couleurs rembrunies
De ce printemps si glacial,

Parrain magnifique et a reproduit dans la *Vie de Gresset* une analyse, d'ailleurs inexacte, de ce poème, donnée par Fayolle (de Cayrol, II, 48, n. 3, et 49).

(1) De Cayrol, II, 51.

(2) Sens propre : *petite gazette* (de Cayrol, II, 44, d'après Renouard).

(3) La deuxième partie de l'épître à Monsieur, — celle qui termine le poème, — roule à peu près sur le même sujet que la première, celle que je viens de résumer (Voy. de Cayrol, II, 71-3). Il y est fait allusion à l'ordre militaire de Saint-Lazare et de Notre-Dame de Mont-Carmel, dont Monsieur était le grand maître. Comme Gresset fut nommé en 1777 historiographe de cet ordre, il est vraisemblable que l'épître, ou au moins sa deuxième partie, date de cette époque (de Cayrol, II, 73). — Un fragment retrouvé par M. de Cayrol (II, 76-7) nous apprend qu'il songea aussi à dédier son ouvrage à un « homme aimable au sein des plaisirs », à « l'un des restaurateurs de l'antique gaîté française », etc. : ces traits semblent désigner M. Bertin, contrôleur des finances (de Cayrol, II, 77).

(4) De Cayrol, II, 53.

Formez déjà, tant bien que mal,
Vos comités, vos colonies..... (1);

en tête de leur cohorte marche M. Vaillant ; marcher est une métaphore, car il est perclus sur son fauteuil neuf mois sur douze. Ici, l'auteur va être obligé d'entrer dans de longs détails ; mais les nouvellistes ne s'en plaindront pas, eux qui trouvent généralement trop courts les articles de la gazette ; les gens de goût y découvriront peut-être quelque pâle reflet « d'Hamilton ou du bon Chapelle » (2) ; et puis, en ce temps de production à outrance et quand même, un peu de redondance n'est-il pas excusable ? — M. Vaillant, pour se lever, a besoin de trois personnes, deux domestiques, Lafleur et Marguerite, et sa fille Pauline ; une fois hors de son lit, il s'occupe de soigner sa goutte lancinante, et le principal de ses remèdes est la gazette. Pauline lui fait la lecture ; c'est une jeune fille « solitaire dans son printemps » (3) et dont la grâce ingénue efface la beauté artificielle des coquettes ; cette occupation monotone l'ennuie parfois, et elle s'embrouille dans les noms propres, mais elle a une si jolie voix que son père oublie, en l'écoutant, ses fautes de géographie, et trouve sa diction bien préférable à « la miaulante harmonie » (4) de la musique italienne. Puis tout à coup, sans transition, à propos d'une chaise de poste que M. Vaillant a installée dans sa chambre, Gresset attaque les inventeurs modernes en tout genre, dans la science ou dans la littérature, ceux du paratonnerre et ceux du faux goût. — Mais à quoi bon cette chaise de poste ? Le troisième chant va nous en instruire. Le malade, croyant avoir

(1) *Œuvres de Gresset*, brochure du *Parrain magnifique*, p. 105.
(2) De Cayrol, II, 54.
(3) Id., II, 57.
(4) Id., II, 59.

découvert que l'action malfaisante du vent était une des principales causes de ses douleurs, a pensé que sa voiture pourrait lui offrir contre ce fléau une protection efficace. Il l'a fait solidement fixer au parquet ; les brancards, les ressorts, les roues ont disparu ; tous les panneaux sont demeurés, à part celui de devant dont la partie inférieure a été enlevée pour laisser leur jeu libre aux pieds de M. Vaillant ; mais la glace du milieu fonctionne toujours, s'ouvre et se ferme à volonté. M. Vaillant y passe sa vie, à côté de son chien Médor. Le jour du sinistre événement qui va être rapporté, Médor s'est assoupi ; Pauline et son père l'imitent, l'une dans sa chambre, l'autre dans sa chaise de poste, la tête penchée sur la gazette d'Amsterdam (1). — Le chien se réveille ; M. Vaillant est encore endormi ; Médor saute dans la chaise de poste et saisit la gazette qu'il met en pièces. Au tumulte que fait Médor, l'infortuné vieillard se réveille à son tour ; il essaie en vain de s'opposer au massacre ; il appelle sa fille, encore plongée dans un sommeil profond, et ses domestiques, qui sont absents. Pauline descend enfin ; elle console son père et rajuste tant bien que mal ou feint de rajuster les morceaux :

> Parle ; à quoi monte le dommage ?
> J'ai bien peur que ce bourreau-là
> Ne m'ait rongé mon Amérique.
> — Non ; rassurez-vous, mon papa,
> Médor n'a mangé que l'Afrique (2),

ce qui est un petit mensonge, attendu que « presque tout notre hémisphère » (3) est fortement entamé. Par bonheur, on apporte la gazette de France ; le courroux de M. Vaillant s'apaise, car, en bon patriote, il la

(1) De Cayrol, II, 62-5.
(2) Id., II, 68.
(3) Id.

préfère à celle d'Amsterdam. Il est même si exclusif dans son patriotisme qu'il déteste les modes anglaises, alors florissantes, et qu'il s'irrite de voir sa fille si indifférente à cette invasion du goût exotique :

Quoi, ce goût m'afflige, et tu ris .
Avec un air d'indifférence
Quand je t'apprends l'extravagance
Qui, sous des dehors travestis,
Fait prendre, au milieu de Paris,
Pour des Wighs ou pour des Toris,
Des sujets même de la France (1)....
Quoi! les Français imitateurs!...
Une nation établie
Sur treize siècles de grandeurs,
Risquerait de changer ses mœurs (2)?

Gresset espère que les nouvellistes pardonneront à M. Vaillant

cette erreur
D'une gauloise bonhomie (3):

il est leur confrère, et de plus leur bienfaiteur, car, s'ils adoptent son admirable invention de la voiture préservatrice, la *Vaillantine*, ils n'ont plus à craindre la maladie. — Et tel est le contenu des quatre chants ; après le *Parrain magnifique*, où il n'y a que l'ombre d'un sujet, le *Gazetin*, où il n'y en a aucun. Dans la décadence progressive de son talent, le poète atteignait l'absurde (4).

(1) De Cayrol, II, 69.
(2) Id., II, 69-70.
(3) Id., II, 70.
(4) M. de Cayrol cite quelques fragments, auxquels il est difficile d'assigner une place précise dans l'ensemble du poème ; l'un (II, 74-6) a trait au mariage futur du dauphin — plus tard Louis XVI — avec Marie-Antoinette, union que Gresset, par la bouche de M. Vaillant, célèbre avec enthousiasme; comme le suppose M. de Cayrol, ce passage dut être supprimé après l'épouvantable catastrophe qui attrista la fête donnée à cette occasion par la ville de Paris. Un autre fragment, intitulé *le siècle inventeur*, fait peut-être allusion à Dorat (de Cayrol, II, 77).

Avant qu'il eut fini de reviser le *Gazetin* (cette tâche l'occupa, semble-t-il, jusqu'à sa mort), il reçut l'invitation de corriger l'ouvrage d'un autre. Il est permis de penser qu'il ne s'y décida qu'à son corps défendant. A cet écrivain léger, qui poussait l'irrégularité jusqu'à la manie et la négligence jusqu'au système, on voulait mettre en main la férule du critique. Le contraste était piquant. Les circonstances lui en firent une nécessité. M. Bertin était lié avec un magistrat, M. de Rosset, conseiller à la cour des aides de Montpellier, très digne d'estime, et dont la seule faiblesse était de se croire poète ; celui-ci, voulant publier un poème sur l'*Agriculture*, espèce de Géorgiques françaises en six chants, pria son puissant ami de mettre à sa disposition les presses de l'Imprimerie royale. Le contrôleur général des finances trouva l'œuvre faible ; mais comme il désirait faire plaisir à M. de Rosset, il lui proposa de soumettre ses vers, avant l'impression, à un écrivain qui vivait en province, dit-il, et dont on ne pouvait suspecter ni la discrétion ni la compétence. L'auteur accepta ; Gresset ne refusa point ; il connaissait M. Bertin depuis plus de trente-six ans (1); il avait surveillé ses études au collège Louis-le-Grand, et n'avait jamais eu qu'à se louer de sa courtoisie (2) ; enfin, le solliciteur était ministre. Le critique anonyme envoyait au fur et à mesure ses corrections à M. Bertin, qui les communiquait, en les adoucissant, à M. de Rosset ; celui-ci, après en avoir pris connaissance, les renvoyait à M. Bertin, qui jugeait en dernier ressort et parfois ajoutait des vers de sa façon à l'original ainsi amendé. Ce manège dura environ quatre

(1) « Les sentiments de bonté dont vous m'avez honoré depuis plus de trente-six années... » (de Cayrol, II, 81).

(2) D'après de Wailly, *Lettre à d'Alembert* (communiquée par M. de Belloy).

ans, Gresset ayant commencé en 1770 et le poème ayant paru en 1774 (1). Il s'acquitta de son « pensum » avec plus de constance que de résignation (2) ; des cris d'impatience, des plaintes courroucées lui échappent : « Oh ! c'est bien la mort lente que des remplacements à faire dans l'ouvrage d'autrui, et surtout des remplacements en vers, où le terrain est donné sans faire grâce d'un pouce ; où il faut, attaché à son pénible sillon, suivre humblement vers pour vers, toujours marcher sur les traces d'autrui, et vouloir inutilement prendre l'essor au milieu des entraves dont on est garrotté ; quand un vers est à refondre, au lieu d'un cette maudite rime en donne deux à faire... » (3). Dans sa correspondance avec M. Bertin, il insiste sur « le travail immense » (4) que lui coûtent ses remarques : « J'ai été désespéré d'un retardement occasionné par des maux de tête qui ne me permettent aucune application, surtout du genre de celle qu'il fallait pour bien copier et mettre au net une besogne de chicane,

(1) De Beauvillé, 173-4.

(2) Les observations de Gresset sur le poème de *l'Agriculture*, les réponses de M. de Rosset et les arrêts de M. Bertin forment deux volumes manuscrits in-4° ; ils furent vendus à Renouard, puis passèrent entre les mains de M. de Beauvillé. M. de Cayrol a fait, d'après des copies retrouvées dans les papiers de Gresset, quelques extraits de sa correspondance avec Bertin et aussi de ses critiques sur le poème (II, 90) ; et M. de Beauvillé a reproduit, d'après l'original, quelques autres extraits de ces mêmes critiques (168-87). Personne, au XVIII[e] siècle, à part Bertin et Gresset, ne sut qui avait été chargé de la correction du poème de *l'Agriculture*. On l'ignorerait peut-être encore, si Bertin n'avait conservé les cahiers en question, et si, après la mort du ministre, Renouard ne les avait achetés (voy. Renouard, *Catal. de la biblioth. d'un amateur*, ap. de Beauvillé, 98-100). Le libraire ne voulut pas les publier, car il croyait, dit-il, qu'« en France on ne goûterait pas grandement un tel ouvrage.... nous n'endurons pas volontiers qu'on nous ennuie... » (de Beauvillé, 100). Notre caractère national a changé, depuis Renouard.

(3) De Beauvillé, 97. C'est le texte authentique ; voy. quelques variantes dans de Cayrol, II, 89.

(4) De Cayrol, II, 80.

de vitesse et de travail assujetti aux idées d'autrui »(1). Il devient nerveux à l'excès ; un rien le surexcite ; il se persuade, si le ministre lui répond brièvement, que son travail est dédaigné : «... Le peu de mots dont vous m'avez honoré en le recevant, m'a fait craindre que tout mon ouvrage ne vous ait pas fait grand effet » (2).

Plus il avance dans l'examen de l'*Agriculture*, plus il en prend à son aise (3) ; il crible de rectifications les deux premiers chants, et improvise des tirades entières pour les substituer au texte original ; mais, à partir du troisième, il déclare tout net qu'il y renonce : « On ne fait plus de vers exprès comme auparavant, mais on les offre encore quand ils se présentent tout faits » (4). C'est qu'il ne trouvait pas beaucoup de complaisance chez son patient; M. de Rosset accepte soixante vers du correcteur dans le premier chant ; dans le second — Gresset avait écrit cent soixante-six pages d'observations — il n'en accepte que seize (5) ; et, dans le troisième, cinq seulement (6). Un peu plus de modestie eût été de mise; ce n'est pas à dire que les remarques de Gresset soient toujours très heureuses, ni ses vers toujours parfaits : on les sent écrits à la diable et au hasard d'une inspiration capricieuse; il demandait que « tous ses remplacements » fussent « admis » (7) comme paroles d'Evangile: c'était excessif; mais enfin, tels quels, ils valent encore mieux que

(1) De Cayrol, II, 80-1.
(2) Id., II, 81. « Si le commentaire, écrit ailleurs Gresset, donne ici beaucoup d'affaires au texte, et cause bien de la peine à l'auteur, c'est une petite revanche : *hanc veniam petimusque damusque vicissim* » (de Cayrol, II, 85).
(3) Voy. de Cayrol, II, 84-9, et surtout de Beauvillé, 168-87.
(4) De Beauvillé, 171.
(5) Id., 169.
(6) Id., 171.
(7) Id., 187.

les élucubrations indigestes de l'honorable magistrat. M. de Rosset avait écrit, au chant II :

La vigne ornait déjà les rivages du Rhône;
Du sein de ses étangs l'humide Maguelone
Admirait les coteaux de pampre revêtus.

Après avoir critiqué ce nom de « Maguelone », Gresset ajoute : « Si on y tient trop passionnément pour en rien rabattre, il faut au moins être un peu traitable sur *l'humidité*; retrancher cette épithète d'*humide*, qui ferait une espèce de pléonasme avec *ses étangs*, et lire l'*antique Maguelone*, sans quoi on s'exposerait à se voir appliquer la réponse d'Arlequin qui venait de se baigner, à qui on demandait comment il avait trouvé le bain? *Un peu humide* (1). » Ailleurs, dans le même chant, il rencontre ce vers :

La vigne ouvre les yeux, elle verse des pleurs.

« C'est un bien grand malheur, dit Gresset, d'avoir affaire à un observateur qui ne vit qu'en prose... il s'avise de ne point aimer cette expression : *la vigne ouvre les yeux...* Son avis est que les hardiesses poétiques ne font beauté que quand le ton simple les présente, et *surtout*, *surtout!* quand la justesse n'a rien à y reprendre ; or, les yeux ouverts pour verser des pleurs font un personnage d'un arbuste, et nous avons solennellement renié toute fable » (2). Une partie du quatrième chant était consacrée aux fleurs : le critique montre que, l'ouvrage s'adressant aux paysans, ce passage est de trop : « ... ne parler des fleurs que pour des fleurs, donner à des inutilités les places que l'on devait remplir par les objets nécessaires que l'on

(1) De Cayrol, II, 84.
(2) Id., II, 86-7.

néglige, et cela dans un ouvrage fait pour être raisonnable et utile, c'est, en voulant tenir appartement, faire refuser la porte aux gens sensés pour causer avec les enfants... » (1). Avec son bon sens caustique de Picard, il s'égaie de deux vers, qui sont, à vrai dire, tout un poème, et un poème plus amusant que celui de M. de Rosset:

Le mulet reconnaît une jument pour mère;
Son orgueil rougirait si je nommais son père (2).

« *Reconnaît*, s'écrie-t-il; quoique cette reconnaissance soit tout à fait touchante, supprimons *reconnaît*, en faveur de ces mauvais cœurs qui aiment mieux rire des choses que de s'en laisser attendrir. — *Son orgueil rougirait*; malgré la délicatesse infinie que l'on connaît aux mulets sur le point d'honneur, le sentiment d'indignation, et surtout la *rougeur* qu'on leur prête ici, font un effet assez plaisant ou tout à fait ridicule, si on l'aime mieux. — *Si je nommais son père;* pour nous mettre à notre aise, partons d'abord de l'idée assez probable qu'il est fort égal à un mulet que l'on nomme ou non *son père*, surtout dans un poème; d'ailleurs, sur cent mulets, il n'y en a peut-être pas deux qui lisent des vers » (3). Il abandonne ensuite le ton ironique et s'élève avec véhémence contre cette théorie pseudo-classique des deux styles, l'un qui conviendrait à la grande poésie, l'autre qui messiérait à sa dignité: pourquoi, demande-t-il, ne peut-on nommer en poésie ni *engrais*, ni *coûtre*, ni *vigneron ?* « A l'exception des termes absolument bas, et des expressions ou grossières ou indécentes, il n'y a point réellement de mots ignobles; c'est une fausse et puérile

(1) De Beauvillé, 176.
(2) Id., 180.
(3) Id., 180-1.

délicatesse qu'il faut braver ; dès que les termes communs seront relevés par leurs auteurs, par les grâces du style, et justifiés par l'utilité de l'ouvrage, ces mêmes termes, nouvellement employés en vers, n'effaroucheront que les sots ; avec des soins, avec l'art d'ennoblir les objets et de leur donner le coloris de la poésie, les *mulets* et les *bœufs* y passeront par la même commodité que les *chevaux* et les *taureaux* qui déjà y sont reçus depuis longtemps... toute la langue est aux ordres du génie » (1). Il ne se borne pas aux remarques littéraires ; il discute jusqu'aux théories agronomiques de M. de Rosset. Il parle avec de longs détails des labours, des soins que comporte la culture du blé (2), des coupes de trèfle, de sainfoin, de luzerne, du raygras, de la grande pimprenelle (3). Il apprécie le champagne comme un dégustateur de profession : « Le meilleur vin de Champagne n'est pas celui qui mousse. Les vrais connaisseurs de tous pays ainsi que les véritables connaisseurs Champenois ne font aucun cas des vins mousseux, d'autant que cette mousse est le plus souvent artificielle, factice, malsaine... » (4).

Cette besogne commandée par un grand personnage et accomplie expressément pour lui plaire, ne demeura pas sans profit : Gresset obtint du roi, en 1773, une pension de 800 livres, en récompense d'un *travail particulier* (5) ; on dirait aujourd'hui : *pour services exceptionnels* (6).

(1) De Beauvillé, 182-3.
(2) Id., 101.
(3) Id., 178.
(4) Id., 170.
(5) D'après le P. Daire (de Cayrol, II, 90).
(6) « *Le zèle vraiment patriotique* (?), Monsieur, que vous avez mis à faire la revision du poème de l'*Agriculture* m'a engagé d'en faire part au roi, en lui proposant de vous en témoigner sa satisfaction par le don d'une pension de 800 liv. sur les fonds de l'Agriculture et des Ecoles vétérinaires ; Sa Majesté a bien voulu vous accorder cette

Louis XV mourut peu après, et son petit-fils lui succéda en 1774. Gresset, comme directeur de l'Académie française, présenta aux jeunes souverains les félicitations et les vœux de la compagnie ; ses deux harangues, l'une au roi, l'autre à la reine (1), ne sont en elles-mêmes ni meilleures ni pires que d'ordinaire les discours officiels ; elles nous paraissent aujourd'hui émouvantes, à cause du funèbre démenti que leur donna l'histoire : Gresset y présageait à Louis XVI et à Marie-Antoinette un règne « fortuné » (2). De plus, il prononça quelques mots d'éloge pour Louis XV, éloge très mesuré et même un peu froid pour qui se rappelle les termes de l'épître sur l'attentat de Damiens (3) : « Si nous ne craignions, Sire, de renouveler la douleur de Votre Majesté, l'Académie française acquitterait au pied du trône le tribut de reconnaissance que nous devons à la mémoire d'un monarque plein de bonté, ami de la paix, ami des beaux-arts, et qui honora toujours l'Académie de ses regards et de ses grâces. » Dans la suite, il essaya d'utiliser pour son intérêt personnel l'heureuse chance qui, dès le début du règne, l'avait mis en rapports directs avec le souverain. Il adressa à Louis XVI un mémoire où il sollicitait la faveur d'être nommé chevalier de Saint-Michel et de porter la décoration de cet ordre, « en attendant le

grâce, et c'est avec un vrai plaisir que je vous en apprends la nouvelle. Cette pension aura lieu du premier janvier de cette année.

Je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« BERTIN. »

(Daté de Compiègne, 25 août 1773.)

(*Bull. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, VII, années 1859-60-61.)

(1) De Cayrol, II, 90-4.

(2) Voy. de Cayrol, qui insiste d'ailleurs trop longuement sur ce contraste.

(3) Il est vrai que bien des années séparent cette épître de son discours.

moment de la première réception » (1); comme titres, il alléguait trente-cinq ans d'activité littéraire, écoulés « sans qu'on ait jamais eu à lui reprocher d'avoir rien écrit qui pût blesser la religion, le gouvernement ni les mœurs », la revision du poème de l'*Agriculture*, et enfin l'honneur qui lui était échu de complimenter le roi et la reine au nom de l'Académie. Bertin présenta le mémoire au roi, et, tout en objectant que celui-ci, n'ayant pas encore été reçu grand-maître de ses ordres, ne pouvait pour le moment y admettre de nouveaux membres, appuya la demande de Gresset (2). Le poète eut cause gagnée et obtint par surcroît l'anoblissement : « ... Notre cher et bien-aimé Jean-Baptiste-Louis Gresset, disaient les lettres royales, s'est distingué par des ouvrages qui lui ont acquis une célébrité d'autant mieux méritée que la religion et la décence, toujours respectées dans ses écrits, n'y ont jamais reçu la moindre atteinte. Sa réputation a depuis longtemps engagé l'Académie française à le recevoir au nombre de ses membres, et nous l'avons vu, avec satisfaction, nous offrir, en qualité de directeur, les hommages de cette Académie, la première fois que nous avons bien voulu l'admettre à nous les présenter à l'occasion de notre avènement à la couronne » (3). Après avoir constaté l'honorabilité de sa famille, le document se terminait ainsi : « A ces causes, nous avons de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, anobli, et par ces présentes signées de notre main, anoblissons ledit sieur J.-B.-L. Gresset, etc. » (4). Cette distinction était flatteuse, mais coûtait cher, entraînant des frais de toute sorte. Gresset, par

(1) *Bull. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, VII, 194 et suiv.
(2) Id.
(3) De Cayrol, II, 96 (d'après es registres de l'Académie d'Amiens).
(4) Id., II, 96-7.

le double intermédiaire de M. d'Agay, intendant de Picardie, et d'une personne qu'il nomme dans sa correspondance la comtesse de N... (1), adressa une supplique à Marie-Antoinette pour obtenir la remise de ces droits dispendieux, et l'obtint en effet. Vers la fin de sa supplique, il parle d'un ouvrage auquel il a donné tous ses soins, et qu'il compte publier, comme il en a l'autorisation, sous les auspices de la reine (2). Quel est ce livre? C'est ce qu'il est impossible de deviner (3).

Jusqu'ici sa direction académique ne lui avait valu que des faveurs : il connut bientôt le revers de la médaille ; il eut à recevoir un nouveau membre, et c'était un philosophe. Vingt années auparavant, il lui avait fallu complimenter d'Alembert ; voilà qu'une nouvelle réception lui imposait une même épreuve. Cette élection avait été fort traversée (4). Une première fois, le 7 mai 1772, Suard est nommé académicien, en même temps que Delille ; le lendemain le maréchal de Richelieu, qui les voyait de mauvais œil entrer à l'Académie, détermine le roi à casser la double élection. L'Académie s'émeut, elle charge le duc de Nivernais de représenter au souverain qu'elle « est dans la plus grande douleur de n'avoir pas vu confirmer son choix, de lui prouver que ces deux sujets en sont dignes... ; et qu'enfin pour attendre l'effet de ces très humbles remontrances à Sa Majesté, il sera sursis à l'élection par elle ordonnée jusqu'au 23 mai ». L'influence du duc de Nivernais combattit celle du maréchal de Richelieu et apaisa Louis XV ; dans une

(1) De Cayrol, II, 97.
(2) Id., II, 98.
(3) Il fut nommé en 1777 historiographe de l'ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame de Mont-Carmel (de Cayrol, II, 73).
(4) Voy. Collé, III, 349 et suiv.

lettre envoyée a l'Académie (1), il maintint sa décision première, mais déclara « qu'il n'entendait pas exclure pour toujours ces deux sujets ; qu'il se ferait rendre compte de leurs principes et de leurs ouvrages, et que par la suite ils pourraient se présenter » (2). L'opinion publique, en cette affaire, fut pour le gouvernement ; on trouva que, depuis quelque temps, l'Académie se recrutait trop exclusivement parmi les *déistes* et les *frondeurs*. Collé cite, comme exemples de ces choix téméraires, Marmontel, auteur de libelles anonymes contre Favart et sa femme, « bas flatteur qui avait fait des couplets pour la Popelinière, pour Bouret, qu'il comparait à Alexandre,etc., etc. », puis l'abbé Arnauld, « un forfante avantageux, un bas intrigant, qui n'a eu d'autre mérite que d'être agrégé à la secte philosophique, d'en être le prôneur, et d'afficher publiquement l'incrédulité, sous le prétexte qu'il est abbé et qu'il possède un joli bénéfice » (3). La mésaventure de Suard ne laissa pas d'exciter une certaine compassion ; cependant son bagage littéraire, qui comprenait essentiellement des traductions de l'anglais, parut bien léger ; celui de Delille, l'autre récipiendaire ajourné, n'était guère plus lourd. Mais les deux académiciens élus à leur place suivant le désir de Louis XV, M. Bauzée et M. de Bréquigny, possédaient moins de titres encore. Ce déni de justice ne put être réparé avant 1774 ; encore l'Académie, instruite par l'expérience, usa-t-elle de précautions ; son directeur, Gresset, se rendit auprès de Louis XVI pour justifier le vote de l'Académie en s'appuyant sur

(1) Voy. *Opuscules de Gresset*, carton de la Bibl. Nat., 18e pièce, p. 75. Copie de la lettre de Louis XV.
(2) Voy. Collé, III, 349 et suiv.
(3) Id.

la lettre qu'elle avait reçue de Louis XV et qui levait l'interdiction auparavant prononcée (1).

La réception de Suard attira un nombreux public ; le nouvel académicien était entouré du prestige de la persécution ; puis, les Parisiens de 1774 éprouvaient une vive curiosité de voir et d'entendre Gresset, ce poète dont leurs grands-parents avaient salué avec tant d'enthousiasme les débuts littéraires, et dont les rimes charmantes volaient encore sur leurs lèvres. L'auteur de *Ver-Vert* et du *Méchant* redevint à la mode, un jour ; son retour à Paris, selon les *Mémoires secrets*, fut « une espèce de triomphe » (2), comparable dans une certaine mesure à celui dont Voltaire devait être le héros en 1778. Mais le directeur de l'Académie trompa totalement l'attente de son public ; on comptait peut-être sur une causerie aimable, abandonnée : on eut une dissertation en forme. Le discours de Suard, qui ouvrit la séance, obtint lui-même fort peu de succès (3) ; outre qu'il fut débité timidement et d'une voix faible (4), il était trop long. Il consistait surtout dans une apologie copieuse des encyclopédistes : le domaine des arts, dit-il, « s'épuiserait bientôt, si la philosophie n'y faisait couler par mille canaux les germes d'une fécondité nouvelle » (5) ; il mêla à son dithyrambe l'éloge d' « un homme extraordinaire » (très probablement Voltaire), et s'appliqua à démontrer que la philosophie bien entendue ne pouvait compromettre ni la religion ni la morale (6). Ce plaidoyer

(1) Voy. *Opuscules de Gresset*, 18e pièce, p. 73-4. « Petit mémoire particulier, pour M. le Directeur seul, et dont il pourra faire usage pour répondre de vive voix aux questions que le roi pourra lui faire. »

(2) XXVII, *Additions*, 330.

(3) *Disc. prononcés dans l'Acad. franç., le jeudi 4 août 1774, à la réception de M. Suard*, Paris, Demonville, 1774.

(4) D'après Garat lui-même (ap. de Cayrol, II, 100).

(5) *Disc. prononcés*, etc., 7-8.

(6) Cf. le discours de d'Alembert en 1754.

pro domo sua occupe plus de quinze pages in-4° (1). L'orateur passa ensuite à l'éloge de l'académicien qu'il remplaçait, M. de la Ville, évêque de Tricomie, et expédia lestement cette formalité.

Gresset, qui avait peu de tendresse pour les philosophes, ne pouvait prendre sur lui de ne pas riposter ; seulement, au lieu d'attaquer de front, il biaisa ; son discours fut sans doute un réquisitoire contre Voltaire et son école, mais à l'abri d'un sujet en apparence tout différent. Il loua très vite Suard (comme il l'avait fait en 1754 pour d'Alembert), puis M. de la Ville un peu plus longuement ; et à propos d'un opuscule que l'Académie de Prusse venait de couronner, traita cette question : comment l'abaissement de la moralité a pour suite la décadence du langage ; il étudia cette décadence sous un double aspect, celui des pertes réelles et celui des acquisitions nuisibles. D'une part, les mœurs, en s'affaiblissant, nous ont enlevé beaucoup « de tournures naturelles, naïves, simples comme la vérité, et fortes comme elle » (2) ; ainsi *simplesse*, *loyauté*... Non seulement le français ancien disparaît, celui de Montaigne, d'Amyot, de Sully, mais le français même du XVII° siècle, de Fénelon, de Racine, de Boileau ; et ce qui en reste, est employé avec une tout autre acception que par le passé. D'autre part, à la langue ainsi appauvrie s'incorporent une foule de termes nouveaux, parasites, vains et futiles comme la mode qui les a enfantés, *ottomane*, *chiffonnière*, *frac*, *caraco*, *élégantes*, *merveilleux*, *chenilles* ; et encore ces néologismes, relativement, ne font pas beaucoup de mal ; ce qui est plus grave pour l'avenir de notre langue, c'est

(1) *Disc. prononcés*, etc., 6-21.
(2) Id., 29. — On trouve aussi le discours de Gresset dans ses *Œuvres*, III, 257-89.

« cet art si répandu de parler sans avoir rien à dire, ces demi-mòts, ce papillotage éternel d'épigrammes manquées » (1) ; c'est aussi ce manque de sincérité dans l'expression de pensées communes : « A chaque instant, pour les choses les plus médiocres, les plus indifférentes, pour des misères. pour des riens, on se dit *charmé*, *pénétré*, *comblé*, *transporté* », etc. (2) ; de même pour les autres mots ; plus de mesure, plus de justesse d'élocution : « tout fourmille de gens *uniques* » (3). La cour seule conserve les bonnes traditions du langage ; Paris et la province s'entendent pour le dénaturer ; chaque profession, chaque état contribue à sa corruption ; l'éloquence, la poésie inventent un style nouveau ; les faiseurs de systèmes rajeunissent de vieilles balivernes par un jargon sonore ; les médecins servent tous les jours à leurs malades, comme remèdes, une ample provision de termes ridiculement pédantesques. Le néologisme envahit jusqu'à l'éducation ; les parents déguisent leurs enfants en *pierrots*, *colombines*, *scaramouches*, *matelots* ; on travestit leurs noms, on les appelle *Finette*, *Pierrot*, *Jenny*, on en fait des poupées et des automates, on les habitue à l'égoïsme en leur suggérant l'orgueil ; l'enfant devient un élégant ou une coquette, et non un homme ou une femme capable de se débrouiller dans la vie. Eh bien, il faut réagir contre ces honteuses tendances ; il est nécessaire de rendre à la langue française sa pureté. Si les mœurs se gâtaient davantage, elle tomberait elle-même dans un avilissement plus déplorable encore. Peut-être viendrait-il une époque où le mot honnête homme changerait de sens et s'appliquerait au plus pervers. En

(1) *Disc. prononcés*, etc., 32.
(2) Id., 33.
(3) Id., 34.

guise de conclusion pratique, l'orateur demandait que l'Académie réparât les pertes du langage et ne conservât, parmi les néologismes, que les heureuses trouvailles, telles que *bonhomie* et *bienfaisance*.

Gresset était loin d'avoir tort, mais il avait trop crument raison : il mécontenta son auditoire. C'est à Paris, dans le centre, la capitale du papillotage spirituel, qu'il attaquait le papillotage, cette langue à part, faite surtout d'allusions et de sous-entendus; puis, sans qu'il les nommât expressément, c'était, on n'en pouvait douter, les philosophes qu'il rendait responsables de cette décadence du goût, de la moralité, de l'éducation : or les amis de Voltaire étaient venus en foule pour applaudir Suard. Bref, la plupart des assistants pouvaient se sentir atteints par cette lourde semonce de grammairien doctoral. Le désappointement fut unanime; on tomba d'accord pour juger que ce grand homme du temps jadis n'était plus au diapason de son époque : « Nous eûmes ce jour-là, écrit Mme Necker en termes singuliers, un spectacle extraordinaire : toute l'Académie en corps dans l'appareil le plus respectable, une assemblée nombreuse, un vieillard qui ajoutait à sa réputation par ses cheveux blancs, qui fut précédé par des applaudissements généraux, et dont toutes les paroles étaient attendues comme des oracles ; et qui trouva moyen de perdre en un quart d'heure toute la masse d'estime littéraire (*sic*) qu'il s'était acquise depuis si longtemps; le *Ver-Vert* et le *Méchant* restent, mais l'auteur n'est plus » (1). Après la séance, les encyclopédistes se dé-

(1) Sainte-Beuve, auquel j'emprunte ce passage (ouvr. cité, note de la p. 100), apprécie ainsi le discours de Gresset : « Toutes ces locutions exagérées dont il s'était gaiement raillé vingt-cinq ans auparavant dans le rôle du jeune Valère : je suis *comble*, *ravi*, je suis *au désespoir*, Paris est *ravissant*, *délicieux*, il les remit là en cause, il fit d'une façon maussade comme la petite pièce en prose à la suite du *Méchant*. »

chaînèrent plus violemment, taxèrent de radotage tout le discours, ce qui est au moins excessif (1). Fréron, en haine des voltairiens, tomba dans l'excès opposé : « Le discours de Gresset, dit-il,... est judicieux, solide, agréable..... N'êtes-vous pas surpris, Monsieur, qu'il ait eu le courage de le prononcer dans l'Académie française ? car sa réponse est précisément la contre-partie de tout le discours de M. Suard en l'honneur de la philosophie... » (2). Gresset, malgré son indifférence systématique, se défendit ; sous prétexte que plusieurs fautes typographiques, dans la première édition de son discours, défiguraient sa pensée, il en publia une deuxième à Amiens, et la fit précéder d'une lettre-préface en prose et en vers à M***, datée de 10 septembre (3), soit postérieure de plus d'un mois à la réception de Suard. Au début de sa lettre, il s'excuse de ce retard qu'il met sur le compte « d'une maladie dangereuse » (4) dont il n'est guéri que depuis peu ; il décrit ensuite les péripéties de la séance académique : la première impression fut celle de l'étonnement, car le langage de l'orateur n'avait aucun rapport « avec toutes les bombes du style exalté », « avec tous les petits bouquets d'artifice, et tous les lampions du style moderne » (5) ; les auditeurs s'agitèrent, se regardèrent les uns les autres pour savoir s'ils devaient applaudir ou non ; mais lui alla tranquillement son chemin et acheva sa harangue sans se troubler. Et maintenant qui pourrait lui faire un crime de ce discours ? Il n'a voulu que dénoncer, « du ton simple de la conversation des honnêtes gens et des gens de goût » (6), un vice

(1) *Mém. secr.*, VII, 220.
(2) Ap. de Cayrol, II, 104.
(3) *Œuvres de Gresset*, III, 247-56.
(4) Id., III, 248.
(5) Id.
(6) Id., III, 250.

de l'usage, et non égayer l'assistance, comme on l'en a accusé. Son discours, dit-on, n'est pas *académique.* Quoi! serait-il malséant de plaider la cause de la langue française dans une compagnie fondée pour en maintenir les traditions? Si on lui reproche enfin de ne pas connaître Paris et la mode actuelle, il répondra que cette ignorance est fort légitime chez « un sauvage de Picardie, enseveli depuis près de quinze années (1) dans ses bois... il ne fallait pas le tirer de ses choux, si l'on ne voulait pas lui laisser son *franc-parler* » (2). Les vers qui suivent, empruntés pour la plupart au *Gazetin* (3), offrent très peu d'intérêt; une fois de plus (il ne s'en est jamais lassé) il signale le vide des écrits contemporains : dans cet amas de pauvretés, qu'importe si son discours est bon ou mauvais? Son grand tort est d'avoir associé « la raison et l'amusement » (4), à une époque où l'on substitue

> L'esprit frondeur, sec et sauvage
> Au national agrément (5);

l'ennui, et à sa suite la littérature ennuyeuse, ont envahi la France, ou plutôt Paris; les provinciaux ne sont guère atteints par cette fureur de nouveautés; ils se contentent d'être eux-mêmes, et tiennent qu'il vaut bien mieux

> Suivre dans sa route fleurie
> La bonne gauloise gaîté,
> Sans fraudes, sans anglomanie... (6),

que de s'assombrir volontairement l'existence. Par

(1) Il compte à partir de sa retraite absolue, conséquence de sa *Lettre sur la comédie* (1759), et non à partir de son établissement à Amiens (1749).
(2) *Œuvres de Gresset*, III, 251.
(3) Voy. de Cayrol, II, 103 et 55.
(4) *Œuvres de Gresset*, III, 253.
(5) Id.
(6) Id. III, 255.

bonheur, ce fléau touche à sa fin ; avec le nouveau règne, la France se régénère et marche à grands pas vers un avenir meilleur :

La gaîté française et les Grâces
Vont, par leurs rayons enchanteurs,
De tous les soucis destructeurs
Effacer jusqu'aux moindres traces (1).

— La lettre de Gresset fut encore plus mal traitée que son discours ; elle obtint de timides approbations, comme celle du Saint-Quentinois anonyme qui écrivit à l'auteur une longue épître (2) ; mais les rumeurs furieuses de ses adversaires couvrirent les voix amies : « Ce supplément, dit Grimm, est le plus plat délire qui puisse jamais passer par la tête de l'animal marchant à deux pieds, appelé honnêtement homme et académicien. . (3). Il se trouvera que le portrait qu'en fait Voltaire, dans son *Pauvre Diable*, contre lequel on a tant crié à l'injustice, lui ferait encore trop d'honneur » (4). Plus tard, au XIXe siècle, les critiques qui s'occupèrent de Gresset apprécièrent sa réponse à Suard avec une sévérité presque égale (entre autres Féletz et Auger) ; M. de Cayrol, après avoir inséré leurs jugements (5), les écrase de son dédain ; mais il a tort : si les idées générales de ce discours sont soutenables, en revanche il faut convenir qu'il est fort mal écrit ; nous savons, du reste, que chez Gresset le prosateur ne parvient guère à la hauteur du poète. Suivant

(1) *Œuvres de Gresset*, III, 256. Pour la seconde fois, Gresset prédisait faux.

(2) De Cayrol, II, 109-10.

(3) « Ce qui est par-dessus tout inimaginable, dit encore Grimm, c'est le tableau qu'il fait de notre prétendue éducation dont il n'existe de modèle que dans sa tête, ou peut-être dans quelque coin de la Thiérache ou de l'Amiénois. » Ici, Grimm ne parle pas de la lettre-préface, mais du discours lui-même, dont un passage traite de l'éducation.

(4) X, 507.

(5) II, 106-7.

l'usage, il envoya des exemplaires de son discours aux personnages influents (1), et se garda de prolonger une polémique où il n'aurait peut-être pas eu le dernier mot.

Ses démêlés avec les philosophes ne furent point terminés par cet incident. La même année, Voltaire publia un pamphlet contre l'évêque de Senez qui, au cours de son oraison funèbre de Louis XV, s'était permis de blâmer les hardiesses antireligieuses du XVIIIe siècle. Gresset dit son fait au vieil incrédule, il le gronda, en quelque sorte, sur un ton qui montre que les griefs personnels étaient alors effacés, et qu'il ne détestait plus en lui que le libre penseur militant : « On est bien aise pour votre santé, écrit-il, que vous ne soyez point triste à 80 ans. On conçoit que vous rabâchiez, que tous vos pamphlets soient des redites de ce que vous avez dit... Mais pourquoi faut-il que vos gaîtés soient des blasphèmes, et que tout ce qui est sacré vous incommode, que tout ce qui est bien en fait d'ouvrages littéraires vous déplaise, dès que vous ne l'avez pas fait ?... Dites-vous bien ce que nous devons nous dire chaque jour, d'après le texte sacré : *Uno tantum puncto mors et ego dividimur* (2) (un seul moment me sépare de la mort). Il n'est pas trop tôt de se le dire à 80 ans... vous avez perdu beaucoup de gens, vous perdez encore par vos dérisions et vos blasphèmes la jeunesse actuelle. Qu'ils apprennent par votre repentir solennel, par votre rétractation publique, que vos assertions impies n'ont été que le délire du bel esprit, les rêves de la vanité. Vous seriez grand, vous seriez chrétien, et le Dieu de toute miséricorde vous pardonnerait. » Vouloir convertir Voltaire !

(1) De Cayrol, II, 110.

(2) Le texte de la Vulgate porte : Uno tantum gradu ego morsque dividimur (I, *Reg.*, 20, 3) (d'après Lenel, 37, n. 2).

L'idée était louable, mais dénotait quelque naïveté. Si cette page était tombée sous les yeux du destinataire, elle eût provoqué chez lui plus d'étonnement que de repentir. Du reste, elle demeura inédite ; Voltaire n'en eut jamais connaissance, et c'est tout récemment que M. Lenel a été assez heureux pour la découvrir dans les papiers de notre poète (1). Une autre occasion permit à Gresset de manifester hautement son animosité contre tout ce qui touchait aux voltairiens. Il était encore directeur quand l'Académie française eut à décerner le prix de poésie (2) ; deux concurrents se le disputèrent, la Harpe, alors affilié à la secte encyclopédique, et un inconnu qui avait nom Duruflé. Gresset trouva que la poésie de ce M. Duruflé était excellente et reprocha à d'Alembert, chargé de communiquer à l'Académie les différents poèmes, « de lire très mal de fort beaux vers » (ceux de M. Duruflé) et de chercher « par le débit à affaiblir l'impression qu'ils pourraient faire contre ceux de son protégé ». D'Alembert, voulant tout arranger, proposa de ne donner aucun prix cette année, puisqu'aucun des concurrents ne s'imposait pour la première place ; « il préféra différer, ajoutent les *Mémoires secrets*, pour mieux assurer le succès à M. de la Harpe. Il ne douta pas d'asservir la compagnie à son opinion, dès qu'il serait débarrassé d'un confrère aussi dangereux, mais qui, résidant ordinairement à Amiens, allait y retourner pour n'en plus revenir de sitôt et peut-être jamais ». Sa combinaison réussit ; l'année suivante (1775), la direction académique de Gresset avait pris fin ; la Harpe, pour plusieurs ouvrages qu'il présentait, obtint à la fois le prix et le premier accessit de poésie, ainsi que le premier prix d'éloquence. M. Du-

(1) Voy. Lenel, 36-8.
(2) Voy. *Mém. secr.*, XXXI, *Additions*, 322-5.

ruflé triompha aussi, mais plus modestement que Gresset ne l'avait désiré; il partagea le premier accessit de la Harpe, pour une *Epître de Brutus à Servilie.*

Deux mois avant la réception de Suard, un grand chagrin avait frappé Gresset : il perdit en juin 1774 son directeur de conscience, si rigide, mais si juste et si éprouvé, l'évêque d'Amiens Dorléans de la Mothe. Le clergé d'Avignon (de la Mothe était né à Carpentras) lui demanda le panégyrique du défunt : il s'y refusa, vu la difficulté de ce travail, — « quand il faut peindre, écrivit-il, une âme céleste, toutes les couleurs sont bien faibles et bien petites » (1) — et se contenta de transmettre aux solliciteurs « quelques traits » destinés à servir de « matériaux » (2) pour l'ouvrage qu'ils projetaient. D'après le peu qui nous en reste, on voit qu'il insiste surtout sur le mélange d'urbanité mondaine et de ferveur religieuse dont son ami tirait une si haute distinction (3). Malgré la profonde affliction qu'il éprouve de cette mort, malgré l'état de souffrance où le plongent d'assez fréquentes indispositions, malgré la vieillesse, son talent garde cet enjouement qui a été de tout temps comme sa marque littéraire. Il plaisante jusqu'à la maladie; dans une lettre en vers à M*** (4), il feint d'appartenir déjà aux « royaumes de l'autre monde » (5) ; il vit encore cependant, mais est-ce vivre que de mener une existence semblable à la sienne ?

> Tranquille, incessamment nourri
> De la vérité qui m'éclaire,
> J'ouvre à ce flambeau solitaire

(1) De Cayrol, II, 112.
(2) Id.
(3) Id., II, 113-4.
(4) Id., II, 115-7.
(5) Id., II, 115.

Un œil trop longtemps obscurci
Par la ténébreuse chimère (1) ;

le passé ne lui inspire aucun regret ; au milieu de l'obscurité qui le protège, il s'apitoie sur les vices et les erreurs des hommes, leur égoïsme, leur cupidité ; en pleine solitude, il déteste ces vaines passions qui déchirent les cœurs en leur créant d'insaisissables fantômes :

Dans mes livres, mes seuls trésors,
Je trouve la paix qu'ils [*les cœurs*] poursuivent,
Et je la trouve sans efforts (2).

Or, la lecture n'est-elle pas une conversation avec les morts illustres ?

Avouez qu'exister ainsi,
Si ce n'est être en l'autre monde,
Ce n'est pas être en celui-ci (3).

— Jadis, quand il habitait une cellule de Louis le Grand, il s'était tracé un idéal de vie tout horatien, fait de joies calmes et d'honnête épicurisme (4) ; les circonstances s'étaient jetées à la traverse de son rêve; mais voilà que, dans son arrière-saison, il lui était permis de le réaliser. A quarante ans d'intervalle, le séminariste naïf et le vieillard désabusé se donnaient la main.

Cependant il n'hésite point, s'il le faut, à payer de sa personne, et son amour du repos ne va point jusqu'à l'égoïsme. M. d'Agay, l'intendant dont il a déjà été plusieurs fois question, avait prononcé devant l'Académie d'Amiens un discours sur l'utilité des sciences

(1) De Cayrol, II, 115.
(2) Id., II, 117.
(3) Id.
(4) *La Chartreuse.*

et des arts (25 août 1774) (1) ; l'Académie le fit imprimer, puis réimprimer : Gresset fut chargé d'expliquer au public les motifs de cette nouvelle libéralité (2), en faisant valoir le mérite de l'ouvrage et l'intérêt des renseignements qu'il contenait sur le nouveau canal de Picardie. Une autre fois (on ignore en quelle année) il présenta à un de ses collègues de l'Académie française une requête du curé de Camon (3); plusieurs gros personnages du pays, et même le syndic, avaient été enlevés brusquement et, sans plus de cérémonie, jetés en prison. Comme on l'a supposé (4), le collègue académicien auquel il s'adresse est sans doute M. de Paulmy ; et les instigateurs du traitement barbare dont il demande justice, doivent être les fermiers généraux, qui auraient puni de la sorte une complaisance excessive à l'égard des contrebandiers. — A maintes reprises, Gresset critique les abus et les ridicules de la mode (5) (*Satire des modes*, *Panaches provinciaux*) (6); de ce dernier ouvrage il détache un morceau (inédit comme le reste) auquel il donne pour titre *Le vieux miroir de 1577* (7); il suppose que ce miroir, qui a vu défiler depuis si longtemps

Les révolutions des têtes, des usages (8),

est scandalisé en reflétant, au XVIIIe siècle,

Les ornements pyramidaux,
Les toupets au troisième étage,
Les énormes petits chapeaux,
La sublime et folle coiffure,

(1) De Cayrol, II, 117.
(2) Id., II, 118.
(3) Village près duquel se trouvait sa maison de campagne.
(4) De Cayrol, II, 120.
(5) Voy. plus haut.
(6) De Cayrol, II, 122.
(7) Id., II, 138.
(8) Id., II, 139.

Image des prétentions
Des élégantes sans mesure,
Rehaussant leurs cheveux et baissant leur figure
Sous un entablement d'aigrettes, de pompons,
De plumes, de carats, de jais et de chiffons.. (1).

— En 1776, il publia sa dernière épître (2), à M. de Monregard, intendant général des postes (3), « envoyée avec un pâté de quatre canards, dans le temps de la grippe » (4). Quatre ermites ont quitté Amiens, bravant l'hiver, bravant la grippe régnante qui atteint riches comme pauvres, pour se rendre à Paris, sous l'asile d'une voûte protectrice.

(... des savants lourds, peu polis,
Diraient crûment, grâce à la croûte) (5),

qui les préserve des intempéries. Le campagnard qui les expédie ne demanderait pas mieux que de les suivre; non qu'il aspire au fracas, aux plaisirs bruyants de la vie parisienne, à ces faux-semblants de bonheur, d'honneur et d'esprit... On connaît ce développement, familier à Gresset : il raille le « peuple doré, charmant (6) », qui s'imagine que, loin de lui, il n'y a pas de place pour l'agrément; tous ces beaux parleurs,

Nouveaux copistes de vieux plans,
Où, sous un ciel à leur manière,
Enfin la vérité première,
Jusqu'ici cachée au bon sens,
Dicte ses lois par leurs accents (7),

(1) De Cayrol, II, 139.
(2) *Œuvres de Gresset*, I, 231-46.
(3) Son vrai nom était Mouregard (ap. de Cayrol, II, 126, n. 1).
(4) *Œuvres de Gresset*, I, 231. L'épître fut imprimée à Amiens, mais composée plusieurs années avant l'impression, comme l'indique une note de Gresset placée en tête de la 1re édition. Une épidémie de grippe qui sévissait au moment où elle fut écrite, recommença en 1776, ce qui décida Gresset à faire paraître son ouvrage (de Cayrol, II, 126).
(5) *Œuvres de Gresset*, I, 233.
(6) Id., I, 234.
(7) Id., I, 235-6.

propagateurs d'un système extraordinaire

> Que, jusqu'à leurs jours bienfaisants,
> Ignorait encore le monde,
> Ce pauvre enfant de six mille ans (1).

(Touchés, messieurs les philosophes.) Un tel spectacle séduirait peu « un Gaulois » d'Amiens « sans beaucoup d'usage » (2). Non, il n'eût abandonné sa retraite que pour visiter un petit coin de Paris qu'il connaît bien, où on cultive encore la franchise et la gaîté ; s'il le pouvait, au lieu de griffonner « cette longue petite épître (3) », il serait en chaise de poste, conduit ventre à terre par des postillons jurants, transis, enrhumés, aux « cheveux lustrés de verglas », comme « la chevelure de Borée » (4). Ce jour même il devait partir ; mais la bise a fait rage, Réaumur était sinistre, et une première expérience que le poète a essuyée de la grippe l'empêchait de s'exposer à une rechute. Voilà bien des phrases pour un pâté de canards ; M. de Monregard se fût-il attendu à voir critiquer par Gresset en cette occasion

> Les entrepreneurs du génie,
> Les livrets à prétention,
> Et la raisonneuse manie
> Dont l'âpre et sèche fantaisie
> Est la grippe de la raison,
> Et des esprits à l'agonie (5) ?

Par bonheur, cette épidémie morale, comme l'autre, est en décroissance ; la Vérité, toujours alerte et forte, s'avance au milieu des vents et des orages ; les fai-

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 236.
(2) Id.
(3) Id., I, 238. Ici, Gresset se répète : cf. l'épître *sur un mariage*, I, 170.
(4) *Œuvres de Gresset*, I, 238.
(5) Id., I, 240.

seurs disparaissent, elle efface les maux qu'ils ont causés, et son visage rayonne de « fraîcheur », de « beauté », de « jeunesse immortelle » (1). Mais il est temps d'arrêter ce bavardage, sous peine d'ennuyer son ami, sous peine encore de ressembler à ces musiciens infatigables qui, sur leurs instruments variés, supplicient leurs voisins de

> La lyrique épizootie (2),

et de proche en proche étendent leurs ravages sur tout le monde. Il y a pires qu'eux : ce sont les poétereaux fades et contents d'eux-mêmes, qui vous somment d'admirer leurs vers, à qui l'Europe semble trop étroite et qui inondent l'Amérique de leurs somnifères productions...

> Je crains leur rôle, et je m'enfuis (3).

— Cette épître, qui fut comme son chant du cygne, ne le releva pas dans l'estime de ses contemporains ; on trouva, et avec raison, que le cygne s'enrouait, que sa voix devenait chevrotante, et, sans doute aussi, qu'il poussait trop obstinément la même note. Et d'ailleurs quelle idée un peu nette ressort de cette longue rapsodie (4) ? Les personnes à qui Gresset fit hommage de cette pièce ne pouvaient exprimer en toute franchise leur avis, mais il est à présumer

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 242.
(2) Id., I, 244.
(3) Id., I, 246.
(4) « Si le pâté [*de canards*] ne valait pas mieux que l'épître, c'était un triste présent. On ne conçoit pas comment le chantre de *Ver-Vert* a pu écrire de pareilles platitudes. En vérité, le voyage de Nantes ne fut pas plus funeste pour l'oiseau chéri des Visitandines que le séjour d'Amiens ne l'a été pour la muse de M. Gresset ; si le langage qu'elle parle aujourd'hui n'est pas précisément ce que les jeunes sœurs prenaient pour du grec, en est-il moins barbare, moins étrange ? » (Grimm, XI, 189).

qu'elles la jugèrent défavorablement. Une de ces privilégiées, Mme de Gisors, tout en le félicitant par convenance, et en le remerciant au nom de son père, le duc de Nivernais, et au sien, lui insinua qu'il devrait faire un usage plus sérieux de ses dons poétiques : « Vous savez combien tout ce qui vient de vous a des droits sur moi ; mais permettez-moi de vous représenter que notre frivolité est à présent un de nos moindres défauts, et plût à Dieu qu'on n'eût à Paris que celui d'aimer les modes et les pompons ! Un poète sage, vertueux et d'autant de talents que vous en avez, Monsieur, devrait peindre nos vices et réussirait sûrement à nous en rendre honteux, s'il ne parvenait à nous en inspirer l'horreur » (1). Gresset dédia son épître à beaucoup d'autres encore : à Turgot, dont il paraît cependant avoir eu à se plaindre, comme l'indique cette note aigre-douce : « Vos rigueurs ne m'empêcheront point de désirer votre suffrage pour cette bagatelle » (2) ; à des ministres (3), à plusieurs filles de Louis XV (4). Il avait récité l'*Ouvroir* à Compiègne devant Marie-Antoinette, et même Madame Elisabeth voulut l'entendre une seconde fois ; pour l'*épître à M. de Monregard*, il ne demanda point cet honneur, mais sollicita la princesse de Lamballe de la mettre sous les yeux de la reine. L'abbé Marquet, un ancien camarade, reçut aussi un exemplaire (5). Détail curieux, ses papiers contiennent à la fois une lettre d'envoi à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, et une autre à d'Alembert ; au premier, il présente sa pièce

(1) De Cayrol, II, 131.
(2) Id., II, 130.
(3) Id.
(4) Id., II, 128-30. Il profite de l'occasion pour demander à l'une d'elles, Madame Victoire, quel a été le sort d'un tableau flamand sur albâtre qu'il a envoyé à Madame Louise, et dont il n'a plus eu de nouvelles (de Cayrol, II, 129-30).
(5) De Cayrol, II. 131.

comme une attaque déguisée contre les voltairiens : « Il ne m'était pas permis de prononcer le nom de religion dans le ton de ce petit écrit, mais je me flatte que nos pitoyables philosophes nouveau-nés auront assez d'intelligence pour aider à la lettre et m'entendre » (1). Alors, que signifie l'hommage à d'Alembert? C'était une maladresse, — à moins que ce ne fût un trait d'esprit dans le goût de Voltaire dédiant son *Mahomet* à Benoît XIV : « Je vous dois, lui écrivit-il, mon illustre et cher confrère, l'hommage de cette bagatelle ; je le dois au sentiment de l'estime et de l'attachement vrai que vous m'avez inspirés... Votre génie ainsi que votre cœur ne sont faits que pour l'immortelle vérité dont j'ai aussi crayonné l'image ; je serai bien content si le tout, tel qu'il est, obtient votre suffrage, dont je connais tout le prix » (2). Peut-être cette lettre resta-t-elle à l'état de projet ; en tout cas, on a peine à en concilier les termes affectueux avec les sentiments de Gresset pour toute l'école philosophique.

Nous ne savons pas, et en somme il importe peu de savoir, comment il occupa les quelques mois qui lui restaient à vivre. M. de Cayrol, à la fin de sa biographie, cite quelques petites pièces insignifiantes, auxquelles on ne peut assigner de date : une lettre à un M. Dupleix (3) ; deux inscriptions, l'une en français, l'autre sous la forme d'un distique latin, pour la Bourse de Rouen (4) ; un quatrain ému sur la mort d'un M. Pommier :

D'une tremblante main j'ai tracé cet hommage,
Trop faible monument des plus tendres douleurs;

(1) De Cayrol, II, 127.
(2) Id., II, 130-1. On n'a conservé que ces deux phrases de sa lettre.
(3) De Cayrol, II, 133.
(4) Id., II, 133-4.

Et mes larmes baignent les fleurs
Dont je couronne son image (1).

Une fois au moins, Gresset regretta et maudit son talent de poète ; il eut honte, ensuite, de cet accès de mauvaise humeur, et se rétracta :

O noble poésie ! ô lumière céleste !
Quel était de mes yeux l'égarement funeste ?
De tes propres bienfaits j'avais osé m'armer
Pour déserter ton culte et pour te blasphémer... (2).

Il mourut en 1777, non pas à la campagne, qui était son séjour le plus habituel, mais à Amiens, où il avait

(1) De Cayrol, II, 134-5. M. de Cayrol suppose que M. Pommier n'est autre que M. P..., ami de Gresset, gai chanoine, qui l'avait invité en 1775 à venir le voir à Tours (de Cayrol, II, 135-8). — Pourquoi ? L'identité d'initiale n'est pas une preuve suffisante.

(2) De Cayrol, II, 141. Une espèce de madrigal *à Mademoiselle V...* date vraisemblablement de la jeunesse de l'auteur (de Cayrol, II, 141-2); la jeune fille à laquelle il l'adresse avait voulu s'amuser de lui en prenant un déguisement :

En vain vous vous cachez avec un art extrême.
L'amour vous a nommée en me lançant ses feux ;
A travers le masque envieux
Rien ne me voile ce que j'aime.
C'est vous, jeune V..., oui, c'est la beauté même ;
J'en crois mon cœur plus que mes yeux...

(De Cayrol, II, 141.) — D'autres ouvrages ont été attribués à Gresset, par exemple une « *Satire des Femmes* par l'auteur de *Vert-Vert* » qui figure avec le numéro 1469 sur le *Catalogue des Livres* du président Crosat de Tugny (Paris, 1751), mais nulle part ailleurs, et qui, très probablement, est apocryphe. Une édition de Soleure (1740), intitulée *Œuvres diverses de M. Gresset*, et qui a pour première singularité d'affubler notre poète du nom absurde d'*historiographe de la ville de Paris*, renferme en outre deux pièces, le *Chien pêcheur* et la *Musique*, qui ont provoqué une confusion. Michel de Cubières, qui eut sans doute cette édition entre les mains, crut avoir découvert deux poèmes inédits de Gresset, et publia en 1812 un livre dont le titre était : « *Epître à Gresset au sujet de la reprise du Méchant, etc.*, suivie de deux ouvrages de ce poète célèbre, qui ne sont dans aucune édition de ses œuvres, etc., par l'ex-révérend Père Ignace de Castelvadra, petit-neveu du R. P. Brumoi. » Or, d'après Barbier, le poème de la *Musique* a pour auteur Joseph de Rieux, sieur de Serré (1734), et le *Chien pêcheur* ou le *Barbet des Cordeliers d'Etampes*, Hémard d'Anjouan (vers 1730) (de Cayrol, II, 142-3).

été transporté, sans doute à cause de l'aggravation de son état ; d'après le P. Daire, il succomba à la rupture d'un abcès (1) ; suivant les *Mémoires secrets*, à une fluxion de poitrine (2) (16 juin) : « M. Gresset, ajoutent les *Mémoires secrets*, a été trouvé mort subitement dans son lit. Sa femme, qui ne le quittait jamais, avait été pour la première fois de sa vie à la campagne sans lui » (3). On fit pour son épitaphe ce distique latin :

Hunc lepidique sales lugent, veneresque pudicæ,
Sed prohibent mores ingeniumque mori (4).

Il fut enseveli, comme le premier venu, au cimetière de Saint-Denis ; il en avait souvent exprimé le désir (5) ; d'ailleurs, l'hostilité d'un membre puissant du chapitre empêcha, dit-on, que l'on rendît à sa dépouille des honneurs exceptionnels (6).

(1) Ap. de Cayrol, II, 143.
(2) X, 173.
(3) Id.
(4) Id., X, 174. « Gresset était de la grande taille, et d'une figure fort noble : son regard réunissait en même temps la douceur et la vivacité ; ce qui le déparait un peu, c'est qu'il avait la tête penchée du côté gauche, soit que ce fût une habitude qu'il avait contractée, soit qu'un accident dans sa jeunesse lui eût occasionné quelque dérangement. » (De Wailly, *Eloge de Gresset* [anonyme], *en vers de dix syllabes, avec des notes.*) Le cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale contient 21 portraits de Gresset, par Delvaux, Hopwood, Bernardi, etc. ; plusieurs reproduisent un tableau de Nattier.
(5) « Probablement, dit M. de Cayrol, parce que ce local était celui que la Société de Jésus avait occupé longtemps, et où s'écoulèrent les premières années de sa jeunesse » (II, 144, n. 1).
(6) Cette injustice fut réparée. Renouard, dans sa *Vie de Gresset* publiée en tête de son édition, attira l'attention publique sur le pitoyable état où se trouvait la tombe du poète et sur la nécessité urgente d'y obvier. L'Académie d'Amiens entra d'autant plus volontiers dans cette vue qu'elle avait déjà nommé en 1809 une commission à l'effet de s'entendre avec les différents pouvoirs compétents pour la translation des cendres dans la cathédrale. Cette translation eut lieu solennellement le 16 août 1811. On peut lire encore deux inscriptions, l'une en français, l'autre en latin, à la gloire de Gresset ; la première le fait mourir à 69 ans, la seconde à 68 (suivant l'observation que

Sa mort laissait un fauteuil vacant à l'Académie française, et le champ libre aux compétitions : « Jamais les suffrages des arbitres du goût n'avaient été si fluctuants, ou plutôt jamais les cabales n'avaient eu autant de jeu et arrêté si longtemps les électeurs (1) ». Ce fut l'abbé Millot qui le remplaça, et ce fut d'Alembert, reçu en 1754 par Gresset, qui reçut lui-même le nouvel académicien, le lundi 19 janvier 1778 (2). Le discours de l'abbé, écrit d'ailleurs avec facilité, est terne, incolore et banal (3); la réponse de d'Alembert le surpasse de beaucoup (4) ; pleine d'aperçus exacts, ingénieux, elle montre qu'on peut unir quelquefois l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse. Il eut une appréciation fort heureuse de la Compagnie de Jésus, dont ses opinions philosophiques l'empêchaient de penser du bien, et dont la circonstance présente ne lui permettait pas de dire du mal ; mais, du moment que Gresset avait été jésuite, il ne pouvait se dispenser d'effleurer ce sujet : il se contenta de remarquer que le poète conserva pour elle, « même après l'avoir quittée, même lorsqu'il la vit périr et disparaître, cet attachement inviolable, qu'elle a su inspirer à tous

m'en a faite M. Joachim Malézieux, architecte à Saint-Quentin). En réalité, à sa mort, il n'avait pas 69 ans accomplis, étant né en 1709. L'année suivante, en 1812, l'Académie d'Amiens proposa comme sujet pour le prix de poésie : *La translation des cendres de Gresset*; M. Natalis Delamorlière obtint le prix, et M. Berville une mention honorable. (Voy. de Cayrol, II, 194-201.)

(1) *Mém. secr.*, X, 319.

(2) *Disc. pron. dans l'Académie française, le lundi* 19 *janvier* 1778, *à la réception de M. l'abbé Millot*, Paris, Demonville, 1778.

(3) 10-3. Millot avait été jésuite comme Gresset ; mais là se bornait leur ressemblance. Il avait quitté la Compagnie volontairement ; tout en rentrant dans le monde, il avait gardé le costume ecclésiastique et le titre d'abbé. Il n'en était pas plus dévot ; d'Alembert, qui patronnait sa candidature académique, le recommanda ainsi aux suffrages des philosophes ses confrères : « Il n'a de prêtre que l'habit ». Il s'occupa surtout d'ouvrages historiques.

(4) 14-31.

ceux qui lui ont appartenu (1) ; attachement auquel on les reconnaît comme à un air de famille, et qui aux yeux du philosophe peut faire en même temps l'éloge et la censure d'un corps, dont le désastre a laissé les mêmes regrets aux plus vertueux et aux plus ambitieux de ses membres » (2). Ces fourches caudines traversées, il passa à l'éloge littéraire de Gresset, insista sur son théâtre, fit allusion à l'insuccès d'*Edouard* et au demi-échec de *Sidney* dont il donna une raison intéressante : « La mélancolie, ce sentiment recueilli et solitaire, qui pénètre et soulage une âme souffrante, se communique difficilement à cette foule de spectateurs qui vont au théâtre pour être agités plutôt qu'affligés, et qui ont plus besoin d'émotions vives et passagères que de sentiments profonds et douloureux » (3). Il couvrit de fleurs le *Méchant* qu'il invita les jeunes poètes à essayer d'égaler : « Ne souffrez pas que Thalie, en pleurant sur sa tombe, soit forcée d'y écrire ces tristes mots : Ici repose la comédie avec l'auteur du *Méchant* » (4). La retraite de Gresset en province lui fournit encore une page délicate : s'il regrette peu les comédies brûlées par Gresset dans sa vieillesse, c'est parce que le poète ne pouvait guère, au milieu de la solitude où il s'était enseveli, apprécier à leur juste valeur ni par suite traduire fidèlement les ridicules contemporains : il fallait les étudier de près, à Paris, pour en fixer les presque insaisissables nuances : « Il n'en est pas, ajoutait-il judicieusement, de nos travers fins et recher-

(1) D'Alembert exagère : nous avons vu que cette affection, chez Gresset, ne fut pas à l'épreuve du temps.

(2) 21.

(3) 24. — Peut-être cette psychologie du spectateur n'est-elle pas vraie de toutes les époques ; mais elle s'applique fort bien au XVIII[e] siècle.

(4) 24.

chés (si l'on peut les qualifier de la sorte) comme des travers communs et palpables que Molière a mis sur le théâtre. » Ceux-ci « exigent sur la scène des traits forts et prononcés » (1) ; les autres, en revanche, comportent une peinture légère et à peine esquissée (2). Dans son désir d'exactitude, d'Alembert ne négligea même pas de mentionner la malencontreuse réponse à Suard ; mais, là encore, il montra du tact : « Le public, dit-il, vit avec un silence respectueux, et avec une sorte de douleur, le coloris terne et suranné de ces tableaux » (3).

On se demanda si Gresset en mourant laissait des œuvres inédites ; on savait que sa retraite à Amiens, si elle avait été sans gloire, n'avait pas été sans labeur, qu'il avait entrepris de compléter *Ver-Vert* et lu un des nouveaux chants devant un royal auditoire : l'*Ouvroir* ne pourrait-il être publié et valoir au poète un regain posthume d'illustration ? Mais les premières recherches furent vaines ; on crut alors que le pieux auto-da-fé de Gresset avait dévoré toutes les productions de sa vieillesse, et Bachaumont en cette circonstance se fit l'écho du regret public (4).

C'était conclure trop vite : quelques années après, on fut plus heureux ; mais à ce propos on rencontre des récits contradictoires : l'un, inexact, celui de M. de Cayrol (5), l'autre, de M. de Beauvillé (6). M. de Cayrol, mal renseigné, a commis une triple erreur sur la date, l'occasion et l'importance de la découverte. D'après lui, deux neveux *par alliance* de

(1) 28.
(2) Cette sorte de peinture s'accorde-t-elle avec les nécessités de l'optique théâtrale ?
(3) 29.
(4) X, 188-9.
(5) I, XXVI et suiv.
(6) 6 et suiv.

Gresset, MM. de Longuerue, qui avaient hérité de sa femme la maison de la rue Saint-Merri où il était mort, auraient trouvé en 1794, sous un escalier, des manuscrits assez nombreux pour pouvoir remplir deux grandes malles; contraints de quitter Amiens, ils les auraient confiés à un nommé Duméril, qui devait les faire imprimer; mais le dépositaire infidèle n'aurait nullement rempli sa mission, et même aurait toujours refusé de rendre les manuscrits. Seule la dernière partie de cette histoire est vraie, en gros; le reste est un tissu de fantaisies. D'abord, c'est en 1787, et non en 1794, que la découverte eut lieu; l'escalier, les deux grandes malles sont de pures imaginations; ce ne furent pas les deux frères, mais l'un d'entre eux, Léonard de Longuerue, qui choisit Duméril comme négociateur de la publication; il n'était pas le moins du monde, à l'époque dont il s'agit, contraint de quitter Amiens : son départ de cette ville est très postérieur à la découverte des manuscrits. Enfin, ceux-ci offraient des lacunes considérables; il leur manquait les œuvres les plus longues des dernières années de Gresset, l'*Ouvroir* et les *Pensionnaires*, le *Gazetin*, le *Parrain magnifique*, que d'autres parents de Gresset retrouvèrent, presque en totalité, ou en partie. Ils contenaient vraisemblablement « la correspondance de Gresset avec le roi de Prusse, plusieurs épitres adressées à ce prince, l'*Abbaye*, le *Chartreux*, la *Description de la Hautoye*, la *Requête au roi* (1) *pour faire avoir à un ami la survivance d'une lieutenance du roi*, les *Vers à l'abbé de Chauvelin*, le *Voyage à la Flèche*, l'*Esprit à la mode*, comédie inachevée, et plusieurs autres pièces assez faibles » (2). En s'entêtant à vouloir publier ces manuscrits, Léonard de Longuerue

(1) Titre erroné ; voy. plus haut.
(2) De Beauvillé, 58.

eut à subir de pénibles tribulations : d'une part, il lutte contre les jeunes Gresset — ceux-là neveux *directs* du poète — qui réclament leur part dans les bénéfices éventuels de l'édition ; d'autre part, il stimule Duméril, dont la lenteur l'impatiente, et dont certaines démarches excitent même ses soupçons ; nommé commandant de la gendarmerie à Orléans (1), il trouve moyen, en dépit de ses fonctions absorbantes, de poursuivre par une correspondance assidue la réalisation de son projet. Quant à Duméril, frère d'un savant naturaliste, il paraît avoir été un de ces esprits aventureux et mal équilibrés, qui essaient de toutes les positions et ne trouvent leur assiette nulle part : journaliste et poète, avocat, greffier de justice de paix, il est emprisonné sous la Terreur ; relâché, il devient secrétaire général de district, entre à l'Ecole Normale, puis au ministère de la guerre ; plus tard il échange sa place pour celle d'inspecteur de la perception de la taxe des routes à Noyon, et retourne ensuite à Paris, où il meurt âgé de soixante-cinq ans (2). Ce prodige d'activité brouillonne ne convenait guère à une entreprise qui demandait avant tout une certaine suite dans les idées ; d'ailleurs, on était alors en pleine effervescence révolutionnaire, et les spéculations de librairie, vu l'insécurité du lendemain, tentaient peu de personnes. Duméril sollicite l'appui de Beaumarchais, qui lui répond en se lamentant sur l'échec de son édition de Voltaire (3). Roland, ministre de l'intérieur, le met en rapport avec Reigner, un des directeurs du Cercle social : nouvelle et inutile tentative. Entre temps, Duméril s'occupe de faire graver un portrait du poète et annonce à l'Institut son in-

(1) Il avait été soldat pendant la guerre d'Amérique.
(2) D'après de Beauvillé.
(3) De Beauvillé, 14.

tention de publier les manuscrits découverts : il montre chez Gresset un précurseur de la Révolution (l'*Abbaye*) : « Dans ses œuvres posthumes, vous verrez Gresset fronder les abus de son temps, et réclamer quelques réformes effectuées depuis ; mais ce qui le rendra surtout recommandable, c'est son respect pour les mœurs..... » (1). Au commencement de 1796, l'Institut renvoyait à sa troisième classe — l'ex-Académie française — l'étude des manuscrits communiqués par Duméril. Fontanes reçut mission de rendre compte à l'Institut de la valeur de ces poésies (2) : il en constata l'authenticité, mais en même temps la médiocrité générale, qui ne permettait pas de faire tout imprimer indifféremment ; deux pièces lui parurent dignes d'une attention spéciale, le *Chartreux* et l'épître pour demander la survivance d'une lieutenance du roi (3). Duméril, cependant, continuait ses laborieuses démarches auprès des libraires : de Volland, qui publiait en 1793 et 1794 une magnifique édition de Gresset (4) et aurait bien désiré y joindre, pour en augmenter le prix, quelques morceaux encore inconnus au public, mais refusa sans doute de s'avancer au delà ; de Pougens, qui calcule que trente mille francs seront nécessaires, ne veut pas en prendre la charge et lui indique six confrères avec lesquels il pourra traiter ; bien entendu, les six confrères refusent unanimement, et chacun, pour échapper à ses instances, lui indique une maison concurrente avec laquelle il aura toute chance de s'arranger... (5). Pour comble d'ennui, les neveux directs de Gresset deviennent de plus en

(1) De Cayrol, I, XXXI.
(2) *Magas. encyclop.*, VII, 381. — Ap. de Cayrol, I, XXVIII et XXIX ; cf. 179-80, et de Beauvillé, 36.
(3) De Cayrol, I, XXIX et 180.
(4) De Beauvillé, 30-1.
(5) Id., 43-5.

plus menaçants et s'opposent à la publication des manuscrits, sous prétexte que, d'après l'avis de juges compétents, disent-ils, ces ouvrages peuvent nuire à la réputation de leur oncle (1). Mais de Longuerue persiste à lutter énergiquement ; il pose aux « petits Gresset », comme il les appelle, les conditions suivantes : il les admet au partage des bénéfices de la future édition pour deux cinquièmes (un autre cinquième est pour son frère, un quatrième pour lui, et le reste pour Duméril), mais seulement s'ils lui donnent les manuscrits du *Gazetin* et du *Parrain magnifique* qui leur appartiennent et qui sont entre les mains d'un sieur Boistel (2). Il admoneste aussi son mandataire : une fois, il lui reproche de conférer, sans le prévenir, avec Sélis, inféodé aux « petits Gresset » (3) ; une autre fois, de s'attribuer la découverte des manuscrits (4). Duméril se décide enfin en 1800, probablement pour tâter l'opinion, à laisser publier dans le *Conservateur*, recueil dirigé par François de Neufchâteau, la pièce la plus capable de séduire les contemporains : l'*Abbaye* (5) ; de Longuerue meurt peu après (6). Maître alors d'agir à sa guise, Duméril ne fait pas de meilleure besogne ; il essaie d'utiliser ses relations littéraires avec François de Neufchâteau pour entrer au Corps législatif, et lui transmet d'autres pièces destinées au *Conservateur*, mais qui ne peuvent y être insérées, ce recueil ayant disparu ; il semble aussi avoir prêté son concours à une édition de Gresset par Herhan (1802) (7), — et à partir de cette époque,

(1) De Beauvillé, 42-3.
(2) Voy. de Beauvillé, 10-2 et 45-6.
(3) De Beauvillé, 16-7.
(4) Id., 45-6.
(5) *Conservateur*, II; — ap. de Beauvillé, 48.
(6) De Beauvillé, 50.
(7) Id., 55. François de Neufchâteau s'occupa également de cette édition (de Beauvillé, 52-5).

pendant les vingt-huit années qu'il vécut encore, il oublia complètement Gresset. Que devinrent les manuscrits qu'il avait entre les mains ? On n'en connaît pas exactement le sort : au lieu de les rendre à la famille du poète, comme c'était son devoir strict, il les céda sans doute à quelque riche amateur : les scrupules le gênaient peu (1).

Les compatriotes de Gresset ne lui épargnèrent après sa mort ni les panégyriques ni les marques de regret. Les muses locales, est-il besoin de le dire, s'en

(1) M. de Beauvillé, à qui nous devons pour la plus grande partie cette histoire des manuscrits découverts par Longuerue, a retrouvé quelques-uns de ceux-ci à l'Hôtel des ventes de Paris : la municipalité d'Amiens refusa de les acheter, et il s'en rendit acquéreur. Il cite, parmi les pièces les plus curieuses, un cahier de vingt-quatre pages in-4°, non autographe, qui est « le premier jet de *Ver-Vert* », et un plan des *Pensionnaires*, écrit par Duméril (voy. p. 61-5). — D'autres pièces inédites qu'il a publiées, appartenaient aux Jésuites (voy. p. 67-94), telles que le *Voyage à Rouen*, etc. ; toutes étaient en bon état de conservation, sauf un manuscrit du *Parrain magnifique*. A propos de ce poème, publié par Renouard, M. de Beauvillé insère la correspondance de François de Neufchâteau et du libraire ; l'académicien crible ce dernier d'observations sévères, tant sur l'ensemble de son édition de Gresset que sur le texte du *Parrain magnifique* en particulier ; il lui reproche, par exemple, de faire rimer *nocturne* et *fortune* (ici le coupable n'était pas Renouard, mais Legouvé, chargé de revoir le poème, de le « mettre au point », et dont beaucoup de corrections sont malheureuses) ; ailleurs, il montre l'absurdité de ces vers, dans l'Epître à l'évêque de Luçon :

Protéger Euterpe et Minerve,
C'est le Moutier, l'ami du bien commun,

et propose plusieurs variantes (le texte véritable est :

Protéger Euterpe et Minerve,
Si le mérite est grand, l'éloge en est commun).

Renouard veut se défendre, mais François de Neufchâteau n'accepte aucune justification. M. de Beauvillé raconte ensuite les circonstances où le libraire se procura le texte du *Parrain magnifique* et discute les suppositions de M. de Cayrol à ce sujet : il en a été parlé plus haut. Enfin une troisième catégorie de pièces publiées par le même érudit avaient été rassemblées par Renouard ; le plus considérable de ces manuscrits consiste dans les observations sur le poème de l'*Agriculture* de Rosset (voy. p. 97-101). La Bibliothèque nationale s'en est procuré un certain nombre, qui forment le carton fr. 12504 ; M. de Beauvillé (p. 96) n'énumère parmi ces acquisitions qu'un discours prononcé par Gresset comme directeur de l'Académie française et un fragment du *Gazetin* : j'ai eu occasion de montrer que ce carton était plus riche.

donnèrent à cœur joie. L'Académie d'Amiens, qui avait fait célébrer, le 5 juillet 1777, un service funèbre pour le repos de l'âme de son fondateur, entendit l'année suivante son éloge prononcé par le secrétaire perpétuel Baron (1) et institua en 1781 ce même éloge comme sujet du concours de littérature pour 1782. Mais, en 1782, aucun des candidats n'ayant été jugé digne du prix, on reporta le concours à 1783 ; puis, pour une raison analogue, à 1784, mais cette fois en triplant la valeur du prix, qui fut ainsi de douze cents livres. En 1784, on déposa quatorze « éloges » au secrétariat de l'Académie ; ils n'obtinrent pas beaucoup plus de succès que leurs devanciers ; un seul fut remarqué, le n° 14, qui avait comme épigraphe : *Quidquid calcaverit hic, rosa fiat* (2) ; mais on trouva que le prix à décerner était trop important pour le mérite de l'ouvrage, et qu'une mention honorable suffirait. De guerre lasse, on renonça au concours, et on décida que la somme de douze cents livres servirait à élever un buste en marbre à Gresset. Les concurrents déçus poussent les hauts cris ; le comte de Périgord, protecteur de la compagnie, reçoit une lettre anonyme où on le supplie de « représenter à l'Académie qu'elle ne peut ni ne doit détourner à son profit la fondation faite par la ville (3), et qu'en ouvrant un concours, elle a pris avec le public un engagement sacré qu'elle doit remplir (4) ». Cette protestation resta sans effet.

Messieurs de l'Académie s'étaient montrés bien difficiles ; assurément, les quatorze éloges ne pouvaient passer tous pour des chefs-d'œuvre ; mais certains

(1) Berville, 175.
(2) Perse, 2, 38. — Voy. de Cayrol, II, 160-1 et 182.
(3) Il faut en conclure probablement que cette somme de douze cents livres devait au moins en partie être payée avec les fonds municipaux.
(4) Ap. de Cayrol, II, 159.

d'entre eux avaient de réelles qualités, et même l'emportaient de beaucoup sur ce n° 14, œuvre d'un abbé Noël, qui avait reçu un accueil relativement flatteur (1). Que l'on exécutât sans phrases l'auteur du morceau qui comparait Gresset « aux colombes de Vénus nourries de fleurs et de rosée, accoutumées à becqueter l'ambroisie sur les lèvres ou dans les mains des Grâces, et qui ne quittant jamais les bosquets printaniers d'Amathonte que pour être attelées au char de la mère de Cupidon, caressées par les Jeux, les Ris, les Amours, font l'amusement et souvent tous les plaisirs de la suite de la déesse (2) », rien de mieux; le bon de Wailly, avec son discours en vers de dix syllabes qui respire plus de sincérité que de poésie (3), ne méritait qu'une douce commisération; M. Sutaine, chanoine de Paris, appelant la Bible à son aide pour vanter Gresset, flétrissant « ses adversaires obscurs qui, serpents cachés dans la vase du sentiment, font entendre de loin leurs sifflements perfides », louant la Somme, « fleuve assez noble pour ne s'unir qu'à l'Océan (4) », excita sans doute la gaîté de ses juges. Mais il serait peu équitable d'apprécier tous les éloges d'après ces échantillons singuliers: Robespierre et Bailly étaient au nombre des concurrents. Le discours de Robespierre abonde en généralités vagues et déclamatoires; c'est un panégyrique à la Jean-Jacques, avec force apostrophes et antithèses : cependant on ne saurait s'empêcher de reconnaître une sorte d'éloquence dans ces artificiels balancements de phrases (5).

(1) Je suis ici l'opinion de M. de Cayrol (II, 182) qui a eu l'ouvrage sous les yeux.
(2) Ap. de Cayrol, II, 165.
(3) Id., II, 163-4.
(4) Id., II, 171.
(5) Voy. de Cayrol, II, 172-8. — Cet éloge a été réédité chez Jouaust, 1868.

Entre les philosophes et Gresset, il affecte de demeurer impartial ; mais il reproche aux premiers leur intolérance, et approuve hautement le second d'avoir eu le courage de ses principes ; il l'approuve encore d'avoir uni la vertu au talent et d'être parvenu aux sommets du beau sans que la morale eût à rougir : qui donc parmi ses adversaires pourrait revendiquer cette gloire ? A côté du poète, il célèbre son intime ami l'évêque d'Amiens : Dorléans de la Mothe loué par Robespierre, voilà une conjoncture étonnante ; il va jusqu'à exagérer ses qualités : « Illustre prélat, recevez l'hommage de toutes les âmes honnêtes et sensibles... Sévère envers vous-même, *vous fûtes indulgent pour les autres* (1) », ce que l'histoire contredit formellement. Il défend la réponse de Gresset à Suard et lui donne raison d'avoir osé soutenir « que le plus fortuné de tous les âges n'est pas celui où un débordement de *désolantes doctrines* a renversé toutes les digues des passions irritées par les énormes besoins du luxe, et s'élever, au nom de la raison et de la vérité, contre la corruption du goût et la dépravation des mœurs, auxquelles il trouvait une origine commune (2) ». — L'œuvre de Robespierre est d'un rhéteur habile ; celle de Bailly dénote un critique, et des plus fins : ce qui suffit à le prouver, c'est cette exquise appréciation de *Ver-Vert,* dont j'ai cité une partie, et qui est à lire en entier : « L'amour règne encore souverainement sur ces jeunes cœurs ; purifié par la piété, s'ignorant lui-même dans le silence de la retraite, d'autant plus spirituel qu'il est plus éloigné de son véritable objet, il exerce son empire par de douces erreurs, il ne se propose que d'inno-

(1) Ap. de Cayrol, II, 177.
(2) Id., II, 178.

centes chimères. Un oiseau devient donc un objet d'amour, et un oiseau qui parle est un amant sensible qui nous répond... On ne croit pas se parer pour lui ; on sait encore moins qu'il est l'image d'un objet qu'on désire et qu'on ignore. Mais le lecteur, plus instruit que cette innocence intéressante, entend ce qu'on ne lui dit pas, et voit la cause dans les effets (1). »

Au moment où l'Académie dut tenir sa promesse d'ériger un buste à Gresset, elle éprouva quelque embarras : elle ne disposait que de douze cents livres; et des deux sculpteurs auxquels elle s'adressa, l'un demandait deux mille quatre cents francs, l'autre trois mille ; mais le minimum était encore trop élevé : comment parfaire la somme? Par bonheur, la ville d'Amiens consentit à fournir le surplus. Béruer, que l'on chargea du travail, prit pour modèle un tableau de Nattier; et le buste, inauguré solennellement le 25 août 1787, orna la grande salle de l'Hôtel-de-Ville (2). Bien des années après, le 21 juillet 1851, on inaugurait une autre statue de Gresset, sculptée par un artiste amateur, M. de Forceville, et placée dans la bibliothèque municipale (3); il y eut à ce propos une multitude de discours; l'Académie française avait envoyé pour la représenter à cette cérémonie trois de ses membres : MM. Ancelot, Patin et Nisard : ce dernier, au cours de son toast, rendit « hommage à la poésie légère, s'élevant, dans un jour d'inspiration, à la comédie de caractère », et montra « quelques scènes du premier ordre dans une pièce charmante où Gresset, qui n'y songeait guère, se vengeait par avance des railleries de Voltaire en faisant mieux que lui (4) ». Depuis, Amiens n'a

(1) Ap. de Cayrol, II, 210.
(2) Id., II, 184-90. — Ce fut aussi sur l'initiative de l'Académie qu'eut lieu la translation des cendres de Gresset en 1811. Voy. plus haut.
(3) Voy. Berville, 177-8.
(4) Voy. *Mém. de l'acad. d'Amiens*, IX, 121 et suiv.

plus décerné à Gresset d'honneurs officiels, mais garde intact et vivant le souvenir du plus illustre des poètes picards : l'oublier, ce serait se renier elle-même.

CONCLUSION.

Il y a deux manières d'être en harmonie avec son milieu : d'une part, en se modelant sur lui, d'autre part en le modelant sur soi. De ces deux manières, suivant beaucoup de critiques, Gresset aurait choisi la plus facile et la moins originale. L'écrivain qui a soutenu pour la première fois, semble-t-il, cette opinion, ou qui, en tout cas, l'a soutenue avec le plus de force et de vraisemblance, c'est Auger, dans ses *Mélanges philosophiques et littéraires* (1). S'il faut l'en croire, Gresset n'a pas eu l'imagination créatrice : il s'est contenté de réfléchir, comme un miroir exact et impersonnel, les mondes divers que les hasards de la vie lui ont fait traverser. Ecolier, novice, puis professeur chez les Jésuites, il compose *Ver-Vert*, le *Carême impromptu*, le *Lutrin vivant*, la *Chartreuse*, les *Ombres*, tous ouvrages qui sentent le couvent. Une fois transféré à Tours, ensuite à la Flèche, enchanté de la nature riante qui se déploie sous ses yeux, il célèbre la poésie champêtre, écrit le *Siècle pastoral* et traduit les *Eglogues* de Virgile. Plus tard, homme répandu, familier du Cabinet Vert de l'hôtel de Forcalquier, il représente les délicatesses aristocratiques. Enfin, retiré en province, il ne peint que les ridicules provinciaux, dans le *Parrain magnifique* et le *Gazetin*. — Le décousu de ses idées n'est pas moindre que l'in-

(1) Paris, Ladvocat, 1828, II, 233-46. Parmi ceux qui ont adopté cette théorie, on peut citer Pongerville (auteur de l'art. de la Biogr. univ. Michaud) et Berville (196-9).

cohérence de ses tableaux : dans le monde, il devient peu à peu un esprit fort ; sa *Chartreuse* est ornée d'ouvrages sceptiques :

> Je vois Saint-Réal et Montagne
> Entre Sénèque et Lucien :
> Saint-Evremond les accompagne (1) ;

plus loin il parle des *Lettres Persanes;* singulières lectures pour un jeune ecclésiastique ! Il fait des vers en l'honneur d'*Alzire;* son épître *sur l'Egalité* et l'*Abbaye* sont marquées au coin de l'esprit antireligieux. Mais une disgrâce de cour, — provoquée par sa réponse à d'Alembert et la tirade contre les évêques non résidants, — détermine son retour à la dévotion : Dorléans de la Mothe le transforme en un fervent chrétien. Ainsi, à quelque point de vue que l'on envisage Gresset, on retrouve la même aptitude à emprunter d'autrui et la même impuissance à tirer de lui-même, soit l'objet de ses peintures, soit les principes directeurs de sa conduite.

Cette théorie n'est pas entièrement fausse ; j'essaierai tout à l'heure de démêler ce qu'elle renferme d'admissible ; mais, sous cette forme absolue et systématique, elle est très discutable, surtout en ce qui touche la dernière partie de ses conclusions. On peut affirmer qu'à aucun moment de sa vie, Gresset n'a été un libre penseur ; sa foi a paru, comme il arrive, un peu tiède et paresseuse dans son adolescence, beaucoup plus vive, plus ardente dans sa maturité et dans sa vieillesse ; mais il conserva un fonds de croyances indestructible. S'il lit, dans sa cellule de Louis-le-Grand, quelques œuvres de sceptiques, c'est qu'il y prend un intérêt littéraire, et non qu'il y cherche des arguments contre le christianisme : la preuve,

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 64.

c'est qu'il lit en même temps le Tasse et Milton (1), peu suspects d'impiété. Les *Lettres Persanes ?* Elles ne sont pas entre ses mains, mais dans celles du destinataire de l'épître, Aminte (2); d'où il suit que ses amis pouvaient être incrédules — en admettant que ce nom désigne un personnage réel — et non pas qu'il l'était lui-même. Les vers sur *Alzire* sont des plus anodins ; ils ne louent chez Voltaire que le poète tragique et célèbrent en même temps « les grâces de la Gaussin » (3), ce qui leur ôte décidément toute portée subversive. Il faut bien de la malice pour trouver un caractère antireligieux à l'épître *sur l'Egalité,* qui montre, nous l'avons dit, que l'intelligence seule crée des rangs entre les hommes; et il faut aussi parcourir sans attention l'*Abbaye* pour voir des symptômes d'hérésie dans une épître dont l'auteur proteste de sa ferveur orthodoxe. Enfin, alors qu'Auger le représente très docile aux influences extérieures, quel monde a-t-il fréquenté où il eût désappris la foi ? Ni les jésuites ni la duchesse de Chaulnes n'étaient d'humeur à l'en détourner. Rien, dans la vie de Gresset, ne confirme donc l'assertion gratuite d'Auger, et tout prouve le contraire. Sans doute, cette fermeté dans ses croyances religieuses ne résulte pas nécessairement de la fermeté de son caractère ; qui sait si, au contact prolongé des sceptiques, elles n'eussent pas subi quelque défaillance ? Mais ce n'est qu'une hypothèse ; en fait, il a toujours été un dévot.

Dans le choix de ses sujets, il a été plus inconstant, plus mobile ; mais du moins ce choix a été voulu, et il ne s'est pas borné à reproduire ce que les circonstances lui offraient. Pour les besoins de sa cause,

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 64.
(2) Id., I, 75.
(3) Id., II, 112.

Auger accumule les erreurs. Je n'insisterai pas sur celle qui consiste à faire de Gresset un habitué de l'hôtel de Forcalquier : elle est vénielle ; et puis, qu'il ait fréquenté le Cabinet Vert ou exclusivement le salon de Mme de Chaulnes, il n'importe en l'espèce. Mais voici qui est plus grave : Gresset, dit-il, aurait écrit le *Siècle pastoral* et traduit les *Eglogues* de Virgile après l'exil à la Flèche et en face d'une nature idyllique : autant d'inexactitudes ; toutes ces poésies furent composées avant son exil et dans une grande ville très peu champêtre, à Rouen (1) : ainsi, sans changer de séjour, il composait, à quelques années d'intervalle, des ouvrages fort différents. Parmi les dernières productions de Gresset, Auger ne cite que le *Parrain magnifique* et le *Gazetin* ; mais pourquoi ne pas citer aussi les deux nouveaux chants de *Ver-Vert* ? Ils appartiennent, comme les quatre premiers, au genre de la satire antimonastique ; et pourtant il y avait beau jour que le poète avait jeté le froc aux orties.

Bien plus, alors même qu'il décrit le milieu qui l'entoure, il en distingue plutôt les imperfections que les qualités ; les ridicules le frappent avant tout ; les peintures satiriques (bien qu'il se soit vertueusement élevé contre le genre de la satire) abondent chez lui : *Ver-Vert*, la *Chartreuse*, l'*Abbaye*, le *Méchant*, pour ne citer que les principales, ne prouvent-elles pas jusqu'à l'évidence qu'il fut un observateur perspicace et libre, non pas un peintre complaisant et esclave de ses modèles ? M. Berville oppose à Gresset les génies proprement créateurs : « Aveugle et délaissé, Milton voit s'ouvrir devant lui l'Eden, le ciel et les enfers ; Voltaire écrit la *Henriade* sous les verrous de la Bas-

(1) Voy. de Cayrol, II, 211-2.

tille ; seule dans les bois de Montmorency, Rousseau rêve l'*Héloïse* et médite l'*Emile*. D'autres esprits, réflecteurs purs et brillants, mais simples réflecteurs, ne savent que reproduire les objets dont ils sont actuellement frappés » (1). Si on adopte cette définition étroite de l'originalité littéraire, n'est-ce pas la refuser implicitement à une foule d'incomparables esprits ? Racine, dans ses tragédies tout imprégnées de l'esprit de cour, n'était donc qu'un simple réflecteur ; réflecteur La Bruyère dans son livre cruel sur la société contemporaine ; réflecteur Molière dans tout son théâtre qui ne décrit pas seulement l'homme en général, mais aussi les types particuliers du XVIIe siècle ? Faut-il démontrer qu'à côté de cette originalité, peut-être toute d'apparence, en vertu de laquelle on tire de la pure imagination les éléments d'un livre, il y a place pour un autre, non moindre, qui enveloppe d'une couleur personnelle les résultats d'une observation intelligente ? Est-il bien sûr que la *Henriade* soit plus original que *Vert-Vert ?*

On ne saurait donc expliquer Gresset par un prétendu parallélisme entre sa vie et ses ouvrages. Loin que ce parallélisme ait existé, on constate entre ceux-ci et celle-là d'étranges dissonances. L'infortune de notre poète est d'avoir joint à l'indépendance d'esprit une singulière faiblesse de volonté. Né avec une âme noble, des aspirations généreuses, un sentiment délicat, sinon du beau et du grand, au moins du gracieux et du joli, Gresset subit d'abord deux influences puissantes : celle de la province et celle du collège. A la province, il doit ses principes conservateurs en religion et en politique, sa piété sereine et son respect aveugle pour le souverain ; les jésuites, de leur côté, lui en-

(1) P. 197.

seignent une conception nonchalante et paresseuse de la littérature aisée, qu'il a le tort de prendre au pied de la lettre, et qui gâtera un très heureux talent. La province et le collège le saisissent, l'oppriment dès l'enfance et lui communiquent une empreinte ineffaçable. Il arrive à l'âge où les idées se forment avec un bagage complet d'idées toutes faites. Mais sous cette couche épaisse survivent ses idées et ses sentiments natifs ; et parfois, surtout dans sa jeunesse, dans sa période brillante, ils se révoltent contre le joug, ils protestent : il aura comme des boutades d'indépendance, et à chacune correspondra une œuvre remarquable, très personnelle, mais en même temps tout à fait surprenante, à la fois en désaccord avec ses autres livres et avec sa conduite ordinaire. Nul n'a chanté les plaisirs de la liberté en vers plus enthousiastes que ce captif de la règle ; nul ne s'est moqué des travers aristocratiques avec plus de piquant que ce protégé d'une grande dame ; nul n'a stigmatisé les vices monastiques avec plus de violence que ce parangon de piété. Par malheur, ces crises d'insurrection capricieuse n'ont guère eu de lendemain ; elles sont même devenues de plus en plus rares, à mesure que Gresset avançait en âge ; la province ressaisit alors son enfant rebelle, et lui inspire la crainte de plus en plus vive du « qu'en dira-t-on » local. Sous cette domination tyrannique, les facultés créatrices de Gresset fondent peu à peu et disparaissent ; le Gresset de la jeunesse est un poète tendre, aimable, spirituel ; celui des derniers temps, comme on l'a dit (1), n'est plus qu'un marguillier.

Il y a donc chez lui un départ important à observer entre l'homme et l'œuvre ; les poésies qui l'ont rendu immortel ont été comme des accidents de sa litté-

(1) Sainte-Beuve, ouvr. cité.

raire et des antithèses à sa vie privée. La plupart de ses défauts lui viennent des influences extérieures, et ses mérites sont bien personnels ; il est descendu au-dessous de lui-même, lorsqu'il s'est souvenu des leçons des autres, et il a été remarquable, lorsqu'il s'y est passagèrement soustrait. On s'étonne et on s'irrite de le voir, en plein siècle de Voltaire, indifférent aux grandes questions qui préoccupent alors les esprits sérieux ; il n'entend pas gronder le tonnerre qui, peu d'années après sa mort, emportera le trône de Louis XVI et ébranlera jusque dans ses fondements l'Eglise chrétienne ; il rime de petits vers aimables à la veille de la Révolution : — c'est qu'il n'a pas le sens de l'histoire contemporaine ; c'est que les philosophes ne sont à ses yeux que des fous sans conséquence et des intrigants sans crédit : comment oserait-on porter la main sur ces deux objets d'une adoration qu'il croit immuable et universelle, Dieu et le roi ? Il ne comprend même pas qu'on lise les gazettes (1) ; à quoi bon s'occuper de politique ? N'est-ce pas une plaisante manie ? Le monarque n'est-il pas là pour alléger la nation du souci de ses intérêts temporels, comme l'Eglise des spirituels ? Tout va le mieux du monde sous leur tutelle bienfaisante. Voilà les opinions étroites du bourgeois de province : Gresset les a sucées avec le lait ; il les garde toute sa vie, machinalement, sans les contrôler, comme un héritage de famille.

Voici maintenant la part de l'enseignement jésuitique : le poète produit des vers, ainsi qu'un arbre des fruits ou une abeille du miel ; du moment que l'on possède la vocation, il faut se laisser aller au gré de sa verve, et prendre bien soin de ne pas la contra-

(1) *Le Gazetin.*

rier ; point de travail, point d'effort, de peur de glacer l'inspiration, de répandre sur son œuvre un air de contrainte et de provoquer l'ennui ; on écrit sur le ton d'une causerie abandonnée et familière, en se moquant du lourd pédantisme qui pèse chaque mot et revoit chaque phrase. — Fort bien ; seulement on n'évite un excès que pour tomber dans un autre. Gresset ne pèse point chaque mot, mais les termes qu'il emploie sont trop souvent approximatifs, ne rendent qu'une partie de l'idée, paraissent vagues ou même incorrects ; il ne revoit point chaque phrase, mais aussi chacune s'étend et se développe au petit bonheur, limitée à quelques vers ou à quelques pages selon que l'inspiration du poète est plus ou moins féconde, et elle l'est parfois à un degré inquiétant. La patience du lecteur a des bornes que la facilité du poète ne connaît pas. Au moins ces longues tirades, qui font bâiller, font-elles penser ? Le plus souvent, elles n'expriment que des lieux communs vieillots : l'opposition des plaisirs mondains avec les joies de la solitude, de la corruption contemporaine avec les vertus de l'âge d'or, la satire de la fatuité et de la sottise, l'éloge du repos et de la campagne (1), la vanité de la gloire, les tracas de la vie parisienne, les douceurs de la convalescence, les tristesses de la guerre, l'égalité des hommes devant la raison... La poésie n'a-t-elle donc pour aliments que les rebuts de la prose ?

Toutefois prenons garde que si ces développements ressassés forment le sujet de la plupart des épîtres de Gresset, même des meilleures, ils ne remplissent pas toutes ses poésies et sont loin de contenir, comme on l'a dit, « presque en entier » sa « philosophie poétique (2) » : elle est ailleurs, dans ces œuvres d'une

(1) Voy. Auger, II, 241.
(2) Id.

portée plus sérieuse, où il a mis quelque chose de son âme. Le mot de philosophie jure un peu avec le nom de Gresset : quoi ! ce gentil écrivain à la muse légère et badine se serait-il élevé à de pareilles hauteurs ? Et pourquoi non ? Assurément ne lui demandons pas un système, un ensemble de doctrines logiquement coordonnées ; mais ce que l'on rencontre chez lui, ce sont quelques-unes de ces idées nettes, simples, à la portée de tout le monde, et qu'il a faites siennes par l'éclat ou la sincérité de leur expression. On a pu écrire une série d'articles très suggestifs sur la « philosophie » de Molière ; dans le même sens, on peut résumer d'un mot celle de Gresset : *Ver-Vert* et l'*Abbaye*, d'une part, le *Méchant* de l'autre, sont d'éloquents plaidoyers en faveur des droits imprescriptibles de la nature humaine, soit dans l'Eglise, soit dans le monde. La thèse qui se dégage de *Ver-Vert* et de l'*Abbaye*, c'est que le couvent est une institution mauvaise et opposée aux intérêts de la religion bien entendue : chez les femmes, les instincts du sexe persistent toujours, même n'en eussent-elles pas conscience ; incapables de ce détachement absolu qu'on leur prescrit, les religieuses reportent sur un oiseau leur puissance d'affection et lui prodiguent des caresses d'amantes. Chez les hommes, la réclusion engendre tous les vices : la paresse, l'hypocrisie, la débauche ; les moines bien repus coulent des jours scandaleusement prospères, laissent en friche d'immenses territoires qui nourriraient un peuple de travailleurs, accumulant d'énormes richesses qui demeureront stériles entre leurs mains oisives, laissant les soldats se battre pour les défendre et les paysans s'exténuer pour les entretenir. — Si la société religieuse comporte des réformes, la société mondaine n'est pas moins imparfaite : on y voit régner partout la fausseté des élégances convenues ;

on ment aux autres et on se ment à soi-même ; on s'applique à étouffer dans son cœur les sentiments les plus respectables et les plus naturels : la bonté passe pour sottise, la vertu pour duperie ; le plaisir est le seul but, la méchanceté la seule règle ; la contagion se répand de toute part ; les jeunes gens de province viennent se brûler comme des papillons aux flammes de l'enfer parisien ; les héros de la mode leur apprennent une corruption savante, les délivrent des préjugés du bon vieux temps, et tarissent dans leur âme la sève généreuse des sentiments désintéressés : sous cette néfaste influence, le cœur français se dessèche et s'atrophie. — Quel remède à de tels maux ? Poser la question, c'est la résoudre. La haine de Gresset contre les couvents (la seule haine de sa vie) n'a pour cause que sa passion de liberté : qu'on ouvre les couvents ; nonnes, soyez épouses et mères ; aimez, soyez aimées ; moines, quittez vos opulentes prisons, faites œuvre de vos mains, travaillez. Pour vous, mondains, renoncez à vos jouissances immorales et à vos tristes ivresses ; revenez à la nature, à la candeur, à l'aimable simplicité du monde naissant, aux plaisirs purs du « siècle pastoral » ; abandonnez ce rôle, cette attitude de « méchants » qui vous coûte tant de fatigue ; paraissez ce que vous êtes, ce que sont tous les hommes sortant des mains du Créateur, c'est-à-dire épris du bien. — Etre libre, telle est la conclusion de *Ver-Vert* et de l'*Abbaye* ; être soi, telle est la conclusion du *Méchant* ; voilà dans ses grandes lignes la philosophie ou, ce qui revient au même, l'idéal de Gresset. Et voilà aussi par quoi il se rattache bien à son siècle, non pas le siècle de Voltaire, celui de Rousseau, qui conçut un rêve identique, mais l'exposa avec une puissance, une autorité, une force de propagande bien supérieures. Gresset, sans le vouloir, sans com-

prendre peut-être la portée sociale de ce qu'il écrivait, collabora à cette croisade laïque ; et en dévoilant, en exagérant même parfois quelques-uns des abus, il a été un des précurseurs notables de la Révolution. Il n'empêche que s'il eût assisté aux événements de 1789 et surtout de 1793, il n'aurait pu en croire ses yeux, et qu'il aurait sans doute repoussé bien loin toute solidarité avec les destructeurs de l'ancien régime ; mais c'est ici précisément que nous retrouvons chez lui le despotisme des préjugés d'enfance : trois ans après avoir fait jouer le *Méchant*, Gresset, établi de nouveau à Amiens, redevenait le type du bon bourgeois rassis, calme, désireux principalement qu'on le laisse en repos. *Ver-Vert*, l'*Abbaye*, le *Méchant* furent des hardiesses éphémères et des boutades sans lendemain.

Si ces œuvres l'emportent sur les autres pour le fond, elles les surpassent autant par la forme ; gracieuse et sobre, à quelques exceptions près, dans l'une, violente, mais énergique dans l'autre, ferme dans la troisième, la langue y est franche comme la pensée. Dans ses poésies de second ordre, en revanche, quand Gresset bavarde pour ne rien dire, son effrayante prolixité, et aussi la fréquence de ses incorrections, appellent la critique et découragent la sympathie. Pourtant, même en ce genre de la poésie facile d'amateur, il ne mérite pas le dédain ; virtuose accompli, il s'y est fait une *manière*, ce qui a ses inconvénients; mais, après tout, n'a pas une manière qui veut. On a défini quelques-uns de ses procédés (1) : la *Chartreuse* et les *Ombres* en offrent les plus frappants exemples; c'est d'abord là personnification des choses abstraites :

> L'ignorance en petit manteau,
> La bigoterie en lunettes,

(1) Auger, II, 244-5.

La minauderie en cornettes,
Et la réforme en grand chapeau... (1).
. . . .
J'aperçois des tyrans nouveaux,
L'hyperbole aux longues échasses,
La catachrèse aux doubles faces,
Les logogriphes effrayants,
L'impitoyable syllogisme,
Que suit le ténébreux sophisme... (2) ;

ce sont ensuite ces alliances de mots peu faits en apparence pour s'unir : le *bruit des bancs opiniâtres* (3), les *faces parasites* (4), les *savantas poudreux* (5), les *vieilles muses douairières* (6), *l'urne vénale* (7), la *docte poussière* (8), le *parlement visitandin* (9), le *perroquet missionnaire* (10), et bien d'autres encore. Ce luxe d'antithèses éblouit et amuse ; on ne s'aperçoit pas que le poète, bien qu'il prêche toujours le naturel, s'en écarte fort pour sa part, et qu'il tombe dans la préciosité. Les tournures ambitieuses et recherchées dont il se moque dans le *Méchant*, n'étaient qu'une exagération de son propre défaut ; sans doute on ne pouvait guère lui imputer cette décadence du goût public, car il ne fit point école ; mais était-il bien venu à la critiquer ? Ce fut bien pire, quand il vieillit, particulièrement dans ses œuvres en prose, et plus qu'ailleurs, dans son discours à Suard ; il y montrait que « presque toutes les conversations, employées à faire de l'esprit, ... *ne sont que des clarinettes et des tambourins entremêlés d'assez mauvaises paroles* (?) » (11), et mettait en

(1) *Œuvres de Gresset*, I, 59 (*Chartreuse*).
(2) Id., I, 83-4 *Ombres*).
(3) Id., I, 60 (*Chartreuse*).
(4) Id., I, 61 (id.).
(5) Id., I, 64 (id.).
(6) Id., I, 67 (id.).
(7) Id., I, 68 (id.).
(8) Id., I, 82 (*Ombres*).
(9) Id., I, 90 (id.).
(10) Id., I, 91 (id.).
(11) Id., III, 270.

lumière les « *phosphores du petit bel-esprit, des bons airs, et des jolis mots* » (1). Cléon et ses élèves parlaient-ils un français plus bizarre ? C'était en jargon véritable que Gresset se moquait du jargon.

Tel a été Gresset, avec ses qualités, que je me suis efforcé de faire ressortir, et ses défauts, que je n'ai pas tenté de dissimuler. Il ne me semble pas douteux qu'il n'ait été, dans toute la force du terme, un écrivain original et qu'il n'y ait lieu de reviser à cet égard l'arrêt de ses juges modernes qui, pour la plupart, quand le patriotisme de clocher ne les entraînait pas à une indulgence excessive, ont été trop sévères. Cette sévérité s'explique à merveille, si elle ne se justifie ; en parcourant les œuvres qu'il a pour but d'apprécier, le critique est d'abord charmé par *Ver-Vert* ; puis la *Chartreuse*, malgré les jolis détails qu'elle renferme, l'indispose déjà par une certaine tendance toute scolaire au développement trop facile ; il en est encore plus choqué, quand il passe aux *Ombres* et à cette longue suite d'épîtres où l'on cherche en vain la pensée du poète dans le torrent de ses interminables périodes. L'*Abbaye*, — tout préjugé religieux ou antireligieux mis à part, — l'intéressera davantage, ; mais les poésies légères qui viennent ensuite, et où se trouvent les mêmes lieux communs que précédemment, réveillent son irritation. Il passe au théâtre ; *Edouard III*, *Sidney* ne l'amusent guère ; il prend plaisir à étudier le *Méchant*, surtout s'il le replace par l'imagination dans son milieu primitif ; mais les œuvres de prose lui tombent sous les yeux : elles lui semblent, en général, mal écrites, toutes mêlées d'antithèses factices, de phrases bizarrement construites, de termes peu adéquates aux idées. Il

(1) *Œuvres de Gresset*, III, 282.

jette peut-être encore un coup d'œil sur les *delicta juventutis*, les *Odes*, la traduction des *Eglogues* de Virgile, et sur les productions de vieillesse, le *Parrain magnifique*, le *Gazetin* : cette fois, pris d'impatience, il ferme les volumes et compose son article. De toutes ces impressions diverses ne se dégage rien de bon pour le pauvre Gresset ; involontairement le critique se venge de l'ennui qu'il a éprouvé ; et, après quelques éloges obligés à l'auteur de *Ver-Vert* et du *Méchant*, il accable le poète, comme le fait Sainte-Beuve, d'une conclusion doucement dédaigneuse et qui repose tout entière sur une saillie de Voltaire :

Gresset, doué du double privilège
D'être au collège un bel esprit mondain,
Et dans le monde un homme de collège.....

— Est-ce équitable? Un jugement littéraire n'est pas le produit d'une opération mathématique où on met en balance les mérites et les imperfections ; celles-ci, fussent-elles énormes, ne sauraient éclipser ceux-là, et si les défauts doivent entrer en ligne de compte dans l'appréciation générale d'un talent, les qualités n'en gardent pas moins tout leur prix. Non, Gresset n'est pas de ces *poetæ minores* qui, dans un jour de bonheur, s'élèvent au-dessus d'eux-mêmes et écrivent, au hasard de la plume, un chef-d'œuvre accidentel : il a été plus et mieux ; *Ver-Vert*, le *Méchant*, c'est-à-dire les ouvrages que tout le monde connaît, et je me permettrai d'ajouter l'*Abbaye*, le sortent absolument de pair. Ses défauts, qui sont graves, il n'en est pas responsable ; il a été victime, ainsi que tant d'autres, de fatalités extérieures, victime surtout de la faiblesse de son caractère ; il a subi trop docilement le joug de ses maîtres et l'ascendant de ses proches : voilà comment s'expliquent ses œuvres médiocres, si

nombreuses dans le petit nombre de ses œuvres, et c'est uniquement à elles que s'applique, en partie, la théorie d'Auger. Mais là où il a osé être lui-même, il a montré un merveilleux talent : il a eu « le charme », il a eu la grâce, qui, en littérature comme dans la vie, est parfois plus belle que la beauté ; il a su, ici attendrir la malice gauloise d'une nuance de sentiment discret, là réhabiliter la raison, alors qu'on idolâtrait l'esprit, et la vertu, alors qu'on honorait le vice. Pardonnons-lui son indifférence au mouvement d'idées contemporain pour les délicates jouissances qu'il nous a procurées ; pardonnons-lui la foule de ses méchants vers pour ses quelques pages immortelles. Il occupe une place à part, bien éloigné de Molière et de La Fontaine dans la plus grande partie de ses œuvres, mais apparenté à ces génies, avant tout épris de la nature, dans ceux de ses écrits où il en soutient éloquemment les droits.

TABLE DES MATIÈRES

POITIERS. — TYPOGRAPHIE OUDIN ET Cie.

EN VENTE

DANS LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE VARIÉE

LITTÉRATURE

Les Contemporains : *Études et portraits littéraires*, par JULES LEMAITRE. Cinq volumes in-18 jésus ; chaque volume, broché. **3 50**

Ouvrage couronné par l'Académie française.

Chaque volume se vend séparément

Impressions de Théâtre, par LE MÊME. Sept vol. in-18 jésus ; chaque volume, broché. **3 50**

Chaque volume se vend séparément

Seizième Siècle, *études littéraires*, par EMILE FAGUET. Un fort vol. in-18 jésus, broché (*Nouveauté*). **3 50**

Dix-Septième Siècle : *Études littéraires et dramatiques*, par LE MÊME. Un fort volume in-18 jésus, 11e édition, broché. **3 50**

Dix-Huitième Siècle : *Études littéraires*, par LE MÊME. Un fort volume in-18 jésus, 11e édition, broché. **3 50**

Dix-Neuvième Siècle : *Études littéraires*, par LE MÊME. Un fort volume in-18 jésus, 11e édition, broché. **3 50**

Ouvrages couronnés par l'Académie française.

Politiques et moralistes du XIXe siècle, 1re *série*, par LE MÊME. Un fort volume in-18 jésus, 3e édition, broché. **3 50**

Notes sur le théâtre contemporain, par LE MÊME, trois volumes in-18 jésus, le volume, broché. **3 50**

Victor Hugo : *l'homme et le poète*, par ERNEST DUPUY. Un volume in-18 jésus, 2e édition, broché. **3 50**

Les Grands Maîtres de la littérature russe au XIXe siècle, par LE MÊME. Un volume in-18 jésus, 2e édition, broché. **3 50**

Shakespeare et les Tragiques grecs, par P. STAPFER. Un vol. in-18 jésus, broché. **3 50**

Ouvrage couronné par l'Académie française.

Les Africains, *études sur la littérature latine d'Afrique*, par PAUL MONCEAUX. Un fort vol. in-18 jésus, broché (*Nouveauté*). **3 50**

Aristophane et l'ancienne Comédie attique, par A. COUAT. Un volume in-18 jésus, 2e édition, broché. **3 50**

Ouvrage couronné par l'Académie française.

Le Théâtre d'hier, *études dramatiques, littéraires et sociales*, par H. PARIGOT. Un volume in-18 jésus, broché. **3 50**

Madame de Sévigné, par R. VALLERY-RADOT. Un volume in-18 jésus, broché. **3 50**

Ouvrage couronné par l'Académie française.

La Littérature française sous la Révolution, l'Empire et la Restauration, 1789-1830, par MAURICE ALBERT. Un vol. in-18 jésus, 2e édit. broché. **3 50**

Ouvrage couronné par l'Académie française.

Henrik Ibsen et le Théâtre contemporain, par AUGUSTE EHRHARD. Un volume in-18 jésus, broché. **3 50**

La Comédie au XVII siècle, par VICTOR FOURNEL. Un volume [illegible] **3 50**

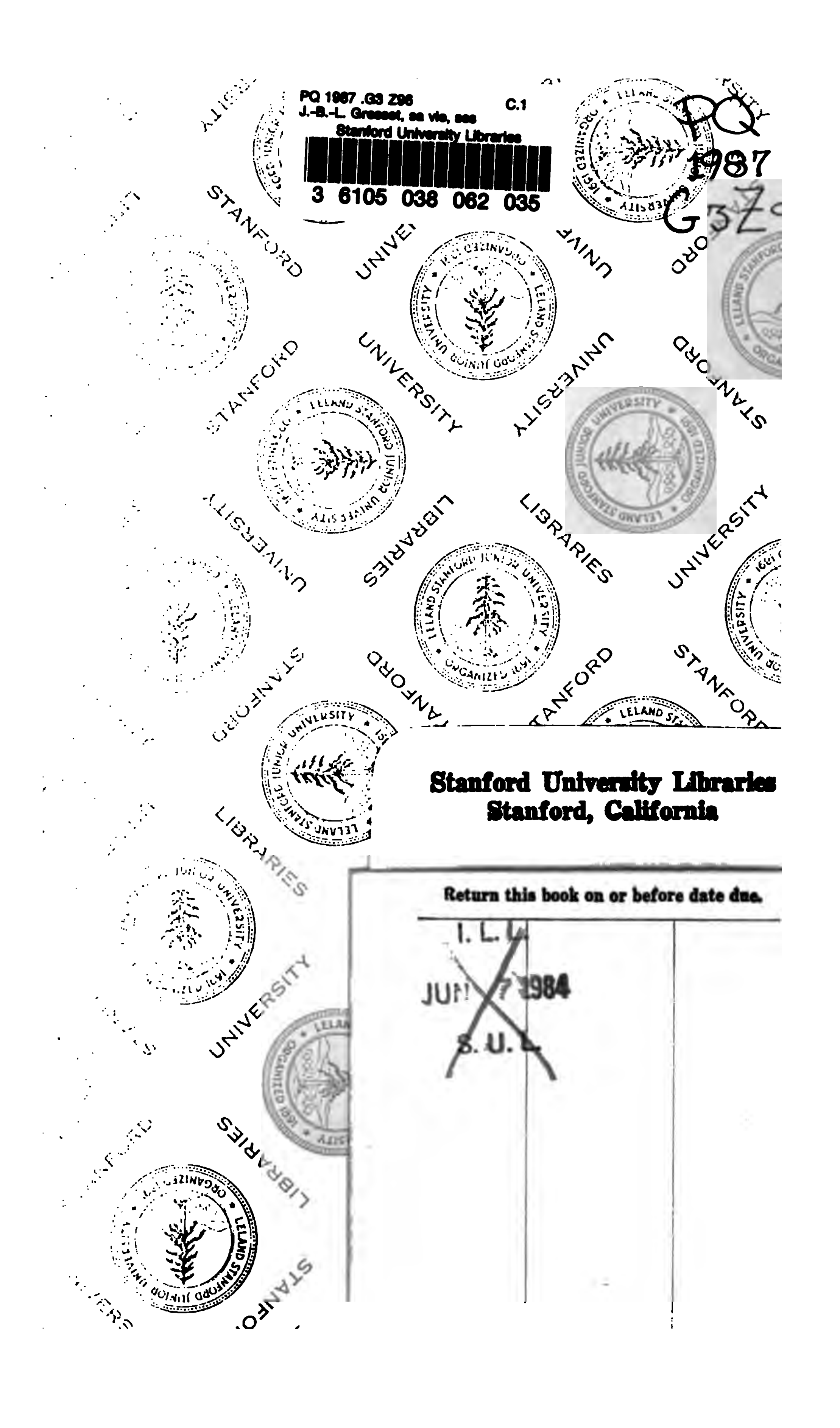
[illegible] par l'Académie française.

Les Comédiens [illegible] en Allemagne, le Théâtre et la Critique, [illegible] EHRHARD. Un fort vol. in-8o, broché. **8 »**

S[illegible] et la Comédie burlesque, par Paul MORILLOT. Un fort [illegible] **8 »**

Molière à Poitiers en 1648, et les Comédiens dans cette ville [illegible] 1648 à 1658, [illegible] DE VERNEUIL, par A. RICHARD. [illegible] **2 50**


STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY
ORGANIZED 1891


PQ 1987 .G3 Z96
C.1
J.-B.-L. Gresset, sa vie, ses
Stanford University Libraries
3 6105 038 062 035
PQ
1987
G3Z
Stanford University Libraries
Stanford, California
Return this book on or before date due.
I. L. L.
JUN 7 1984
S. U. L.

